Le Canada reconnaîtrait la Chine rouge et le Vatican

par Fernand BEAUREGARD

envoyé spécial de LA PRESSE

LONDRES — Au cours d'une rencontre avec quelque 600 étudiants canadiens en stage au Royaume-Uni rassemblés au "Westminster Theatre", le premier ministre Trudeau a déclaré que le gouvernement canadien en est arrivé à une décision sur la question de la reconnaissance du Vatican.

Cette question était englobée dans la revision de la politique étrangère du Canada, revision qui, a-t-il dit, devrait être terminée dès le printemps de cette année.

Si l'on ajoute cette réponse de M. Trudeau aux propos qu'il tenait samedi soir lors d'une interview de 28 minutes accordée, quelque part dans la campagne anglaise, à un journaliste du réseau radiophonique de Radio-Canada et à l'annonce d'une audience papale jeudi le 16 (imprévue au départ d'Ottawa), il est permis de conclure que le premier ministre pourrait vraisemblablement profiter de son entretien avec Paul VI pour annoncer la décision du gouvernement fédéral d'établir des relations diplomatiques normales avec l'Etat de la Cité du Vatican.

Selon les rumeurs, l'ambassadeur serait déjà choisi.

C'est ainsi que ce voyage "impromptu" à Rome pourrait assumer beaucoup plus d'importance qu'une simple visite d'un chef d'Etat catholique à son chef spirituel. M. Trudeau depuis les jours de la course au leadership, pendant la campagne électorale et en réponse à certaines questions en Chambre, s'est toujours montré favorable à l'établissement de relations diplomatiques avec le Vatican.

Mais tout comme sur la question de la reconnaissance du régime de Pékin (qui représente plus du quart de la population mondiale), le premier ministre canadien déclarait que cette question faisait partie d'un réexamen intégral de la politique extérieure du Canada et qu'il ne voulait pas préjuger du résultat de ce réexamen.

Or, le résultat de ce réexamen est, à moins d'avoir mal interprété les déclarations parfois "incomplètes" de M. Trudeau, "positif".

La reconnaissance de la Chine continentale est également l'une des questions au sujet de laquelle une décision a été prise. C'est ce qu'a déclaré M. Trudeau.

Est-ce à dire que le Canada va reconnaître le régime de Mao Tsé-toung ou que le cabinet fédéral à la suite de recommmandations et conseils prodigués par certains leaders du Commonwealth (principalement ceux d'Australie, de Nouvelle-Zélande, de Malaysia et peut-être même de Grande-Bretagne dont les représentants ont été malmenés et même emprisonnés à Pékin) en est venu à la conclusion que les avantages d'un tel geste seraient dépassés par les inconvénients.

Il est impossible de répondre à cette question. Mais cette réponse quelle qu'elle soit ne tardera pas à venir.

● *Divergences sur la Rhodésie*

—page 19

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, lundi 13 janvier 1969 / 85e année / No 10 / 4 cahiers / 50 pages

★★ 10¢

Conférence de Kinshasa

Ottawa accepte de force la délégation du Québec

Une analyse de

Claude BEAUCHAMP

de notre bureau de Québec

QUEBEC — C'est fait: le Québec, avec la conférence des ministres de l'Education des pays francophones qui débute aujourd'hui à Kinshasa, marque définitivement son entrée dans la francophonie mondiale.

En effet, pour la première fois, le Québec délègue ses propres représentants à une conférence internationale avec "l'assentiment" du gouvernement fédéral, assentiment forcé, mais assentiment quand même.

C'est ainsi que l'on a tenté, dans les cercles gouvernementaux à Québec, d'analyser les conséquences de la participation, pour la deuxième année consécutive, du Québec à la conférence internationale des ministres de l'Education de la communauté africaine et malgache.

Tellement convaincu d'être devenu un membre à part entière de cette conférence et sûr de sa position sur le plan interne canadien, le gouvernement québécois n'a pas craint de laisser partir sa délégation avant même qu'il ne se soit définitivement entendu avec le gouvernement central sur la nature exacte des liens qu'elle aurait avec les autres représentants du Canada.

Arrangements arrachés

Tout indique, en effet, que ce n'est que vendredi, au momnet d'une escale à Paris, en route pour Kinshasa, que M. Jean-Marie Morin, ministre d'Etat à l'Education, a reçu, en tant que chef de la délégation québécoise, les instructions quant à la nature de la représentation canadienne sur place. M. Morin aurait même été avisé de la possibilité de modifications de dernière heure.

Le chef de la délégation québécoise se serait aussitôt empressé de faire connaître à d'autres gouvernements, en particulier au gouvernement français, la nature des arrangements entre Québec et Ottawa au cas où le gouvernement fédéral serait tenté d'agir unilatéralement une fois rendu à Kinshasa.

En fait, on peut maintenant déduire des propos tenus jeudi dernier par le premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, au cours de sa conférence de presse, que le chef du gouvernement québécois n'a pas laissé le choix au gouvernement fédéral et à son chef, M. Pierre Elliott Trudeau, en leur annonçant tout simplement que le Québec aurait sa délégation à Kinshasa et qu'il a en plus pris pour acquis qu'Ottawa accepterait d'emblée sa proposition d'alliance des différentes délégations canadiennes sur place.

Méfiance

Le gouvernement fédéral a nettement été pris au dépourvu par la succession rapide des événements, comme en fait foi l'insomnie et la fatigue excessive de M. Trudeau à Londres, et vendredi soir, alors qu'on attendait un communiqué sur les décisions du gouvernement fédéral, Ottawa n'a rien trouvé de mieux à faire que d'envoyer d'urgence à Kinshasa, à titre "d'observateur," le chef du cabinet de M. Trudeau, M. Marc Lalonde. C'est d'ailleurs là une des raisons qui, semble-t-il, rendent méfiant le gouvernement québécois, qui se prépare à toute éventualité.

A moins d'initiatives tardives du gouvernement fédéral et au-delà des ambiguïtés de langage diplomatique dont le gouvernement du Québec est prêt à laisser les avantages au gouvernement central, la participation québécoise à la conférence de Kinshasa apparaît, aux yeux de la capitale québécoise, comme un important pas en avant dans la reconnaissance du prolongement international des compétences internes des provinces et comme la réalisation d'un grand objectif: la participation du Québec à la francophonie mondiale.

La délégation québécoise sera dûment identifié à Kinshasa : siégeront en effet côte à côte les représentants de la "fédération canadienne" pour reprendre l'expression de M. Bertrand, mais derrière des cartes d'identification marquées: Québec-Canada, Ontario-Canada et Nouveau-Brunswick-Canada. Le drapeau québécois identifiera la délégation.

En conséquence, Ottawa ne pourra plus parler de "délégation du gouvernement fédéral" mais uniquement de "représentation ou délégation canadienne": c'est le Canada qui est représenté, et non le gouvernement fédéral. C'est donc là une importante concession qu'a dû subir Ottawa qui veut, comme on le constate dans ses communiqués officiels, confondre "gouverne-

Voir OTTAWA, page 2



Droits réservés

Un quatrième prêtre est arrêté en Bretagne

RENNES (AFP)—Un quatrième ecclésiastique, l'abbé Joseph Lesc'hien, directeur de l'école Saint-Pierre de Plesidy, dans l'ouest de la France, a été appréhendé hier par les policiers chargés de l'enquête sur le FLB (Front de libération de la Bretagne). Sous le plancher d'une des classes, les enquêteurs ont découvert 60 livres d'explosifs et des uniformes militaires.

Mardi et mercredi trois autres ecclésiastiques avaient été arrêtés. Leurs révélations ont notamment conduit les enquêteurs à l'école Saint-Pierre de Plesidy.

En outre, les aveux de deux de ces prêtres du diocèse de Saint Brieuc ont permis aux policiers de découvrir samedi 350 livres d'explosifs dissimulés dans une forêt. Les enquêteurs, qui avaient saisi auparavant plus de 1000 livres d'explosifs chez l'oncle des deux prêtres, semblent avoir récupéré la presque totalité de la charge d'explosifs qui avait été dérobée il y a quelques mois dans un dépôt de la région".

L'université de Moncton paralysée par une centaine d'occupants

par Louis-Bernard ROBITAILLE

Une centaine d'étudiants occupent depuis samedi soir le bâtiment des Sciences — et les locaux administratifs qui s'y trouvent — à l'Université (francophone) de Moncton. Les doyens et le conseil d'administration ont décidé de suspendre tous les cours sur le campus, jusqu'à nouvel ordre, et devaient se réunir aujourd'hui pour décider des mesures à prendre.

Les étudiants ont décidé de paralyser le fonctionnement de l'institution pour attirer l'attention des gouvernements provincial et fédéral sur "la situation financière déplorable" de leur université. Ils demandent que le mémoire soumis, l'an dernier, au ministère de l'Education par les professeurs soit pris en considération et que le volume des subventions soit considérablement accru.

En même temps que l'administration, les professeurs ainsi que l'assemblée des 1,400 étudiants doivent se réunir aujourd'hui pour décider s'ils appuient les occupants.

Un des responsables de l'occupation a par ailleurs déclaré à LA PRESSE qu'il était possible que le mouvement touche un autre pavillon du campus, dès aujourd'hui, mais a préféré garder secrets les détails de l'opération.

Les quelque 125 étudiants se sont rendus maîtres du pavillon des Sciences — le centre nerveux du campus, contenant le central téléphonique, la trésorerie, etc. — vers 11 h., samedi soir.

Ils ont tout simplement demandé les clefs au gardien de nuit, et ont pénétré dans l'immeuble avec le matériel indispensable, soit: une trentaine de matelas, de la nourriture, et jusqu'à 24 boyaux d'incendies au cas où la police tenterait un coup de force.

"Aucun problème, a déclaré en riant un porte-parole des occupants: nous sommes barricadés bien solidement, et si la police s'en vient, vous allez avoir des RCMP changés en statues, parce qu'il fait à peu près 10 degrés sous zéros dehors..."

L'opération s'est déroulée dans le secret le plus total, si bien que la majorité des étudiants n'ont appris que tard hier soir que le campus était paralysé par un groupe d'occupants.

Les occupants, qui ont agi sans consulter l'exécutif de leur Fédération, déclarent que la situation financière et

Voir MONCTON, page 2

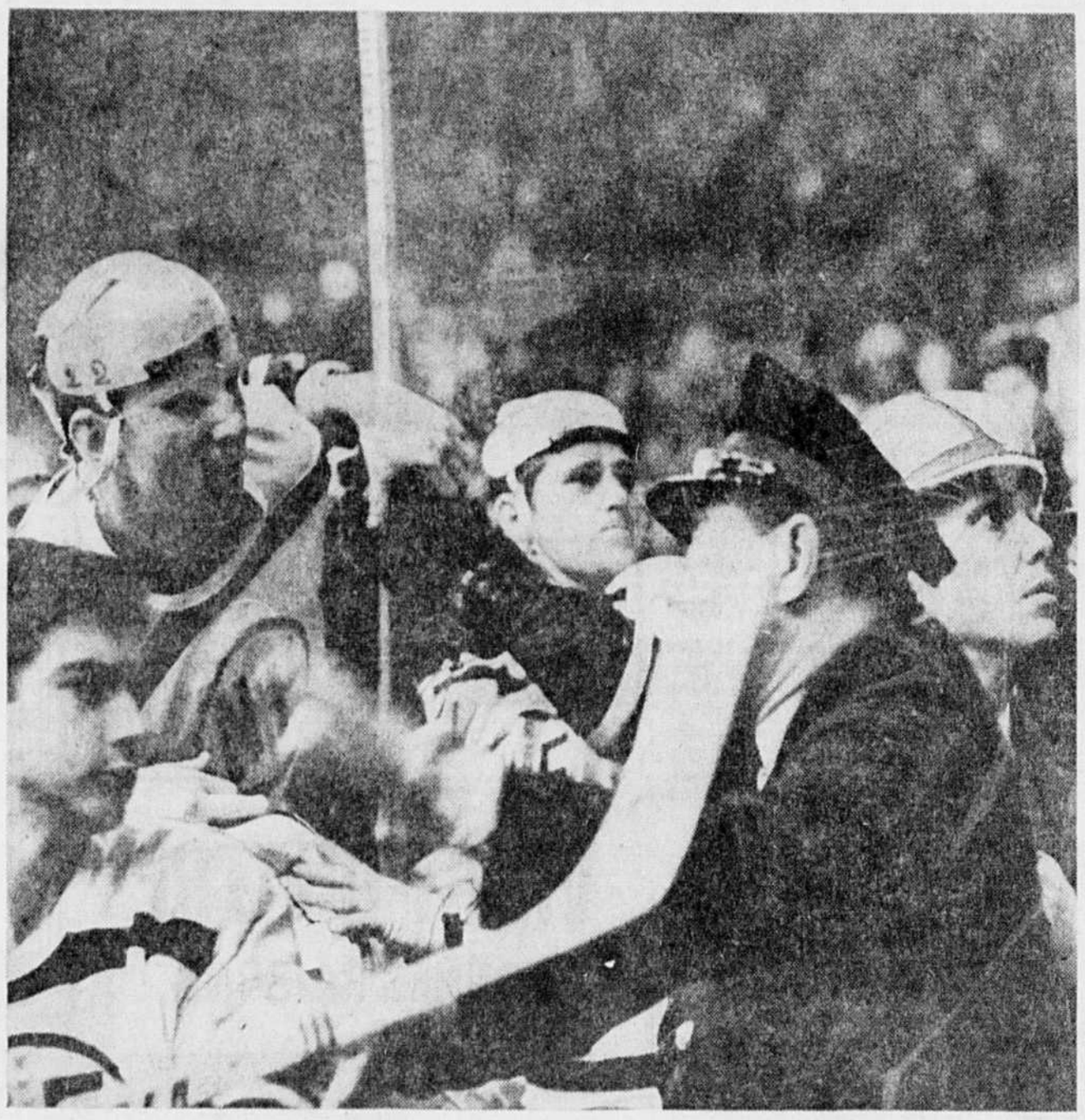


photo Robert Nadon, LA PRESSE

La boxe du dimanche soir!

L'instructeur Paul Emms, des Flyers de Niagara Falls, est sorti de ses gonds et a provoqué une bagarre hier soir dans les gradins du Forum; il fut imité dans son geste par la plupart de ses jeunes joueurs qui étaient exaspérés par la supériorité du Canadien Jr. Malgré l'excellente tenue du gardien de but adverse, les Montréalais l'ont emporté 7 - 1.

(Nos informations, page 29)

Washington rapatrierait bientôt du Vietnam quelque 20,000 hommes

SAIGON, (AFP, UPI) — Les autorités sud-vietnamiennes et américaines à Saigon se sont mises d'accord sur le principe de la relève prochaine, par les unités sud-vietnamiennes, d'un premier groupe de fantassins américains, apprend-on, aujourd'hui, de sources bien informées.

Toutefois, le général Creighton Abrams, commandant suprême des forces alliées au Sud-Vietnam, a dit qu'il ne recommanderait pas le rapatriement d'aucun régiment américain "tant que je ne serai pas absolument sûr que c'est dans l'ordre". Il reste, a-t-il ajouté, que l'armée sud-vietnamienne assume de plus en plus de responsabilités dans les opérations.

Des discussions ont eu lieu ces jours derniers entre le gouvernement sud-vietnamien et les représentants diplomatiques et militaires américains pour déterminer la date à laquelle pourrait être effectuée une première relève qui porterait sur des effectifs pouvant aller jusqu'à 20,000 hommes ainsi que les modalités de cette opération, ajoutent les sources officielles.

Tant du côté vietnamien qu'américain, on souligne que la relève envisagée ne doit pas être interprétée comme un "retrait" américain du Vietnam. Il ne s'agit, pour le moment, que du remplacement, sur le terrain, de troupes américaines au fur et à mesure des disponibilités. Un retrait ne peut être considéré que dans le cadre d'accords politiques découlant des négociations de paix et prévoyant un retrait des forces nord-vietnamiennes au-delà du 17e parallèle.

Toutefois, les entretiens américano-sud-vietnamiens ont également porté sur l'établissement d'un calendrier pour la relève de 100,000 à 200,000 américains échelonnée dans le courant de l'année 1969. Ce programme est actuellement étudié au niveau des experts militaires conjointement avec les commissions de la Défense nationale de la chambre des députés et du Sénat.

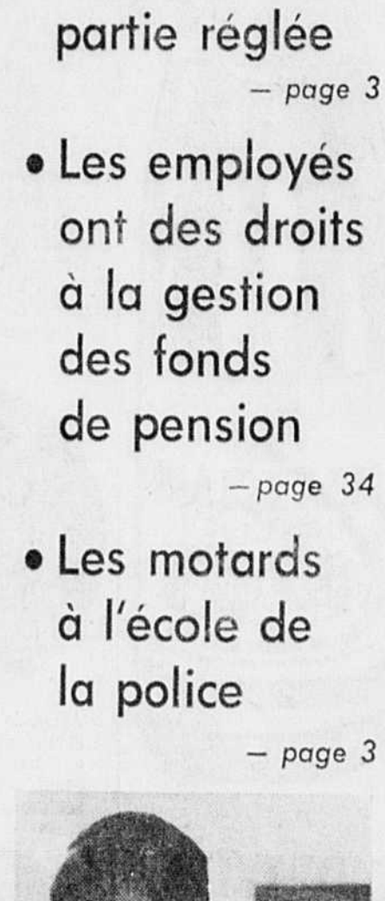
Toujours de même source, on laisse entendre que le remplacement, par des forces vietnamiennes, d'un premier contingent de 15,000 à 20,000 Américains aurait été reculé, en attendant que certains points à l'étude aient été éclaircis. Aucune date précise n'a été fixée, mais on croit savoir que cette première relève pourrait avoir lieu dès le mois prochain ou au plus tard en mars. De nombreuses questions concernant notamment la logistique et la remise aux forces sud-vietnamiennes de matériel et d'équipement actuellement à la disposition des forces américaines — artillerie, hélicoptères, avions — doivent être résolues.

Le commandement américain doit, de son côté, procéder dans ce but, à un inventaire de tout son matériel pour déterminer ce qui pourra être cédé progressivement au commandement sud-vietnamien. Un ordre de priorité doit être établi selon un programme planifié prenant en considération notamment les progrès réalisés dans la mobilisation générale au Sud-Vietnam et le degré d'entrainement des troupes et des cadres.

Toutes ces questions sont à l'étude conformément à la demande qui en a été faite par le président de la République vietnamienne, soulignent encore ces mêmes sources, mais il s'agit de problèmes complexes qui ne peuvent être résolus à la hâte.

AUJOURD'HUI

- Grève à Chambly transport en partie réglée — page 3
- Les employés ont des droits à la gestion des fonds de pension — page 34
- Les motards à l'école de la police — page 3



Annonces classées / 40 à 49	Loisirs et récréation / 32
Arts et Spectacles / 24 à 26	Mots croisés /43
Bandes dessinées / 32	"Mot-mystère" / 32
Courrier "Que faire ?" / 16	Nouvelles nationales / 13
Décès, naissances, etc. / 36	Nouvelles régionales / 35
Editorial / 4	Radio et télévision / 20
Finance / 34 - 35	Sports / 27 à 31 et 33
Horoscope / 20	Vie féminine / 14 à 18
Informations étrangères / 39	Vie mondaine / 15
Les secrets de polichinelle / 18	Votre médecin / 16

Météo : ciel variable avec neige / Min.: 10° / Max.: 25° ● Détails, page 2

75 p. 100 des plaintes contre Logexpo n'étaient pas fondées

QUEBEC, (PC) — Environ 75 pour cent des plaintes formulées à l'endroit de Logexpo pendant l'exposition universelle de Montréal de 1967, n'étaient pas fondées, révèle le rapport remis par la commission Gosselin au secrétaire de la province, M. Rémi Paul.

La commission, présidée par le juge Roger Gosselin, de Québec, avait été instituée en vue de faire la lumière sur ce qui semblait constituer une fraude gigantesque pratiquée par des propriétaires de motels ou autres durant l'Expo 67 contre les touristes et visiteurs.

M. Paul a précisé que près de 3,070 personnes, victimes de fraudes ou de faillites, seront remboursées avant la fin de la présente année fiscale.

Il est encore trop tôt pour déterminer le montant total que devra payer le gouvernement du Québec. Les sommes qui devront être remises aux victimes varieraient entre $20 et $300.

En ce qui concerne les 9,210 personnes dont les plaintes ont été jugées mal fondées en fait et en droit, elles recevront une "lettre respectueuse", les informants de la décision des membres de la commission.

Le secrétaire de la province a ajouté que les 12,279 plaintes avaient été divisées en six catégories: celles venant de personnes qui ont fait des réservations en payant et n'ont pu se rendre à l'Expo; de personnes qui sont venues sur place mais n'ont pas jugé convenables les services offerts : de victimes d'établissements ou d'individus en faillite; de visiteurs non satisfaits des conditions de logement et qui réclament une réduction sur ce qu'ils ont payé : de personnes qui, après avoir été logées, demandent un remboursement partiel parce qu'elles n'ont pu trouver place dans le corps principal de la bâtisse; de gens ayant réservé des chambres dans des établissements qui n'ont jamais été construits.

Consultations Bonn-Paris

BONN (AFP) — Activités gouvernementales et parlementaires vont reprendre à plein régime cette semaine en Allemagne fédérale après la "pause relative connue durant les premiers jours de l'année.

A Garmisch-Partenkirchen, station des alpes bavaroises davantage habituée aux compétitions sportives qu'aux discussions politiques, les ministres de l'Economie et des Finances des "Six" vont siéger aujourd'hui et demain. Il semble qu'ils débattront surtout de l'amélioration du régime financier de la CEE comme du problème des prélèvements fiscaux sur les mouvements de capitaux entre les partenaires de la Communauté.

A Bonn, les consultations régulières franco-allemandes se poursuivront aujourd'hui par une rencontre entre MM. Jean-Pierre Brunet, directeur des affaires économiques et financières au Quai d'Orsay, et M. Rolf Lahr, secrétaire d'Etat au ministère fédéral des Affaires étrangères, grand spécialiste des problèmes européens. Cette entrevue servira à préparer le prochain "sommet" franco-allemand de Paris entre le général de Gaulle et le chancelier Kurt-Georg Kiesinger. L'Elysée a proposé deux dates, fin février ou début mars, mais rien n'a encore été fixé. I' est certain qu'outre cette question, les deux hauts fonctionnaires aborderont deux sujets intéressant Bonn comme Paris : les récentes conversations franco-soviétiques sur l'intensification des échanges entre la France et l'URSS, d'une part, l'intérêt porté par Paris à une participation de la Compagnie française des pétroles à la société pétrolière allemande "GBAG", de l'autre, intérêt qui a suscité quelque mécontentement dans les milieux dirigeants ouest-allemands.

Rentré mardi d'un séjour au Tyrol autrichien, le chancelier Kurt Kiesinger présidera mercredi un conseil de cabinet. A l'ordre du jour particulièrement copieux, figureront notamment les consultations franco-allemandes et le récent entretien qu'a eu M. Willy Brandt ministre des Affaires étrangères, avec M Simeon Tsarapkine, ambassadeur d'URSS en Allemagne, sur la relance du dialogue Bonn-Moscou. Les questions — toujours pendantes — d'une demande d'interdiction à la Cour constitutionnelle du mouvement nationaliste d'extrême-droite NPD, comme de la signature du traité de non-prolifération nucléaire, pourront être éventuellement évoquées.

Ce conseil servira aussi à achever la mise u point des voyages que le chef de la diplomatie ouest-allemande doit entreprendre dans les prochains jours. Si son état de santé le lui permet, — il souffre en effet d'un début de pleurite —, M. Brandt doit se rendre les 16 et 17 janvier à Londres pour rencontrer MM. Michael Stewart, secrétaire au Foreign Office, et Harold Wilson dans la perspective de la visite que le premier britannique effectuera à Bonn du 11 au 13 février. A peine revenu à Bonn, M. Brandt reprendra l'avion le 19 janvier pour une tournée d'une dizaine de jours en Extrême-Orient.

Côté Parlement, le Bundestag reprendra aussi ses travaux cette semaine.

OTTAWA

SUITE DE LA PAGE 1

ment fédéral" et "Canada", ce à quoi le Québec s'oppose en rappelant constamment que ce sont les provinces qui font le Canada.

L'argument le moins subtil mais peut-être le plus convaincant de l'identité québécoise à cette conférence est le fait que c'est Québec qui paie les dépenses... (environ $5,000).

A Kinshasa, la délégation parlera au nom du Québec et seule elle pourra parler au nom du Québec.

Même le co-président de la "délégation du Canada", M. Louis Robichaud, premier ministre du Nouveau-Brunswick, ne pourra parler qu'au nom de sa propre province en matière d'éducation. Ottawa a dû nommer le premier ministre Robichaud co-président de la représentation canadienne en dépit du fait qu'il s'agisse d'une rencontre de ministres de l'Education, parce que seul le Québec à un ministre de l'Education francophone. Le représentant de l'Ontario est un haut-fonctionnaire.

L'autre co-président de la représentation canadienne est M. Jean-Marie Morin, concession faite en dernière minute au gouvernement fédéral.

On comprend l'inquiétude manifestée par le gouvernement fédéral devant le déroulement de ces événements, inquiétude particulièrement évidente si l'on considère que le premier ministre canadien, de Londres s'est empressé de discuter au téléphone avec le premier ministre du Québec, à cause des conséquences plus lointaines qu'ils peuvent avoir.

Devant le tour de force du gouvernement du Québec, réussi au moment où le gouvernement fédéral croyait l'avoir à sa merci, les pays francophones, en particulier ceux qui sont imbriqués dans l'influence diplomatique française, pourront se sentir beaucoup plus à l'aise, à cause du fait accompli, dans leurs "relations" avec le Québec.

Manifestement, les pays francophones de la communauté africaine et malgache avaient été frappés par le geste de représaille du gouvernement fédéral à l'endroit du Gabon qui s'était permis d'inviter le Québec, comme n'importe quel autre Etat souverain, à la conférence de Libreville l'an dernier. Le gouvernement d'Ottawa s'est d'ailleurs assuré de leur bonne mémoire en la réactivant par l'envoi, d'abord d'une mission "d'aide" à l'Afrique francophone dirigée par M. Lionel Chevrier, ensuite par l'envoi de cadeaux (qui, incidemment, ont été refusés par au moins un pays, la côte d'Ivoire), puis par l'envoi d'une seconde mission, "diplomatique" celle-là, ayant Paul Martin à sa tête, il y a quelques semaines, donc directement reliée aux conférences internationales de Kinshasa, au Congo, et de Niamey, au Niger.

Ces initiatives, pour ne pas dire ces manigances du gouvernement fédéral avaient créé pendant quelques mois un vide autour du Québec mais, comme en diplomatie internationale beaucoup de forces s'affrontaient, la personnalité du Québec a finalement été mise en évidence par l'envoi d'une invitation particulière au gouvernement du Québec par le président Diori du Niger. Le geste de M. Hamini Diori, puisqu'une seconde invitation est également parvenue au gouvernement fédéral, équivalait à dire aux Canadiens: "Nous considérons le gouvernement québécois comme le représentant valable d'une communauté francophone mais étant donné que le gouvernement fédéral prétend lui aussi représenter sur le plan international une communauté culturelle francophone, eh bien! réglez vous-mêmes chez vous vos querelles intestines".

La participation québécoise et la représentation canadienne à cette conférence de Niamey fait toujours l'objet de discussions entre Ottawa et Québec, mais déjà le gouvernement québécois a répondu affirmativement à l'invitation du Niger: il y aura une délégation québécoise dont les liens avec d'autres représentants canadiens restent à définir.

La nature de la représentation canadienne à la conférence de Niamey risque d'être fort influencée par la solution arrachée à Ottawa par Québec pour la conférence de Kinshasa, même si la conférence de Niamey est différente tant par son ampleur que par la nature des sujets à l'ordre-du-jour.

C'est pourquoi le gouvernement fédéral, sachant que le Québec aurait pu détenir une position de force à cause du caractère technique de la conférence de Kinshasa, était heureux d'annoncer, il y a trois semaines, que le Québec n'avait pas reçu d'invitation.

Or, à la surprise générale et on ne sait trop comment ni pourquoi, le Québec a reçu il y a tout au plus, semble-t-il, une dizaine de jours, une invitation du secrétaire général de la Conférence technique des ministres de l'Education.

Le gouvernement fédéral, de son côté, avait déjà commencé le recrutement des membres de ce qui aurait alors été "une délégation du gouvernement fédéral". Il espérait que le Québec sacrifierait pour un instant, devant "l'oubli" dont il avait été l'objet de la part du gouvernement congolais et devant son désir de participer à la francophonie mondiale, ses principes autonomistes en matière d'éducation à ses velléités internationales.

Mais ces beaux projets se sont effondrés et la partie est maintenant remise à la conférence de Niamey, qui doit avoir lieu en février prochain.

MONCTON

SUITE DE LA PAGE 1

matérielle de l'université est absolument "déplorable": peu ou pas d'équipement de laboratoires, une bibliothèque "qui au rythme actuel atteindrait dans 91 ans les normes fixées par le rapport Parent", etc.

Au printemps dernier, les professeurs de l'université présentaient un mémoire au gouvernement du Nouveau-Brunswick pour réclamer que les subventions soient considérablement augmentées pour permettre à la jeune institution de prendre un bon départ.

Un porte-parole de l'administration a expliqué à LA PRESSE que le gouvernement provincial verse à l'Université de Moncton des subventions de $800 par étudiant, montant égal (depuis l'an dernier) à celui que reçoit la University of New Brunswick de Fredericton (5,000 étudiants).

Les occupants qui, disent-ils, ne font que reprendre les thèses avancées dans le mémoire des professeurs, déclarent que leur université a besoin de "trois ou quatre fois plus de subventions" pour acheter le matériel dont elle a besoin, "alors que l'université de Fredericton, vieille de plus de 150 ans, est une université riche et bien équipée".

Un document de sept pages, contenant les revendications des occupants, doit être rendu public ce matin et envoyé aux gouvernements de Fredericton et Ottawa.

C'est sans illusion, avouent les occupants, qu'ils font appel au gouvernement provincial "dont le dernier déficit budgétaire s'élève à plus de $40 millions" et qui selon eux, est absolument incapable de faire face à leurs demandes. C'est pourquoi les mêmes revendications doivent être envoyées au gouvernement fédéral.

Ce que demandent les occupants: que "les recommandations des professeurs soient appliquées", et que l'Université de Moncton reçoive des subventions spéciales, "tout comme l'Université de Lakehead, en Ontario, qui a reçu $31 millions à sa fondation".

D'autres développements sont attendus aujourd'hui, à l'issue de la réunion des professeurs, en particulier, dont les occupants espèrent obtenir l'appui. Quant à l'assemblée des étudiants, il est possible qu'elle ne prenne un vote sur cette question que demain.

"Nous sommes déjà assurés de l'appui de 40 p. c. des étudiants, a dit un porte-parole, et si la majorité est pour nous, on peut tenir ici pour un mois!"

Femme interrogée à la suite de la mort d'une bambine de 2 ans

Une autopsie devait être pratiquée aujourd'hui à l'Institut médical-légal de la rue Pathernais sur le corps d'une bambine de deux ans, morte vendredi après-midi à l'hôpital Sainte-Thérèse, à Shawinigan.

Au moment de l'admission de la petite Line Bergeron à l'hôpital, où l'on n'a pu que constater sa mort, les médecins ont noté la présence d'ecchymoses nombreuses ainsi que des brûlures. Il semblerait même que l'enfant, qui avait été placée dans un foyer nourricier, rue Prosper, à Shawinigan, ait subi une fracture du crâne.

Une femme de 35 ans, dont on n'a pas voulu dévoiler le nom et qui était responsable de la jeune victime, a été longuement interrogée en rapprt avec cette mort mystérieuse par le lieutenant Raymond Richard ainsi que les détectives Claude Vayette et Alide Gilbert, de la Sûreté de Shawinigan. Elle a par la suite été relâchée en attendant le verdict de l'Institut médico-légal.

A ce propos, les détectives Vayette et Gilbert devaient se rendre aujourd'hui dans la métropole pour assister à l'autopsie.

le TEMPS qu'il fera

Avant la tempête...

Les températures demeureront légèrement au-dessus de la moyenne au cours des prochains jours alors qu'une neige légère intermittente rappellera périodiquement aux Montréalais que nous sommes présentement au beau milieu de la saison froide.

Ce flux d'air doux et humide nous vient de l'Atlantique nord et descend du nord-est, repoussé par une dépression qui se situe au-dessus de la côte du Labrador.

Pour aujourd'hui et demain le temps sera généralement nuageux alors que le thermomètre devrait atteindre un maximum de 25 degrés.

La nuit prochaine le minimum se situera entre 10 et 15 degrés, dépendant de la couverture nuageuse.

Si le temps s'annonce relativement calme pour le début de la semaine, les conjonctures sont moins bonnes pour ce qui regarde la fin de la semaine.

En effet, si l'on se fie au travail des ordinateurs qui ont analysé ce qui se brasse actuellement dans les hautes couches atmosphériques au-dessus du Pacifique, il se pourrait fort bien qu'un centre de tempête se développe prochainement dans le sud-ouest américain. Cette tempête pourrait arriver à Montréal jeudi ou vendredi prochain.

Entre-temps on pourra mieux apprécier le doux temps en sachant que le 13 janvier 1957 le thermomètre descendait à 23 degrés sous zéro. Ce n'était là que le début d'une vague de froid qui devait durer six jours alors que des minima se situant entre 17 et 36 degrés sous zéro étaient enregistrés à Dorval.

Maximum aujourd'hui: 25
Minimum la nuit prochaine: 10

Régions de Montréal et Ottawa: Ciel variable avec quelques chutes de neige locales aujourd'hui. Mardi nuageux avec périodes ensoleillées et quelques chutes de neige locales. Températures de saison. Vents de l'oust à 15 milles, sauf légers la nuit. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Montréal, 25 et 10, Ottawa, 20 et 10.

Régions d'Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Laurentides, St-Maurice, Québec, Cantons de l'Est et Lac St-Jean: Généralement nuageux avec chutes de neige locales intermittentes ou neige légère aujourd'hui. Mardi nuageux avec périodes ensoleillées et quelques chutes de neige locales. Moins froid. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Val-d'Or et Rouyn-Noranda, 20 et 10, Témiscamingue, Ste-Agathe, La Tuque, Québec et Sherbrooke, 22 et 10, Chicoutimi, 25 et 18.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Iles: Ciel variable avec quelques chutes de neige locales aujourd'hui et mardi. Doux. Vents du nord à 15 milles. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Baie-Comeau, Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 25 et 20, Gaspé, 30 et 20, Sept-Iles, 32 et 20.

Fête : de la férie

Trudeau est déçu de n'être pas invité par de Gaulle

LONDRES (PC) — Le premier ministre Trudeau a exprimé son regret que le président de Gaulle ne l'ait pas invité à le rencontrer à Paris durant son séjour outre-mer, à l'occasion de la conférence des premiers ministres du Commonwealth.

Il semble que le gouvernement français ait systématiquement évité d'entrer en contact avec le premier ministre du Canada, selon des correspondants qui ont fait des démarches pour que l'ambassadeur de France à Londres se joigne à d'autres diplomates à un déjeuner de la presse en l'honneur de M. Trudeau, jeudi dernier.

Une réponse de l'ambassade française à l'invitation a fait savoir que M. Geoffrey de Courcell serait incapable d'assister à ce déjeuner.

Par ailleurs, le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Mitchell Sharp, a inauguré aujourd'hui une réunion de deux jours, à Londres, portant sur la politique canadienne à l'endroit de l'Europe, y compris l'Union soviétique et les pays communistes européens.

Cette réunion groupait 21 ambassadeurs canadiens et autres chefs de missions canadiennes qui se sont amenés à Londres spécialement pour cette rencontre.

Tous y étaient, sauf M. Jean Morin, ambassadeur au Portugal, qui était retenu à Lisbonne par la maladie. Hier, ils ont rencontré le premier ministre Trudeau lors d'une réception qui a eu lieu à la résidence du haut-commissaire du Canada à Londres, M. Charles Ritchie.

La Suède aura une ambassade à La Havane

STOCKHOLM — (UPI) — La Suède annonce aujourd'hui que sa mission diplomatique à Cuba sera élevée au rang d'ambassade. Cette décision survient trois jours après la reconnaissance diplomatique du Nord-Vietnam par le gouvernement suédois.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Torsten Nilsson, en annonçant la nouvelle au Parlement, a dit que "la situation à Cuba et l'importance des intérêts suédois dans ce pays justifient l'établissement d'une ambassade suédoise à La Havane".

La nouvelle ambassade, a-t-il précisé, sera dirigée par un chargé d'affaires qui relèvera de l'ambassadeur suédois à Mexico. Jusqu'à maintenant, la Suède n'avait qu'un consulat dans la capitale cubaine.

Une eau bonne au goût
Une eau de bon goût



MONTCLAIR
EAU MINERALE NATURELLE
DISPONIBLE A 35¢
AUX PHARMACIES
PSM

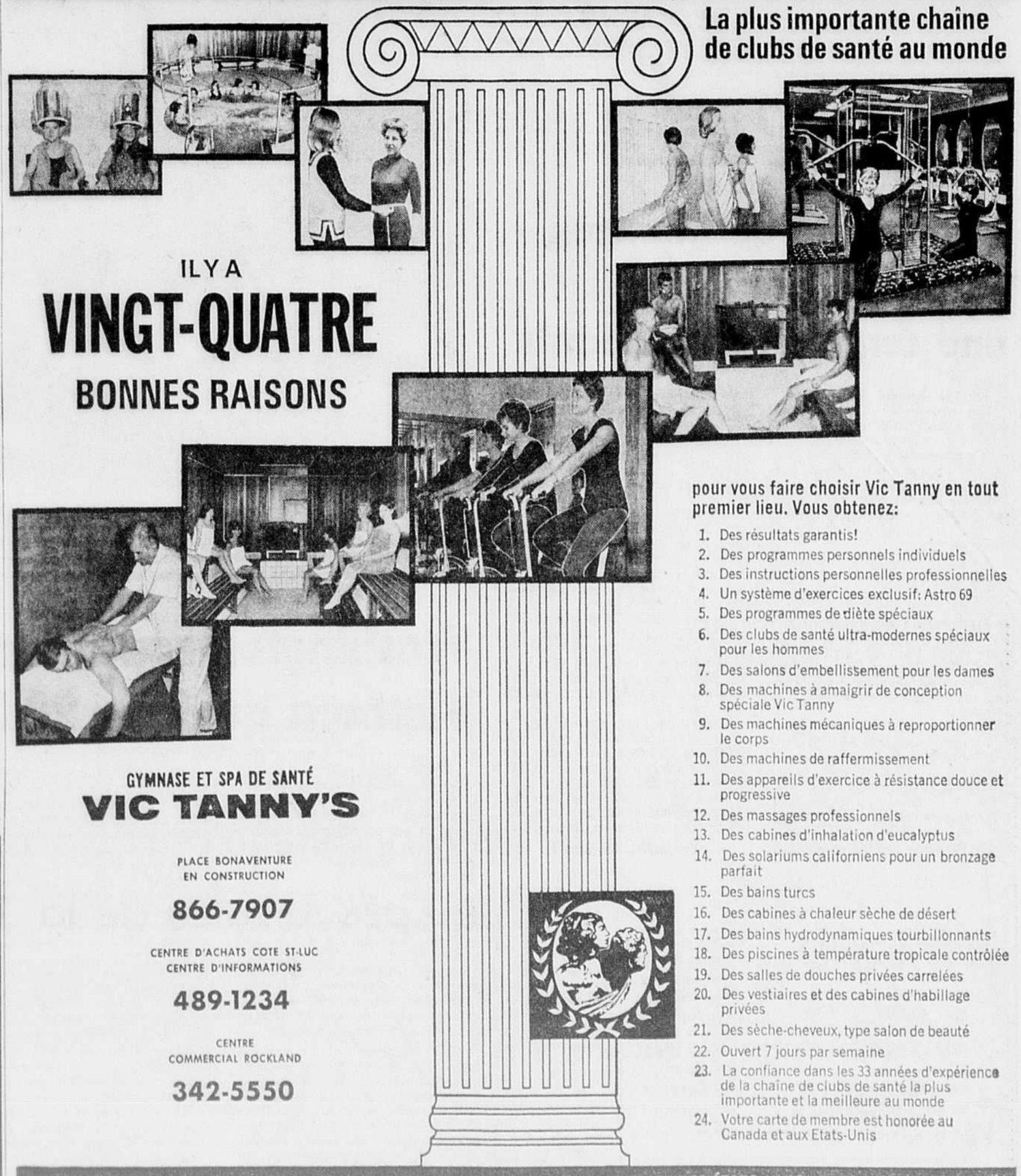
Êtes-vous parvenus à l'âge d'or ?

Avant de signer votre prochain bail, venez nous voir ou demandez notre dépliant. 5820 boul. Décarie, 342-2266 ou 342-2398.

Au Manoir Décarie votre bien-être est notre raison d'être

ESCOMPTE SPECIAL DE JANVIER
ACHETEZ mieux...
ACHETEZ meilleur marché...
ACHETEZ du manufacturier...
ACHETEZ MAINTENANT
PAYEZ EN MAI SEULEMENT
(sans intérêt)
279-8551
Appels interurbains acceptés
ALSCO
Manufacturiers de FENETRES, PORTES ET REVETEMENTS EN ALUMINIUM. AUVENTS EN FIBRE DE VERRE
1530 EST, rue BEAUBIEN, Mtl

Pourquoi VIC TANNY'S ?



La plus importante chaîne de clubs de santé au monde

ILYA
VINGT-QUATRE
BONNES RAISONS

pour vous faire choisir Vic Tanny en tout premier lieu. Vous obtenez:

1. Des résultats garantis!
2. Des programmes personnels individuels
3. Des instructions personnelles professionnelles
4. Un système d'exercices exclusif: Astro 69
5. Des programmes de diète spéciaux
6. Des clubs de santé ultra-modernes spéciaux pour les hommes
7. Des salons d'embellissement pour les dames
8. Des machines à amaigrir de conception spéciale Vic Tanny
9. Des machines mécaniques à reproportionner le corps
10. Des machines de raffermissement
11. Des appareils d'exercice à résistance douce et progressive
12. Des massages professionnels
13. Des cabines d'inhalation d'eucalyptus
14. Des solariums californiens pour un bronzage parfait
15. Des bains turcs
16. Des cabines à chaleur sèche de désert
17. Des bains hydrodynamiques tourbillonnants
18. Des piscines à température tropicale contrôlée
19. Des salles de douches privées carrelées
20. Des vestiaires et des cabines d'habillage privées
21. Des sèche-cheveux, type salon de beauté
22. Ouvert 7 jours par semaine
23. La confiance dans les 33 années d'expérience de la chaîne de clubs de santé la plus importante et la meilleure au monde
24. Votre carte de membre est honorée au Canada et aux Etats-Unis

GYMNASE ET SPA DE SANTÉ
VIC TANNY'S

PLACE BONAVENTURE
EN CONSTRUCTION
866-7907

CENTRE D'ACHATS COTE ST-LUC
CENTRE D'INFORMATIONS
489-1234

CENTRE
COMMERCIAL ROCKLAND
342-5550

CLUBS DANS LES PRINCIPALES VILLES DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS

la presse

TGU TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
la plus importante société de fiducie canadienne-française

MONTREAL, LUNDI 13 JANVIER 1969 — 85e ANNEE — No 10 BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 /3

La police réunit les motards et leur propose la création d'une fédération

par Jean-Paul CHARBONNEAU

La Section de l'aide à la jeunesse du Service de la police de Montréal en collaboration avec le haut commissariat à la jeunesse, aux sports et aux loisirs, a l'intention d'ici le printemps prochain de mettre sur pied une fédération provinciale de motocyclistes qui aurait pour but de grouper en une seule association les groupes de motards au Québec.

A la suite d'une réunion sur les activités de la SAJ groupant le directeur de la police de Montréal, M. Jean-Paul Gilbert, l'assistant-inspecteur chef, M. Donald Tardif, l'état-major de la SAJ, et MM. Louis Chantigny et Pierre Duceppe hauts commissaires à la jeunesse, aux sports et aux loisirs du Québec, il est venu à l'idée des membres de la SAJ de former une fédération provinciale des motocyclistes.

L'officier responsable, de la section des motards de la SAJ, le sergent Roger Gravel, attend pour en parler officiellement avec les autorités du Québec d'avoir consulté tous les clubs de motards de la région métropolitaine.

Une première fois

Samedi après-midi, lors d'une réunion des "Cinq chapitres des Sundowners", à l'école de la police de Montréal, le sergent Gravel a profité de l'occasion pour discuter du projet avec le conseil suprême de cette association.

Les buts principaux de cette future association provinciale sont: une piste de course d'accélération, l'hiver, sur le lac des Deux-Montagnes ; une piste de course à obstacles, l'été; la publication d'un bulletin mensuel, dont les articles traiteront sur la mécanique des motocyclettes, sur les lois de la circulation et les activités du mois suivant.

Lorsque cette association sera formée, le commandement en sera remis entre les mains des motards, et les policiers en seront les conseillers techniques.

Depuis quelques mois, la SAJ, par l'entremise du directeur Jean-Paul Gilbert, a offert les locaux de l'école de la police aux différentes associations de motocyclistes qui veulent tenir une assemblée.

Le reporter et le photographe de LA PRESSE ont assisté, samedi, à une réunion générale des "Cinq chapitres des Sundowners", dont le sujet principal était d'organiser les voyages de l'été prochain.

Le président général de cette association, M. André Caza, a déclaré que les cinq chapitres signifient que son groupe est divisé en autant de branches : soit, Châteauguay, Sorel, Verchères, Armstrong et Saint-Jean. Chaque chapitre est identifié par un écusson supplémentaire.

M. Caza est président depuis trois ans. Au début, ce groupe était composé d'une dizaine d'adolescents dont la plupart venaient de terminer leur école secondaire. Aujourd'hui, ils sont 150 membres, ce qui en fait le plus important groupe de motards au Québec.

Le conseil suprême, composé de M. Caza et de ses deux lieutenants, MM. Raymond Desourdy et Paul Janelle, ainsi que des présidents et des secrétaires-trésoriers de chaque section se réunissent une fois par mois. Il y a une assemblée générale quatre fois par année.

Pour être membre de l'une des divisions des "Sundowners", le candidat, qui a à faire un stage de un à quatre mois, doit avoir au moins 20 ans, posséder sa propre moto, travailler, aimer l'esprit de groupe et respecter le bien d'autrui. Seuls les garçons sont admis dans ce groupe. Par ailleurs, présentement, une jeune fille est en stage au "chapitre no 1".

Il y a dans le groupe des membres honoraires actifs; ces membres n'ont pas de moto mais une auto. Leur tâche est de suivre leurs compagnons dans leurs excursions et de les aider, soit en cas d'accident, etc.

Cette association, il va sans dire, poursuit un but sérieux. En voici la preuve: les membres se doivent d'assister aux assemblées générales. S'ils sont absents sans raison valable, la première fois, le membre doit payer une amende; la seconde fois, il perd son écusson; par la suite, il est suspendu et, finalement mis à la porte.

A Sorel

M. Paul Janelle, 41 ans, un des officiers du conseil suprême, est un commerçant de Sorel, en plus d'être commissaire-priseur. Au chapitre de Sorel, un sergent de police et un médecin de cette ville de la rive-sud, sont membres honoraires de l'association. Ils contribuent financièrement et participent à plusieurs organisations.

Actuellement un policier de Montréal, l'agent John Detzell agit comme agent de liaison entre le corps policier de la métropole et les différentes associations de motards.

L'agent Detzell, est un expert de la motocyclette, il pratique ce sport depuis plus de cinq ans et est ex-membre de l'Association canadienne des motocyclistes.



L'agent John Detzell est un mordu de la moto. C'est également un policier de la section d'aide à la jeunesse qui agit comme agent de liaison entre la police et les groupes de motards de la région métropolitaine.



Le conseil suprême : MM. André Caza, président, Raymond Désourdy et Paul Janelle, ses deux lieutenants.



photos Robert Nadon, LA PRESSE

Les cinq "chapitres" des Sundowners étaient représentés à l'assemblée qui se tenait samedi à l'école de la police de Montréal.

Chambly Transport: règlement partiel de la grève

par Jogue GIRARD et Claude MASSON

La grève de Chambly transport va s'interrompre en partie cette semaine, résultat d'une assemblée des employés tenue hier salle des Chevaliers de Colomb, rue Mont-Royal, à Laflèche, et de l'assentiment du président de la compagnie, M. Charles-E. Senécal, à leur décision. Le service d'autobus de cette entreprise va reprendre, mercredi, dans Saint-Lambert et Jacques-Cartier, ces deux municipalités ayant consenti à verser à cette fin une subvention à Chambly transport. Le service reste en suspens dans les neuf autres municipalités de la rive sud où il est habituellement assuré par cette firme.

Une première équipe d'employés fera une "semaine" de travail de deux jours, à raison d'environ huit heures et demie par jour. Une deuxième équipe suivra et ainsi de suite jusqu'à ce que l'ensemble du personnel en cause ait travaillé. Puis le cycle recommencera.

Ce travail sera rémunéré à un salaire horaire de $2.75, soit 50 cents de plus qu'auparavant. Le salaire est le même pour les chauffeurs et pour le personnel d'entretien.

Cette décision des grévistes est intervenue après quelque six heures de discussion à huis clos entre eux. Le président du syndicat, affilié à la Fraternité canadienne des cheminots, M. John Bellini, et le conseiller juridique de la Fraternité, Me René Beaudry, devaient ensuite conférer avec l'employeur, M. Senécal. Ce dernier a précisé hier, par téléphone, que cette rencontre aurait lieu aujourd'hui, mais qu'il était d'accord avec la résolution de l'assemblée des grévistes, qui portait essentiellement sur la répartition du travail entre eux dans le cadre de cette cessation partielle de la grève. C'est dans ces conditions que M. Senécal prévoit que, compte tenu de la nécessité de mise au point du matériel roulant, la reprise du service aura lieu mercredi dans les deux villes en cause. Ce service restreint devrait, selon M. Senécal, requérir l'usage de vingt à 30 des quelque 90 autobus que possède Chambly transport.

Les grévistes, qui ont cessé le travail il y a quatre mois, obtiennent, outre l'augmentation de salaire indiquée plus haut et dont le principe était déjà acquis, une somme de $100 ayant un effet rétroactif.

Les subventions que vont verser les villes de Saint-Lambert et Jacques-Cartier à Chambly transport, seront faites sur une base hebdomadaire et comporteront un montant chaque fois variable, selon les besoins, entre un minimum de $350 et un maximum de $500, pour une semaine donnée, le tout devant être vérifié par la municipalité en cause. Il s'agit, dans l'évaluation des besoins, de proportionner la subvention aux frais nécessaires pour assurer le service dans la municipalité.

Saint-Hubert et Laflèche

Il est à prévoir que deux autres des 11 municipalités touchées par la greve vont elles aussi décider de subventionner Chambly transport d'ici peu : il s'agit de Saint-Hubert et de Laflèche. Elles vont devoir pour ce faire, en référer à la Commission municipale du Québec, mais on ne s'attend pas à des difficultés de ce côté.

Cette pratique de subventionner une compagnie d'autobus privée, non permise auparavant, l'est depuis environ un mois, du fait de la refonte de la Loi des cités et villes. C'est même la première fois que des municipalités se prévalent des nouvelles dispositions de la loi à cet effet.

Ceux des grévistes qui n'ont pas de second emploi vont avoir priorité pour travailler.

En dépit de cette reprise partielle du service, la grève comme telle ne cesse pas. Le syndicat consent seulement à prêter certains de ses membres afin de fournir un service public dans certaines conditions en vertu d'un accord temporaire dont la durée maximum est d'un an.

125 hommes

Le service partiel bientôt donné requerra le travail de 34 hommes, soit de 22 chauffeurs et de 12 préposés à l'entretien. Le nombre des employés qui se succéderont à ces 34 postes est de 125.

La grève a commencé le 13 septembre dernier. Elle avait été précédée d'une autre, du 21 janvier au 18 février, l'an dernier. Faute d'une entente sur leurs salaires, les employés, qui s'étaient fait dire par l'employeur qu'il ne pouvait leur payer les salaires qu'il jugeait néanmoins convenables, ont repris la grève l'automne dernier.

Démission de l'exécutif national et d'équipes locales de la JEC

L'exécutif national et les équipes diocésaines de la JEC de Québec, Montréal, Saint-Jérôme et Sherbrooke ont remis leur démission à l'issue de la réunion du conseil national de ce mouvement tenue à Montréal en fin de semaine.

Ces démissions, de même que le congédiement du secrétariat national, ont fait suite à une proposition de l'exécutif national voulant que le mouvement change substantiellement ses orientations de base pour devenir en milieu étudiant un mouvement déconfessionnalisé, c'est-à-dire libre de toutes attaches avec la hiérarchie et les institutions ecclésiales et aussi un mouvement d'action radicale.

Selon cette proposition, le mouvement, surtout au niveau collégial, aurait été accessible à tous les étudiants désireux de poursuivre cette action radicale et cela, indépendamment de leur option de foi.

Toutefois, "les chrétiens qui auraient fait partie du mouvement ainsi redéfini auraient pu se regrouper selon leur désir en une communauté de foi pour interpréter à la lumière de l'évangile, l'action menée ensemble, leur engagement communautaire et pour prier et célébrer".

Mais cette proposition fut battue par près des deux tiers des membres du conseil.

Les équipes de Montréal, de Québec et Saint-Jérôme s'étant ralliées pour l'essentiel à la proposition de l'exécutif ont dû remettre leur démission.

L'équipe de Sherbrooke s'est, pour sa part, abstenue, mais a quand même remis sa démission au conseil national. Sherbrooke ne s'est rallié en fait ni à la position de l'exécutif, ni à celle de la majorité.

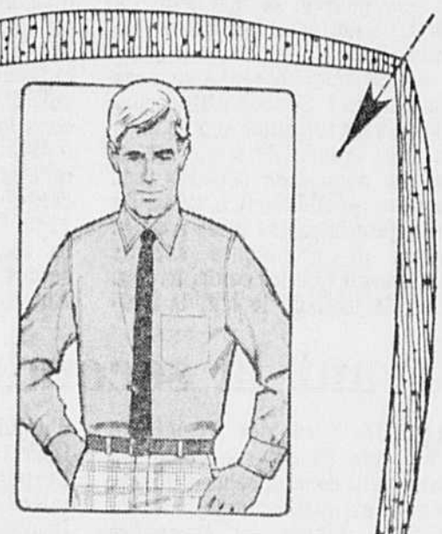
Pour la majorité des membres, la JEC doit demeurer un mouvement étudiant à l'intérieur de l'Eglise.

Toutefois, à l'intérieur de cette majorité, il existe encore beaucoup de divergences sur les objectifs du mouvement et sur le style et les moyens d'action.

SERVICE JOUR ET NUIT
Prescriptions
7 jours par semaine
24 heures par jour
845-7251
Confiez vos ordonnances à la Pharmacie Montréal, cueillette et livraison gratuites 24 heures par jour, 7 jours par semaine.
PHARMACIE MONTREAL JEAN P. DUQUET
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

POURQUOI il est important DE CHOISIR l'endroit où acheter un APPAREIL AUDITIF
Expérience : Nous sommes au service des Montréalais depuis 27 années... le total des années d'expérience en ajustement d'appareils auditifs de nos conseillers s'élève à 52 ans.
Vérification adéquate : C'est le seul bureau de Montréal en mesure d'accomplir une évaluation audiométrique complète de prothèse auditive par la parole et à l'aide de tests scientifiques sur la personne.
Appareils de la meilleure qualité : Nous vendons les appareils MAICO — la marque la plus respectée — MAICO fabrique 95% des audiomètres en usage par les médecins, hôpitaux, l'industrie et les gouvernements en Amérique du Nord... DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN... il connaît les appareils MAICO.
Service : Un rayon complet de service d'appareils auditifs — le meilleur du Canada — exécute la plupart des réparations pendant que vous attendez.
Nous nous spécialisons en appareils auditifs, c'est là notre seule occupation !
MAICO APPAREILS AUDITIFS
1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal — WE. 5-5293
Succursale : 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440

Examen de la vue
L. A. Betournay, O.D.
S. R. Crone, O.D. G. Couture, O.D.
J. P. Cardinal, O.D. P. Meunier, O.D.
OPTOMETRISTES
Simpsons
En ville, au septième 842-3241 – poste 676
Fairview-Pointe Claire, le promenoir 697-4870 – poste 242
les Galeries d'Anjou, le promenoir 353-3300 – poste 234


ATTENTION !
TRAITER AUX "P'TITS SOINS" !
Vos précieuses chemises exigent des soins délicats. Confiez-les en toute quiétude aux experts Jolicoeur.
TEL. 521-2161
Jolicoeur
100 CAMIONS "bleu et blanc" pour mieux vous servir
SUCCURSALES AU CENTRE D'ACHATS ROCKLAND
CENTRE LAVAL

FAITS divers

Cinq évadés du Centre Berthelet

La police recherche toujours cinq jeunes de 15 à 17 ans qui se sont évadés, du Centre Berthelet, situé sur la 83e avenue, à Rivière-des-Prairies. On s'interroge toujours sur les raisons de cette disparition massive, constatée vers 6 h. du soir, et qui pourrait être imputable, croit-on, au seul désir des jeunes de passer quelques heures en liberté.

Torontois dépouillé

Un Torontois a été dépouillé hier, sur le boul. Dorchester, d'environ $50, peu après minuit. C'est à l'intersection de la rue Guy que M. William O'Connell a été accosté par un individu qui lui a brandi un revolver sous le nez.

Violent incendie à Louiseville

LOUISEVILLE — Sept chevaux de course sont morts dans l'incendie qui a causé pour près de $15,000 de dégâts, samedi après-midi, rue Notre-Dame-Nord, à Louiseville.

Les flammes ont ravagé deux bâtiments de ferme appartenant à M. Jules Ricard. Dix pompiers volontaires ont mis près de deux heures et demie à circonscrire l'élément destructeur.

Des cours à l'U. de M. sur la contestation

Le service d'éducation permanente de l'Université de Montréal a inscrit un cours sur les mouvements de contestation à son programme du trimestre hiver-printemps.

Trois professeurs formeront équipe pour aborder le sujet. M. Marcel Rioux présentera une analyse socio-historique du pouvoir de la négation et des mouvements d'opposition. M. Claude Lagadec analysera à partir des oeuvres de Castro, Debray, Guevera, la théorie de la guérilla telle qu'elle se pratique dans le contexte latino-américain.

Quant à la dernière partie donnée par M. Michel Brûlé, elle sera axée sur la société américaine aux prises avec une "guérilla" urbaine élaborée et pratiquée par les Noirs. Enfin, le problème de la contestation au Québec sera abordé au cours de séances où ces trois professeurs se retrouveront autour d'une table ronde.



photo Robert Nadon, LA PRESSE

Un sourire de $100,000!

C'est avec son plus beau sourire que Mme Elisabeth Charest accepte du maire de Montréal, M. Jean Drapeau, et en présence de son mari, M. Germain Charest, détective de Greenfield Park, $100,000 en lingots d'argent. Mère de quatre enfants, Mme Charest a remporté hier le grand prix du tirage mensuel de la "taxe volontaire" de la ville de Montréal. Mme Charest est la septième femme de même que la septième personne de la région à gagner le gros lot. M. Gaston de Courval, de Longueuil, a gagné $10,000 et M. Frank Webb, de Don Mills, dans la banlieue de Toronto, $5,000. La gagnante du gros lot, Mme Charest, a donné la bonne réponse à quatre des sept questions prévues par le règlement du tirage. Elle était au nombre des 153 finalistes désignés par le sort, lundi dernier.

M. Kierans à Montréal vendredi

Le ministre des Postes du Canada, M. Eric Kierans, fera une visite d'une journée à Montréal vendredi, visite au cours de laquelle il rencontrera les cadres supérieurs et les employés du bureau de poste central de la métropole ainsi que les dirigeants des syndicats des postiers et des facteurs.

M. Kierans a expliqué en ces termes le but de cette tournée : "Depuis que j'ai reçu mon mandat, c'est la première occasion que j'ai de me rendre dans les services extérieurs. J'ai l'intention d'en profiter pour me familiariser avec le mode d'exploitation des Postes et pour m'entretenir avec le personnel afin de connaître ses problèmes et de lui expliquer certains de mes projets".

Enquête des trois accusés du double meurtre

OTTAWA (PC) — Les trois individus accusés de meurtre non qualifié à la suite du double meurtre commis sur une route secondaire près de Carp, en Ontario, devaient subir leur enquête préliminaire aujourd'hui.

Il s'agit de Donald Joseph Phillion, 29 ans, de Cobalt, Ontario; David Breault, 23 ans, d'Ottawa, et de David Dwyer, 23 ans.

Ils sont accusés d'avoir tué Gérard MacDonald, 31 ans, d'Ottawa, et Kenneth Vallée, 42 ans, de plusieurs coups de fusil de calibre .22. Au moment de l'assassinat, les deux victimes étaient accompagnées de leurs femmes.

Plan d'action concernant les caisses de retraite des employés municipaux

Les dirigeants du "front commun des employés de la Ville de Montréal" ont tenu à démentir aujourd'hui certaines rumeurs selon lesquelles ils seraient perplexes devant les moyens à prendre pour contrecarrer le projet de leur employeur de suspendre ses contributions aux caisses de retraite.

Le secrétaire du front commun, M. André Plante, qui est le président de l'Association des pompiers de Montréal (FTQ), a déclaré que ces rumeurs sont fausses. "Le front commun est très viable. Des réunions des présidents des divers syndicats et des conseillers juridiques ont eu lieu vendredi jusqu'à 8 h. p.m. Les objectifs ont été bien définis. Les dirigeants responsables ont été élus. Un plan d'action a été arrêté et la structure financière du mouvement a été prévue", a dit M. Plante.

Une conférence de presse aura lieu mercredi, au cours de laquelle, MM. Louis Laberge, président de la FTQ, Marcel Pepin, président de la CSN et Jean-Paul Picard, président de la Fraternité des policiers de Montréal expliqueront les décisions qui viennent d'être prises.

Le président du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (CSN), M. Jean Des Trois Maisons a été élu président du front commun, M. Picard, trésorier et M. Plante, secrétaire.

La grippe : sept autres hôpitaux fermés

QUEBEC (PCf) — Par mesure de prudence contre une éventuelle épidémie de grippe de Hong-kong, six hôpitaux de la région de Québec et un hôpital de Hull viennent d'interdire toute visite à leurs patients.

Ce sont: l'Hôtel-Dieu de Québec, l'Hôtel-Dieu de Lévis, l'Enfant-Jésus, le Christ-Roi, l'Hôpital Saint-Ambroise de Loretteville et l'Hôpital Général de Québec. L'Hôpital Laval et l'hôpital Saint-François-d'Assise sont en outre sur le point d'emboîter le pas. D'autre part, à l'hôpital Saint-Sacrement et au Jeffrey Hale, les visiteurs continuent d'être admis aux heures régulières.

Les autorités de l'hôpital Sacré-Coeur, à Hull, ont annoncé hier qu'elles avaient fermé les portes de l'hôpital aux visiteurs à la suite de l'épidémie de grippe. C'est le premier hôpital à être fermé aux visiteurs dans la région d'Ottawa.

Vol dans un débit de tabac

Deux individus, dont l'un prétendait être armé, ont fait main basse, vers 10 h. samedi soir, sur le contenu du tiroir-caisse d'un débit de tabac United Cigar Store, au 1100 ouest de la rue Ste-Catherine. Le montant du vol reste inconnu.

VENDEURS DE LINGERIE

Manufacturiers de lingerie à prix populaires pour dames demandent des vendeurs expérimentés pour Montréal et les environs. Inutile de se présenter sans expérience. Discrétion assurée aux réponses, mentionnant expérience, adressées à

Case 10150, La Presse, Montréal

AVIS DE CESSION GENERALE

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 31 décembre 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Domaine Petroleum Inc., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 8e jour de janvier 1969, sous le numéro 2111643.

Ce 9e jour de janvier 1969.

La Banque Toronto-Dominion.

CANADA
Province de Québec,
District de Montréal,
No 15091

COUR SUPERIEURE

MAX GRUBER, homme d'affaires de la ville de Mont-Royal, district de Montréal, 430 Trent, requérant, vs THERESA H. BEARDSELL, épouse de William A. Stuart, auparavant de Montréal et maintenant de lieux inconnus ou SES HERITIERS DE LA SUCCESSION DE FEU DEDIT THERESA H. BEARDSELL, de lieux inconnus.

AVIS et ordonnance aux Theresa H. Beardsell ou Les Héritiers de la Succession de feu de Theresa H. Beardsell, de lieux inconnus. Il est ordonné par les présentes aux intimés de comparaître le 18 février 1969, à 10:00 a.m., devant cette Cour, en Chambre 31, Palais de Justice, 155 est, Notre-Dame, pour répondre à la demande du requérant qui est énoncée dans la requête dont une copie est laissée à leur intention auprès du Protonotaire de la Cour Supérieure du District de Montréal. Marius d'Amour, protonotaire — Garber et Garber, 1010, rue Sainte-Catherine ouest, suite 325, Montréal, procureurs du requérant.

PROVINCE DE QUEBEC

Cité de LaSalle

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné par les soussignés, Docteur Lionel Boyer, maire de la Cité de LaSalle, et Jacqueline Giguère, greffier de ladite Cité, qu'à une assemblée spéciale tenue le 17 décembre 1968 suivant les dispositions de la charte de la Cité, en l'hôtel de ville, le Conseil de ladite Cité a passé et adopté un règlement portant le numéro 1165 intitulé :

"REGLEMENT AMENDANT LE REGLEMENT NUMERO 901 QUANT A LA ZONE 4-B (LOT 921-116)"

et que ledit règlement a été approuvé à l'unanimité par les électeurs municipaux, propriétaires d'immeubles imposables, le 31 décembre 1968 et qu'il peut en être pris connaissance et communication au bureau du greffier de la Cité de LaSalle.

DONNE à La Salle, ce 8e jour de janvier 1969.

Dr LIONEL BOYER,
Maire de la Cité de LaSalle.
JACQUELINE GIGUERE,
Greffier de la Cité de LaSalle.

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

APPEL D'OFFRES

AVIS AUX ENTREPRENEURS GENERAUX

La Commission des Ecoles catholiques de Montréal recevra, jusqu'à 15:00 heures (heure de Montréal), le 5 février 1969, des soumissions pour la construction de : l'ECOLE ELEMENTAIRE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE, angle des rues Tellier et Liebert à Montréal, projet no 522.

La durée des travaux est fixée à 23 semaines.

Ces soumissions seront scellées et elles seront déposées entre les mains de la réceptionniste à l'entrée principale du centre administratif de :

La Commission des Ecoles catholiques de Montréal,
3737 est, rue Sherbrooke,
Montréal 406, Québec.

et devront porter, en sus de l'adresse et inscrits au coin inférieur gauche de l'enveloppe les mots :

"SOUMISSION : ECOLE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE, PROJET 522"

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque de garantie au montant de $80,000.00 fait à l'ordre de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, ou d'un cautionnement de soumission au même montant.

Les entrepreneurs généraux pourront se procurer, à compter du 6 janvier 1969, à l'adresse suivante, moyennant une somme de cent dollars ($100.00) payable en monnaie légale ou un chèque visé, à l'ordre de l'architecte, une série des plans, devis, formule de soumission, etc., chez :

Jodoin, Lamarre, Pratte, Carrière, architectes,
2245, rue Sherbrooke est,
Montréal, Qué.

Cette somme sera remboursée à ceux qui auront retourné à l'architecte les plans, devis, etc., en bon état, dans les huit jours qui suivent la date de l'ouverture des soumissions.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Les entrepreneurs généraux sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui se fera au cours d'une réunion qui aura lieu à l'heure et à la date indiquées ci-dessus.

AVIS AUX SOUS-TRAITANTS :

Les sous-traitants pourront consulter les plans et devis au bureau des soumissions déposées de Montréal, 4970, Place de La Savane, Montréal.

Les sous-traitants dans les spécialités indiquées plus bas devront déposer leur soumission au bureau des soumissions déposées au plus tard le 3 février 1969, à 15:00 heures.

La soumission de chaque sous-traitant devra être accompagnée d'un chèque certifié fait à l'ordre de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal (in trust) ou d'un cautionnement de soumission pour le même montant en faveur des entrepreneurs généraux de son choix.

Les sous-traitants en fenêtres devront faire approuver leur produit avant le dépôt de leur soumission, en conformité avec les devis.

SPECIALITE	Montant de la garantie
Pieux	$ 3,500.00
Béton précontraint	$ 600.00
Acier d'armature (fourniture)	$ 4,000.00
Pose de l'acier (armature)	$ 2,500.00
Toiture et isolant des toits	$ 1,800.00
Fenêtres	$ 1,300.00
Couvre-plancher	
Vinyle amiante	$ 400.00
Tapis	$ 3,000.00
Quincaillerie	$ 900.00
Tableaux	$ 2,000.00
Plomberie - chauffage	$ 4,800.00
Ventilation	$10,000.00
Contrôle	$ 1,200.00
Electricité	$ 8,100.00

Le secrétaire,
SYLVIO DE GRANDMONT

visitez 'Design Canada'

Voyez l'exposition GDC 68 jusqu'au 1er mars

Cette exposition des meilleurs travaux graphiques réalisés au Canada au cours des deux dernières années se tient sous les auspices de la "Society of Graphic Designers of Canada", en collaboration avec le Conseil national de l'esthétique industrielle, ministère de l'Industrie et du Commerce du Canada.

CENTRE 'DESIGN CANADA', Place Bonaventure
ouvert tous les jours de 10h30 à 18h, sauf le dimanche

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

APPEL D'OFFRES

AVIS AUX ENTREPRENEURS GENERAUX

La Commission des écoles catholiques de Montréal recevra jusqu'à 15 h. 00 (heure de Montréal), le 6 février 1969 des soumissions pour la construction de l'école élémentaire LAURIER — Projet #34 A à l'angle des rues Berri et Laurier.

La durée des travaux est fixée à 22 semaines.

Ces soumissions seront scellées et elles seront déposées entre les mains de la réceptionniste à l'entrée principale du Centre administratif de :

La Commission des écoles catholiques de Montréal,
3737 est, rue Sherbrooke,
Montréal 406.

et devront porter, en sus de l'adresse et inscrits au coin inférieur gauche de l'enveloppe les mots SOUMISSION : Ecole LAURIER — Projet #34 A.

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque de garantie au montant de $80,000.00 fait à l'ordre de la Commission des écoles catholiques de Montréal, ou d'un cautionnement de soumission au même montant.

Les entrepreneurs généraux pourront se procurer à l'adresse suivante, moyennant une somme de cent dollars ($100.00) payable en monnaie légale ou par chèque certifié à l'ordre de l'architecte chaque série des plans, devis, formule de soumission, etc... :

DUFRESNE & DALLAIRE,
Architectes,
1275, rue Hodge,
Ville St-Laurent, P.Q.

Cette somme sera remboursée à ceux qui auront retourné à l'architecte les plans, devis, etc..., en bon état, dans les huit jours qui suivent la date de l'ouverture des soumissions.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Les entrepreneurs généraux sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui se fera au cours d'une réunion qui aura lieu à l'heure et à la date indiquées ci-dessus.

AVIS AUX SOUS-TRAITANTS

Les sous-traitants dans les spécialités indiquées plus bas pourront consulter les plans et devis et devront déposer leur soumission au plus tard le 4 février 1969, à 15 h. 00 à l'adresse suivante :

Bureau des Soumissions Déposées,
4970, Place de la Savane,
Montréal, P.Q.

La soumission de chaque sous-traitant devra être accompagnée d'un chèque certifié fait à l'ordre de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal (in trust) ou d'un cautionnement de soumission pour le même montant en faveur des entrepreneurs généraux de son choix.

SPECIALITE	MONTANT DE LA GARANTIE
Acier d'armature-fourniture	$ 2,400.00
Acier d'armature-posé	500.00
Béton préfabriqué	1,000.00
Béton précontraint	1,100.00
Maçonnerie — fourniture et pose	5,850.00
Ouvertures extérieures	7,200.00
Couvertures et tôlerie	1,210.00
Finition des planchers de béton	1,000.00
Tapis fournis et posés	1,930.00
Tableaux F. & P.	850.00
Pl. susp. & C. acc.	1,240.00
Quincail. fournie	685.00
Plomberie & chauffage	14,850.00
Ventilation	4,150.00
Electricité	600.00

Le Secrétaire,
SYLVIO DE GRANDMONT.

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

APPEL D'OFFRES

AVIS AUX ENTREPRENEURS GENERAUX

La Commission des écoles catholiques de Montréal recevra jusqu'à 15:00 heures (heure de Montréal), le 7 février 1969, des soumissions pour **la construction de l'école élémentaire Saint-Enfant-Jésus, (projet 580) paroisse St-Enfant-Jésus, angle des rues Coloniale, Villeneuve et St-Dominique.**

La durée des travaux est fixée à **vingt-deux (22) semaines.**

Ces soumissions seront scellées et elles seront déposées entre les mains de la réceptionniste à l'entrée principale du Centre administratif de :

La Commission des écoles catholiques de Montréal,
3737 est, rue Sherbrooke,
Montréal, 406.

et devront porter, en sus de l'adresse et inscrits au coin inférieur gauche de l'enveloppe les mots SOUMISSION : **La construction de l'école élémentaire St-Enfant-Jésus, projet 580).**

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque de garantie au montant de $80,000.00 fait à l'ordre de la Commission des écoles catholiques de Montréal, ou d'un cautionnement de soumission au même montant.

Les entrepreneurs généraux pourront se procurer à l'adresse suivante, moyennant une somme de cent dollars ($100.00) payable en monnaie légale ou par chèque certifié à l'ordre de l'architecte chaque série des plans, devis, formule de soumission, etc... :

De Varennes & Venne, architectes,
4113 est, rue Jean-Talon, ch. 101,
Montréal 453, tél : 729-5217

Cette somme sera remboursée à ceux qui auront retourné à l'architecte les plans, devis, etc., en bon état, dans les huit jours qui suivent la date de l'ouverture des soumissions.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Les entrepreneurs généraux sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui se fera au cours d'une réunion qui aura lieu à l'heure et à la date indiquées ci-dessus.

AVIS AUX SOUS-TRAITANTS

Les sous-traitants dans les spécialités indiquées plus bas pourront consulter lees plans et devis et devront déposer leur soumission au plus tard le **5 février 1969 à 14:00 heures,** à l'adresse suivante :

Au : **Bureau des Soumissions déposées de Montréal**
4970 Place de la Savane, Montréal — Tél. : 739-3681

La soumission de chaque sous-traitant devra être accompagnée d'un chèque certifié fait à l'ordre de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal (in trust) ou d'un cautionnement de soumission pour le même montant en faveur des entrepreneurs généraux de son choix.

SPECIALITE	MONTANT DE LA GARANTIE
Maçonnerie (fourniture et pose)	$ 3,700.00
Quincaillerie (fourniture)	$ 600.00
Fenêtres (fourniture et pose)	$ 1,400.00
Enduits (fourniture et pose)	$ 1,700.00
Couverture et tôlerie (incluant isolation) (fourniture et pose)	$ 1,800.00
Peinture (fourniture et pose)	$ 4,200.00
Taips (fourniture et pose)	$ 2,800.00
Tableaux (fourniture et pose)	$ 500.00
Acier d'armature (fourniture)	$ 3,000.00
Plomberie (fourniture et pose)	$ 4,500.00
Structure) béton pré-fabriqué (fourniture et pose)	$ 1,000.00
Panneaux pré-fabriqués (fourniture et pose)	$ 1,700.00
Chauffage (fourniture et pose)	$ 1,900.00
Ventilation (fourniture et pose)	$12,000.00
Contrôles (fourniture et pose)	$ 800.00
Electricité (fourniture et pose)	$ 9,000.00

Le Secrétaire,
SYLVIO DE GRANDMONT.

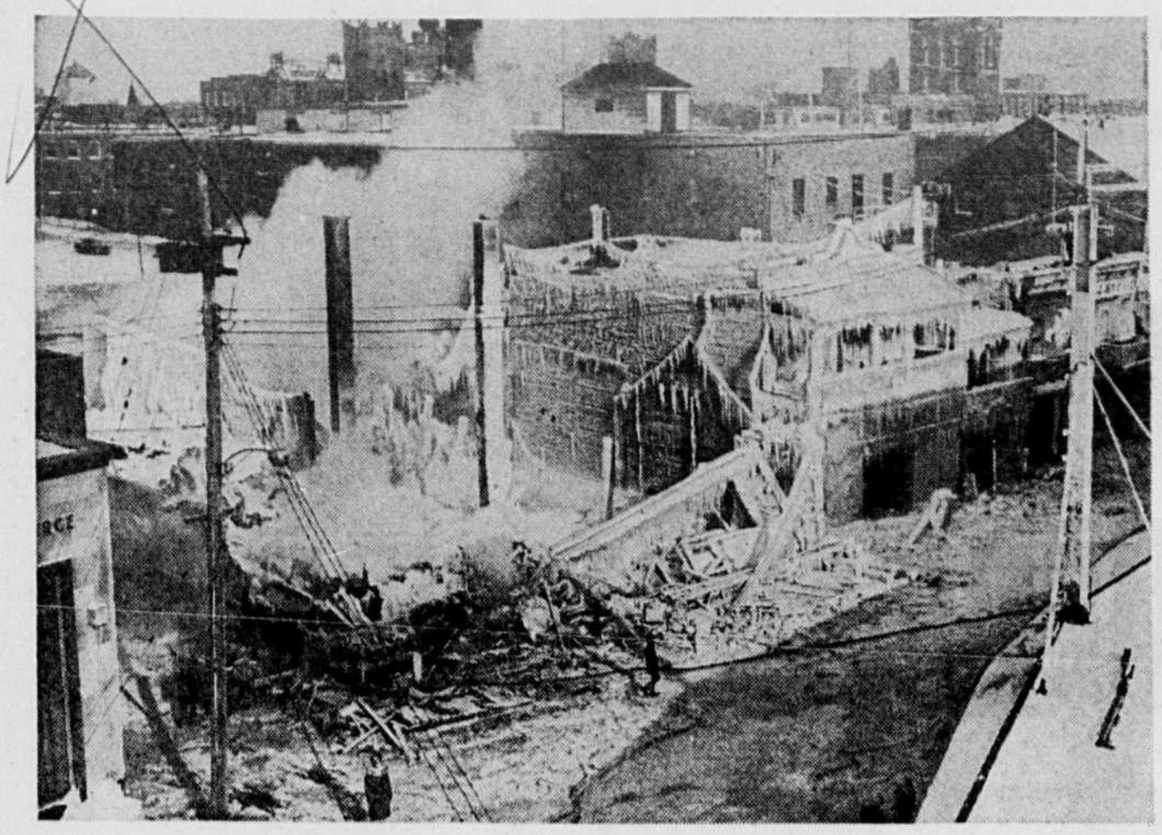
7¾%

Sur les Certificats de Dépot

CANADA TRUST

631 DORCHESTER BLVD. W.
PHONE 861-9781

7040 ST. HUBERT STREET
PHONE 861-9781



Incendie à Valleyfield: dégâts de $225,000

Voilà tout ce qui reste du restaurant Bellerive Pizza, et de huit autres établissements commerciaux, à Valleyfield. Les dégâts causés par l'incendie sont évalués à quelque $225,000. Trois pompiers et un pompier volontaire ont été blessés légèrement en combattant les flammes.

8 établissements commerciaux rasés par le feu; 15 logements détruits

VALLEYFIELD — Huit établissements commerciaux rasés par les flammes, quinze logements détruits, quelque $225,000 de dégâts, quatre pompiers blessés, tel est le bilan d'un incendie qui a débuté, vers 2 h. samedi après-midi, au restaurant Bellerive Pizza, situé dans le quartier Bellerive, à Valleyfield.

De toute évidence, les flammes ont pris naissance à la suite d'une explosion survenue au sous-sol du restaurant et se sont propagées avec une telle rapidité que l'alerte générale était donnée une heure plus tard. Aidé par des vents d'une vélocité de 20 milles à l'heure, l'élément destructeur a forcé les pompiers à faire usage de tout leur matériel qui, après quelques heures, était recouvert d'une épaisse couche de glace. De là les énormes difficultés pour circonscrire les flammes.

Selon le directeur du Service d'incendie de Valleyfield, M. Paul Marleau, c'est le plus important et le plus grave incendie à survenir à Valleyfield depuis 13 ans.

Au nombre des pertes enregistrées, on compte le restaurant Crêpe Bretonne, une salle de billard, le nettoyeur Bettie Brite, le salon de coiffure pour hommes McSween, le restaurant La Frite Dorée, le restaurant Bellerive Pizza, la bijouterie Opera Diamonds et une tabagie. Heureusement, on a réussi à épargner les boutiques d'Henri Cousineau, de J.-B. Côté et de Montreal Shoe Stores Ltd., la succursale de la Banque Canadienne Impériale de Commerce et la bijouterie Daniel. Ces derniers établissements ont toutefois été endommagés par l'eau et la fumée.

Quatre blessés

L'un des pompiers, le sergent Roger Collins, du Service de la police, a dû subir une rapide intervention chirurgicale à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield après s'être coupé deux tendons aux doigts de la main gauche; son collègue, l'agent Raoul Simoneau, a souffert d'engelures, tandis qu'un pompier volontaire, M. Paul Paquette, s'est déplacé un os de l'épaule. Un troisième pompier, M. André Lalonde, a également été blessé à une main.

Toute la population de Valleyfield se sentait vraiment solidaire des sinistrés et nombre de gens ont aidé les commerçants à vider leurs établissements de leur contenu. En ce qui concerne les pompiers, ils ont pu à leur guise boire café chaud sur café chaud grâce à la générosité du public.

L'un des membres de la Sûreté municipale de Candiac, l'agent Jacques Archambault, fils du lieutenant Jean-Paul Archambault, de Valleyfield, a gracieusement prêté main-forte aux pompiers, alors que tous, hier matin, étaient fourbus et "vidés" après avoir lutté contre les flammes durant près de 13 heures.

Alors que les ruines fumaient encore hier matin et que les pompiers travaillaient toujours à arroser les débris, des milliers de curieux se sont rendus sur place et ont "admiré" un véritable château de glace formé par la charpente de différents établissements commerciaux détruits.

A 3 h. hier après-midi, la circulation était toujours détournée, car des fils électriques jonchaient encore les rues environnantes du lieu de l'incendie.

Fermeture des écoles de la régionale de la Péninsule

GASPE (PC) — Les écoles de la commission scolaire régionale de la Péninsule, en Gaspésie, sont demeurées fermées, ce matin, privant ainsi de leurs cours plus de 4,000 élèves des secondaires 1, 2, 3 et 4.

La situation financière tragique de cette commission scolaire a obligé les commissaires a avoir recours à cette mesure. Le crédit bancaire de la régionale est saturé et un montant de $300,000 serait nécessaire pour permettre la continuation des activités scolaires.

La régionale comprend 27 commissions scolaires locales, dont la moitié n'a pas encore versé un cent à la régionale depuis le début de l'année en cours. Ces locales doivent, en plus, un montant de quelque $500,000 pour l'année 1967-68 à la régionale.

Le président de celle-ci, Me Roch Roy, rejoint à son domicile de Gaspé, hier soir, a souligné que les efforts de dernière heure tentés en fin de semaine pour éviter la fermeture des écoles n'avaient donné aucun résultat.

Me Roy attribue cette situation à plusieurs facteurs dont le retard du ministère de l'Education à verser les subventions d'équilibre budgétaire aux locales, l'incompréhtnsion de celles-ci dans le rouage administratif d'une régionale, l'indifférence des organismes et individus du territoire vis-à-vis le problème, "l'esprit de clocher" de la population.

La régionale de la Péninsule s'étend de Gascon, comté de Bonaventure, en passant par le comté de Gaspé-Sud-Chandler, jusqu'à Grande-Vallée, comté de Gaspé-Nord, en incluant Murdochville, soit un territoire d'environ 200 milles.

Le président de la régionale ne pouvait déterminer, hier soir, la durée de la fermeture des écoles. Tout dépendra des arrangements financiers qui permettraient à la régionale de poursuivre ses activités.

En parlant de l'incompréhension des commissions locales en face du rouage administratif de la régionale, Me Roy a donné un exemple en rappelant qu'une commission scolaire locale avait reçu une subvention du gouvernement de $230,000 et qu'elle n'avait pas versé un seul cent à la régionale.

Me Roy a également fait remarquer que la marge de crédit bancaire de la régionale de la Péninsule est inférieure à celle des autres régionales des alentours. Elle aurait une marge de crédit de l'ordre de $750,000 alors que les régionales voisines, comme celle des Monts et celle de la baie des Chaleurs, jouiraient d'une marge de crédit d'au-delà de $1 million.

De son côté, le directeur général des écoles, M. Ulric Roy, a décrit la situation dans une lettre adressée aux parents des élèves du secondaire le 9 janvier.

"La situation financière de notre commission scolaire, écrit-il, oblige les commissaires à suspendre toutes les activités et à fermer les portes des écoles, le lundi, 13 janvier 1969, pour une période indéterminée. C'est avec regret qu'ils prennent une telle décision.

"La repartition due par les commissions scolaires locales membres de la régionale se chiffre, à date, à $1,600,000. Nos comptes à payer se chiffrent également à $1,600,000, ce qui révèle une situation comptable normale, poursuit M. Roy. Les contribuables peuvent donc être assurés d'une bonne administration,,.

Dans sa lettre, le directeur général des écoles prie les parents d'exercer les pressions nécessaires auprès des commissions scolaires locales afin d'amener ces dernières à s'acquitter de leurs dettes envers la régionale et permettre à celle-ci de poursuivre ses activités.

Le président de la régionale, au cours de l'entretien téléphonique d'hier soir, a fait remarquer que cette décision ne peut être interprétée comme un acte de représailles envers les commissions locales.

COURS DU SOIR EN PHOTOGRAPHIE

Tous les lundis soir à 8 heures p.m. à partir de lundi 20 janvier au 2 juin inclusivement.

Les inscriptions se feront le
LUNDI 13 JANVIER
à 8 heures p.m.
ECOLE SECONDAIRE DELORIMIER
2015, rue de Lorimier

Yervant's rugs LTD.

VENTE ANNUELLE DE NETTOYAGE DE TAPIS A 1¢

Appelez-nous le plus tôt possible et demandez qu'on aille chercher vos tapis. Nous nettoierons le plus grand tapis au prix régulier de 12¢ le pied carré (tapis orientaux 14¢ le pi. car.). Le second tapis (de mêmes dimensions ou plus petit) sera entièrement nettoyé pour seulement un cent de plus. Par exemple: votre tapis de 8' x 10' sera nettoyé au prix de $9.60 et tout autre tapis de mêmes ou de moindres dimensions sera nettoyé pour seulement 1¢. Le prix total pour les deux tapis sera donc de $9.61.

Rappelez-vous que c'est un nettoyage Yervant's. Tout tapis nettoyé durant cette vente à 1¢ recevra les mêmes soins et le nettoyage à eau douce en profondeur qui ont fait la renommée de Yervant's. Des centaines de luxueux tapis provenant de domiciles huppés de Montréal sont régulièrement confiés aux bons soins de Yervant's. Vous pouvez donc obtenir MAINTENANT les mêmes soins attentifs à peu de frais.

Cette offre est pour un temps limité seulement

NETTOYAGE DE MOQUETTES
A VOTRE DOMICILE OU BUREAU
A RABAIS DE 20%

735-2731 **Yervant's rugs LTD.**

CUEILLETTE ET LIVRAISON GRATUITES

CANAL LACHINE

Afin de procéder à la construction d'une chaussée permanente à travers le canal Lachine à la hauteur du boulevard Gauron, dans Ville Saint-Pierre, le niveau d'eau du canal Lachine entre l'écluse de Lachine et celle de Côte-Saint-Paul, sera réduit d'environ 9 pieds à partir de minuit le 18 janvier 1969, pour une période approximative de 20 jours. Conséquemment, le niveau d'eau normal en aval de l'écluse Saint-Paul variera quelque peu tandis que celui de l'étendue en aval de l'écluse Des Seigneurs devrait demeurer stable.

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

Evacuation d'un hôpital incendié

DRUMMONDVILLE — Les flammes ont ravagé, vers 3 h samedi matin, le premier et le deuxième étages de l'hôpital Ste-Croix, à Drummondville: 92 patients ont été évacués. Les dégâts causés par le feu sont évalués à près de $100,000. Personne n'a été blessé.

Les flammes auraient pris naissance dans la cuisine de l'hôpital. Quarante-cinq pompiers, dirigés par le chef Conrad Proulx, ont mis près de deux heures et demie à éteindre le feu.

Les infirmières, le personnel ainsi que 88 patients qui sont demeurés à l'hôpital sont nourris par un restaurant.

LES CLINIQUES DE LA CROIX-ROUGE

Voici la liste des séances de don de sang que va tenir la Société canadienne de la Croix-Rouge cette semaine!

Lundi: Ecole St-Pierre Claver, 2110 est, boul. St-Joseph, salle de récréation, 2 h 30 à 5 h. — 7 h à 9 h 30.
United Aircraft of Canada Limited, Plan Longueuil, (Plan No 2), salle de conférence, 9 h à midi. — 1 h 30 à 6 h.
Mont-Laurier, salle paroissiale, 3 h à 5 h 30. — 7 h à 9 h 30.

Mardi: Mont-Laurier, salle paroissiale, 3 h à 5 h 30. — 7 h à 9 h 30.
United Aircraft of Canada Limited, Plan Jacques-Cartier (Plan No 1), auditorium, 9 h à midi. — 1 h 30 à 6 h.
C.J.M.S., palais du commerce, 1650 rue Berri, 1 h à 9h.

MERCREDI: Ville de Laval, Ecole St-Mathieu, coin Montée du Moulin et de l'Eglise, 2 h 30 à 5 h 30. — 7 h à 9 h 30.
St-Hyacinthe, manège militaire, rue Laframboise, 2 h à 5 h 30. — 7 h à 10 h.
Maniwaki, salle paroissiale de l'Assomption 2 h 30 à 5 h — 7 h à 9 h 30.

Jeudi: St-Hyacinthe, manège militaire, rue Laframboise, 2 h à 5 h 30. — 7 h à 10 h.
Maniwaki, salle paroissiale de l'Assomption, 2 h 30 à 5 h. — 7 h à 9 h 30.
Edifice du Procureur, Sûreté provinciale, 1701 rue Parthenais, salle de repos des agents, 9 h à midi. — 1 h 30 à 4 h 30.

Vendredi: — Hôpital Jean-Talon, Ecole des auxiliaires en Nursing, 1360, rue Jean-Talon, en face de l'hôpital, 10 h à 1 h 30. — 3 h à 5 h 30.
Cote St. Luc Police Brotherhood, 6815 Côte-St-Luc Rd., St. Luc Police Station, 3 h à 5 h 30. — 7 h à 9 h 30.
Motel Grand Motor, 7700 Côte-de-Liesse, salle Westmount, 10 h à midi. — 1 h à 5 h.

Cher BFS,



Comment jouer gagnant dans le commerce d'articles de sport?

Cher BFS,
J'ai l'intention d'ouvrir un commerce d'articles de sport à Edmonton mais je ne connais pas assez la ville pour choisir l'emplacement le plus avantageux. Pouvez-vous m'aider?
Jean DuPont

Cher monsieur DuPont,
Nous pouvons vous fournir les renseignements relatifs à chaque secteur d'Edmonton tout comme à ceux d'autres villes. La population s'y trouve classifiée d'après l'âge, le sexe, le nombre de foyers et de familles, les revenus et autres caractéristiques. Vous trouverez aussi de pratiques cartes démographiques comprenant celles des divers secteurs d'Edmonton.
Pour votre genre de commerce, nous avons des statistiques qui peuvent vous permettre de comparer le coût de vos opérations à celui d'autres magasins du même genre. Par ailleurs, nous pouvons vous renseigner sur les livraisons de marchandises qui composeront le stock de votre magasin, et ce à partir de l'usine.
Les données du recensement du commerce de 1966 qui comprennent le chiffre d'affaires et autres renseignements des magasins de ce genre dans les grandes et les petites villes du Canada, seront bientôt mises à votre disposition.
Nous pourrons aussi vous dire combien d'argent les familles des grandes villes canadiennes —y compris Edmonton—consacrent aux divertissements.

❀ ❀ ❀ ❀ ❀ ❀

Les renseignements du BFS peuvent vous aider à prendre des décisions plus sages.
Peu importe ce que vous vendez ou que votre entreprise soit petite ou grande, les statistiques du BFS vous permettent d'évaluer l'importance du marché qui s'offre à vous, de calculer la part qui pourrait être la vôtre et ses perspectives d'expansion . . . de comparer la marche de vos affaires — coûts d'opération et profits — avec celle d'autres établissements commerciaux semblables ou avec l'industrie dans son ensemble . . . d'analyser les tendances, les prix et les salaires reliés à ce type de produit . . . de connaître la concurrence des importations et les possibilités d'exportation . . . de choisir l'emplacement le plus avantageux pour cette nouvelle usine, ce nouveau magasin ou cette nouvelle succursale — et bien d'autres choses encore. Tout comme vos concurrents, vous pouvez bénéficier de ces renseignements en nous adressant ce coupon.

Veuillez, s.v.p., m'envoyer tous renseignements utiles sur mon genre d'entreprise.
Nom _____
Entreprise _____
Adresse _____
Nature de l'entreprise _____ Nombre d'employés _____
VB2864F LP FA

Service des renseignements, Bureau fédéral de la Statistique/Ottawa 3, Ontario

On parle ouvertement de VOS affaires dans ces 10 histoires vécues



Lisez-les le plus tôt possible! GRATUITEMENT!

Si vos affaires prospèrent en tant que manufacturier canadien, demandez ce dossier de 10 témoignages-succès. Vous y découvrirez comment vous pouvez doubler votre chiffre d'affaires et votre marché **en établissant une filiale dans l'Etat de New York.**

Comment nous, du New York State Department of Commerce, pouvons vous aider dans vos enquêtes, présentations et choix de l'emplacement d'une usine ainsi que les services continus que nous offrons, en plus de nombreux autres renseignements utiles.

Jusqu'ici, plus de 30 firmes canadiennes — petites et grandes — se sont étendues au-delà de nos frontières. Elles ont continué de progresser au Canada et pris de l'ampleur aux Etats-Unis. Vous aussi, prenez votre part du gâteau!

Communiquez avec notre représentant au Canada:

CHESTER MALLEY
Department of Commerce, New York State
2, Place Ville-Marie, Montréal 2, Qué.
Tél. (514) 868-1991

Découpez, attachez à votre carte d'affaires et postez à notre bureau de Montréal

MLP-1



VEUILLEZ ME FAIRE PARVENIR UN EXEMPLAIRE
En anglais seulement pour l'instant

Augmentation des tarifs des Autobus Mille-Iles

par Pierre VENNAT

La longue grève des Autobus Mille-Iles vient d'avoir ses premiers effets tangibles sur la population de Laval et de la rive nord de la rivière des Mille-Iles, qui avaient dû se priver de transport en commun pendant un mois et demi.

La Régie des transports a en effet autorisé la Compagnie des Autobus Mille-Iles à augmenter de 5 cents ses tarifs. Dans la zone no 1, secteur comprenant Pont-Viau, Chomedey, Saint-Vincent-de-Paul, Duvernay et Vimont sud, ce qui porte de 25 à 30 cents le prix du billet pour cette zone. Il sera désormais de 55 cents au lieu de 50 cents pour les usagers de la zone no 2, secteur comprenant : Vimont-Nord, Auteuil, Sainte-Rose, Saint-François-de-Sales. Duvernay-Est et Fabreville.

Il s'agit de la deuxième augmentation en moins d'un an. En effet, le 3 juillet 1968, la compagnie des Mille-Iles avait déjà augmenté de 5 cents ses tarifs dans la zone no 2, où le billet était alors de 45 cents.

Lors de l'audition de la cause devant la Régie des transports, aucun dirigeant de l'administration municipale n'était présent, s'il faut en croire M. Michel Bissonnet, ancien candidat du Nouveau parti démocratique dans le comté de Papineau, à qui l'on prête l'intention de porter les couleurs du Parti municipal dans Auteuil aux prochaines élections municipales de Laval, et qui affirme avoir été le seul, avec M. Raoul Laforte, secrétaire de l'Association des locataires de Laval, à s'opposer à la requête de la compagnie.

M. Bissonnet affirme que la compagnie des Autobus Mille-Iles appuie sa requête sur l'augmentation des coûts de salaires, suite à la grève des chauffeurs d'autobus. Pourtant, affirme-t-il, les profits de la compagnie ont été de l'ordre de $95,000 pour les neuf premiers mois d'augmentation en 1968, l'augmentation des salaires se chiffre à $165,000 par année et l'augmentation des tarifs rapportera à la compagnie des revenus de $210,000.

M. Bissonnet reproche à la compagnie cette deuxième augmentation de tarif en deux ans, qui fait que pour des Lavallois travaillant à Montréal, il en coûte maintenant $1.60 par jour pour atteindre la métropole, soit $1.10 pour les Autobus Mille-Iles et 50 cents pour le métro montréalais.

Sans compter que le principe des deux zones est contraire à celui de la fusion qui vise à faire de tous les Lavallois des citoyens égaux.

Il est à noter que le conseil de Laval a voté un montant de $150,000 pour permettre à la future Commission de transport de Laval de subventionner les Autobus Mille-Iles et les Autobus Yvan Lévis, l'autre compagnie lavalloise, mais qu'à part une demande au Bureau du plan pour enquêter sur la situation du transport à Laval et une requête à l'avocat de la ville pour préparer un projet de loi, aucun geste concret n'a encore été posé par la ville dans le domaine du transport en commun.

La Régionale Maisonneuve envoie un compte de $860 à ses enseignants qui boycottent certaines activités

par Pierre VENNAT

Le boycottage décrété par les professeurs de la Régionale Maisonneuve, à Laval, pour la surveillance des élèves en dehors des heures d'enseignement, risque de leur coûter cher.

Les commissaires viennent en effet, à l'unanimité, de décider de leur envoyer un compte de $860.

C'est le 4 novembre 1968 que les enseignants ont décidé ce boycottage. Plus précisément la veille d'une représentation théâtrale qui devait avoir lieu dans un des campus de la régionale, en l'occurrence la pièce "Volpone", ce qui a entraîné un délai trop court pour annuler la représentation prévue pour le lendemain.

La régionale ayant perdu $860 dans l'affaire, faute de pouvoir avoir des surveillants pour envoyer les étudiants voir la pièce, les commissaires ont décidé de tenir responsable l'Association des professeurs de Maisonneuve, à cause de son boycottage, et ont donc décidé d'envoyer un compte de $860 aux professeurs, en dédommagement du montant équivalent perdu par la régionale à cause de ce boycottage.

On ignore ce qu'il arrivera si les professeurs refusent de payer le compte, mais de toute façon cette décision des commissaires risque d'envenimer les relations déjà quelque peu tendues entre commissaires et enseignants.

Pas de politique

Par ailleurs, les commissaires ont adopté, une résolution à l'unanimité, dans laquelle ils affirment que la Régionale Maisonneuve ne peut, en aucune façon, se départir de ses responsabilités pour les confier à une organisation de caractère privé, surtout s'il s'agit d'un organisme politique ou para-politique.

Et surtout si cet organisme est au service d'une idéologie particulière et contestée par un ou plusieurs autres groupes.

On sait que plusieurs professeurs de la régionale ont été accusés maintes fois par certains parents et des journaux locaux de s'être faits le porte-parole d'idéologie séparatiste, voire même marxiste.

En l'occurrence, les commissaires ont décidé de ne pas permettre que les écoles servent "d'agent de publicité en transmettant les mots d'ordre, invitations, pétitions, concours, distribués ou institués par un organisme que l'on puisse considérer comme politique, para-politique, idéologique ou commercial".

On a également décidé "de restreindre au strict minimum les interventions de groupements extérieurs à la commission dans le programme scolaire".

Cette directive, précise-t-on, n'a aucunement pout but de modifier l'attitude de groupements tels que la JEC, le scoutisme, etc., ni évidemment d'empêcher la collaboration avec les institutions publiques telles que le ministère de l'Education, la ville de Laval, etc.

Défense de s'adresser aux élèves

En conséquence, il demeure interdit à tout membre du personnel, principal, directeur, secrétaire d'école, instituteur, appariteur, suppléant, etc., de permettre à "des personnes non autorisées" de s'adresser aux élèves ou à des groupes d'élèves, ou de circuler dans l'école, pour quelque fin que ce soit.

Il est également interdit à ces personnes de "solliciter directement la collaboration ou la contribution des élèves à une oeuvre non explicitement autorisée", de distribuer aux élèves, directement ou indirectement, des feuillets ou annonces publicitaires et de tolérer que de telles distributions se fassent aux abords immédiats des écoles, que ce soit aux portes des institutions, dans la cour de récréation, à l'entrée comme à la sortie des élèves.

Triomphe du Bonhomme Carnaval

QUEBEC (PC) — Les citoyens de la ville de Québec ont chaleureusement accueilli hier après-midi, le joyeux et traditionnel Bonhomme Carnaval, qui, pour la 15e année consécutive, a fait son entrée dans la vieille capitale en vue de présider aux activités de réjouissances de la période du carnaval d'hiver.

Coiffé d'un casque d'astronaute, le bonhomme est descendu de sa capsule spatiale à l'Anse-au-Foulon et il a été accueilhier, la période appelée se, à la tête de laquelle se trouvaient le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne et les gracieuses duchesses du carnaval.

Le bonhomme a ensuite été reçu à l'hôtel de ville de la capitale où le maire Lamontagne lui a souhaité la bienvenue et remis en même temps les clés de la ville. S'adressant à la foule, M. Lamontagne a déclaré : "Je suis heureux d'accueillir le joyeux Bonhomme Carnaval. C'est à lui que je remets les clés de la ville et c'est lui qui est maintenant votre patron. Votre maire, le Bonhomme".

Les citoyens de Québec et les organisateurs se préparent fébrilement à faire du 15e carnaval d'hiver un succès. Le bonhomme a inauguré, hier, la période appelé pré-carnavalesque. Elle sera marquée par diverses manifestations : couronnements de chacune des sept duchesses, vente de la bougie du carnaval, élection et couronnement de la reine du carnaval au Colisée, etc.

Le carnaval proprement dit débutera le 5 février et se terminera le 18 du même mois. Il sera rehaussé, cette année, par la présence du premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau et du prince Rainier de Monaco et son épouse, la princesse Grace.

Coup de patte

Une jeune femme demande à son mari :

— "Pourquoi dit-on que les chats sont cruels, faux et hypocrites ?"

— "Parce que c'est vrai, mon minet !"

LE CEGEP D'AHUNTSIC

offre en

COURS DU SOIR

le programme complet menant au diplôme d'Etude Collégiale (équiv. B.A. ou Technologiste)

GENERAL

Pour toute faculté universitaire :
arts, lettres, sciences humaines, commerce, sciences biologiques, sciences pures, génie

Pour le Programme de Passage
au Brevet A, de la Formation des Maîtres

Pour la culture personnelle

PROFESSIONNEL

Chimie-biologie
Chimie industrielle
Electrodynamique
Electronique
Instrumentation et contrôles
Télécommunication
Techniques administratives
Techniques d'architecture
Techniques de génie civil
Informatique

Les demandes d'admissions devront être complétées avant samedi le 1er février 1969. Pour toute information, adressez-vous au bureau de l'Education Permanente, 9155, rue St-Hubert, ou à 389-5921.

PIERRE KEMP, directeur de l'Education Permanente



L'AIR CHAUD ET SEC VA DE PAIR AVEC LES GOSIERS IRRITÉS!

IL SEMBLE QUE LES PERSONNES QUI RESPIRENT DE L'AIR CHAUD ET SEC SONT PLUS SUJETTES À S'ENRHUMER!

SI VOUS HABITEZ DANS UN LIEU OÙ L'AIR EST TROP SEC, VOS CHEVEUX PEUVENT DEVENIR SECS ET CASSANTS!

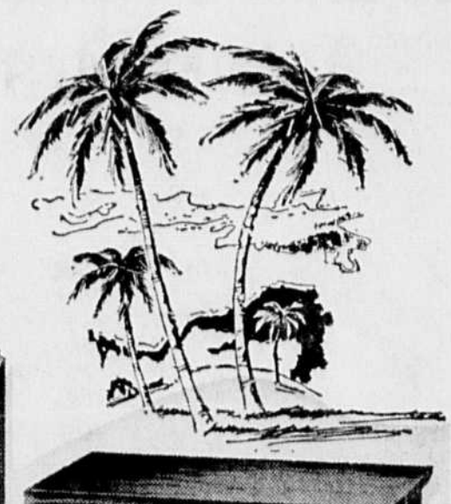
QUAND L'AIR MANQUE D'HUMIDITÉ, LES PLANCHERS GRINCENT ET LES MEUBLES PEUVENT SE DESSÉCHER COMPLÉTEMENT!

'Vous! Vous n'avez pas besoin d'endurer l'AIR SEC!'

RESPIREZ PLUS À L'AISE CET HIVER AVEC UN HUMIDIFICATEUR HOOVER

Cet hiver introduisez de l'humidité dans l'air et constatez la différence que cela fait pour vous et pour votre famille. Consultez un dépositaire Hoover dès maintenant ! Pour un prix beaucoup plus bas que vous ne le croyez, vous pouvez respirer à l'aise dès demain !

TRANSFORMEZ VOTRE DEMEURE EN UN OASIS OÙ, CET HIVER, L'AIR SERA CHAUD ET HUMIDE

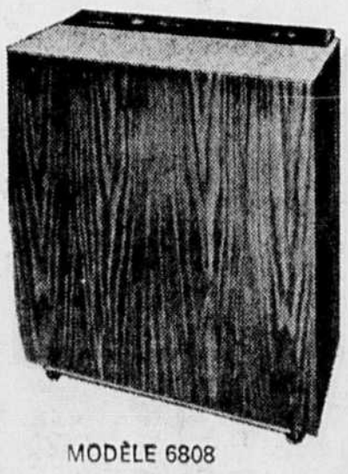


CHOISISSEZ UN HUMIDIFICATEUR HOOVER PORTATIF MAINTENANT POUR VOTRE FOYER OU VOTRE BUREAU

MODÈLE ÉCONOMIQUE — Capacité d'humidification : 4 à 5 pièces (parfait pour les appartements). Sur roulettes. Indicateur de niveau de l'eau. Filtre en tissu. Réservoir de 4¼ gallons.

MODÈLE STANDARD — Capacité d'humidification : 5 à 8 pièces. Humidistat. Roulettes robustes. Indicateur du niveau de l'eau. Filtre en tissu. Réservoir de 7 gallons.

MODÈLE DE LUXE — Capacité d'humidification : jusqu'à 8 pièces. Roulettes en forme de billes. Meuble à revêtement en vinyle. Commutateur 3 vitesses, lampe témoin de réemplissage et humidistat. Filtre en mousse fibreuse. Réservoir de 9 gallons.



MODÈLE 6808



MODÈLE 6806



MODÈLE 6813

SUIVEZ LA PISTE QUI MÈNE CHEZ VOTRE DÉPOSITAIRE LE PLUS PROCHE

Voyez les marchands ci-dessous :

Ameub. Yvan Corbeil — Enrg. 911 est, Beaubien 273-8737

Ameublement Baldwin — 15757 ouest, Gouin Ste-Geneviève 626-3953

J. M. Bergeron — 175, 8e Avenue Lachine 637-3551

Bruno Cousineau — 6225 boul. Monk 768-0712

Corbeil Electrique — 7566 St-Hubert 271-1118

J. O. Desjardins — 12265 boul. Laurentien 334-6610

Domon Limitée — 1366 Notre-Dame Lachine 637-5835

Entreprise Cousineau Frère — Ste-Scholastique, Qué. 861-4342

Lebeau Builder Supplies — 147 Notre-Dame Charlemagne 581-3010

Jos Malaket & Fils Inc. — 350 rue Principale Lachute 567-5293

Major Furniture — 801 av. Rockland Cité des Deux-Montagnes 473-9145

Marcel Variétés — 8617 Centrale LaSalle 366-7448

J. A. Ogilvy Ltd. — 1307 ouest, Ste-Catherine 842-7711

Léo Piché — Mont-Laurier, Qué. 623-3543

F. Ratelle Inc. — 575 rue St-Viateur Joliette 756-4823

Vendeurs "Hoover"

M. D. Vaillancourt Ltée — 317 Montmorency Laval-des-Rapides 669-7105

Roi des Bas Prix Ltée — 48 boul. des Laurentides Pont-Viau 384-0590

Ste-Marie Brigandi Inc. — 4622 ouest, Notre-Dame 935-9163

St-Martin Electric — 1459 boul. Labelle Ville de Laval 681-1897

Steinhouse Enrg. — 7852 est, Ste-Catherine 521-8480

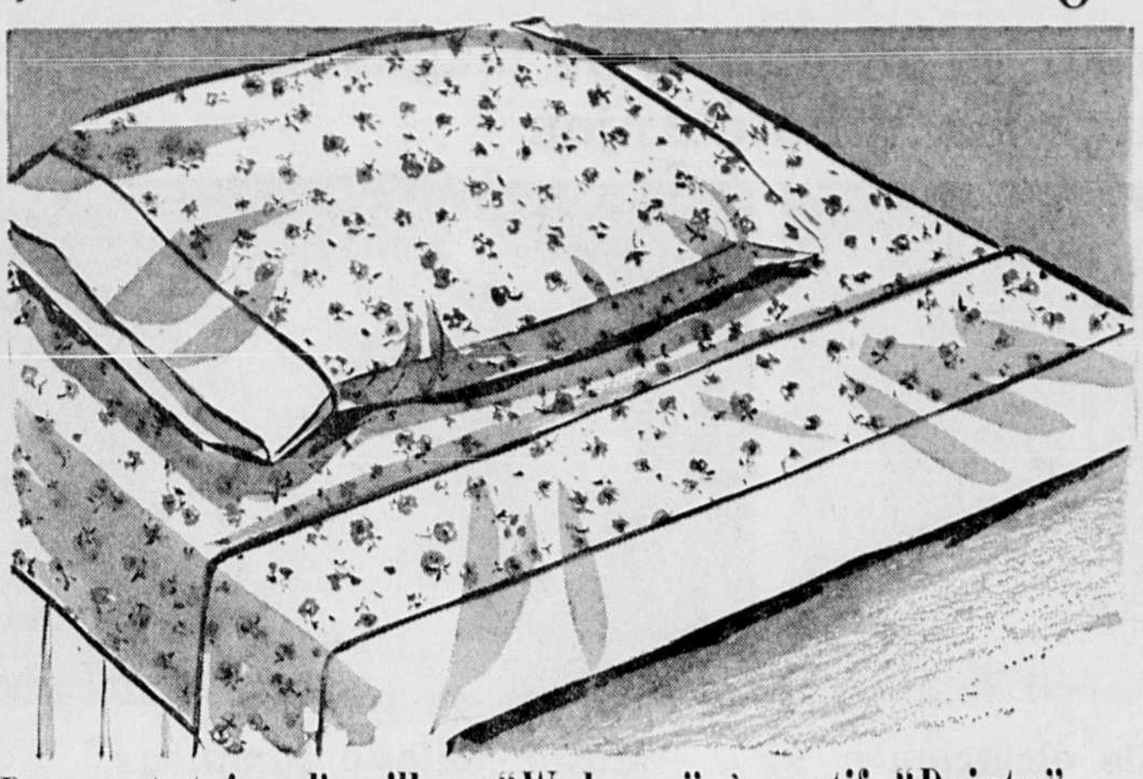
Vacuum Rebuilder of Montreal Inc. — 5778 St-Laurent 273-2821

J. Roméo Vinet Inc. — 520 Georges V Mtl-Est 351-9110

EATON 1869-1969

EATON au NIVEAU du MÉTRO

Vente de linge de maison en janvier



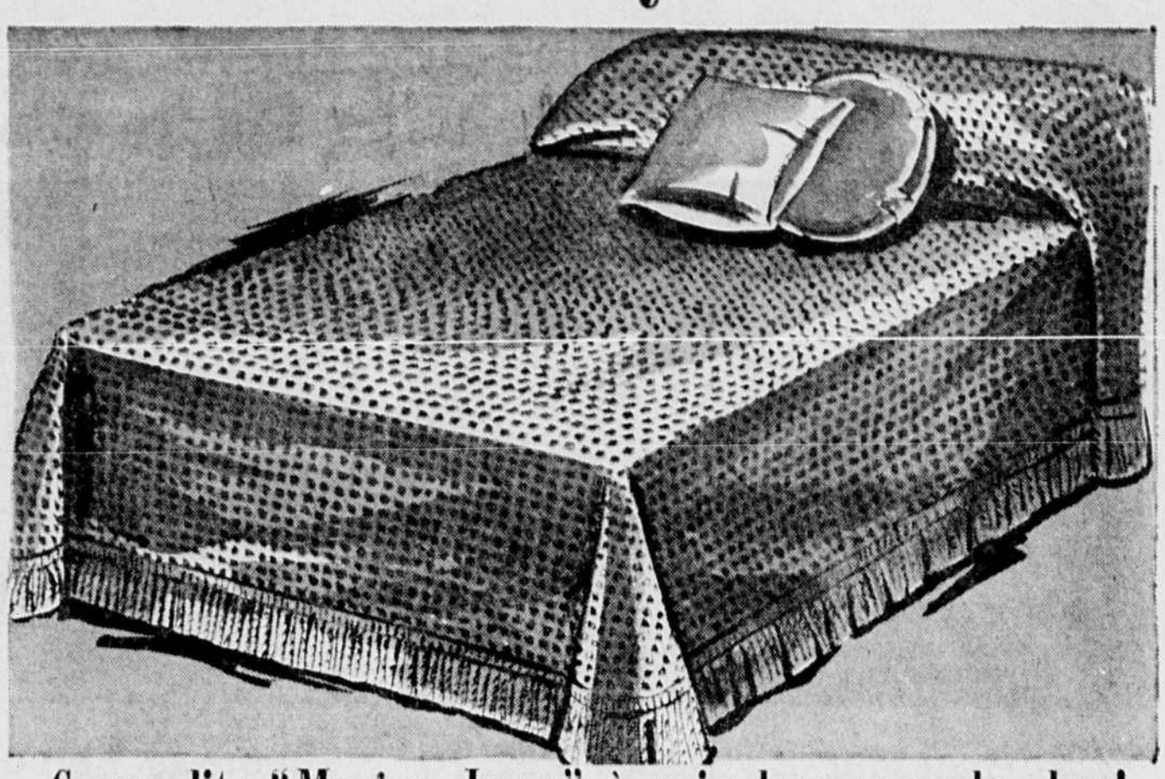
Draps et taies d'oreillers "Wabasso" à motif "Dainty"

A. Ces draps et taies d'oreillers de marque très connue sont de type 128 fils au pouce de qualité très durable. Ne requièrent et ne demandent jamais de repassage. L'imprimé est très joli et un bord de 4" s'harmonise également à l'imprimé. Les draps droits ont un ourlet uni et les draps emboîtants ont les coins élastiques pour mieux s'adapter. Les taies d'oreillers sont également à motifs tout comme les draps.

Droits	Spécial
72" x 98" chacun	4.39
81" x 98" chacun	4.79

Emboîtants	
39" x 75" chacun	4.39
54" x 75" chacun	4.79
Taies 42" x 33" la paire	2.09

EATON en ville (rayon 936) au niveau du métro et à Ville d'Anjou

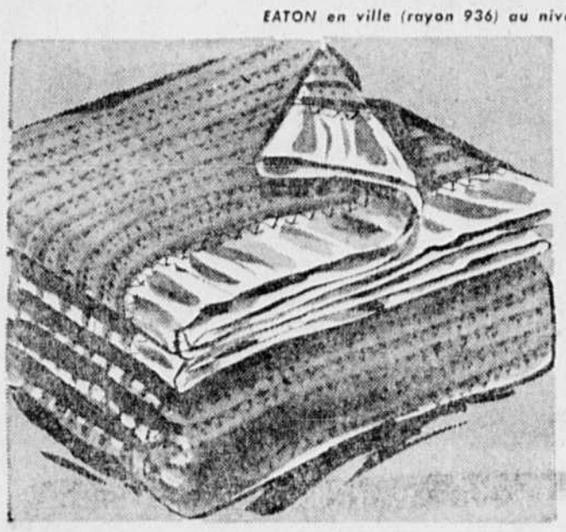


Couvre-lits "Morgan Jones" à prix beaucoup plus bas!

B. Des couvre-lits en coton tissé, à motif pastille. Se lavent à la machine, ne rétrécissent pas et ne laissent pas de charpie. Ne demandent pas re repassage. Blanc, sable, rouge, bleu, citron et ton or.

90" x 105" ou 75" x 105" — Spécial **7.99**

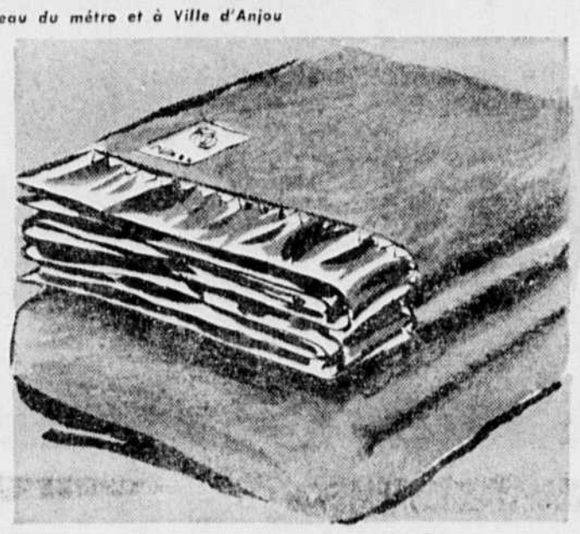
EATON en ville (rayon 936) au niveau du métro et à Ville d'Anjou



Couvertures genre thermal "Esmond"

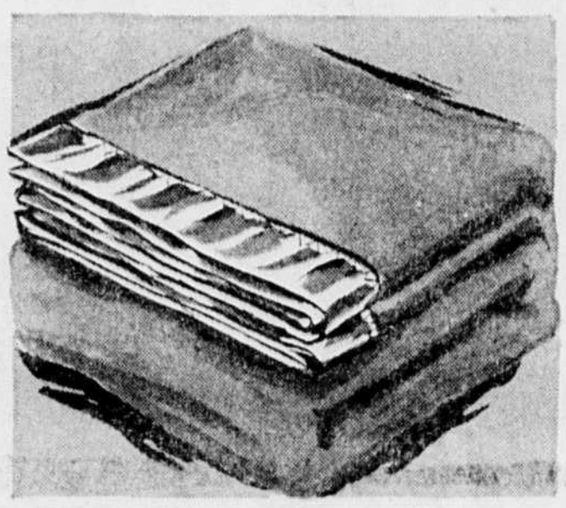
C. Achetez-en maintenant afin d'économiser! Ces couvertures de marque "Esmond" si en demande sont en Viscose et nylon avec bordure de 5" en nylon. Choix de bleu, rose, ton or ou vert.

Dimensions	Spécial
72" x 90"	5.58
80" x 100"	7.18



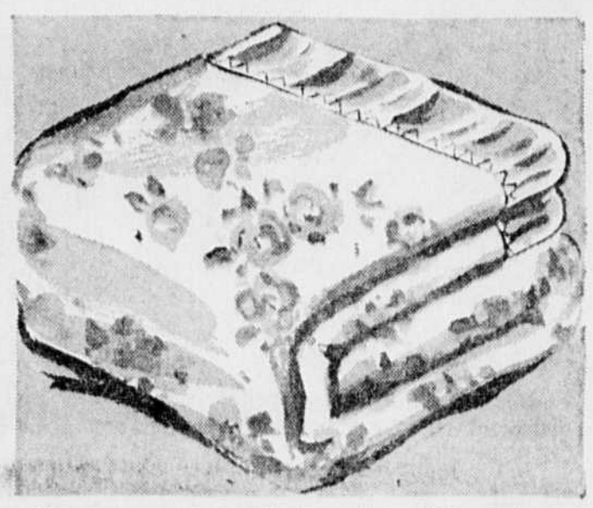
Couvertures tout viscose "Esmond"

D. Dimensions 72" x 84" avec bord de 4" en acétate. Vert, turquoise, ton or, rose et sable. Spécial **3.99**



Offre spéciale! Couvertures tout laine

E. Couvertures tout laine ornées d'une jolie bordure en acétate. Portent la fameuse étiquette "Woolmark". Dimensions : 72" x 84". Rose, bleu, vert et ton or. Spécial **6.99**

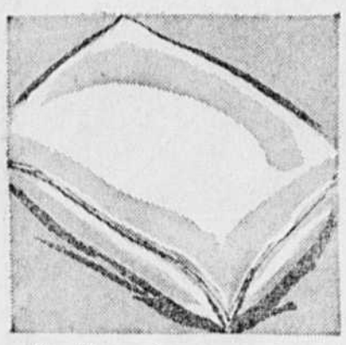


Couvertures à motifs fantaisie "Esmond"

F. Mélange tout Viscose avec jolie bordure de 5" en acétate. Fini "Perma-Nap" contre le boulotchage et l'effilochage. Dimensions : 72" x 84". Bleu, rose, ton or. Spécial **5.98**

Ordinairement 6.98

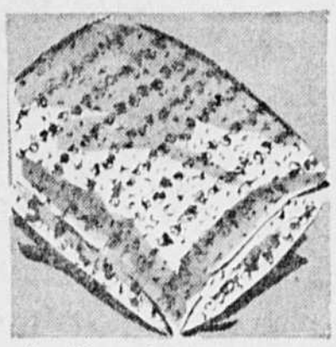
EATON en ville (rayon 936) au niveau du métro et à Ville d'Anjou



Oreillers de mousse, non allergènes

Spécial **1.59**

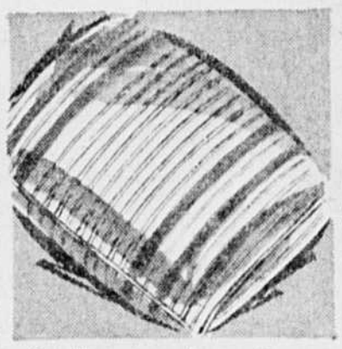
G. Ils sont très souples, sont non allergènes. Bords corail. Dimensions 18" x 26". Blanc seulement.



Oreillers de plumes de poulet

Spécial **1.59**

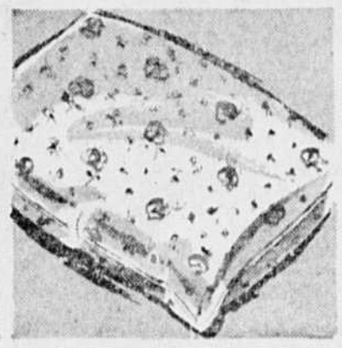
H. Bien rembourrés, de plumes de poulet. Recouvrement, motif floral antiplumes. Dimensions 17" x 25". Rose et bleu.



Oreillers rembourrés plumes d'oie et poulet

Spécial **2.38**

J. Encore de belles économies à réaliser si vous profitez de cette offre d'oreillers rembourrés de plumes d'oie ou de poulet. Ils sont recouverts de coutil de coton, motif floral, antiplumes. Bords lisérés. Dimensions 20" x 26". Rose ou bleu.



Oreillers en Fiberfill "Fortrel"

Spécial **2.98**

K. Voici votre chance d'économiser sur l'achat de beaux oreillers de fiberfill Fortrel si confortables. Elégant recouvrement de coton à motifs fleuris. Dimensions 18" x 26". Rose et bleu.

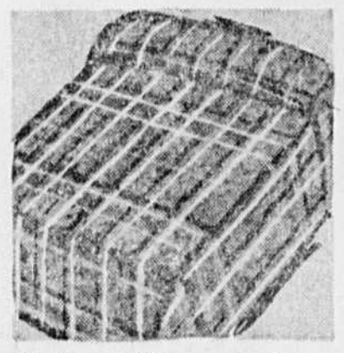


Jetés en coton "Sailcloth"

80" x 108" ou 95" x 108"

Ordinairement 15.98 Spécial **9.98**

L. Jetés à imprimé floral rtès joli. Se lave à la machine, ne demande aucun repassage. Rouge et rouge vin, ton or et melon, bleu et bleu.



Jetés en "Homespun" de bonne qualité

70" x 100" ou 80" x 100"

Ordinairement 5.89 Spécial **4.99**

M. Motif écossais de couleurs multiples, ils sont en coton d'excellent coton. Vous pouvez les utiliser soit pour couvrir les meubles ou comme jeté pour les lits. Se lavent à la machine. Rouge vin, bleu, vert, brun.



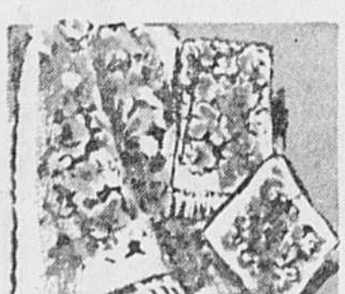
Ensembles de serviettes de bain "Jacquard"

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

N. En coton éponge fort absorbant et très épais. Bouts ourlets solides. Frangés. Bleu indigo, vert olive, rouge, bouton d'or.

Serviette de bain 22"x42" Spécial la paire	2.99
Essuie-mains 15"x25" Spécial la paire	1.99
Déborbouillette 12" x 12" Spécial chacune	.39

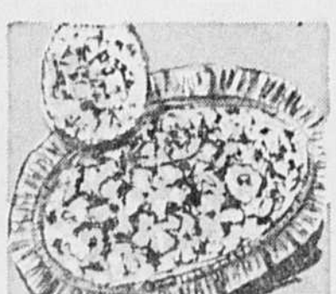
EATON en ville (rayon 936) au niveau du métro et à Villed'Anjou



Ensemble serviettes de bain à motifs

Serviette de bain 22"x42" Spécial la paire	1.99
Essuie-mains 15"x25" Spécial la paire	1.39
Débarbouillette 12"x12" Spécial chacune	.29

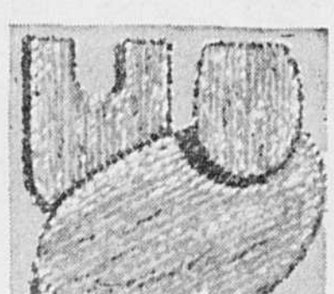
P. En coton éponge à motif floral type marguerite. Bouts frangés. Bleu, ton or, rose.



Ensemble salle de bains à motifs

Spécial **3.99**

Q. Ensemble en chenille de coton assorti à l'ensemble des serviettes "Crazy Daisy". Endos antiglissement, franges torsadées. Ton or, bleu, rose, jaune. Dimensions de la descente 22" x 34".

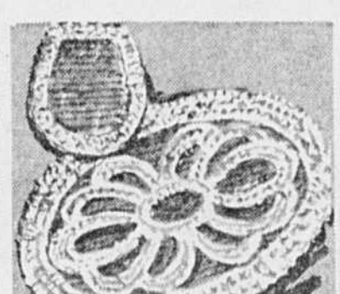


Ensemble trois-pièces pour salle de bains

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

Spécial **2.99**

R. Ensemble tout viscose à franges torsadées. Descente 18"x30"; Couvre-abattant élastique. Contour 18" x 24". Ton topaze, rose, vert, or.

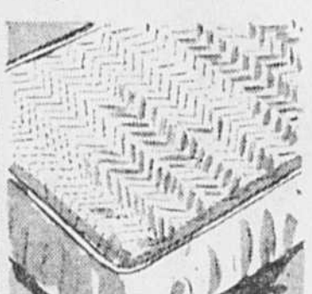


Ensemble deux-pièces pour salle de bains

Spécial, l'ensemble **5.99**

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

S. En peluche à touffes de fleurs épaisses. Descente ovale avec endos latex antiglissant. Couvre-abattant de dimensions courantes, élastique. Non-allergènes. 22x36". Bleu, ton or, rose et vert.

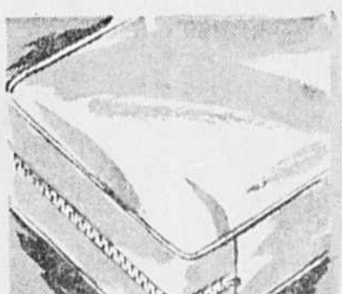


Couvre-matelas "Braemore" EATON

40" x 74". Spécial **4.76**

54" x 74". Spécial **5.80**

T. En broadcloth de coton blanc neige rembourré d'ouate de coton, attaches élastiques, piqûres nylon et traité "Sanitized". En blanc seulement. Approuvé par le Bureau de Recherches EATON.

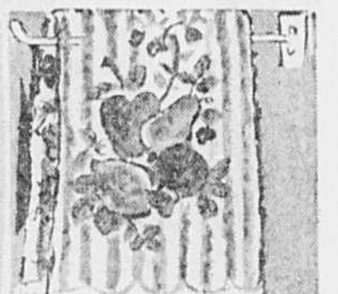


Couvre-matelas "Braemore" EATON

54" x 74" Spécial **3.16**

40" x 74" Spécial **2.80**

U. Des couvre-matelas non blanchis mais traités 'Sanitized' à glissière, se lavent à la machine, piqûres coton. Approuvés par le Bureau de Recherches EATON.



Linges de vaisselle en coton éponge

Spécial

5 pour **1.99**

V. Des linges de vaisselle 14"x29" en coton éponge très absorbant; bouts frangés, choix de motifs : fruits, paniers de fleurs et cogs. Bleu, rose ou ton or.

Livraison effectuée pour commandes de 2.00 ou plus — **Commandes par téléphone acceptées dès 8 h. — 842-9211**

EATON en ville (rayon 936) au niveau du métro et à Ville d'Anjou

Tentatives pour rapprocher Biafra et Nigéria

LONDRES (AFP) — Les efforts pour amener les représentants nigérians et biafrais à reprendre contact se sont multipliés, au cours de la fin de semaine, en marge de la conférence des premiers ministres du Commonwealth.

Les présidents de la Tanzanie et de la Zambie, les deux pays africains qui ont reconnu le Biafra, ont rencontré des membres de la mission officieuse biafraise, après avoir longuement conversé avec le chef Awolowo, le représentant nigérian à la conférence. Le secret est gardé sur ces entretiens et seul M. Ignatius Kogbara, l'envoyé spécial biafrais, a publié un communiqué annonçant que "le Biafra était toujours prêt à entamer des négociations avec le Nigéria, sans condition préalable et dans une atmosphère dénuée d'hostilité".

M. Awolowo, lui, met un préalable à toute reprise de négociations: celle de la reconnaissance par le Biafra de l'unité constitutionelle du Nigéria, c'est-à-dire en pratique, la renonciation à l'indépendance nationale par le Biafra. Nul ne voit encore par quel biais on pourrait concilier ces deux points de vue.

Tandis qu'une partie des premiers ministres dînait hier soir aux Chequers, la résidence de campagne officielle du premier ministre britannique, d'autres ont déjeuné chez M. Michael Stewart, à Dorneywood, le manoir du ministre des Affaires étrangères.

L'atmosphère était hier plus détendue qu'à l'ouverture de la conférence: l'affaire rhodésienne a finalement divisé les délégations de façon beaucoup moins profonde que certains le craignaient. En fait, M. Wilson s'en est tiré avec habileté, faisant implicitement prévaloir sa politique de la porte ouverte à l'égard du régime de M. Ian Smith. Le communiqué final enregistrera sans doute les divergences de vues, à moins que les experts chargés de sa rédaction ne trouvent une formule miracle qui concilie les fermes intentions des Afro-asiatiques et la souplesse du gouvernement de Londres. Mais la réalité politique n'en sera nullement changée et M. Wilson restera le maître de la situation sans pour cela que le Commonwealth éclate.

Aujourd'hui, la conférence aborde le problème économique. Après avoir soutenu la Grande-Bretagne sur le problème rhodésien, l'Australie et la Nouvelle-Zélande pourraient exprimer leur préoccupation à l'égard des intentions britanniques d'entrer dans le Marché commun. Cette position n'est pas nouvelle, mais, malgré deux ans d'efforts, la Nouvelle-Zélande ne paraît pas avoir trouvé à ses exportations de produits alimentaires, des marchés pouvant remplacer celui des îles britanniques.

Le Sud-Est asiatique

Enfin, bien que le sujet ne figure pas à l'ordre du jour des séances plénières, la défense du Sud-Est asiatique, ébranlée par le prochain départ des troupes britanniques, notamment de leurs bases de Singapour, va faire l'objet de réunions organisées par le premier ministre australien, M. John Gorton, et celui de la Malaysia, le tunku Abdul Rahman. Elles réuniraient le premier ministre néo-zélandais, celui de Singapour et M. Denis Healey, le ministre de la Défense britannique. Le but serait essentiellement de former une commission permanente qui serait chargée d'étudier la possibilité de créer une force représentant ces cinq nations et qui remplacerait la Grande-Bretagne.

Les plus inquiets de tous sont la Malaysia et Singapour. Il a été remarqué que le tunku Abdul Rahman s'est longuement entretenu avec M. Edward Heath, le chef de l'opposition conservatrice. Les conservateurs ont en effet promis de revenir sur "la politique d'abandon travailliste" s'ils parvenaient au pouvoir lors des prochaines élections. Or, celles-ci ne sont plus très éloignées — octobre 1970 au plus tard — et les "Tories" ont actuellement le vent en poupe.

Samedi, un premier projet de communiqué final de la conférence des premiers ministres du Commonwealth, portant sur la situation politique internationale et la Rhodésie, fut examiné par les représentants des 28 délégations. Cette première réunion, une autre eut lieu hier, s'était tenue sous la présidence de M. Arnold Smith, le diplomate canadien qui exerce les fonctions de secrétaire général du Commonwealth. Apparemment, il n'y aura pas de communiqué intérimaire sur la Rhodésie, ce point étant englobé dans le communiqué final général.

Vendredi, M. Harold Wilson avait purement et simplement refusé de revenir sur les propositions qu'il avait faites en octobre 1968 à bord du "Fearless", en rade de Gibraltar. Il a également refusé une fois de plus, en termes catégoriques, d'envisager l'emploi de la force.

Teach-in de Trudeau au Westminster Theatre

par Fernand BEAUREGARD

envoyé spécial de LA PRESSE

LONDRES — "Ce qui est l'essence même du citoyen intelligent et responsable, vivant sous un système fédératif de gouvernement, c'est de savoir quel palier de gouvernement doit être blâmé pour certaines situations qu'il considère et qui sont souvent déplorables." C'est à un étudiant originaire d'Ottawa, l'un des 600 étudiants canadiens en stage dans les universités et autres institutions d'enseignement britanniques venus le rencontrer au "Westminster Theatre", que M. Trudeau faisait cette réponse.

L'étudiant, Don Carmichael, avait pris le premier ministre du Canada à partie, ou du moins attribuait au gouvernement fédéral le blâme pour ce qu'il appelait "la révoltante pauvreté" qui sévit au Canada. Et il avait cité, pour appuyer ses dires, le dernier rapport du Conseil économique du Canada. Cette pauvreté, M. Carmichael la disait évidente principalement dans le secteur du logement et de l'hospitalisation, se référant en particulier aux Canadiens souffrant de déficience mentale.

Le premier ministre qui avait, au milieu de nombreuses interruptions, de haussements d'épaules et de ricanements de ce même étudiant, calmement tenté de souligner que le problème de la pauvreté est évidemment un problème révoltant et ajoutait: "Il faut tout de même reconnaître que tous les gouvernements font l'impossible pour le combattre." Il donnait comme exemple l'assurance-chômage, les allocations familiales, l'assurance-hospitalisation, l'assurance soins-médicaux, etc. Mais au sujet du problème de l'habitation et du soin des malades mentaux, il déclarait: "Ce sont là des domaines de juridiction provinciale. Le gouvernement fédéral ne peut pas intervenir directement. Pour le faire, il faudrait amender la constitution, "et c'est pourquoi nous avons des conférences fédérales-provinciales sur la constitution". "Mais d'ici à ce que la constitution soit amendée ne me demandez pas d'intervenir dans ces domaines. Si nous disons aux provinces de respecter la constitution, nous devons nous aussi la respecter".

"Je ne peux pas aller à Halifax, à Montréal et dire : "Bon, maintenant nous allons construire des habitations à loyer modique. Nous allons démolir les taudis. Nous allons construire des écoles. Cela n'est pas possible". "Ce qui est possible et ce que nous faisons à Ottawa, c'est de consacrer des centaines de millions de dollars par l'entremise de la Société centrale d'hypothèque et de logement dont les provinces grâce aux entrepreneurs peuvent se prévaloir pour financer leurs projets de construction domiciliaire. Pour ce qui est de l'éducation, nous avons transféré au Québec par exemple, quatre points de l'assiette fiscale, soit environ 200 millions de dollars". "Voilà les faits, voilà la réalité, voilà la situation au Canada".

Et M. Trudeau ajoutait, s'adressant directement à l'étudiant Carmichael : "Si vous n'êtes pas prêt à les accepter, eh bien, ne revenez pas au Canada". Cette déclaration a soulevé un tonnerre d'applaudissements.

Le problème des Indiens

A l'étudiant qui lui demandait s'il entrevoyait une solution satisfaisante aux problèmes des Indiens du Canada, le premier ministre a répondu qu'il n'en avait pas et que les Indiens eux-mêmes ne peuvent pas s'entendre sur le rôle qu'ils doivent jouer au pays.

Les uns voudraient que le gouvernement fédéral abolisse la loi sur les Indiens, et leur permette de s'intégrer à la société canadienne comme citoyens à part entière, avec les mêmes droits et aussi les mêmes responsabilités. Il en est d'autres qui accepteraient volontiers qu'on leur accorde les droits d'un citoyen à part entière, mais refusent de se départir des privilèges que leur vaut actuellement leur statut d'Indien, notamment la possibilité d'importer ou d'exporter sans frais de douanes. D'autres, et ils semblent de plus en plus nombreux, veulent maintenir le statu quo, rester dans leurs réserves, accroitre l'autorité des chefs. Certains demandent même que leur soient restitués des territoires ancestraux.

Et sous les rires de l'auditoire M. Trudeau déclarait que "le gouvernement fédéral a même été saisi d'une requête à l'effet que tout le territoire de la Colombie-Britannique leur soit remis. "Vous voyez que ce problème est difficile et que la solution n'est pas prochaine. Nous avons deux ministres qui plus qu'aucun de leurs prédécesseurs multiplient les consultations avec les divers représentants autorisés de la population indienne. Il faudra bien un jour en arriver à un 'consensus', mais ce consensus devra se faire chez les Indiens eux-mêmes. Il leur faudra consentir à dissocier les problèmes qui sont typiquement des problèmes indiens des problèmes tels la pauvreté et le manque d'éducation qui sont des problèmes canadiens".

La CSN dénonce la hausse du taux d'intérêt de la SCHL

QUEBEC (PC) — Le Conseil central de la CSN, à Québec, estime que la décision de hausser à 9⅜ pour cent le taux d'intérêt des prêts hypothécaires consentis en vertu de la loi nationale sur l'habitation, constitue une politique injuste, régressive et d'usure sur les économiquement faibles.

L'organisme soutient par ailleurs que cette mesure va ralentir considérablement la construction du logement, en particulier chez les travailleurs à revenu moyen et par conséquent créer du chômage dans l'industrie de la constructoin.

Le taux d'intérêt qui était auparavant de 8¾ pour cent, représente à l'heure qu'il est un plafond du coût en intérêt des prêts consentis aux constructeurs et aux propriétaires, pour la construction de logements à loyer, ainsi que pour l'achat de maisons déjà existantes et pour l'amélioration des demeures.

Le Conseil central déclare d'autre part que cette augmentation favorise de nouveau les banques et les institutions de prêts telles que les compagnies d'assurances et les Trust, et ce au détriment des petits salariés.

Enfin, cet organisme a adopté, jeudi, une résolution demandant à la Confédération des syndicats nationaux de protester auprès de M. Paul Hellyer et de la Société centrale d'hypothèque et de logement contre cette décision qu'il juge pro-capitaliste et indigne d'une société-juste.

ANNONCE

VOTRE DENTIER vous gêne-t-il?

Ne souffrez pas la gêne de sentir votre dentier bouger, voire même se détacher complètement chaque fois que vous ouvrez la bouche pour parler ou rire. Saupoudrez votre dentier d'une petite quantité de FASTEETH. Cette poudre agréable vous garantira un maximum de sécurité et de confort en tenant votre dentier fermement en place. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. Formule alcaline (non acide). FASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

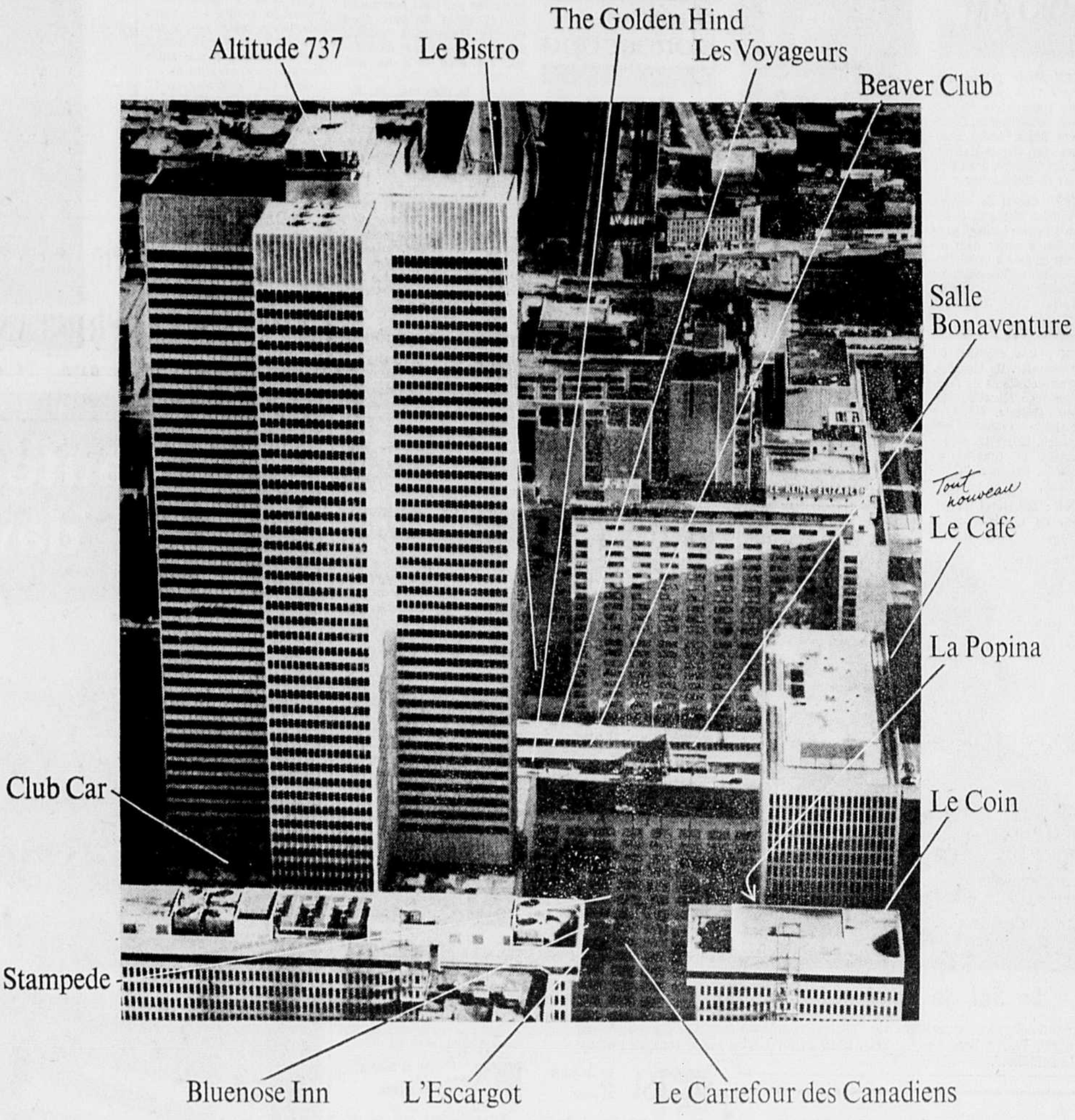
COURS DU SOIR EN PHOTOGRAPHIE

Tous les lundis soir à 8 heures p.m. à partir de lundi 20 janvier au 2 juin inclusivement.

Les inscriptions se feront le
LUNDI 13 JANVIER
à 8 heures p.m.
ECOLE SECONDAIRE DELORIMIER
2015, rue de Lorimier

LUNETTES *auditives*
• MARQUES REPUTEES •
• Dépositaire des minuscules appareils auditifs •
"FIDELITY ELECTRONIC DU CANADA"
Piles de tous genres
Accumulateur de pile
Spécial 12.00
Yeux artificiels en plastique faits sur mesure
6528 St-Denis
(Au nord de Beaubien)
CR. 2-9572 — 272-9014
J.M. Racette
BUREAU FERME TOUS LES LUNDIS





CHARGEX
Pour tout...partout
chez nous!

Northside
NETTOYAGE DE HAUTE QUALITÉ
Tricots • Robes de toilette
Suède • Tentures
115-119 est, HENRI-BOURASSA, Montréal — 388-3513

VENTE DE SOLDE
à un seul bas prix
DERNIERS MODELES
ROBES
De haute qualité
Pour maintenant et le printemps — Toutes tailles
$9.95
Val. rég. de $30, $40 et plus
The DRESS CORNER Reg'd
2010, rue CRESCENT

Six morts, dont quatre sur les routes

Six personnes ont perdu la vie accidentellement au Québec au cours de la dernière fin de semaine. La route a été la cause de quatre pertes de vie.

Une fillette de 8 ans est morte dans l'incendie de la maison de ses grands-parents; un homme est mort noyé.

Pour la troisième fois en autant de fins de semaine, la région métropolitaine n'a enregistré aucun accident mortel.

Oliva Goudreau, 19 ans, de Sainte-Justine, comté de Dorchester, a perdu la vie, hier soir, lorsque son traineau mécanique a été heurté par une auto, près de chez lui.

M. André Lesage, 22 ans, de Frelighsburg, comté de Missisquoi, tué, vers 2 h. 15 samedi matin, dans une collision frontale de deux autos survenue sur la route no 108, entre Frelighsburg et Stanbridge, comté de Missisquoi. Deux autres personnes ont été blessées dans cet accident.

Nicole Gauthier, 7 ans, de Sainte-Jeanne-d'Arc, comté du Lac-Saint-Jean, happée par une auto, vendredi soir, sur la route no 55, à Dolbeau.

René Gagné, 5 ans, fils de M. et Mme Réginald Gagné, de Saint-Louis-de-Gonzague, comté de Dorchester, a succombé, samedi matin, aux blessures subies, vendredi matin, lorsqu'il avait été heurté par une auto en face de chez lui.

BRULEE VIVE

Caroline Roy, 8 ans, fille de M. Roland Roy, de Saint-Lambert-de-Lauzon, comté de Lévis, a perdu la vie, samedi, dans l'incendie de la maison de ses grands-parents. La grand-mère de l'enfant serait apparemment retournée dans sa maison en flammes pour y quérir quelque objet et la petite victime l'aurait suivie à son insu.

VICTIME DE L'ONDE

M. Léo Lavoie, 50 ans, de Saint-Emile-d'Auclair, comté de Témiscouata, s'est noyé, vendredi soir, lorsque son auto est tombée dans la rivière, dans le rang de la Croix, à Squatteck, comté de Témiscouata.



photo Robert Nadon, LA PRESSE

Fidèle à la tradition...

Quelque 300 citoyens non fortunés ont eu hier leur réception du Jour de l'An, alors que l'Oeuvre de la société Saint-Vincent-de-Paul les a reçus à dîner au Vestiaire des pauvres, rue des Commissaires. Il s'agissait d'une tradition qui remonte à une quarantaine d'années. L'archevêque de Montréal, S. Exc. Mgr Paul Grégoire, que nous voyons ci-haut, au centre, s'est transformé pour l'occasion en garçon de table. Des amis de la Saint-Vincent-de-Paul et des membres du clergé ont eux aussi fait office de serveurs. Le Vestiaire des pauvres est une institution administrée par la communauté des Soeurs grises.

Décès de l'ex-juge Turgeon

PRINCE ALBERT, Sask. (PC) — M. W.F.A. Turgeon, dont la personnalité a laissé une empreinte marquée dans l'histoire judiciaire du Canada, est mort samedi à l'hôpital à l'âge de 91 ans. Sa carrière publique avait duré 54 ans.

Membre du Conseil privé de la reine au Canada et du système judiciaire depuis plus de 20 ans, M. Turgeon avait dirigé plus de commissions d'enquête que n'importe qui au Canada. Il avait été décoré de l'Ordre du Canada en 1967.

A Ottawa, le ministre de la Justice, M. John Turner, a rendu hommage au disparu pour ses "activités remarquables".

"Un homme qui atteint l'âge de 91 ans survit à presque tous ses contemporains et on l'oublie facilement, a déclaré le ministre.

"Il est bon que nous nous rappelions comment un homme a servi le Canada avec un tel mérite pendant plus de la moitié du 20ème siècle."

Né à Bathurst, N.B., le 3 juin 1877, M. Turgeon a fait ses études élémentaires à New York et a reçu son baccalauréat ès arts de l'université Laval de Québec en 1899. Il est retourné à Saint-Jean pour y étudier le droit et a été reçu au barreau du Nouveau-Brunswick en 1920. Il a ensuite pratiqué le droit en Saskatchewan.

Après avoir passé un certain temps comme procureur de la Couronne, M. Turgeon est devenu procureur général de la province de la Saskatchewan en 1907 et a entamé sa carrière politique la même année en étant élu député provincial de Prince Albert.



L'ex-juge W.F.A. Turgeon

Politique et diplomatie

Réélu en 1908, 1912 et 1917, M. Turgeon a institué des méthodes de réorganisation qui ont mené à la création des lois administratives et municipales, au système de téléphone de la province, à la création de l'Université de la Saskatchewan et au système coopératif d'élévateurs à grain.

En 1920, il quittait la politique pour devenir juge à la Cour suprême. Il a été juge en chef de la Saskatchewan de 1933 à 1941, alors que le gouvernement canadien l'a invité à entrer dans le corps diplomatique.

M. Turgeon fut successivement ambassadeur du Canada en Argentine, au Chili, au Mexique, en Belgique, en Irlande et au Portugal.

M. Turgeon a dirigé sa dernière commission d'enquête à l'âge de 80 ans en 1958 quand il a étudié la commission des accidents du travail du Manitoba.

Il a dirigé des commissions qui portaient sur l'économie canadienne, y compris les industries du grain et des textiles.

Les commissaires et les enseignants de Lignery restent sur leurs positions

Les 225 professeurs de l'école secondaire régionale Romain-Robidoux, à Laprairie, n'ont pas pu en venir à une entente avec la Commission scolaire régionale Lignery au cours de la fin de semaine.

Cependant, au cours d'une réunion qui a duré toute la soirée de vendredi, un "léger rapprochement" sur la question des traitements a été réalisé entre les commissaires et les enseignants. Mais, sur l'essentiel, les deux parties sont restées sur leur position.

De sorte qu'aujourd'hui, et cela en dépit de l'ultimatum que leur a adressé jeudi la commission scolaire, les 225 enseignants ne se présentent pas en classe, les conditions de retour au travail n'ayant pas fait l'objet d'une entente entre les deux parties au cours de la fin de semaine.

On sait qu'avant de retourner en classe, les enseignants exigent que la commission garantisse qu'il n'y aura aucune sanction pour toute infraction présumément commise au cours du lock-out décrété par les commissaires, le 10 décembre dernier.

Le secrétaire de l'Association des professeurs, M. Claude Tremblay, a déclaré hier soir qu'il doit y avoir une autre rencontre, ce soir, entre les parents, les commissaires et les enseignants en vue de tâcher d'en arriver à un accord.

Préalablement à cette réunion, les 225 enseignants de l'école Romain-Robidoux auront tenu, dans l'après-midi, une assemblée à l'église Christ-Roi de Laprairie.

D'autre part, à Sherrington, à 25 milles au sud de Montréal, où les 13 professeurs de l'école Saint-Patrice ont été chassés de l'école, mardi, par un lock-out patronal, les enseignants ont alerté l'opinion publique de cette localité en distribuant samedi des circulaires expliquant la situation.

Cette tactique a bien réussi et le secrétaire de l'Association des professeurs a déclaré que les commissaires ont été forcés par les parents d'accepter une réunion avec les 13 enseignants. Cette réunion aura lieu ce soir.

Hier matin, des enseignants ont égalemnt distribué des tracts à la porte des églises comprises dans le territoire de la Commission scolaire du Sacré-Coeur, commission locale rattachée à la régionale Lignery.

Décision importante des facteurs demain

Les 2,000 facteurs de la région de Montréal, membres de la séction 10 de l'Union des facteurs du Canada, tiendront une réunion demain soir afin de décider quelles **"actions industrielles"** ils entreprendront pour forcer Ottawa à revenir sur sa décision de modifier le système actuel de livraison du courrier.

Le ministère des Postes doit inaugurer, le 27 janvier, le système de "livraison continue" en vertu duquel le facteur ne reviendra plus au bureau de poste l'après-midi pour faire un deuxième tri des lettres. Les facteurs affirment que cette disposition entrainera un retard considérable du courrier.

C'est à l'issue d'un colloque qui a réuni à Montréal 131 délégués représentant 86 des quelque 250 locaux du pays que les dirigeants ont annoncé leur intention de convoquer leurs membres à des assemblées en vue de définir les modalités de l'action que le syndicat entend entreprendre.

Le président de la section de Montréal, M. Maurice Brière, a laissé entendre que les "actions industrielles" qui pourraient être envisagées par les facteurs pouvaient être aussi bien la grève du zèle, la grève perlée, la grève totale ou tout autre mesure semblable.

"Il n'est pas vrai, a lancé M. Brière, que le ministère des Postes va faire de l'argent en coupant le nombre d'employés et en diminuant le service au public."

Dans un communiqué de presse qu'ils ont rendu public au cours d'une conférence de presse, les dirigeants syndicaux ont menacé de prendre les mesures nécessaires pour faire valoir leurs droits si le présent système de livraison du matin et de l'après-midi est aboli.

Selon les facteurs, le ministère des Postes veut se servir de la semaine de cinq jours de travail "comme un camouflage" pour instituer arbitrairement des changements dans les conditions de travail. Le système de livraison continue, selon eux, serait néfaste à la santé et au bien-être des facteurs et porterait aussi préjudice au public.

Les dirigeants syndicaux ont affirmé que toutes les classes de courrier seraient retardées de 24 heures si Ottawa mettait en vigueur le nouveau système. Et la population en tiendrait rigueur aux facteurs.

La décision de M. Kierans de modifier le système de livraison du courrier, pour les facteurs, ne s'explique pas autrement que par le désir d'Ottawa d'augmenter la charge des facteurs afin de réduire les frais d'exploitation des postes.

Au cours de la rencontre avec les journalistes, les dirigeants syndicaux ont refusé de commenter la fusion possible entre l'Union des facteurs et l'Union des postiers. Un vote doit avoir lieu prochainement au sein des deux groupements pour connaître l'opinion des membres à ce sujet.

On a discuté de ce problème au cours du colloque d'hier et il semble, selon les explications fournies aux journalistes de façon officieuse, que plus de 75 p. 100 des 131 délégués de l'Union des facteurs, qui ont participé à la réunion, seraient opposés à une telle fusion.

Il appert que ce sont surtout les employés des postes qui veulent cette fusion avec les facteurs, car ils craignent des mises à pied causées par l'automation dans les bureaux de poste. La fusion des deux syndicats permettrait alors à plusieurs membres des postes de devenir facteurs et, à cause de leur ancienneté, d'avoir même préséance sur certains facteurs.

Le traitement capillaire Thomas a recouvert d'une chevelure inespérée la tête nue de cette cliente !



LES FEMMES, comme les hommes, veulent avoir toujours une chevelure belle et saine. Plus de 50 années de recherches consacrées à la science capillaire permettent à la clinique Thomas de pouvoir vous aider à éviter la calvitie, à arrêter la chute des cheveux, à faire disparaitre les pellicules irritantes, bref à faire pousser des cheveux plus épais, plus forts et plus beaux. Prenez l'exemple ci-haut. Dans ce cas très avancé d'alopecia areata, le traitement Thomas a fait repousser les cheveux. Vous aussi vous pouvez profiter de notre expérience. Venez tout de suite pour un examen sans frais et sans aucune obligation de votre part.

DAMES ET MESSIEURS ACCEPTES AUX TRAITEMENTS

EN VILLE: 1010 OUEST, RUE STE-CATHERINE
(637, Edifice Carré Dominion) Tél.: UN. 6-3041

PLAZA ST-HUBERT: 6339, RUE ST-HUBERT
(309, Edifice Lombank) Tél.: 274-3501
11h. a.m. à 8h. p.m. - Samedis: 10h. a.m. à 3h. p.m.
STATIONNEMENT GRATUIT

45 Bureaux PREMIERS EXPERTS CAPILLAIRES AU MONDE — LA CLINIQUE CAPILLAIRE THOMAS

L.P. 586

COURS DE COMPTABILITE ADMINISTRATIVE

A COMPTER DU
21 JANVIER JUSQU'AU 11 MARS 1969
à la MAISON DU COMMERCE, 1080, COTE DU BEAVER HALL, Montréal

Ce cours, qui comprend huit séances hebdomadaires en soirée, est destiné aux cadres administratifs qui désirent ajouter à leur connaissance de la comptabilité ainsi qu'à ceux dont les fonctions requièrent une certaine intelligence des principes de la comptabilité administrative.

Programme des séances :

- Eléments de la comptabilité de gestion ;
- Etablissement du revenu, des dépenses et du profit net ;
- Etat des variations du fonds de roulement ;
- Etude de certaines pratiques comptables ;
- Budgets et comptabilité de prix de revient ;
- Analyse des coûts décisionnels
- Analyse de la rentabilité des investissements.

Les frais seront de $100.00 comprenant tout matériel nécessaire. Pour inscription complétez la formule ci-bas, ou composez 866-5295 pour tout autre renseignement.

NOM : ..... FONCTION : .....
MAISON OU FIRME : .....
ADRESSE : ..... TELEPHONE .....

Retournez à
L'Institut de Perfectionnement des Cadres Administratifs
Chambre 1001, 1080 Côte du Beaver Hall, Montréal 128, P.Q.

VENTE DE TAPIS

LIQUIDATION de JANVIER 40% à 70% de RABAIS

TAPIS COUPONS

Grandeurs approximatives	Description	Prix rég.	PRIX DE VENTE
12' x 19'3"	ROUGE AVOCADO NYLON COMMERCIAL	$260	$79
12' x 9'7"	ROUGE AVOCADO NYLON COMMERCIAL	130	39
12' x 15'	BLEU VERT SHAGGY NYLON	160	52
12' x 13'6"	BLEU VERT SHAGGY NYLON	144	46
12' x 10'	OR ACRILAN VELOURS TEL QUEL	151	65
12' x 9'4"	OR NYLON TWEED TEL QUEL	124	37
12' x 7'4"	OR NYLON TWEED EPAIS	99	30
12' x 11'6"	ROUGE 501 NYLON	160	72
11'8" x 17'3"	ROUGE 501 NYLON	230	104
12' x 11'	OR FONCE 501 NYLON	150	69
11'9" x 14'6"	BRONZE 501 NYLON	193	89
9' x 6'9"	AVOCADO 501 AVEC FOAM	84	24
12' x 15'3"	ROUGE CLAIR 501 NYLON	184	92
12' x 15'10"	BRONZE OLIVE COMMERCIAL TEL QUEL	231	68
12' x 18'7"	BLEU FONCE 501 TWEED EPAIS	300	149
12' x 10'6"	OR TWEED NYLON COMMERCIAL	140	64
12' x 13'10"	BLEU FONCE 501 NYLON	184	89
12' x 8'8"	CAFE 501 NYLON	118	56
12' x 22'6"	OR ESPAGNOL 501 NYLON	300	145
12' x 15'3"	APRICOT 501 TWEED	189	90
12' x 10'2"	VERT MOUSSE 501 NYLON	135	63
12' x 9'	OR ANTIQUE 501 NYLON	120	58
12' x 13'	BLEU NYLON TWEED COMMERCIAL	173	69
12' x 15'9"	OR 501 VELOURS TEL QUEL	231	105
12' x 4'6"	ROUGE AVOCADO NYLON COMMERCIAL	60	16
12' x 11'9"	VERT TROPIC 501 NYLON	160	74
11'8" x 8'6"	OR ROMAIN 501 NYLON	110	49
12' x 9'6"	AVOCADO 501 NYLON	126	59
12' x 10'8"	VERT FONCE 501 NYLON	140	69
9' x 19'	VERT MOUSSE 501 NYLON	190	95
12' x 11'	OR ESPAGNOL 501 NYLON	150	69
12' x 20'6"	CAFE 501 NYLON	280	135
12' x 24'	OR 501 NYLON	320	158
12' x 18'3"	VERT TROPIC 501 NYLON	243	118
12' x 9'	VERT TROPIC 501 NYLON	120	59
12' x 11'6"	VERT MOUSSE 501 NYLON	160	67
12' x 12'9"	VERT FONCE INTERIEUR EXTERIEUR	136	68

FACILITES BUDGETAIRES — jusqu'à 2 ANS POUR PAYER
• CHARGEX •

TAPIS INTERIEUR-EXTERIEUR
9 et 12 pieds de large — Prix régulier 7.99 v.c. — *Prix de vente* $4.99 verge carrée

Du PONT "501" NYLON — Ciselé épais — Prix régulier 7.99 v.c. — *Prix de vente* $4.99 verge carrée

ACRILAN VELOURS TRES EPAIS — Première qualité (½" épais.) — Prix régulier 15.95 v.c. — 1ère qualité *Prix de vente* $9.99 verge carrée

OUVERT CHAQUE JOUR JUSQU'A 5 H. 30
JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 HRES
SAMEDI OUVERT JUSQU'A 5 HRES

Au service de Montréal depuis 30 ans
SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

ANGLO FRENCH CARPET CIE LTÉE

Entrepôt et salle d'échantillons
8280, boul. St-Laurent (coin Guizot)
382-2201
1477 rue MANSFIELD
288-4113

CERTIFICATS D'ÉPARGNE

7.15%*

Vous recevez $10. pour $7. investis

Vos épargnes augmentent de 43% en 6 ans. Vous pouvez acheter, en multiples de $10., autant de Certificats d'Epargne que vous le désirez: c'est une excellente façon d'épargner systématiquement. Ces Certificats sont garantis et encaissables en tout temps. Demandez de plus amples renseignements à votre gérant.

*Intérêt simple

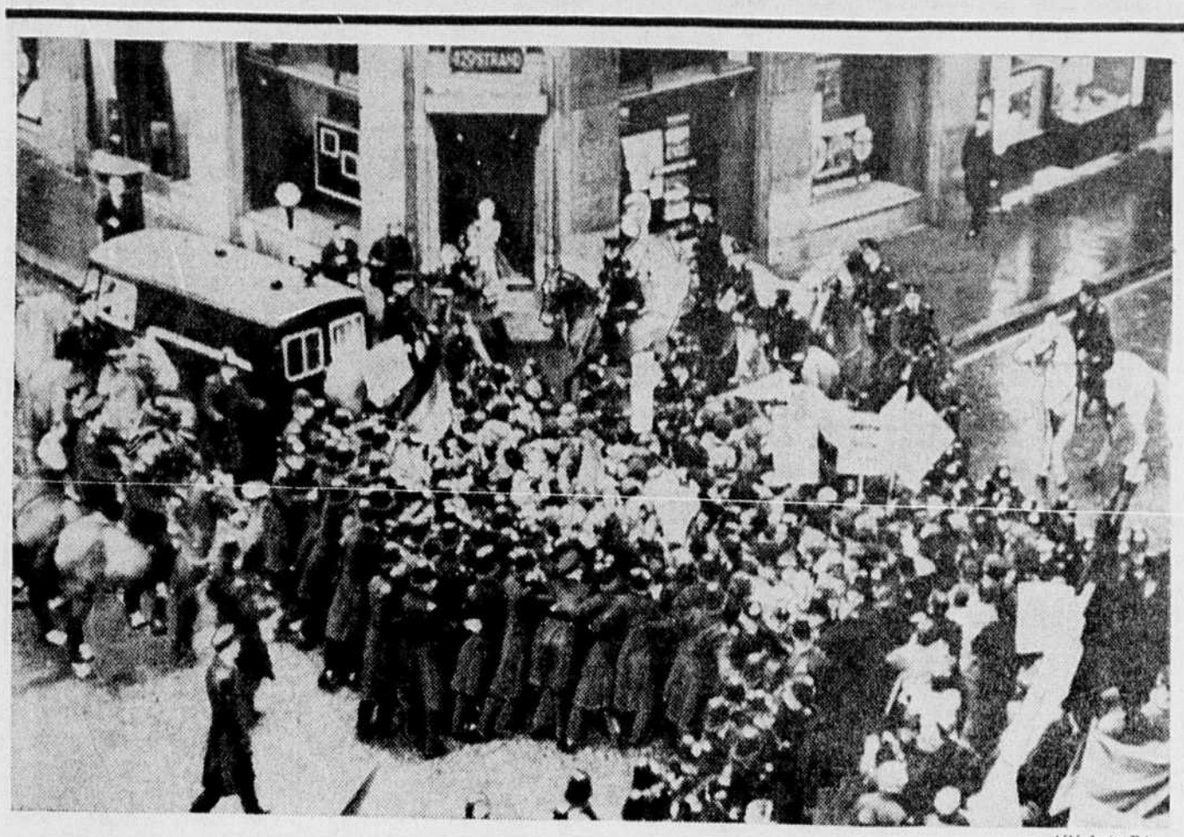
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
Charte Fédérale — Membre: Société d'Assurance-Dépôts du Canada

OUVERTE TOUS LES JOURS DE 10 AM À 6 PM

la presse

ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, LUNDI 13 JANVIER 1969 — 85e ANNEE — No 10



téléphoto PA

Hanoï rejette 2 autres propositions américaines

PARIS (AFP,UPI) — Deux nouvelles propositions américaines relatives à la forme de la table et à la procédure de la conférence de Paris sur le Vietnam ont été rejetées hier par la délégation nord-vietnamienne, apprend-on de source autorisée américaine.

Ces propositions ont été transmises par l'ambassadeur Cyrus Vance, numéro deux de la délégation américaine à Paris, à son homologue nord-vietnamien, M. Ha Van Lau, au cours d'un entretien de plus de deux heures qui s'est déroulé en un lieu secret de la banlieue parisienne.

Même si elle comportait une importante concession, indique-t-on de source américaine, la proposition concernant la forme de la table (une table ronde séparée par un fil) a été rejetée d'emblée par le diplomate nord-vietnamien. Toutefois, c'est en ce qui concerne le tour de parole des participants à la conférence que les Etats-Unis et leurs alliés sud-vietnamiens ont consenti, semble-t-il, à la concession la plus spectaculaire. M. Vance a suggéré que le tirage au sort soit abandonné et que le premier orateur de toutes les séances soit un représentant d'Hanoi ou du FNL. Mais cette deuxième proposition a été rejetée comme la première après une suspension de 15 minutes pendant lesquelles les représentants des délégations ont procédé à des consultations privées.

L'ambassadeur Vance, souligne-t-on dans les milieux proches de la délégation américaine, a fait observer à ses interlocuteurs nord-vietnamiens que les Etats-Unis estimaient qu'il ne fallait pas, en matière de procédure, tenter d'imposer la conception d'une délégation ou d'un gouvernement, mais plutôt de concilier les exigences des une et des autres.

Succès diplomatique pour Hanoi

Pendant que l'impasse se prolonge à Paris, Hanoi vient de remporter un succès diplomatique spectaculaire, grâce à la décision de la Suède de reconnaître le Nord-Vietnam. La reconnaissance de la RDV, qui avait été longuement préparée, n'a pas surpris les observateurs à Hanoi, mais ils ne croyaient pas qu'elle interviendrait dans l'immédiat. Plusieurs d'entre eux pensaient que la Suède attendrait que les négociations de Paris aient pris un tour plus positif pour établir des relations diplomatiques avec Hanoi. On se demande maintenant si le Danemark ne suivra pas cet exemple dans un avenir plus ou moins proche.

Le journal nord-vietnamien "Nhan Dan" estime que l'initiative suédoise constitue "une nouvelle victoire remportée sur le plan diplomatique par notre peuple qui lutte pour son indépendance et sa liberté". Washington, d'autre part, a manifesté ouvertement son mécontentement à l'égard de la Suède. Le porte-parole du secrétariat d'Etat, M. Robert McCloskey, a déclaré en effet que le gouvernement américain ne croit pas que cette décision aidera la cause de la paix dans le Sud-Est asiatique. Il a ajouté que cette initiative suédoise était particulièrement inopportune, survenant à un moment où le régime d'Hanoi tente de renverser par la force le gouvernement constitutionnel du Sud-Vietnam.

Assauts contre les sièges diplomatiques rhodésien et sud-africain à Londres

LONDRES (AFP) — Cinq mille manifestants environ, répondant à l'appel d'une vingtaine d'organisations ou mouvements, se sont présentés en fin d'après-midi hier devant "Rhodesia House", siège diplomatique de la Rhodésie à Londres, afin de tenter de l'occuper.

La tête de la colonne des manifestants, en majorité des gens de couleur dont beaucoup étaient venus en autocar des grandes villes de province, Birmingham, Manchester et Liverpool notamment, a chargé le barrage des policiers établi autour de l'immeuble. Les manifestants brandissaient des bannières où les portraits de Mao Tsé-toung voisinaient avec des appels à "l'armement des travailleurs noirs", des drapeaux de jeunesses communistes, de jeunesses socialistes et du FNL vietnamien.

Devant "Rhodesia House", 300 policiers, aidés d'une douzaine de policiers à cheval, ont repoussé cet assaut. Avant les premiers heurts, les policiers avaient fait évacuer les trottoirs de l'immeuble, chassant les quelque 200 contre-manifestants du "Front national", mouvement d'extrême-droite.

Avant de se diriger vers "Rhodesia House", un groupe de manifestants s'était rendu à Downing Street et avait brûlé une effigie d'Enoch Powell. Ce groupe avait également fait remettre une pétition à la demeure du premier ministre, réclamant un meilleur traitement des gens de couleur en Grande-Bretagne.

Onze policiers ont été blessés, de même que plusieurs manifestants piétinés par les chevaux. Six manifestants ont pu quitter l'hôpital où ils avaient reçu des soins. D'autre part, 31 personnes ont été arrêtées et comparaissent aujourd'hui devant les tribunaux.

Après avoir été repoussés par la police dans leur attaque contre "Rhodesia House", 500 anti-racistes, maoïste, adeptes du pouvoir noir, communistes ou libéraux se sont brusquement dirigés vers l'ambassade d'Afrique du Sud, gardée seulement par une dizaine de policiers. Ils ont brisé toutes les vitres du rez-de-chaussée et du premier étage à coups de pierres et de bouteilles.

Le Vietcong tue huit Américains et détruit quinze hélicoptères

SAIGON (PA) — Le Vietcong a fait irruption dans la plus grosse base aérienne des Etats-Unis dans le delta du Mékong, tôt ce matin, et détruit quinze hélicoptères, soit une valeur de cinq millions de dollars, tuant par ailleurs huit soldats américains et en blessant dix autres.

On rapporte que six autres hélicoptères ont été endommagés par un barrage au mortier au quartier général de la 9e Division d'infanterie américaine à quelque 40 milles de Can Tho, le chef lieu près d'où est située la grande base aérienne en question, à 80 milles au sud de la capitale.

La violente attaque contre la base de Can Tho se trouve à affecter le 164e Groupe d'aviation de l'armée américaine, centre nerveux de toutes les opérations militaires dans les bouches du Mékong.

Délire de destruction de 5,000 manifestants en Irlande du Nord

NEWRY, Irlande du Nord (UPI, PA, AFP) — La violence qui couve depuis des mois en Irlande du Nord a brutalement explosé samedi soir à Newry, une petite ville de 15,000 habitants située à quelques milles de la frontière de l'autre Irlande, l'Eire indépendante.

Dans le brouillard et la nuit, quelque 5,000 manifestants incontrôlables, parmi lesquels des enfants, se sont livrés à un délire de destruction, incendiant les véhicules de la police, lançant des pavés, brisant les vitres.

La police a lancé des charges répétées à la matraque. Il lui a fallu déloger des manifestants du commissariat de la ville, de la poste centrale, de la Bourse du travail. Sans pouvoir, ou sans oser intervenir, elle a vu brûler six de ses voitures, et deux autres précipitées dans une rivière proche.

C'est tard dans la nuit seulement qu'un semblant d'ordre a pu être rétabli. Des dizaines de personnes ont été blessées, mais il n'y aura pas de bilan précis : la plupart des blessés se sont soignés chez eux. Toutefois, on signale 10 blessés chez les policiers.

Les organisateurs prévoyaient un cortège ordonné qui, dans cette petite ville à majorité catholique, se contenterait d'une incursion symbolique dans le quartier protestant : c'était, en miniature et dans des conditions localement favorables aux manifestants, tout le problème de l'Irlande du Nord, territoire rattaché à la Grande-Bretagne et où 500,000 catholiques, face à un million de protestants, veulent obtenir les logements, le travail et la dignité dont ils s'estiment lésés par les descendants des colons anglais et écossais, maîtres de la plupart des conseils municipaux.

L'Irlande du Nord vit encore à l'heure du 17e siècle et des guerres de religion. La violence n'y demande qu'un prétexte. L'instituteur timide de Newry qui organisait la marche ne prévoyait pas que des milliers de manifestants viendraient, sans invitation, des villes et des villages environnants. Beaucoup d'entre eux étaient sans doute sincères, d'autres avaient amené des barres de fer et des bouteilles d'essence.

La position du premier ministre, le capitaine Terence O'Neill, risque de devenir rapidement intenable. Pris entre deux feux, tentant à la fois de satisfaire les demandes de la minorité catholique et d'apaiser les ultra-conservateurs de son "parti unioniste", il a déjà dû se défaire d'un ministre de l'Intérieur.

Pendant ce temps, le gouvernement de l'Irlande du Nord et les organisateurs de la marche de Newry se sont rejeté hier la responsabilité des événements de samedi soir.

Le capitaine William Long, ministre des Affaires intérieures, a publié un communiqué dans lequel il dénonce les agissements du mouvement pour les droits civiques, et précise que "leur but semble être de déclencher des conflits civils afin de détruire les relations entre les différentes sections de la population d'Irlande du Nord qui se sont harmonisées et améliorées au cours des dernières années".

Pour leur part, les responsables de la marche de Newry ont publié également un communiqué qui, s'il n'excuse pas la violence dont ont fait preuve les manifestants, en rejette la responsabilité sur "les politiciens silencieux qui au cours de la réunion du cabinet vendredi dernier, imposèrent une interdiction de l'initiative proposée par la marche pour les droits civiques".

Deux aérobus sont déroutés sur Cuba mais un 3e pirate de l'air est déjoué par une hôtesse

MIAMI, (UPI,PA) — Un passager armé d'un fusil de chasse qui voulait détourner vers Cuba un aérobus de Delta Airlines allant de Détroit à Miami a été déjoué la nuit dernière par une hôtesse qui a fui dans la cabine de pilotage et a verrouillé la porte.

Cet incident s'est produit quelques heures après le retour à Miami des passagers de deux autres avions détournés sur Cuba au cours du weekend.

Le pirate de l'air frustré a été arrêté par la police, alertée par le pilote, dès l'arrivée de l'avion à l'aéroport international de Miami. Il s'agit de Kenneth McPeek, 31 ans, d'Orchard Lake, Michigan, qui s'est livré sans résistance. Il était accompagné de son fils de trois ans.

L'hôtesse Lynne Sargeant a raconté aux autorités que l'avion "Convair 890" portant 77 personnes s'apprêtait à atterrir lorsque le passager s'approcha subitement d'elle et, sous la menace d'un fusil de chasse, lui ordonna d'avertir le capitaine que "nous allons à Cuba."

Au lieu d'obéir, l'hôtesse se réfugia promptement dans la cabine de pilotage et ferma la porte au nez du pirate de l'air. Celui-ci, renonçant apparemment à son projet, retourna à son siège. Quand l'avion eut atterri, il fut cueilli par les policiers sans résistance. Il avait l'air découragé, le fusil déposé à ses pieds.

Deux autres aérobus avaient été détournés sur Cuba samedi alors qu'ils se rendaient Miami; l'un venait du Pérou et l'autre de Pittsburgh.

Un jeune homme de forte taille, en donnant ordre au pilote des United Airlines de se diriger sur Cuba, lui a également ordonné de lancer un message radio informant Fidel Castro "que Red s'en vient". Peu après il a tenté de quitter l'appareil qui volait à 10,000 pieds d'altitude.

Par ailleurs, les 110 passagers d'un aérobus péruvien, le premier détourné vers Cuba samedi, croyaient atterrir à Miami jusqu'au moment où ils ont aperçu les panneaux indicateurs sur lesquels ils ont pu lire "La Havane".

Il s'agissait des quatrième et cinquième aérobus détournés vers Cuba depuis le 1er janvier. Les deux appareils sont arrivés à Miami hier.

Selon le pilote M.-D. Guyot, des United Airlines, alors que l'avion faisait route depuis la Floride vers Cuba, le pirate de l'air était convaincu que le Boeing 707 avait atterri et a tenté d'ouvrir la porte à 10,000 pieds d'altitude.

Quand l'avion s'est posé à La Havane, le jeune homme a ouvert la porte avant que le débarcadaire roulant ne fut mis en place, et s'est laissé choir dans les bras des gardes cubains.

Le jeune homme de six pieds, pesant 220 livres a sorti un pistolet de calibre 38 de sa serviette et a forcé le pilote, à 11 h. samedi soir, à se diriger vers Cuba. L'appareil était parti de Jacksonville pour se rendre à Miami. Il transportait 20 personnes dont 13 passagers.

D'autre part, les 83 étudiants à bord d'un appareil Convair 990 des Peruvian National Airlines, croyaient atterrir à Miami quand ils ont aperçu les panneaux indicateurs se lisant "La Havane". Les étudiants argentins, membres d'un groupe d'échange d'étudiants, se rendaient dans des familles américaines. Ils étaient parmi les 110 passagers et huit membres d'équipage de l'avion.

L'appareil a été dérouté quelque 10 minutes avant d'atterrir à Miami, par un petit homme nerveux voyageant avec un passeport mexicain émis au nom de Jesus Amaya. Il a sorti un revolver et a dit au pilote: "Ma vie ne compte pas. Pas plus d'ailleurs que la vôtre et celle des passagers. Je veux aller à Cuba immédiatement".

Israël soutient qu'il ne prépare aucune attaque contre les Arabes

TEL AVIV (AFP,PA) — Les informations faisant état de concentrations importantes de troupes israéliennes sur la frantière jordanienne en prévision d'une attaque imminente contre des concentrations de commandos et les forces irakiennes, publiées aujourd'hui par le journal "Al Ahram", ont été immédiatement réfutées par les milieux israéliens autorisés qui assurent qu'elles sont dénuées de tout fondement.

Le quotidien arabe précise que les états-majors des armées irakienne et jordanienne s'attendent que cette opération militaire sera de grande envergure et qu'elle aura lieu avant l'entrée en fonction du président Nixon.

Dans leur démenti, les milieux israéliens soulignent que rien, dans l'activité des membres d'"El Fatah" ou des forces irakiennes, n'oblige Israël à envisager une quelconque opération de l'autre côté du Jourdain.

Pendant ce temps, le conseil des ministres israélien tient une réunion pour étudier l'aspect politique de l'emborga décrété par la France et ses conséquences pour la sécurité du pays.

Le ministre israélien des Affaires étrangères, M. Ebna, y fait un rapport sur l'aspect politique tandis que le ministre de la Défense, M. Dayan, étudie la question de la sécurité d'Israël. Deux grandes tendances se font sentir dans les milieux dirigeants du pays: certains ministres estiment qu'il faut demander le remboursement immédiat des fonds versés parce qu'Israël en a besoin et pour forcer la France à prendre des décisions claires tandis que d'autres sont d'avis qu'une fois les sommes payées, le gouvernement français pourrait disposer comme bon lui semble des "Mirage" et s'efforcer de les vendre aux Etats arabes.

A Tel Aviv, le gouvernement israélien a annoncé qu'il rappelait son ambassadeur en France, M. Walter Eytan, pour discuter la question de l'embargo.

Enfin, à Washington, le président Johnson prépare actuellement sa dernière note diplomatique à l'Union soviétique au sujet du mémorandum sur la question du Myoen-Orient.

A sept jours de son départ de la Maison Blanche, le président américain ne peut ni rejeter ni accepter le projet soviétique en cinq points visant à il'établissement d'une paix juste et durable au Moyen-Orient. Il s'agira donc d'une "réponse d'attente" que le président enverra à Moscou afin de maintenir le dialogue en demandant des détails complémentaires.

Par ailleurs, la tension persiste au Moyen-Orient et de nouveaux incidents se sont produits samedi à la frontière israélo-jordanienne et hier à la frontière israélo-libanaise. Pour la première fois depuis l'annonce de l'embargo, Israël a effectué des sorties attaquant des positions jordaniennes.

Cadeau de noce: un pistolet

MANILLE (UPI) — Son cadeau de noces fut un pistolet, son mariage a été consacré à la révolution et au terrorisme, et son mari a été tué sous ses yeux, a déclaré samedi une adolescente, aux gardes du gouvernement qui l'avaient arrêtée.

L'adolescente, Marietta Cagang, 15 ans, était parmi les trois communistes huks capturés vendredi, à la suite d'une violente fusillade entre des troupes philippines et des terroristes, fusillade qui a fait 16 morts chez les Huks.

Cette bataille était la première phase d'une vigoureuse campagne lancée par le gouvernement pour anéantir les insurgés tenaces qui ont terrorisé la campagne depuis deux décennies.

L'action du gouvernement a été déclenchée jeudi matin quand le général Emilio Zerrudo, commandant de la première zone de la police philippine, a réuni ses plus fidèles collaborateurs dans sa chambre à coucher, le seul endroit qu'il considère sûr.

Il a alors exposé le plan de ce qui doit être la plus importante opération militaire entreprise contre les communistes depuis le début des années 50. Moins de 24 heures après la réunion de la chambre à coucher, 16 cadavres de terroristes huks étaient étendus sur une route rurale poussiéreuse.

Les morts étaient des terroristes dirigés par Efren Lopez, 29 ans, chef huk, considéré comme un des plus brillants diplômés de "l'école idéologique" huk, qui complète ses initiatives par des leçons radiodiffusées directement de Pékin le soir.

Lopez était également recherché pour le rôle qu'il a joué à titre d'exécuteur des hautes oeuvres dans le centre de Luçon, où il aurait exécuté des douzaines de ses partisans.

Marietta Cagang était parmi ceux que la mort a épargné pendant la fusillade qui a duré 16 heures, et qui l'a rendue veuve. Les corps de son grand-père et de deux oncles reposaient à côté de celui de son mari.

D'allure débraillée, l'adolescente contemplait les corps sans émotion, quand elle a raconté sa vie chez les rebelles, aux gardes qui l'ont arrêtée.

L'ainée de huit enfants, Marietta a dit qu'elle avait été forcée d'épouser Eddie Parungao, un Huk, en juillet dernier dans un village de Batan. Pendant la cérémonie le couple devait tenir un pistolet de calibre 32, sous la surveillance du célébrant, un commandant communiste qui a déclaré que "seule la mort peut vous séparer".

La cérémonie s'est terminée quand le couple est passé entre deux haies de terroristes armés de fusils qui faisaient feu dans le ciel.

Résistance des typos tchèques

PRAGUE, (UPI,PA) — Décidés à défendre la politique réformiste mise en route avant l'invasion de la Tchécoslovaquie par les forces soviétiques, les typographes tchèques ont refusé hier de composer un numéro du magazine "Tribuna" parce qu'il contenait des articles anti-réformistes.

Cette décision a été prise au congrès du syndicat des typographes, qui s'est terminé hier. Le syndicat a également adopté une résolution par laquelle il s'engage à travailler à "l'unité d'action" de concert avec les métallos, les étudiants, les journalistes et les intellectuels.

M. Cestmir Cisar, président du Conseil national tchèque, a admis que certains articles de "Tribuna", hebdomadaire de la section tchèque du parti communiste, étaient "discutables" et seraient revisés.

Moscou décide d'opter pour l'attitude la plus dure envers la Chine

MOSCOU (AFP) — Le maoïsme a pour le moment remporté la victoire en Chine, où un "régime militaro-bureaucratique" s'est entièrement substitué à un parti communiste décimé. Tel est le diagnostic de la "Pravda", et de toute la presse soviétique, depuis une semaine, après deux ans d'expectative.

L'appréciation de la situation est nette et sans nuances. Dans un texte qui semble l'aboutissement d'une longue réflexion, mûrie par des mois d'interrogations sur la nature de la révolution culturelle et la direction qu'elle prendrait, l'URSS met aujourd'hui les choses au clair, avant les entretiens sino-américains de février et la conférence communiste mondiale de mai.

Le groupe de Mao Tsé-toung, appuyé par l'armée "a occupé toutes les positions-clé dans les secteurs politique, social et économique" de la Chine, dit la "Pravda". L'opposition est impuissante. Le parti est décimé. Ces nouvelles structures n'ont plus "rien de comnun avec un régime socialiste". Le douzième plénum du parti en octobre, comme le neuvième congrès prévu pour 1969, ne se réfèrent au communisme que pour des raisons tactiques.

En bref, l'URSS, après avoir longtemps examiné et attendu, sort aujourd'hui de son indécision et se résoud à faire ce qu'elle évitait depuis cinq ans : claquer la porte. Elle se contente d'exprimer symboliquement comme l'avait fait M. Kossyguine, dans son interview au "Mainichi", la "certitude que, tôt ou tard, l'amitié des peuples soviétique et chinois, et le socialisme, triompheront en Chine".

Cette attitude, que les observateurs croient motivée par des considérations internationales, est la conclusion d'un effort finalement négatif de l'URSS pour s'adapter à la situation politique mouvante en Chine tout en s'efforçant, dans l'espoir d'un changement à la tête, de ne pas couper les ponts.

La brutale offensive actuelle met non seulement fin à une longue période d'expectative, mais indique que Moscou a opté pour l'attitude la plus dure : celle qui consiste à considérer la Chine comme une Tchécoslovaquie où une contre-révolution d'extrême-gauche aurait réussi à battre le parti. Seule différence : aucune "aide" des cinq pays ne paraît pouvoir être promise au parti décimé.

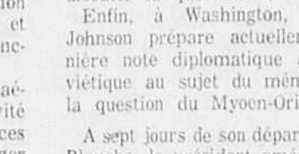
La Chine enverra ses ambassadeurs à l'étranger par dizaines dans le courant de l'année 1969 pour faire sa rentrée sur la scène internationale à l'issue de sa révolution culturelle, prévoit-on dans les milieux diplomatiques étrangers de Pékin.

Tous les ambassadeurs chinois sont revenus dans leur pays il y a deux ans, pour se faire critiquer par les jeunes Gardes rouges du ministère des Affaires étrangères. Depuis, la Chine a un seul ambassadeur à l'étranger, au Caire, bien qu'elle entretienne des relations diplomatiques avec plus de quarante pays.

COURS de CONVERSATION ANGLAISE

Enseignement audio-visuel avec laboratoire

en studio ou à la maison



COLLÈGE CANADIEN du BILINGUISME

4956, rue HOCHELAGA, MONTREAL

Tél. 254-6011

FACILITES DE PAIEMENT... VOUS POUVEZ SUIVRE VOTRE COURS MAINTENANT ET PAYER PLUS TARD.

Je désire recevoir plus de renseignements sur vos cours avec laboratoire (sans obligation).

☐ en studio ☐ à domicile

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE ..... TEL. .....

PR. 13/1/69

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, lundi 13 janvier 1969 / 85e année / No 10 / 4 cahiers / 50 pages

★★★ 10¢

Le Canada reconnaîtrait la Chine rouge et le Vatican

par Fernand BEAUREGARD
envoyé spécial de LA PRESSE

LONDRES — Au cours d'une rencontre avec quelque 600 étudiants canadiens en stage au Royaume-Uni rassemblés au "Westminster Theatre", le premier ministre Trudeau a déclaré que le gouvernement canadien en est arrivé à une décision sur la question de la reconnaissance du Vatican.

Cette question était englobée dans la revision de la politique étrangère du Canada, revision qui, a-t-il dit, devrait être terminée dès le printemps de cette année.

Si l'on ajoute cette réponse de M. Trudeau aux propos qu'il tenait samedi soir lors d'une interview de 28 minutes accordée, quelque part dans la campagne anglaise, à un journaliste du réseau radiophonique de Radio-Canada et à l'annonce d'une audience papale jeudi le 16 (imprévue au départ d'Ottawa), il est permis de conclure que le premier ministre pourrait vraisemblablement profiter de son entretien avec Paul VI pour annoncer la décision du gouvernement fédéral d'établir des relations diplomatiques normales avec l'Etat de la Cité du Vatican.

Selon les rumeurs, l'ambassadeur serait déjà choisi.

C'est ainsi que ce voyage "impromptu" à Rome pourrait assumer beaucoup plus d'importance qu'une simple visite d'un chef d'Etat catholique à son chef spirituel. M. Trudeau depuis les jours de la course au leadership, pendant la campagne électorale et en réponse à certaines questions en Chambre, s'est toujours montré favorable à l'établissement de relations diplomatiques avec le Vatican.

Mais tout comme sur la question de la reconnaissance du régime de Pékin (qui représente plus du quart de la population mondiale), le premier ministre canadien déclarait que cette question faisait partie d'un réexamen intégral de la politique extérieure du Canada et qu'il ne voulait pas préjuger du résultat de ce réexamen.

Or, le résultat de ce réexamen est, à moins d'avoir mal interprété les déclarations parfois "incomplètes" de M. Trudeau, "positif".

La reconnaissance de la Chine continentale est également l'une des questions au sujet de laquelle une décision a été prise. C'est ce qu'a déclaré M. Trudeau.

Est-ce à dire que le Canada va reconnaître le régime de Mao Tsé-toung ou que le cabinet fédéral à la suite de recommmandations et conseils prodigués par certains leaders du Commonwealth (principalement ceux d'Australie, de Nouvelle-Zélande, de Malaysia et peut-être même de Grande-Bretagne dont les représentants ont été malmenés et même emprisonnés à Pékin) en est venu à la conclusion que les avantages d'un tel geste seraient dépassés par les inconvénients.

Il est impossible de répondre à cette question. Mais cette réponse quelle qu'elle soit ne tardera pas à venir.

● *Divergences sur la Rhodésie*
—page 19



Droits réservés

Conférence de Kinshasa

Ottawa accepte de force la délégation du Québec

Une analyse de
Claude BEAUCHAMP
de notre bureau de Québec

QUEBEC — C'est fait: le Québec, avec la conférence des ministres de l'Education des pays francophones qui débute aujourd'hui à Kinshasa, marque définitivement son entrée dans la francophonie mondiale.

En effet, pour la première fois, le Québec délègue ses propres représentants à une conférence internationale avec "l'assentiment" du gouvernement fédéral, assentiment forcé, mais assentiment quand même.

C'est ainsi que l'on a tenté, dans les cercles gouvernementaux à Québec, d'analyser les conséquences de la participation, pour la deuxième année consécutive, du Québec à la conférence internationale des ministres de l'Education de la communauté africaine et malgache.

Tellement convaincu d'être devenu un membre à part entière de cette conférence et sûr de sa position sur le plan interne canadien, le gouvernement québécois n'a pas craint de laisser partir sa délégation avant même qu'il ne se soit définitivement entendu avec le gouvernement central sur la nature exacte des liens qu'elle aurait avec les autres représentants du Canada.

Arrangements arrachés

Tout indique, en effet, que ce n'est que vendredi, au momnet d'une escale à Paris, en route pour Kinshasa, que M. Jean-Marie Morin, ministre d'Etat à l'Education, a reçu, en tant que chef de la délégation québécoise, les instructions quant à la nature de la représentation canadienne sur place. M. Morin aurait même été avisé de la possibilité de modifications de dernière heure.

Le chef de la délégation québécoise se serait aussitôt empressé de faire connaître à d'autres gouvernements, en particulier au gouvernement français, la nature des arrangements entre Québec et Ottawa au cas où le gouvernement fédéral serait tenté d'agir unilatéralement une fois rendu à Kinshasa.

En fait, on peut maintenant déduire des propos tenus jeudi dernier par le premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, au cours de sa conférence de presse, que le chef du gouvernement québécois n'a pas laissé le choix au gouvernement fédéral et à son chef, M. Pierre Elliott Trudeau, en leur annonçant tout simplement que le Québec aurait sa délégation à Kinshasa et qu'il a en plus pris pour acquis qu'Ottawa accepterait d'emblée sa proposition d'alliance des différentes délégations canadiennes sur place.

Méfiance

Le gouvernement fédéral a nettement été pris au dépourvu par la succession rapide des événements, comme en fait foi l'insomnie et la fatigue excessive de M. Trudeau à Londres, et vendredi soir, alors qu'on attendait un communiqué sur les décisions du gouvernement fédéral, Ottawa n'a rien trouvé de mieux à faire que d'envoyer d'urgence à Kinshasa, à titre "d'observateur," le chef du cabinet de M. Trudeau, M. Marc Lalonde. C'est d'ailleurs là une des raisons qui, semble-t-il, rendent méfiant le gouvernement québécois, qui se prépare à toute éventualité.

A moins d'initiatives tardives du gouvernement fédéral et au-delà des ambiguïtés de langage diplomatique dont le gouvernement du Québec est prêt à laisser les avantages au gouvernement central, la participation québécoise à la conférence de Kinshasa apparaît, aux yeux de la capitale québécoise, comme un important pas en avant dans la reconnaissance du prolongement international des compétences internes des provinces et comme la réalisation d'un grand objectif: la participation du Québec à la francophonie mondiale.

La délégation québécoise sera dûment identifié à Kinshasa : siégeront en effet côte à côte les représentants de la "fédération canadienne" pour reprendre l'expression de M. Bertrand, mais derrière des cartes d'identification marquées: Québec-Canada, Ontario-Canada et Nouveau-Brunswick-Canada. Le drapeau québécois identifiera la délégation.

En conséquence, Ottawa ne pourra plus parler de "délégation du gouvernement fédéral" mais uniquement de "représentation ou délégation canadienne": c'est le Canada qui est représenté, et non le gouvernement fédéral. C'est donc là une importante concession qu'a dû subir Ottawa qui veut, comme on le constate dans ses communiqués officiels, confondre "gouverne-

Voir OTTAWA, page 2

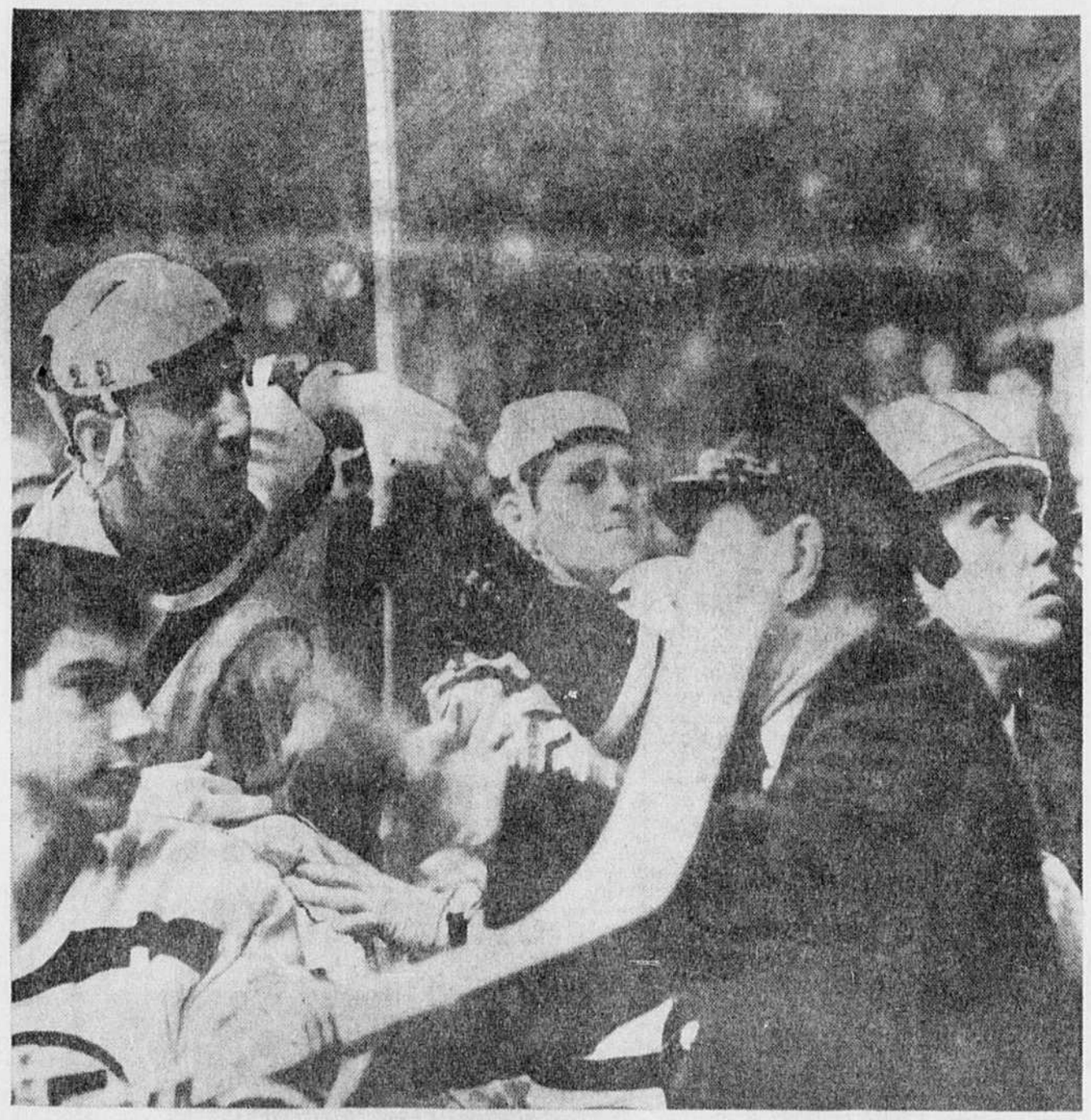


photo Robert Nadon, LA PRESSE

La boxe du dimanche soir !

L'instructeur Paul Emms, des Flyers de Niagara Falls, est sorti de ses gonds et a provoqué une bagarre hier soir dans les gradins du Forum; il fut imité dans son geste par la plupart de ses jeunes joueurs qui étaient exaspérés par la supériorité du Canadien Jr. Malgré l'excellente tenue du gardien de but adverse, les Montréalais l'ont emporté 7 - 1.

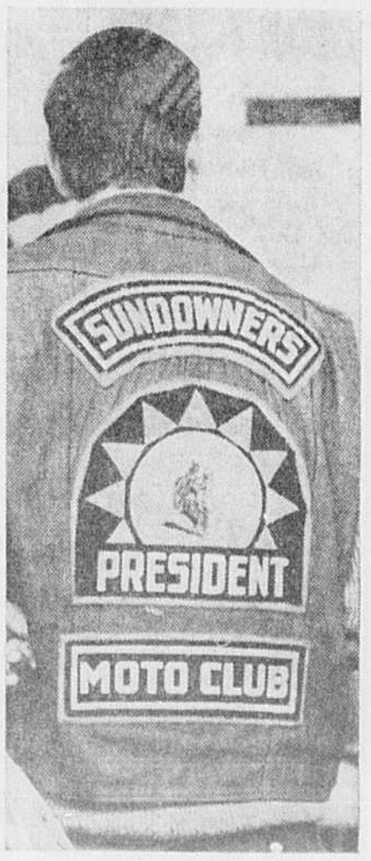
(Nos informations, page 29)

AUJOURD'HUI

• Grève à Chambly transport en partie réglée
— page 3

• Les employés ont des droits à la gestion des fonds de pension
— page 34

• Les motards à l'école de la police
— page 3



Un quatrième prêtre est arrêté en Bretagne

RENNES (AFP)—Un quatrième ecclésiastique, l'abbé Joseph Lesc'hien, directeur de l'école Saint-Pierre de Plesidy, dans l'ouest de la France, a été appréhendé hier par les policiers chargés de l'enquête sur le FLB (Front de libération de la Bretagne). Sous le plancher d'une des classes, les enquêteurs ont découvert 60 livres d'explosifs et des uniformes militaires.

Mardi et mercredi trois autres ecclésiastiques avaient été arrêtés. Leurs révélations ont notamment conduit les enquêteurs à l'école Saint-Pierre de Plesidy.

En outre, les aveux de deux de ces prêtres du diocèse de Saint Brieuc ont permis aux policiers de découvrir samedi 350 livres d'explosifs dissimulés dans une forêt. Les enquêteurs, qui avaient saisi auparavant plus de 1000 livres d'explosifs chez l'oncle des deux prêtres, semblent avoir récupéré la presque totalité de la charge d'explosifs qui avait été dérobée il y a quelques mois dans un dépôt de la région".

L'université de Moncton paralysée par une centaine d'occupants

par Louis-Bernard ROBITAILLE

Une centaine d'étudiants occupent depuis samedi soir le bâtiment des Sciences — et les locaux administratifs qui s'y trouvent — à l'Université (francophone) de Moncton. Les doyens et le conseil d'administration ont décidé de suspendre tous les cours sur le campus, jusqu'à nouvel ordre, et devaient se réunir aujourd'hui pour décider des mesures à prendre.

Les étudiants ont décidé de paralyser le fonctionnement de l'institution pour attirer l'attention des gouvernements provincial et fédéral sur "la situation financière déplorable" de leur université. Ils demandent que le mémoire soumis, l'an dernier, au ministère de l'Education par les professeurs soit pris en considération et que le volume des subventions soit considérablement accru.

En même temps que l'administration, les professeurs ainsi que l'assemblée des 1,400 étudiants doivent se réunir aujourd'hui pour décider s'ils appuient les occupants.

Un des responsables de l'occupation a par ailleurs déclaré à LA PRESSE qu'il était possible que le mouvement touche un autre pavillon du campus, dès aujourd'hui, mais a préféré garder secrets les détails de l'opération.

Les quelque 125 étudiants se sont rendus maitres du pavillon des Sciences — le centre nerveux du campus, contenant le central téléphonique, la trésorerie, etc. — vers 11 h., samedi soir.

Ils ont tout simplement demandé les clefs au gardien de nuit, et ont pénétré dans l'immeuble avec le matériel indispensable, soit: une trentaine de matelas, de la nourriture, et jusqu'à 24 boyaux d'incendies au cas où la police tenterait un coup de force.

"Aucun problème, a déclaré en riant un porte-parole des occupants: nous sommes barricadés bien solidement, et si la police s'en vient, vous allez avoir des RCMP changés en statues, parce qu'il fait à peu près 10 degrés sous zéros dehors..."

L'opération s'est déroulée dans le secret le plus total, si bien que la majorité des étudiants n'ont appris que tard hier soir que le campus était paralysé par un groupe d'occupants.

Les occupants, qui ont agi sans consulter l'exécutif de leur Fédération, déclarent que la situation financière et

Voir MONCTON, page 2

Washington rapatrierait bientôt du Vietnam quelque 20,000 hommes

SAIGON, (AFP, UPI) — Les autorités sud-vietnamiennes et américaines à Saigon se sont mises d'accord sur le principe de la relève prochaine, par les unités sud-vietnamiennes, d'un premier groupe de fantassins américains, apprend-on, aujourd'hui, de sources bien informées.

Toutefois, le général Creighton Abrams, commandant suprême des forces alliées au Sud-Vietnam, a dit qu'il ne recommanderait pas le rapatriement d'aucun régiment américain "tant que je ne serai pas absolument sûr que c'est dans l'ordre". Il reste, a-t-il ajouté, que l'armée sud-vietnamienne assume de plus en plus de responsabilités dans les opérations.

Des discussions ont eu lieu ces jours derniers entre le gouvernement sud-vietnamien et les représentants diplomatiques et militaires américains pour déterminer la date à laquelle pourrait être effectuée une première relève qui porterait sur des effectifs pouvant aller jusqu'à 20,000 hommes ainsi que les modalités de cette opération, ajoutent les sources officielles.

Tant du côté vietnamien qu'américain, on souligne que la relève envisagée ne doit pas être interprétée comme un "retrait" américain du Vietnam. Il ne s'agit, pour le moment, que du remplacement, sur le terrain, de troupes américaines au fur et à mesure des disponibilités. Un retrait ne peut être considéré que dans le cadre d'accords politiques découlant des négociations de paix et prévoyant un retrait des forces nord-vietnamiennes au-delà du 17e parallèle.

Toutefois, les entretiens américano-sud-vietnamiens ont également porté sur l'établissement d'un calendrier pour la relève de 100,000 à 200,000 américains échelonnée dans le courant de l'année 1969. Ce programme est actuellement étudié au niveau des experts militaires conjointement avec les commissions de la Défense nationale de la chambre des députés et du Sénat.

Toujours de même source, on laisse entendre que le remplacement, par des forces vietnamiennes, d'un premier contingent de 15,000 à 20,000 Américains aurait été reculé, en attendant que certains points à l'étude aient été éclaircis. Aucune date précise n'a été fixée, mais on croit savoir que cette première relève pourrait avoir lieu dès le mois prochain ou au plus tard en mars. De nombreuses questions concernant notamment la logistique et la remise aux forces sud-vietnamiennes de matériel et d'équipement actuellement à la disposition des forces américaines — artillerie, hélicoptères, avions — doivent être résolues.

Le commandement américain doit, de son côté, procéder dans ce but, à un inventaire de tout son matériel pour déterminer ce qui pourra être cédé progressivement au commandement sud-vietnamien. Un ordre de priorité doit être établi selon un programme planifié prenant en considération notamment les progrès réalisés dans la mobilisation générale au Sud-Vietnam et le degré d'entrainement des troupes et des cadres.

Toutes ces questions sont à l'étude conformément à la demande qui en a été faite par le président de la République vietnamienne, soulignent encore ces mêmes sources, mais il s'agit de problèmes complexes qui ne peuvent être resolus à la hâte.

Annonces classées / 40 à 49
Arts et Spectacles / 24 à 26
Bandes dessinées / 32
Courrier "Que faire ?" / 16
Décès, naissances, etc. / 36
Editorial / 4
Finance / 34 - 35
Horoscope / 20
Informations étrangères / 39
Les secrets de polichinelle / 18
Loisirs et récréation / 32
Mots croisés /43
"Mot-mystère" / 32
Nouvelles nationales / 13
Nouvelles régionales / 35
Radio et télévision / 20
Sports / 27 à 31 et 33
Vie féminine / 14 à 18
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 16

Météo : ciel variable avec neige / Min.: 10° / Max.: 25° ● Détails, page 2

75 p. 100 des plaintes contre Logexpo n'étaient pas fondées

QUEBEC, (PC) — Environ 75 pour cent des plaintes formulées à l'endroit de Logexpo pendant l'exposition universelle de Montréal de 1967, n'étaient pas fondées, révèle le rapport remis par la commission Gosselin au secrétaire de la province, M. Rémi Paul.

La commission, présidée par le juge Roger Gosselin, de Québec, avait été instituée en vue de faire la lumière sur ce qui semblait constituer une fraude gigantesque pratiquée par des propriétaires de motels ou autres durant l'Expo 67 contre les touristes et visiteurs.

M. Paul a précisé que près de 3,070 personnes, victimes de fraudes ou de faillites, seront remboursées avant la fin de la présente année fiscale.

Il est encore trop tôt pour déterminer le montant total que devra payer le gouvernement du Québec. Les sommes qui devront être remises aux victimes varieraient entre $20 et $300.

En ce qui concerne les 9,210 personnes dont les plaintes ont été jugées mal fondées en fait et en droit, elles recevront une "lettre respectueuse", les informants de la décision des membres de la commission.

Le secrétaire de la province a ajouté que les 12,279 plaintes avaient été divisées en six catégories: celles venant de personnes qui ont fait des réservations en payant et n'ont pu se rendre à l'Expo; de personnes qui sont venues sur place mais n'ont pas jugé convenables les services offerts: de victimes d'établissements ou d'individus en faillite; de visiteurs non satisfaits des conditions de logement et qui réclament une réduction sur ce qu'ils ont payé: de personnes qui, après avoir été logées, demandent un remboursement partiel parce qu'elles n'ont pu trouver place dans le corps principal de la bâtisse; de gens ayant réservé des chambres dans des établissements qui n'ont jamais été construits.

OTTAWA

SUITE DE LA PAGE 1

ment fédéral" et "Canada", ce à quoi le Québec s'oppose en rappelant constamment que ce sont les provinces qui font le Canada.

L'argument le moins subtil mais peut-être le plus convaincant de l'identité québécoise à cette conférence est le fait que c'est Québec qui paie les dépenses... (environ $5,000).

A Kinshasa, la délégation parlera au nom du Québec et seule elle pourra parler au nom du Québec.

Même le co-président de la "délégation du Canada", M. Louis Robichaud, premier ministre du Nouveau-Brunswick, ne pourra parler qu'au nom de sa propre province en matière d'éducation. Ottawa a dû nommer le premier ministre Robichaud co-président de la représentation canadienne en dépit du fait qu'il s'agisse d'une rencontre de ministres de l'Education, parce que seul le Québec à un ministre de l'Education francophone. Le représentant de l'Ontario est un haut-fonctionnaire.

L'autre co-président de la représentation canadienne est M. Jean-Marie Morin, concession faite en dernière minute au gouvernement fédéral.

On comprend l'inquiétude manifestée par le gouvernement fédéral devant le déroulement de ces événements, inquiétude particulièrement évidente si l'on considère que le premier ministre canadien, de Londres s'est empressé de discuter au téléphone avec le premier ministre du Québec, à cause des conséquences plus lointaines qu'ils peuvent avoir.

Devant le tour de force du gouvernement du Québec, réussi au moment où le gouvernement fédéral croyait l'avoir à sa merci, les pays francophones, en particulier ceux qui sont imbriqués dans l'influence diplomatique française, pourront se sentir beaucoup plus à l'aise, à cause du fait accompli, dans leurs "relations" avec le Québec.

Manifestement, les pays francophones de la communauté africaine et malgache avaient été frappés par le geste de représaille du gouvernement fédéral à l'endroit du Gabon qui s'était permis d'inviter le Québec, comme n'importe quel autre Etat souverain, à la conférence de Libreville l'an dernier. Le gouvernement d'Ottawa s'est d'ailleurs assuré de leur bonne mémoire en la réactivant par l'envoi, d'abord d'une mission "d'aide" à l'Afrique francophone dirigée par M. Lionel Chevrier, ensuite par l'envoi de cadeaux (qui, incidemment, ont été refusés par au moins un pays, la côte d'Ivoire), puis par l'envoi d'une seconde mission, "diplomatique" celle-là, ayant Paul Martin à sa tête, il y a quelques semaines, donc directement reliée aux conférences internationales de Kinshasa, au Congo, et de Niamey, au Niger.

Ces initiatives, pour ne pas dire ces manigances du gouvernement fédéral avaient créé pendant quelques mois un vide autour du Québec mais, comme en diplomatie internationale beaucoup de forces s'affrontaient, la personnalité du Québec a finalement été mise en évidence par l'envoi d'une invitation particulière au gouvernement du Québec par le président Diori du Niger. Le geste de M. Hamini Diori, puisqu'une seconde invitation est également parvenue au gouvernement fédéral, équivalait à dire aux Canadiens: "Nous considérons le gouvernement québécois comme le représentant valable d'une communauté francophone mais étant donné que le gouvernement fédéral prétend lui aussi représenter sur le plan international une communauté culturelle francophone, eh bien! réglez vous-mêmes chez vous vos querelles intestines".

La participation québécoise et la représentation canadienne à cette conférence de Niamey fait toujours l'objet de discussions entre Ottawa et Québec, mais déjà le gouvernement québécois a répondu affirmativement à l'invitation du Niger: il y aura une délégation québécoise dont les liens avec d'autres représentants canadiens restent à définir.

La nature de la représentation canadienne à la conférence de Niamey risque d'être fort influencée par la solution arrachée à Ottawa par Québec pour la conférence de Kinshasa, même si la conférence de Niamey est différente tant par son ampleur que par la nature des sujets à l'ordre-du-jour.

C'est pourquoi le gouvernement fédéral, sachant que le Québec aurait pu détenir une position de force à cause du caractère technique de la conférence de Kinshasa, était heureux d'annoncer, il y a trois semaines, que le Québec n'avait pas reçu d'invitation.

Or, à la surprise générale et on ne sait trop comment ni pourquoi, le Québec a reçu il y a tout au plus, semble-t-il, une dizaine de jours, une invitation du secrétaire général de la Conférence technique des ministres de l'Education.

Le gouvernement fédéral, de son côté, avait déjà commencé le recrutement des membres de ce qui aurait alors été "une délégation du gouvernement fédéral". Il espérait que le Québec sacrifierait pour un instant, devant "l'oubli" dont il avait été l'objet de la part du gouvernement congolais et devant son désir de participer à la francophonie mondiale, ses principes autonomistes en matière d'éducation à ses velléités internationales.

Mais ces beaux projets se sont effondrés et la partie est maintenant remise à la conférence de Niamey, qui doit avoir lieu en février prochain.

MONCTON

SUITE DE LA PAGE 1

matérielle de l'université est absolument "déplorable": peu ou pas d'équipement de laboratoires, une bibliothèque "qui au rythme actuel atteindrait dans 91 ans les normes fixées par le rapport Parent", etc.

Au printemps dernier, les professeurs de l'université présentaient un mémoire au gouvernement du Nouveau-Brunswick pour réclamer que les subventions soient considérablement augmentées pour permettre à la jeune institution de prendre un bon départ.

Un porte-parole de l'administration a expliqué à LA PRESSE que le gouvernement provincial verse à l'Université de Moncton des subventions de $800 par étudiant, montant égal (depuis l'an dernier) à celui que reçoit la University of New Brunswick de Fredericton (5,000 étudiants).

Les occupants qui, disent-ils, ne font que reprendre les thèses avancées dans le mémoire des professeurs, déclarent que leur université a besoin de "trois ou quatre fois plus de subventions" pour acheter le matériel dont elle a besoin, "alors que l'université de Fredericton, vieille de plus de 150 ans, est une université riche et bien équipée".

Un document de sept pages, contenant les revendications des occupants, doit être rendu public ce matin et envoyé aux gouvernements de Fredericton et Ottawa.

C'est sans illusion, avouent les occupants, qu'ils font appel au gouvernement provincial "dont le dernier déficit budgétaire s'élève à plus de $40 millions" et qui selon eux, est absolument incapable de faire face à leurs demandes. C'est pourquoi les mêmes revendications doivent être envoyées au gouvernement fédéral.

Ce que demandent les occupants: que "les recommandations des professeurs soient appliquées", et que l'Université de Moncton reçoive des subventions spéciales, "tout comme l'Université de Lakehead, en Ontario, qui a reçu $31 millions à sa fondation".

D'autres développements sont attendus aujourd'hui, à l'issue de la réunion des professeurs, en particulier, dont les occupants espèrent obtenir l'appui. Quant à l'assemblée des étudiants, il est possible qu'elle ne prenne un vote sur cette question que demain.

"Nous sommes déjà assurés de l'appui de 40 p. c. des étudiants, a dit un porte-parole, et si la majorité est pour nous, on peut tenir ici pour un mois!"

Le Carmania s'échoue au large de Nassau

LONDRES, (AFP) — Le paquebot "Carmania" de la "Cunard" s'est échoué, ce matin, sur un banc de sable, dans l'île de San Salvador, dans les Bahamas où il effectue une croisière avec 450 passagers à son bord. Le "Carmania", qui jauge 22,600 tonnes, se trouve ainsi immobilisé à environ 110 milles de Nassau.

Un porte parole de la "Cunard" a précisé que toute la partie avant du "Carmania", depuis l'étrave jusqu'à la passerelle reposait sur le sable.

Aucun des 450 passagers n'aurait été blessé, mais on ignore si le navire a subi des dégâts, ainsi d'ailleurs que les raisons de cet accident.

Un remorqueur a quitté les Bermudes, ce matin, mais il n'atteindra pas le "Carmania" avant demain et le navire ne pourra pas se renflouer lui-même grâce à la marée, qui est inexistante à cet endroit.

L'échouage du "Carmania" est le deuxième incident qui marque cette croisière aux Caraïbes. Le navire avait été, en effet, immobilisé il y a trois semaines par les garde-côtes américains qui avaient jugé ses installations anti-incendie insuffisantes.

"Genre d'ultimatum" servi à la ville de Montréal

Les syndicats qui représentent les 18,000 employés municipaux de Montréal ont informé aujourd'hui le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, qu'ils désiraient avoir une réponse le plus rapidement possible au sujet des caisses de retraite, sinon, qu'il y aurait une assemblée monstre de tous les syndiqués, le 29 janvier prochain.

Les dirigeants des dix syndicats qui forment un "front commun" espèrent être reçus par le conseil municipal d'ici cette date qui, à défaut d'une entente, constituera le début de l'utilisation des moyens de pression.

Ils réclament de la ville qu'elle ne se prévale pas des dispositions du bill 295 qui l'autorise à suspendre ses contributions aux caisses de retraite au cours des deux prochaines années.

De plus amples détails doivent être fournis cette semaine au cours d'une conférence de presse.

La CSN poursuit son enquête sur le scrutin raté à la RAQ

La Confédération des syndicats nationaux poursuit son enquête pour découvrir les noms de ceux qui ont empêché la tenue du vote des employés de la Régie des alcools du Québec, le 23 novembre dernier.

Une dizaine de grévistes, mécontents de l'entente qui était intervenue entre leurs négociateurs et ceux de la RAQ, avaient renversé les boîtes de scrutin, lors du vote qui devait mettre fin à une grève longue de cinq mois. Le scrutin avait été repris le lundi suivant, et les grévistes avaient accepté l'entente dans une forte proportion.

Les dirigeants de la CSN avaient annoncé que les auteurs du méfait seraient punis. Selon le secrétaire-général, M. Raymond Parent, l'enquête se poursuit toujours. Il y aura rapport au prochain bureau confédéral qui sera constitué le 23 janvier. Le Conseil confédéral sera saisi du résultat de l'enquête.

Ces instances supérieures du mouvement recommanderont vraisemblablement que le syndicat prenne des sanctions contre les coupables. M. Parent a indiqué que la CSN ne peut, comme telle, intervenir directement dans la marche d'un syndicat affilié, qu'il appartient à ce dernier de prendre ses responsabilités.

le TEMPS qu'il fera

Avant la tempête...

Les températures demeureront légèrement au-dessus de la moyenne au cours des prochains jours alors qu'une neige légère intermittente rappellera périodiquement aux Montréalais que nous sommes présentement au beau milieu de la saison froide.

Ce flux d'air doux et humide nous vient de l'Atlantique nord et descend du nord-est, repoussé par une dépression qui se situe au-dessus de la côte du Labrador.

Pour aujourd'hui et demain le temps sera généralement nuageux alors que le thermomètre devrait atteindre un maximum de 25 degrés.

La nuit prochaine le minimum se situera entre 10 et 15 degrés, dépendant de la couverture nuageuse.

Si le temps s'annonce relativement calme pour le début de la semaine, les conjonctures sont moins bonnes pour ce qui regarde la fin de la semaine.

En effet, si l'on se fie au travail des ordinateurs qui ont analysé ce qui se brasse actuellement dans les hautes couches atmosphériques au-dessus du Pacifique, il se pourrait fort bien qu'un centre de tempête se développe prochainement dans le sud-ouest américain. Cette tempête pourrait arriver à Montréal jeudi ou vendredi prochain.

Entre-temps on pourra mieux apprécier le doux temps en sachant que le 13 janvier 1957 le thermomètre descendait à 23 degrés sous zéro. Ce n'était là que le début d'une vague de froid qui devait durer six jours alors que des minima se situant entre 17 et 36 degrés sous zéro étaient enregistrés à Dorval.

Maximum aujourd'hui: 25
Minimum la nuit prochaine: 10

Régions de Montréal et Ottawa: Ciel variable avec quelques chutes de neige locales aujourd'hui. Mardi nuageux avec périodes ensoleillées et quelques chutes de neige locales. Températures de saison. Vents de l'oust à 15 milles, sauf légers la nuit. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Montréal, 25 et 10, Ottawa, 20 et 10.

Régions d'Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Laurentides, St-Maurice, Québec, Cantons de l'Est et Lac St-Jean: Généralement nuageux avec chutes de neige locales intermittentes ou neige légère aujourd'hui. Mardi nuageux avec périodes ensoleillées et quelques chutes de neige locales. Moins froid. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Val-d'Or et Rouyn-Noranda, 20 et 10, Témiscamingue, Ste-Agathe, La Tuque, Québec et Sherbrooke, 22 et 10, Chicoutimi, 25 et 18.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Iles: Ciel variable avec quelques chutes de neige locales aujourd'hui et mardi. Doux. Vents du nord à 15 milles. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Baie-Comeau, Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 25 et 20, Gaspé, 30 et 20, Sept-Iles, 32 et 20.

Fête: de la férie

Trudeau est déçu de n'être pas invité par de Gaulle

LONDRES (PC) — Le premier ministre Trudeau a exprimé son regret que le président de Gaulle ne l'ait pas invité à le rencontrer à Paris durant son séjour outre-mer, à l'occasion de la conférence des premiers ministres du Commonwealth.

Il semble que le gouvernement français ait systématiquement évité d'entrer en contact avec le premier ministre du Canada, selon des correspondants qui ont fait des démarches pour que l'ambassadeur de France à Londres se joigne à d'autres diplomates à un déjeuner de la presse en l'honneur de M. Trudeau, jeudi dernier.

Une réponse de l'ambassade française à l'invitation a fait savoir que M. Geoffrey de Courcell serait incapable d'assister à ce déjeuner.

Par ailleurs, le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Mitchell Sharp, a inauguré aujourd'hui une réunion de deux jours, à Londres, portant sur la politique canadienne à l'endroit de l'Europe, y compris l'Union soviétique et les pays communistes européens.

Cette réunion groupait 21 ambassadeurs canadiens et autres chefs de missions canadiennes qui se sont amenés à Londres spécialement pour cette rencontre.

Tous y étaient, sauf M. Jean Morin, ambassadeur au Portugal, qui était retenu à Lisbonne par la maladie. Hier, ils ont rencontré le premier ministre Trudeau lors d'une réception qui a eu lieu à la résidence du haut-commissaire du Canada à Londres, M. Charles Ritchie.

La Suède aura une ambassade à La Havane

STOCKHOLM — (UPI) — La Suède annonce aujourd'hui que sa mission diplomatique à Cuba sera élevée au rang d'ambassade. Cette décision survient trois jours après la reconnaissance diplomatique du Nord-Vietnam par le gouvernement suédois.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Torsten Nilsson, en annonçant la nouvelle au Parlement, a dit que "la situation à Cuba et l'importance des intérêts suédois dans ce pays justifient l'établissement d'une ambassade suédoise à La Havane".

La nouvelle ambassade, a-t-il précisé, sera dirigée par un chargé d'affaires qui relèvera de l'ambassadeur suédois à Mexico. Jusqu'à maintenant, la Suède n'avait qu'un consulat dans la capitale cubaine.

Une eau bonne au goût
Une eau de bon goût



MONTCLAIR
EAU MINERALE NATURELLE
DISPONIBLE A 35¢
AUX PHARMACIES
PSM

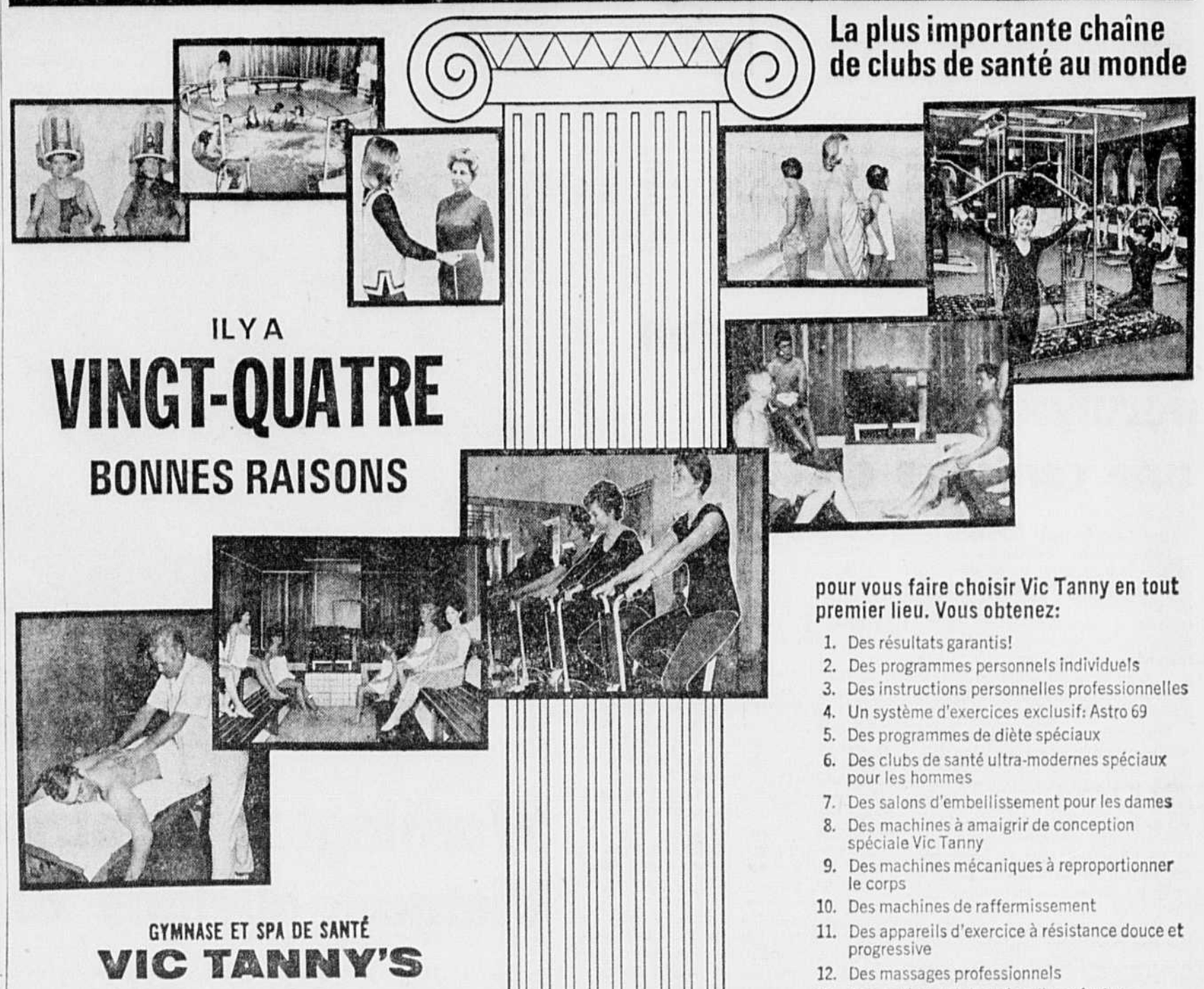
Êtes-vous parvenus à l'âge d'or?

Avant de signer votre prochain bail, venez nous voir ou demandez notre dépliant. 5820 boul. Décarie, 342-2266 ou 342-2398.

Au Manoir Décarie votre bien-être est notre raison d'être

Pourquoi VIC TANNY'S ?

La plus importante chaîne de clubs de santé au monde



ILYA
VINGT-QUATRE
BONNES RAISONS

GYMNASE ET SPA DE SANTÉ
VIC TANNY'S

PLACE BONAVENTURE
EN CONSTRUCTION
866-7907

CENTRE D'ACHATS COTE ST-LUC
CENTRE D'INFORMATIONS
489-1234

CENTRE
COMMERCIAL ROCKLAND
342-5550

pour vous faire choisir Vic Tanny en tout premier lieu. Vous obtenez:

1. Des résultats garantis!
2. Des programmes personnels individuels
3. Des instructions personnelles professionnelles
4. Un système d'exercices exclusif: Astro 69
5. Des programmes de diète spéciaux
6. Des clubs de santé ultra-modernes spéciaux pour les hommes
7. Des salons d'embellissement pour les dames
8. Des machines à amaigrir de conception spéciale Vic Tanny
9. Des machines mécaniques à reproportionner le corps
10. Des machines de raffermissement
11. Des appareils d'exercice à résistance douce et progressive
12. Des massages professionnels
13. Des cabines d'inhalation d'eucalyptus
14. Des solariums californiens pour un bronzage parfait
15. Des bains turcs
16. Des cabines à chaleur sèche de désert
17. Des bains hydrodynamiques tourbillonnants
18. Des piscines à température tropicale contrôlée
19. Des salles de douches privées carrelées
20. Des vestiaires et des cabines d'habillage privées
21. Des sèche-cheveux, type salon de beauté
22. Ouvert 7 jours par semaine
23. La confiance dans les 33 années d'expérience de la chaîne de clubs de santé la plus importante et la meilleure au monde
24. Votre carte de membre est honorée au Canada et aux Etats-Unis

CLUBS DANS LES PRINCIPALES VILLES DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS

ESCOMPTE SPECIAL DE JANVIER

ACHETEZ mieux...
ACHETEZ meilleur marché...
ACHETEZ du manufacturier...

ACHETEZ MAINTENANT
PAYEZ EN MAI SEULEMENT
(sans intérêt)
279-8551
Appels interurbains acceptés

ALSCO
Manufacturiers de
FENETRES, PORTES ET REVETEMENTS EN ALUMINIUM. AUVENTS EN FIBRE DE VERRE
1530 EST, rue BEAUBIEN, Mtl

la presse

TGU TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
la plus importante société de fiducie canadienne-française

MONTREAL, LUNDI 13 JANVIER 1969 — 85e ANNEE — No 10 BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 /3

La police réunit les motards et leur propose la création d'une fédération

par Jean-Paul CHARBONNEAU

La Section de l'aide à la jeunesse du Service de la police de Montréal en collaboration avec le haut commissariat à la jeunesse, aux sports et aux loisirs, a l'intention d'ici le printemps prochain de mettre sur pied une fédération provinciale de motocyclistes qui aurait pour but de grouper en une seule association les groupes de motards au Québec.

A la suite d'une réunion sur les activités de la SAJ groupant le directeur de la police de Montréal, M. Jean-Paul Gilbert, l'assistant-inspecteur chef, M. Donald Tardif, l'état-major de la SAJ, et MM. Louis Chantigny et Pierre Duceppe hauts commissaires à la jeunesse, aux sports et aux loisirs du Québec, il est venu à l'idée des membres de la SAJ de former une fédération provinciale des motocyclistes.

L'officier responsable, de la section des motards de la SAJ, le sergent Roger Gravel, attend pour en parler officiellement avec les autorités du Québec d'avoir consulté tous les clubs de motards de la région métropolitaine.

Une première fois

Samedi après-midi, lors d'une réunion des "Cinq chapitres des Sundowners", à l'école de la police de Montréal, le sergent Gravel a profité de l'occasion pour discuter du projet avec le conseil suprême de cette association.

Les buts principaux de cette future association provinciale sont: une piste de course d'accélération, l'hiver, sur le lac des Deux-Montagnes ; une piste de course à obstacles, l'été; la publication d'un bulletin mensuel, dont les articles traiteront sur la mécanique des motocyclettes, sur les lois de la circulation et les activités du mois suivant.

Lorsque cette association sera formée, le commandement en sera remis entre les mains des motards, et les policiers en seront les conseillers techniques.

Depuis quelques mois, la SAJ, par l'entremise du directeur Jean-Paul Gilbert, a offert les locaux de l'école de la police aux différentes associations de motocyclistes qui veulent tenir une assemblée.

Le reporter et le photographe de LA PRESSE ont assisté, samedi, à une réunion générale des "Cinq chapitres des Sundowners", dont le sujet principal était d'organiser les voyages de l'été prochain.

Le président général de cette association, M. André Caza, a déclaré que les cinq chapitres signifient que son groupe est divisé en autant de branches: soit, Châteauguay, Sorel, Verchères, Armstrong et Saint-Jean. Chaque chapitre est identifié par un écusson supplémentaire.

M. Caza est président depuis trois ans. Au début, ce groupe était composé d'une dizaine d'adolescents dont la plupart venaient de terminer leur école secondaire. Aujourd'hui, ils sont 150 membres, ce qui en fait le plus important groupe de motards au Québec.

Le conseil suprême, composé de M. Caza et de ses deux lieutenants, MM. Raymond Desourdy et Paul Janelle, ainsi que des présidents et des secrétaires-trésoriers de chaque section se réunissent une fois par mois. Il y a une assemblée générale quatre fois par année.

Pour être membre de l'une des divisions des "Sundowners", le candidat, qui a à faire un stage de un à quatre mois, doit avoir au moins 20 ans, posséder sa propre moto, travailler, aimer l'esprit de groupe et respecter le bien d'autrui. Seuls les garçons sont admis dans ce groupe. Par ailleurs, présentement, une jeune fille est en stage au "chapitre no 1".

Il y a dans le groupe des membres honoraires actifs; ces membres n'ont pas de moto mais une auto. Leur tâche est de suivre leurs compagnons dans leurs excursions et de les aider, soit en cas d'accident etc.

Cette association, il va sans dire, poursuit un but sérieux. En voici la preuve: les membres se doivent d'assister aux assemblées générales. S'ils sont absents sans raison valable, la première fois, le membre doit payer une amende; la seconde fois, il perd son écusson: par la suite, il est suspendu et, finalement mis à la porte.

A Sorel

M. Paul Janelle, 41 ans, un des officiers du conseil suprême, est un commerçant de Sorel, en plus d'être commissaire-priseur. Au chapitre de Sorel, un sergent de police et un médecin de cette ville de la rive-sud, sont membres honoraires de l'association. Ils contribuent financièrement et participent à plusieurs organisations.

Actuellement un policier de Montréal, l'agent John Detzell agit comme agent de liaison entre le corps policier de la métropole et les différentes associations de motards.

L'agent Detzell, est un expert de la motocyclette, il pratique ce sport depuis plus de cinq ans et est ex-membre de l'Association canadienne des motocyclistes.



photo Michel Gravel, LA PRESSE

L'agent John Detzell est un mordu de la moto. C'est également un policier de la section d'aide à la jeunesse qui agit comme agent de liaison entre la police et les groupes de motards de la région métropolitaine.



Le conseil suprême : MM. André Caza, président, Raymond Désourdy et Paul Janelle, ses deux lieutenants.



photos Robert Nadon, LA PRESSE

Les cinq "chapitres" des Sundowners étaient représentés à l'assemblée qui se tenait samedi à l'école de la police de Montréal.

Chambly Transport: règlement partiel de la grève

par Jogue GIRARD et Claude MASSON

La grève de Chambly transport va s'interrompre en partie cette semaine, résultat d'une assemblée des employés tenue hier salle des Chevaliers de Colomb, rue Mont-Royal, à Laflèche, et de l'assentiment du président de la compagnie, M. Charles-E. Senécal, à leur décision. Le service d'autobus de cette entreprise va reprendre, mercredi, dans Saint-Lambert et Jacques-Cartier, ces deux municipalités ayant consenti à verser à cette fin une subvention à Chambly transport. Le service reste en suspens dans les neuf autres municipalités de la rive sud où il est habituellement assuré par cette firme.

Une première équipe d'employés fera une "semaine" de travail de deux jours, à raison d'environ huit heures et demie par jour. Une deuxième équipe suivra et ainsi de suite jusqu'à ce que l'ensemble du personnel en cause ait travaillé. Puis le cycle recommencera.

Ce travail sera rémunéré à un salaire horaire de $2.75, soit 50 cents de plus qu'auparavant. Le salaire est le même pour les chauffeurs et pour le personnel d'entretien.

Cette décision des grévistes est intervenue après quelque six heures de discussion à huis clos entre eux. Le président du syndicat, affilié à la Fraternité canadienne des cheminots, M. John Bellini, et le conseiller juridique de la Fraternité, Me René Beaudry, devaient ensuite conférer avec l'employeur, M. Senécal. Ce dernier a précisé hier, par téléphone, que cette rencontre aurait lieu aujourd'hui, mais qu'il était d'accord avec la résolution de l'assemblée des grévistes, qui portait essentiellement sur la répartition du travail entre eux dans le cadre de cette cessation partielle de la grève. C'est dans ces conditions que M. Senécal prévoit que, compte tenu de la nécessité de mise au point du matériel roulant, la reprise du service aura lieu mercredi dans les deux villes en cause. Ce service restreint devrait, selon M. Senécal, requérir l'usage de vingt à 30 des quelque 90 autobus que possède Chambly transport.

Les grévistes, qui ont cessé le travail il y a quatre mois, obtiennent, outre l'augmentation de salaire indiquée plus haut et dont le principe était déjà acquis, une somme de $100 ayant un effet rétroactif.

Les subventions que vont verser les villes de Saint-Lambert et Jacques-Cartier à Chambly transport, seront faites sur une base hebdomadaire et comporteront un montant chaque fois variable, selon les besoins, entre un minimum de $350 et un maximum de $500, pour une semaine donnée, le tout devant être vérifié par la municipalité en cause. Il s'agit, dans l'évaluation des besoins, de proportionner la subvention aux frais nécessaires pour assurer le service dans la municipalité.

Saint-Hubert et Laflèche

Il est à prévoir que deux autres des 11 municipalités touchées par la grève vont elles aussi décider de subventionner Chambly transport d'ici peu : il s'agit de Saint-Hubert et de Laflèche. Elles vont devoir pour ce faire, en référer à la Commission municipale du Québec, mais on ne s'attend pas à des difficultés de ce côté.

Cette pratique de subventionner une compagnie d'autobus privée, non permise auparavant, l'est depuis environ un mois, du fait de la refonte de la Loi des cités et villes. C'est même la première fois que des municipalités se prévalent des nouvelles dispositions de la loi à cet effet.

Ceux des grévistes qui n'ont pas de second emploi vont avoir priorité pour travailler.

En dépit de cette reprise partielle du service, la grève comme telle ne cesse pas. Le syndicat consent seulement à prêter certains de ses membres afin de fournir un service public dans certaines conditions en vertu d'un accord temporaire dont la durée maximum est d'un an.

125 hommes

Le service partiel bientôt donné requerra le travail de 34 hommes, soit de 22 chauffeurs et de 12 préposés à l'entretien. Le nombre des employés qui se succéderont à ces 34 postes est de 125.

La grève a commencé le 13 septembre dernier. Elle avait été précédée d'une autre, du 21 janvier au 18 février, l'an dernier. Faute d'une entente sur leurs salaires, les employés, qui s'étaient fait dire par l'employeur qu'il ne pouvait leur payer les salaires qu'il jugeait néanmoins convenables, ont repris la grève l'automne dernier.

Démission de l'exécutif national et d'équipes locales de la JEC

L'exécutif national et les équipes diocésaines de la JEC de Québec, Montréal, Saint-Jérôme et Sherbrooke ont remis leur démission à l'issue de la réunion du conseil national de ce mouvement tenue à Montréal en fin de semaine.

Ces démissions, de même que le congédiement du secrétariat national, ont fait suite à une proposition de l'exécutif national voulant que le mouvement change substantiellement ses orientations de base pour devenir en milieu étudiant un mouvement déconfessionnalisé, c'est-à-dire libre de toutes attaches avec la hiérarchie et les institutions ecclésiales et aussi un mouvement d'action radicale.

Selon cette proposition, le mouvement, surtout au niveau collégial, aurait été accessible à tous les étudiants désireux de poursuivre cette action radicale et cela, indépendamment de leur option de foi.

Toutefois, "les chrétiens qui auraient fait partie du mouvement ainsi redéfini auraient pu se regrouper selon leur désir en une communauté de foi pour interpréter à la lumière de l'évangile, l'action menée ensemble, leur engagement communautaire et pour prier et célébrer".

Mais cette proposition fut battue par près des deux tiers des membres du conseil.

Les équipes de Montréal, de Québec et Saint-Jérôme s'étant ralliées pour l'essentiel à la propositic de l'exécutif ont dû remettre leur démission.

L'équipe de Sherbrooke s'est, pour sa part, abstenue, mais a quand même remis sa démission au conseil national. Sherbrooke ne s'est rallié en fait ni à la position de l'exécutif, ni à celle de la majorité.

Pour la majorité des membres, la JEC doit demeurer un mouvement étudiant à l'intérieur de l'Eglise.

Toutefois, à l'intérieur de cette majorité, il existe encore beaucoup de divergences sur les objectifs du mouvement et sur le style et les moyens d'action.

SERVICE JOUR ET NUIT
Prescriptions
7 jours par semaine
24 heures par jour
845-7251
Confiez vos ordonnances à la Pharmacie Montréal, cueillette et livraison gratuites 24 heures par jour, 7 jours par semaine.
PHARMACIE MONTRÉAL
JEAN P. DUQUET
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

POURQUOI il est important DE CHOISIR l'endroit où acheter un APPAREIL AUDITIF
Expérience : Nous sommes au service des Montréalais depuis 27 années... le total des années d'expérience en ajustement d'appareils auditifs de nos conseillers s'élève à 52 ans.
Vérification adéquate : C'est le seul bureau de Montréal en mesure d'accomplir une évaluation audiométrique complète de prothèse auditive par la parole et à l'aide de tests scientifiques sur la personne.
Appareils de la meilleure qualité : Nous vendons les appareils MAICO — la marque la plus respectée — MAICO fabrique 95% des audiomètres en usage par les médecins, hôpitaux, l'industrie et les gouvernements en Amérique du Nord... DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN... il connaît les appareils MAICO.
Service : Un rayon complet de service d'appareils auditifs — le meilleur du Canada — exécute la plupart des réparations pendant que vous attendez.
Nous nous spécialisons en appareils auditifs, c'est là notre seule occupation !
MAICO APPAREILS AUDITIFS
1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal — WE. 5-5293
Succursale : 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440

Examen de la vue
L. A. Betournay, O.D.
S. R. Crone, O.D. G. Couture, O.D.
J. P. Cardinal, O.D. P. Meunier, O.D.
OPTOMETRISTES
Simpsons
En ville, au septième 842-3241 – poste 676
Fairview-Pointe Claire, le promenoir 697-4870 – poste 242
les Galeries d'Anjou, le promenoir 353-3300 – poste 234


ATTENTION !
TRAITER AUX "P'TITS SOINS" !
Vos précieuses chemises exigent des soins délicats. Confiez-les en toute quiétude aux experts Jolicoeur.
TEL. 521-2161
Jolicoeur
100 CAMIONS "bleu et blanc" pour mieux vous servir
SUCCURSALES AU CENTRE D'ACHATS ROCKLAND
CENTRE LAVAL

Vingtième anniversaire de l'"Accord" vendredi

par André LUCHAIRE

Le XXème anniversaire de l'"Accord" va être célébré vendredi prochain 17 janvier par une grande soirée dansante avec spectacle au grand salon de l'hôtel Reine Elisabeth, avec la participation de Gilles Vigneault et la présence de hautes personnalités de la politique canadienne et québécoise.

Cette soirée, à laquelle on attend 600 à 700 personnes, marquera ainsi le 20e année d'existence d'un mouvement d'accueil aux immigrants et étrangers dont la formule originale, spécifiquement humaine, a été d'année en année un succès grandissant, au point que les autorités respectives d'immigration, tant à Ottawa qu'à Québec, ont de plus en plus recours à lui pour réaliser divers projets qu'ils organisent soit en commun, soit séparément. L'accueil aux réfugiés tchécoslovaques, auxquels des cours d'initiation à la vie canadienne et québécoise ont été fournis depuis septembre dernier en sont un exemple typique.

La participation aux frais est de $10 par personne.

Tous les amis de "l'Accord" voudront participer à cette manifestation unique qui consacre la réussite croissante de ce mouvement, né il y a une vingtaine d'années de l'initiative d'un groupe de jeunes filles canadiennes-françaises qui eut l'idée originale — pour l'époque — de venir en aide aux nouveaux venus, non pas sous forme de subsides de logements ou d'emplois — ce que divers organismes officiels ou privés faisaient déjà, ou font de mieux en mieux — mais sous forme d'accueil amical, de programmes récréatifs ou instructifs où ces nouveaux venus sentent la chaleur d'une sympathie authentique et spontanée.

Rigoureusement non confessionnel, bilingue en principe, "l'Accord" s'est montré un instrument décisif d'intégration à la société québécoise auprès des quelques milliers de nouveaux venus qui ont déjà bénéficié de son ambiance et de ses réalisations depuis 1948.

Un appel spécial est fait à tous les anciens membres du mouvement pour qu'ils se mettent en communication avec "l'Accord" à cette occasion, 2015 rue de la Montagne, tél.: 845-9103.

La taxe additionnelle devra être payée avant le 28 janvier

par Raymond MASSE

D'ici la fin de la semaine la Ville de Montréal va expédier aux propriétaires de biens-fonds imposables les comptes de la taxe foncière additionnelle pour fins municipales.

Cette taxe additionnelle a été votée le 20 décembre dernier par le conseil municipal se prévalant d'une autorisation que les chambres provinciales venaient de lui accorder, à la suite de démarches de l'équipe Drapeau-Saulnier.

Plus précisément, les comptes en question seront expédiés de l'hôtel de ville jeudi, vendredi et samedi de cette semaine, apprend-on, ce matin.

Cette taxe additionnelle représente une augmentation de 23 p. 100, comparativement à la taxe foncière (pour fins municipales) d'abord approuvée par le conseil municipal le 10 avril dernier, lors de l'adoption du budget 1968-1969 (année fiscale débutant le 1er mai).

En votant cette taxe foncière additionnelle, en décembre, le conseil municipal a augmenté le taux de 30 cents, soit de $1.30 à $1.60 par $100 d'évaluation. L'approbation du "budget spécial" de la part du conseil municipal fut presque unanime, un seul conseiller (un "indépendant") exigeant l'enregistrement de sa dissidence.

Note à acquitter avant le 28 janvier

Les contribuables-propriétaires de la métropole devront acquitter cet autre compte dans un délai plutôt restreint.

Ils n'auront en effet que jusqu'au mardi 28 janvier pour acquitter la note, apprend-on aussi de source on ne peut plus digne de foi, à l'hôtel de ville.

(La taxe du budget ordinaire était payable au plus tard le 1er octobre dernier).

Le montant total que l'administration D.-S. espère ainsi recueillir, grâce à ce "budget spécial", est de plus de $17,000,000.

Il y aura, au grand total, environ 142,000 comptes, dit-on.

Les contribuables-propriétaires de biens-fonds sis dans le district de Rivière-des-Prairies (district représentant la municipalité de Rivière-des-Prairies annexée à Montréal en juillet 1963) seront "touchés" par cette taxe foncière additionnelle.

Proprios de Saraguay et de Saint-Michel

Mais les contribuables-propriétaires de biens fonds situés dans le district de Saraguay (territoire annexé en avril 1964) et du district de Saint-Michel (territoire annexé en octobre dernier) ne le seront toutefois pas et ne recevront donc pas de nouveaux comptes relatifs à cette taxe foncière additionnelle.

Si cette taxe foncière additionnelle avait été exigible après avril, les propriétaires contribuables du district de Saraguay auraient dû alors écoper.

Voici le texte qui les "sauve": un article du règlement concernant l'annexion du village de Saraguay, règlement no 2926, adopté le 19 mars 1964 par le conseil municipal montréalais. Cet article — no 4 — stipule en effet: "La Ville de Montréal impose et prélève dans le territoire présent du village de Saraguay les taxes foncières générales pour fins municipales à compter du 1er janvier 1964 jusqu'au 30 avril 1969, aux taux en vigueur en 1963 dans ledit territoire".

Les contribuables-propriétaires du district de Saint-Michel n'écoperont pas non plus, cette fois-ci. Il y a un article à ce sujet dans le règlement no 3720 concernant l'annexion de la cité de Saint-Michel.

L'article 4 de ce règlement dit en effet: "La Ville de Montréal impose et prélève dans le territoire de la cité de Saint-Michel, pour une période de trois ans à compter du 1er mai 1967, les taxes foncières pour toutes fins municipales générales au taux de $1.40 par $100 d'évaluation imposable".

Plan d'action concernant les caisses de retraite des employés municipaux

Les dirigeants du "front commun des employés de la Ville de Montréal" ont tenu à démentir aujourd'hui certaines rumeurs selon lesquelles ils seraient perplexes devant les moyens à prendre pour contrecarrer le projet de leur employeur de suspendre ses contributions aux caisses de retraite.

Le secrétaire du front commun, M. André Plante, qui est le président de l'Association des pompiers de Montréal (FTQ), a déclaré que ces rumeurs sont fausses. "Le front commun est très viable. Des réunions des présidents des divers syndicats et des conseillers juridiques ont eu lieu vendredi jusqu'à 8 h. p.m. Les objectifs ont été bien définis. Les dirigeants responsables ont été élus. Un plan d'action a été arrêté et la structure financière du mouvement a été prévue", a dit M. Plante.

Une conférence de presse aura lieu mercredi, au cours de laquelle, MM. Louis Laberge, président de la FTQ, Marcel Pepin, président de la CSN et Jean-Paul Picard, président de la Fraternité des policiers de Montréal expliqueront les décisions qui viennent d'être prises.

Le président du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (CSN), M. Jean Des Trois Maisons a été élu président du front commun, M. Picard, trésorier et M. Plante, secrétaire.

Cours sur la contestation à l'U. de M.

Le service d'éducation permanente de l'Université de Montréal a inscrit un cours sur les mouvements de contestation à son programme du trimestre hiver-printemps.

Trois professeurs formeront équipe pour aborder le sujet. M. Marcel Rioux présentera une analyse socio-historique du pouvoir de la négation et des mouvements d'opposition. M. Claude Lagadec analysera à partir des oeuvres de Castro, Debray, Guevera, la théorie de la guérilla telle qu'elle se pratique dans le contexte latino-américain.

Quant à la dernière partie donnée par M. Michel Brûlé, elle sera axée sur la société américaine aux prises avec une "guérilla" urbaine élaborée et pratiquée par les Noirs. Enfin, le problème de la contestation au Québec sera abordé au cours de séances où ces trois professeurs se retrouveront autour d'une table ronde.

Enquête des trois accusés du double meurtre

OTTAWA (PC) — Les trois individus accusés de meurtre non qualifié à la suite du double meurtre commis sur une route secondaire près de Carp, en Ontario, devaient subir leur enquête préliminaire aujourd'hui.

Il s'agit de Donald Joseph Phillion, 29 ans, de Cobalt, Ontario; David Breault, 23 ans, d'Ottawa, et de David Dwyer, 23 ans.

Ils sont accusés d'avoir tué Gérard MacDonald, 31 ans, d'Ottawa, et Kenneth Vallée, 42 ans, de plusieurs coups de fusil de calibre .22.

Vol dans un débit de tabac

Deux individus, dont l'un prétendait être armé, ont fait main basse, vers 10 h. samedi soir, sur le contenu du tiroir-caisse d'un débit de tabac United Cigar Store, au 1100 ouest de la rue Ste-Catherine.

La grippe: 7 autres hôpitaux fermés

QUEBEC (PCf) — Par mesure de prudence contre une éventuelle épidémie de grippe de Hong-kong, six hôpitaux de la région de Québec et un hôpital de Hull viennent d'interdire toute visite à leurs patients.

Ce sont: l'Hôtel-Dieu de Québec, l'Hôtel-Dieu de Lévis, l'Enfant-Jésus, le Christ-Roi, l'Hôpital Saint-Ambroise de Loretteville et l'Hôpital Général de Québec. L'Hôpital Laval et l'hôpital Saint-François-d'Assise sont en outre sur le point d'emboîter le pas. D'autre part, à l'hôpital Saint-Sacrement et au Jeffrey Hale, les visiteurs continuent d'être admis aux heures régulières.

Les autorités de l'hôpital Sacré-Coeur, à Hull, ont annoncé hier qu'elles avaient fermé les portes de l'hôpital aux visiteurs à la suite de l'épidémie de grippe. C'est le premier hôpital à être fermé aux visiteurs dans la région d'Ottawa.

VENDEURS DE LINGERIE

Manufacturiers de lingerie à prix populaires pour dames demandent des vendeurs expérimentés pour Montréal et les environs. Inutile de se présenter sans expérience. Discrétion assurée aux réponses, mentionnant expérience, adressées à

Case 10150, La Presse, Montréal

AVIS DE CESSION GENERALE

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 31 décembre 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Domaine Petroleum Inc., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 8e jour de janvier 1969, sous le numéro 2111643.

Ce 9e jour de janvier 1969.

La Banque Toronto-Dominion.

CANADA
Province de Québec,
District de Montréal.
No 15091

COUR SUPERIEURE

MAX GRUBER, homme d'affaires de la ville de Mont-Royal, district de Montréal, 430 Trent, requérant, vs THERESA H. BEARDSELL, épouse de William A. Stuart, auparavant de Montréal et maintenant de lieux inconnus ou SES HERITIERS DE LA SUCCESSION DE FEU DEDIT THERESA H. BEARDSELL, de lieux inconnus.

AVIS et ordonnance aux Theresa H. Beardsell ou Les Héritiers de la Succession de feu de Theresa H. Beardsell, de lieux inconnus. Il est ordonné par les présentes aux intimés de comparaître le 18 février 1969, à 10:00 a.m., devant cette Cour, en Chambre 31, Palais de Justice, 155 est, Notre-Dame, pour répondre à la demande du requérant qui est énoncée dans la requête dont une copie est laissée à leur intention auprès du Protonotaire de la Cour Supérieure du District de Montréal. Marins d'Amour, protonotaire — Garber et Garber, 1010, rue Sainte-Catherine ouest, suite 325, Montréal, procureurs du requérant.

PROVINCE DE QUEBEC

Cité de LaSalle

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par les soussignés, Docteur Lionel Boyer, maire de la Cité de LaSalle, et Jacqueline Giguère, greffier de ladite Cité, qu'à une assemblée spéciale tenue le 17 décembre 1968 suivant les dispositions de la charte de la Cité, en l'hôtel de ville, le Conseil de ladite Cité a passé et adopté un règlement portant le numéro 1165 intitulé:

"REGLEMENT AMENDANT LE REGLEMENT NUMERO 901 QUANT A LA ZONE 4-B (LOT 921-116)"

et que ledit règlement a été approuvé à l'unanimité par les électeurs municipaux, propriétaires d'immeubles imposables, le 31 décembre 1968 et qu'il peut en être pris connaissance et communication au bureau du greffier de la Cité de LaSalle.

DONNE à La Salle, ce 8e jour de janvier 1969.

Dr LIONEL BOYER,
Maire de la Cité de LaSalle.
JACQUELINE GIGUERE,
Greffier de la Cité de LaSalle.

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

APPEL D'OFFRES

AVIS AUX ENTREPRENEURS GENERAUX

La Commission des Ecoles catholiques de Montréal recevra, jusqu'à 15:00 heures (heure de Montréal), le 5 février 1969, des soumissions pour la construction de: l'ECOLE ELEMENTAIRE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE, angle des rues Tellier et Liebert à Montréal, projet no 522.

La durée des travaux est fixée à 23 semaines.

Ces soumissions seront scellées et elles seront déposées entre les mains de la réceptionniste à l'entrée principale du centre administratif de:

La Commission des Ecoles catholiques de Montréal,
3737 est, rue Sherbrooke,
Montréal 406, Québec.

et devront porter, en sus de l'adresse et inscrits au coin inférieur gauche de l'enveloppe les mots:

"SOUMISSION: ECOLE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE, PROJET 522"

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque de garantie au montant de $80,000.00 fait à l'ordre de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, ou d'un cautionnement de soumission au même montant.

Les entrepreneurs généraux pourront se procurer, à compter du 6 janvier 1969, à l'adresse suivante, moyennant une somme de cent dollars ($100.00) payable en monnaie légale ou un chèque visé, à l'ordre de l'architecte, une série des plans, devis, formule de soumission, etc., chez:

Jodoin, Lamarre, Pratte, Carrière, architectes,
2245, rue Sherbrooke est,
Montréal, Qué.

Cette somme sera remboursée à ceux qui auront retourné à l'architecte les plans, devis, etc., en bon état, dans les huit jours qui suivent la date de l'ouverture des soumissions.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Les entrepreneurs généraux sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui se fera au cours d'une réunion qui aura lieu à l'heure et à la date indiquées ci-dessus.

AVIS AUX SOUS-TRAITANTS:

Les sous-traitants pourront consulter les plans et devis au bureau des soumissions déposées de Montréal, 4970, Place de La Savane, Montréal.

Les sous-traitants dans les spécialités indiquées plus bas devront déposer leur soumission au bureau des soumissions déposées au plus tard le 3 février 1969, à 15:00 heures.

La soumission de chaque sous-traitant devra être accompagnée d'un chèque certifié fait à l'ordre de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal (in trust) ou d'un cautionnement de soumission pour le même montant en faveur des entrepreneurs généraux de son choix.

Les sous-traitants en fenêtres devront faire approuver leur produit avant le dépôt de leur soumission, en conformité avec les devis.

SPECIALITE	Montant de la garantie
Pieux	$ 3,500.00
Béton précontraint	$ 600.00
Acier d'armature (fourniture)	$ 4,000.00
Pose de l'acier (armature)	$ 2,500.00
Toiture et isolant des toits	$ 1,800.00
Fenêtres	$ 1,300.00
Couvre-plancher	
Vinyle amiante	$ 400.00
Tapis	$ 3,000.00
Quincaillerie	$ 900.00
Tableaux	$ 2,000.00
Plomberie - chauffage	$ 4,800.00
Ventilation	$10,000.00
Contrôle	$ 1,200.00
Electricité	$ 8,100.00

Le secrétaire,
SYLVIO DE GRANDMONT

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

APPEL D'OFFRES

AVIS AUX ENTREPRENEURS GENERAUX

La Commission des écoles catholiques de Montréal recevra jusqu'à 15 h: 00 (heure de Montréal), le 6 février 1969 des soumissions pour la construction de l'école élémentaire LAURIER — Projet #34 A à l'angle des rues Berri et Laurier.

La durée des travaux est fixée à 22 semaines.

Ces soumissions seront scellées et elles seront déposées entre les mains de la réceptionniste à l'entrée principale du Centre administratif de:

La Commission des écoles catholiques de Montréal,
3737 est, rue Sherbrooke,
Montréal 406.

et devront porter, en sus de l'adresse et inscrits au coin inférieur gauche de l'enveloppe les mots SOUMISSION: Ecole LAURIER — Projet #34 A.

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque de garantie au montant de $80,000.00 fait à l'ordre de la Commission des écoles catholiques de Montréal, ou d'un cautionnement de soumission au même montant.

Les entrepreneurs généraux pourront se procurer à l'adresse suivante, moyennant une somme de cent dollars ($100.00) payable en monnaie légale ou par chèque certifié à l'ordre de l'architecte chaque série des plans, devis, formule de soumission, etc...:

DUFRESNE & DALLAIRE,
Architectes,
1275, rue Hodge,
Ville St-Laurent, P.Q.

Cette somme sera remboursée à ceux qui auront retourné à l'architecte les plans, devis, etc..., en bon état, dans les huit jours qui suivent la date de l'ouverture des soumissions.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Les entrepreneurs généraux sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui se fera au cours d'une réunion qui aura lieu à l'heure et à la date indiquées ci-dessus.

AVIS AUX SOUS-TRAITANTS

Les sous-traitants dans les spécialités indiquées plus bas pourront consulter les plans et devis et devront déposer leur soumission au plus tard le 4 février 1969, à 15 h. 00 à l'adresse suivante:

Bureau des Soumissions Déposées,
4970, Place de la Savane,
Montréal, P.Q.

La soumission de chaque sous-traitant devra être accompagnée d'un chèque certifié fait à l'ordre de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal (in trust) ou d'un cautionnement de soumission pour le même montant en faveur des entrepreneurs généraux de son choix.

SPECIALITE	MONTANT DE LA GARANTIE
Acier d'armature-fourniture	$ 2,400.00
Acier d'armature-posé	500.00
Béton préfabriqué	1,000.00
Béton précontraint	1,100.00
Maçonnerie — fourniture et pose	5,850.00
Ouvertures extérieures	7,200.00
Couvertures et tôlerie	1,210.00
Finition des planchers de béton	1,000.00
Tapis fournis et posés	1,930.00
Tableaux F. & P.	850.00
Pl. susp. & C. acc.	1,240.00
Quincail. fournie	685.00
Plomberie & chauffage	14,850.00
Ventilation	4,150.00
Electricité	600.00

Le Secrétaire,
SYLVIO DE GRANDMONT.

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

APPEL D'OFFRES

AVIS AUX ENTREPRENEURS GENERAUX

La Commission des écoles catholiques de Montréal recevra jusqu'à 15:00 heures (heure de Montréal), le 7 février 1969, des soumissions pour la construction de l'école élémentaire Saint-Enfant-Jésus, (projet 580) paroisse St-Enfant-Jésus, angle des rues Coloniale, Villeneuve et St-Dominique.

La durée des travaux est fixée à vingt-deux (22) semaines.

Ces soumissions seront scellées et elles seront déposées entre les mains de la réceptionniste à l'entrée principale du Centre administratif de:

La Commission des écoles catholiques de Montréal,
3737 est, rue Sherbrooke,
Montréal, 406.

et devront porter, en sus de l'adresse et inscrits au coin inférieur gauche de l'enveloppe les mots SOUMISSION: La construction de l'école élémentaire St-Enfant-Jésus, projet 580).

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque de garantie au montant de $80,000.00 fait à l'ordre de la Commission des écoles catholiques de Montréal, ou d'un cautionnement de soumission au même montant.

Les entrepreneurs généraux pourront se procurer à l'adresse suivante, moyennant une somme de cent dollars ($100.00) payable en monnaie légale ou par chèque certifié à l'ordre de l'architecte chaque série des plans, devis, formule de soumission, etc...:

De Varennes & Venne, architectes,
4113 est, rue Jean-Talon, ch. 101,
Montréal 453, tél: 729-5217

Cette somme sera remboursée à ceux qui auront retourné à l'architecte les plans, devis, etc., en bon état, dans les huit jours qui suivent la date de l'ouverture des soumissions.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune ces soumissions reçues.

Les entrepreneurs généraux sont invités à assister à l'ouverture ces soumissions qui se fera au cours d'une réunion qui aura lieu à l'heure et à la date indiquées ci-dessus.

AVIS AUX SOUS-TRAITANTS

Les sous-traitants dans les spécialités indiquées plus bas pourront consulter lees plans et devis et devront déposer leur soumission au plus tard le 5 février 1969 à 14:00 heures, à l'adresse suivante:

Au: Bureau des Soumissions déposées de Montréal
4970 Place de la Savane, Montréal — Tél.: 739-3681

La soumission de chaque sous-traitant devra être accompagnée d'un chèque certifié fait à l'ordre de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal (in trust) ou d'un cautionnement de soumission pour le même montant en faveur des entrepreneurs généraux de son choix.

SPECIALITE	MONTANT DE LA GARANTIE
Maçonnerie (fourniture et pose)	$ 3,700.00
Quincaillerie (fourniture)	$ 600.00
Fenêtres (fourniture et pose)	$ 1,400.00
Enduits (fourniture et pose)	$ 1,700.00
Couverture et tôlerie (incluant isolation) (fourniture et pose)	$ 1,800.00
Peinture (fourniture et pose)	$ 4,200.00
Taips (fourniture et pose)	$ 2,800.00
Tableaux (fourniture et pose)	$ 500.00
Acier d'armature (fourniture)	$ 3,000.00
Plomberie (fourniture et pose)	$ 4,500.00
Structure) béton pré-fabriqué (fourniture et pose)	$ 1,000.00
Panneaux pré-fabriqués (fourniture et pose)	$ 1,700.00
Chauffage (fourniture et pose)	$ 1,900.00
Ventilation (fourniture et pose)	$12,000.00
Contrôles (fourniture et pose)	$ 800.00
Electricité (fourniture et pose)	$ 9,000.00

Le Secrétaire,
SYLVIO DE GRANDMONT.

visitez 'Design Canada'

Voyez l'exposition GDC 68 jusqu'au 1er mars

Cette exposition des meilleurs travaux graphiques réalisés au Canada au cours des deux dernières années se tient sous les auspices de la "Society of Graphic Designers of Canada", en collaboration avec le Conseil national de l'esthétique industrielle, ministère de l'Industrie et du Commerce du Canada.

CENTRE 'DESIGN CANADA', Place Bonaventure
ouvert tous les jours de 10h30 à 18h, sauf le dimanche

7¾%

Sur les Certificats de Dépot

CANADA TRUST

631 DORCHESTER BLVD. W.
PHONE 861-9781

7040 ST. HUBERT STREET
PHONE 861-9781

la presse

MONTREAL, LUNDI 13 JANVIER 1969 — 85e ANNEE — No 10

Pas de candidat du PQ

Dans Dorion: Mario Beaulieu candidat de l'Union nationale

Le directeur général de l'Union nationale, Me Mario Beaulieu, a décidé d'être candidat lors de la mise en nomination qui aura lieu dans le comté de Dorion, jeudi soir prochain, à l'école secondaire Saint-Viateur, 7316 rue Garnier. Quant au Parti québécois, il ne présentera pas de candidat.

Des élections partielles auront lieu le 3 mars prochain dans ce comté par suite de la démission de Me François Aquin, député indépendant.

Me Beaulieu, qui fait partie de l'étude de notariale Esposito, Beaulieu et Associés, est bien connu de la communauté italienne de Montréal, et particulièrement de celle du comté puisqu'il y exerce sa profession depuis une quinzaine d'années.

Me Beaulieu a été tour à tour candidat de l'Union nationale en 1962 contre M. René Lévesque dans Laurier (qui englobait alors une partie de Dorion), organisateur en chef de son parti en 1966, et chef de cabinet du premier ministre Johnson.

Quelques mois avant la maladie de son chef, en juillet 1968, M. Beaulieu avait été nommé directeur général du parti, afin d'en réorganiser les structures et d'en augmenter le nombre de membres.

M. Beaulieu est âgé de 38 ans et est père de cinq enfants. Il est originaire de Plantagenet, en Ontario, mais il a fait ses études au Collège Saint-Ignace, au Collège Sainte-Marie et à l'Université de Montréal.



M. Mario Beaulieu

Pas de candidat du Parti québécois

De source certaine, nous avons appris que le Parti québécois ne présentera pas de candidat lors de l'élection partielle du 5 mars dans le comté de Dorion.

Les dirigeants du PQ devaient se réunir au cours du week-end en vue d'en arriver à une décision sur l'opportunité pour le nouveau parti de se lancer ou non dans la bataille électorale. Cette réunion, toutefois, n'a pas eu lieu.

Selon nos renseignements, les dirigeants du PQ se réuniront mercredi ou jeudi soir pour arrêter leur décision, mais il semble dores et déjà certain que le comité exécutif se prononcera dans la négative.

Plusieurs militants du Parti québécois seraient désireux de voir leur formation politique mesurer ses forces au plan électoral mais, pour d'autres, il s'agirait là d'un geste prématuré comportant plus de désavantages réels pour le PQ.

L'un de ces désavantages, et non le moindre, serait pour le PQ d'avoir à présenter un candidat qui ne pourrait pas, sur le bulletin de vote, faire inscrire l'étiquette du parti. En outre, le PQ ne pourrait pas bénéficier des compensations de l'Etat pour défrayer ses frais électoraux.

En vertu de la loi électorale, en effet, seul un parti reconnu peut se présenter sous son étiquette et bénéficier du remboursement d'une partie de ses frais électoraux. Et pour être reconnu, un parti doit avoir présenté dix candidats à une élection précédente. Ce qui n'est évidemment pas le cas du PQ, celui-ci étant un "nouveau-né".



Le député progressiste-conervateur de Charlevoix, M. Martial Asselin, et son fils Jean-Louis, âgé de 11 ans, étaient aux premiers rangs de l'assistance, samedi, aux funérailles de Mme Asselin et de ses fils, décédés mercredi dernier dans l'incendie de la demeure familiale à La Malbaie. Plusieurs personnalités politiques s'étaient fait représenter aux funérailles.

Je me battrai contre Québec jusqu'au bout

— Smallwood

HAPPY VALLEY, Labrador (CP) — Le premier ministre de Terre-Neuve, M. Joseph Smallwood, a promis en fin de semaine "de se battre contre Québec jusqu'à la dernière goutte de son sang".

M. Smallwood, qui prenait la parole devant quelque 1,100 résidents de Happy Valley, dans le Labrador, a déclaré que Terre-Neuve ne dépenserait "pas une cent" pour la construction d'une route reliant l'ouest du Labrador au Québec.

"Nous aurons notre propre route", a déclaré le premier ministre, faisant allusion au projet de tunnel sous-marin qui traverserait le tunnel de Belle-Ile.

Poursuivant sa charge contre le Québec, M. Smallwood a dit que la province s'était séparée du Labrador pour $10 millions : "elle en paierait maintenant des milliers de millions de dollars", a-t-il lancé.

Mécontents

M. Smallwood devait faire face à une des assemblées les plus hostiles de sa carrière de politicien.

Les résidents de Happy Valley, mécontents de la récente décision de construire une usine de pulpe sur l'île de Terre-Neuve plutôt que sur le continent, n'ont pas ménagé leurs huées au premier ministre, et il a fallu deux heures et demie de discours et toute l'habileté de "Joey" pour venir à bout de la colère de l'assistance. C'est sur des applaudissements que M. Smallwood a réussi à terminer cette assemblée.

"Nous ne vous aimons plus", a crié un chahuteur, lorsque le premier ministre s'est levé pour prendre la parole.

"Vous allez m'aimer tout à l'heure", a-t-il répondu, en commençant son discours. Répondant du tac au tac à un public qui l'interrompait constamment, M. Smallwood a finalement réussi à mener son argumentation jusqu'au bout.

"Pensez-vous que je suis fou à ce point . . ." commença-t-il à un certain moment.

"Oui", hurla un interrupteur.

"Non, vous ne le pensez pas, répliqua-t-il. Vous ne pouvez pas être assez insultant pour croire que je serais venu ici — je n'étais pas forcé de le faire — pour vous dire autre chose que la vérité, toute la vérité . . ."

Disant un peu plus tard qu'il n'y aurait pas d'élections provinciales avant deux ou trois ans, il a ajouté qu'à ce moment-là, la population du Labrador voterait libéral: "Tout Lake Melville va voter pour Joey", a-t-il lancé.

La population de Happy Valley, qui manifestait du mécontentement depuis quelques semaines à cause de la rareté des emplois, s'est vu promettre la création de quelque 700 nouveaux emplois dans la coupe du bois.



Vous le trouverez dans la presse du samedi

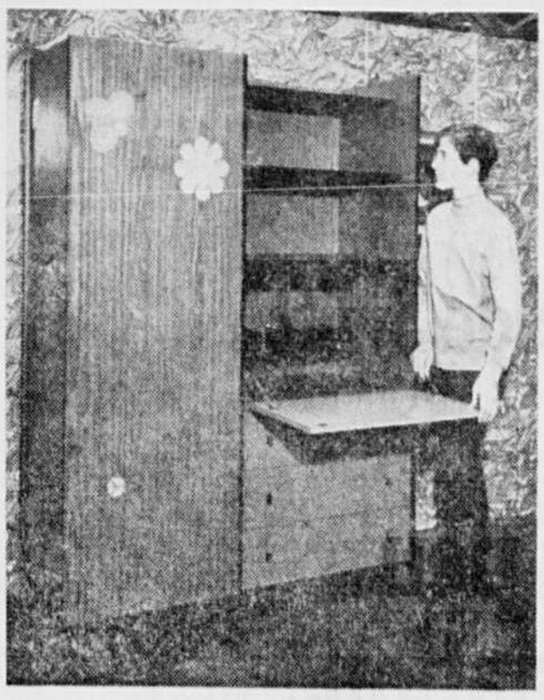


Les secrets de polichinelle

glanés par Lyse Rossignol

Pour gagner de l'espace

Quand il rentreront de l'école, garçons et fillettes aimeront bien faire leurs devoirs et leçons s'ils ont le confort à leur portée. Voici un meuble qui leur assure toute la place dont ils ont besoin pour déposer leurs crayons, leurs cahiers et leurs livres. C'est lui qui a gagné le premier prix dans la catégorie "meubles pour enfants" du Salon du meuble canadien qui vient de se terminer à Toronto. Tout y est : étagères, tiroirs, garde-robe, pupitre ! Manufacturé par Treco Ltd, de Lévis, ce meuble n'occupe qu'un espace restreint et libère ainsi la chambre des jeunes des imposants meubles conventionnels. Enfin ! Ils auront assez de place pour une bonne bataille d'oreillers !

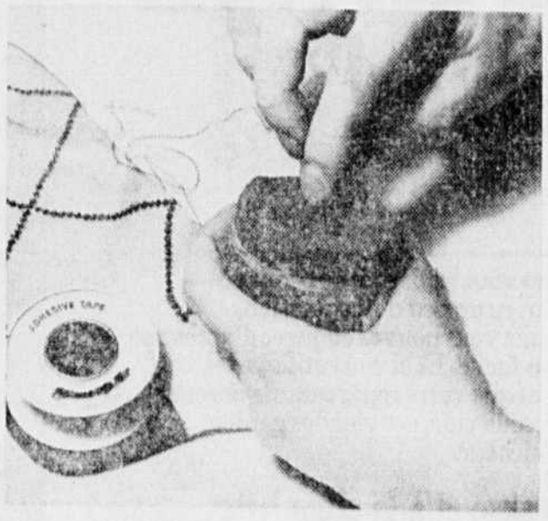


Ne vous piquez plus . . .

Il est toujours désagréable de se piquer les doigts en brodant ou en reprisant, de plus ça abîme les mains. Voici un petit truc très facile :

- prenez un rouleau vide de ruban adhésif
- glissez-le dans la chaussette que vous reprisez, ou sous le morceau que vous brodez
- puis, pour fixer le tissu sur lequel vous travaillez, passez une bande élastique comme le montre la photo.

Un autre avantage de ce procédé serait d'empêcher que votre tissu ne vous glisse d'entre les mains.



parlons tricot avec Mary



Une lectrice m'écrit: "J'ai absolument besoin de votre aide, car ayant commencé la semaine dernière un ensemble de bonnet et mitaines pour ma petite-fille, je crains maintenant de ne pouvoir jamais finir ce tricot. J'ai d'abord ressenti une légère irritation du nez, puis un début de rhume et maintenant je souffre d'un sérieux refroidissement. Il m'a fallu travailler dans une pièce à peine chauffée pour empêcher le duvet de laine de voler dans tous les ens. Connaissez-vous un moyen efficace pour prévenir ce désagrément? Je voudrais aussi vous demander un patron de mitaines pour un bébé de neuf mois. (Mme C.D., Pointe Claire, Qué.)

Je comprends que vous soyez ennuyé, chère lectrice. Il y a des qualités de laine angora et mohair, dont le duvet vole ainsi de tous côtés, ce qui rend le travail pénible.

tâchez de ne pas trop remuer votre laine pendant que vous tricotez — autrement dit, traitez-la avec beaucoup de douceur! Essayez de placer la pelote de laine dans un sac que vous fermerez à l'aide d'un élastique, de façon à ne laisser passer que le fil de laine dont vous vous servez.

Un autre moyen, que je trouve particulièrement efficace, consiste à porter un genre de masque chirurgical pendant que vous tricotez. Vous vous trouverez l'air bizarre, mais c'est ainsi que vous empêcherez le duvet de laine de vous irriter les narines.

Il y en a parmi les tricoteuses qui, paraît-il, se servent d'un fixatif à cheveux non-graisseux pour en vaporiser, de temps en temps, une partie de leur laine, mais je ne vous recommande pas ce moyen — à moins d'être certaine que pareille solution ne pourra abîmer ni décolorer votre tricot.

S'il y en a parmi vous, mesdames, qui pouvez nous conseiller en cette matière, je serai très heureuse de faire part de vos idées a d'autres lectrices par le truchement de cette chronique.



Modèle F 6830

Notre feuillet explicatif de cette semaine comprend plusieurs modèles de chapeaux, aussi agréables à porter qu'ils le sont à tricoter: modèle long en forme de bas, toque canadienne-française, bonnets pour enfants, élégant chapeau genre "astrakhan" pour homme.

Pour obtenir le feuillet d'instructions no F6830, veuillez envoyer un chèque ou un mandat poste de 40 cents avec votre demande, le tout adressé à: PARLONS TRICOT, a—s de LA PRESSE, C.P. 6041, Montréal 126, Qué.

Un seul vaccin contre 5 maladies infantiles

UTRECHT (AFP) — L'institut néerlandais pour la santé publique a mis au point un Penta-Vaccin combiné permettant l'immunisation des enfants contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, la poliomyélite et la rougeole, a annoncé le Secrétaire d'Etat à la Santé publique, M. R. J. H. Kruisinga.

Ce Penta-Vaccin associé a été expérimenté avec succès, a ajouté le ministre.

Le vaccin contre la rougeole avait été mis au point par des spécialistes allemands et les spécialistes hollandais ont réussi à l'associer avec le Tetra-vaccin.

Mme Plumptre et la famille d'aujourd'hui

TORONTO (PC) — La nouvelle présidente de l'Institut Vanier de la Famille, une mère de deux enfants qui s'est mêlée de contestation à l'époque où elle était étudiante, croit que les femmes sont souvent plus heureuses quand elles peuvent sortir du foyer, mais qu'elles devraient, quand c'est économiquement faisable, élever elles-mêmes leurs endants pendant leurs premières années.

Mme Plumptre croit que son travail à l'Institut Vanier l'amènera à s'occuper de la famille moderne, moins nombreuse et peut-être moins disciplinée que celle d'autrefois, mais unie par des liens plus étroits. "La famille d'aujourd'hui, dit-elle, doit subir des changements sociaux tellement rapides, qu'elle a besoin d'être aidée d'une façon ou d'une autre."

L'Institut Vanier a deux moyens d'action: rassembler et condenser les informations les plus récentes, à l'intention des travailleurs sociaux directement en contact avec les familles qui ne pourraient suffire à absorber tout ce qui se publie.

Et deuxièmement, parrainer des études sur les problèmes de la famille d'aujourd'hui. Mme Plumptree aimerait voir entreprendre une étude complète sur les logements destinés aux familles à bas revenus. Elle n'est pas sûre que les énormes complexes domiciliaires ne contribuent pas à démembrer les familles, plutôt qu'à leur aider.

Fraîcheur de la jeunesse

Dès la vingtaine, le meilleur moyen d'atténuer les fines rides d'une peau sèche est de se masser au coucher à l'aide d'une crème de nuit vitalisante. Appliquez la crème vitalisante Olay sur les joues, le front, le cou, et faites-la pénétrer en tapotant la peau vers le haut. Ensuite pour enlever la crème, employez des papiers-mouchoirs. De tels soins conserveront à votre teint tout son éclat.





Enlève les taches

Le soda à pâte Cow Brand enlève les taches rebelles faites sur le plastique ou la vaisselle par le café, le thé, les œufs ou tout autre agent. Il suffit de frotter et de rincer. Le cristal demeure également étincelant.

LE SODA À PÂTE COW BRAND

COMMENT FAIRE DISPARAITRE LES TACHES BRUNES DE VIEILLISSEMENT

pour vous aider à conserver votre air jeune?

par Adrian Mitchum

Les taches brunes causent un réel problème esthétique. Elles dévoilent votre âge à tout le monde—souvent même prématurément. Que fait-il faire? Les faire disparaître grâce à ESOTÉRICA, cette crème médicamentée développée scientifiquement. L'action d'ESOTÉRICA se situe sous l'épiderme et non à la surface. La médication pénètre sous la peau, détruit les dépots de pigmentation (cause des taches brunes de vieillissement et les taches de rousseur), en facilitant leur dissolution et leur disparition. ESOTÉRICA m'a grandement aidé moi-même et elle vous aidera sûrement à conserver votre air jeune. J'aime ESOTÉRICA à cause de sa texture non graisseuse et son apparence cosmétique. Aussi douce qu'une crème à mains ou qu'un support de poudre; absorption rapide. Laisse une sensation de fraîcheur et un apparence jeune. Laissez à ESOTÉRICA le soin de faire disparaître ces taches brunes, signe divulgateur de votre âge—redonnez à votre peau sa jeunesse et sa fraîcheur.

$2.25

disponible dans toutes les pharmacies

P.S.: En plus de la formule régulière d'ESOTÉRICA, vous pouvez aussi vous procurer ESOTÉRICA Triple Force pour les cas rebelles et ESOTÉRICA Faciale qui redonne à une peau sèche la lubrification dont elle a besoin.



VIYELLA IMPRIMEE
Valant de 2.95 à 4.50
Réduit de notre stock régulier. Nouveautés — quadrillés — rayures.
AUBAINES DE JANVIER 1/2 PRIX

De Suisse et d'Italie
IMPRIMES PURE SOIE
Valant jusqu'à 9.95
Choix particulier réduit pour les
AUBAINES DE JANVIER 5.95 la verge
1er étage

D'Italie
CREPE JERSEY IMPRIME
Largeur 42" *Rég. 5.95*
Gais motifs et couleurs. 2.49 la verge
1er étage

Importés
IMPRIMES A TISSAGE TEXTURE
Largeur 36" *Rég. 1.95*
A motifs plutôt moyens. Couleurs pastel à medium. 1.00 la verge
1er étage

En acrylique
TISSU A COSTUME TEINT CROISE
Largeur 54" *Rég. 5.50*
Motifs et couleurs variés. 1.95 la verge
1er étage

De Suisse
SHANTUNG DE COTON
Rég. 2.95
Shantung suisse texturé de première qualité — Pré-rétréci — Résistant aux froissements — 10 couleurs — Lavable. 1.99 la verge
2e étage

COTONNADES D'ETE IMPORTEES
36" à 45" de largeur — Valant jusqu'à 2.95
99¢ la verge
Vaste choix de coton satiné — croisé — toile de coton — cotonnade glacée. Des centaines de motifs — Tissu texturé pour le sport. Lavable — Pré-rétréci.
2e étage

GUINGAN "DAN RIVER"
Largeur 45" *Rég. 2.49*
Au choix : quadrillés nouveauté sur fond pastel. Quantité limitée. 1.29 la verge
2e étage

Marshalls fabrics of Montreal INC.

VENTE de JANVIER DE TISSUS PRINTANIERS

3 étages d'aubaines — 17 jours de grande vente

Nous vendons au comptant, vous économisez davantage.

LAINAGES DU PRINTEMPS
Largeur 54" *Valant de 7.95 à 24.95*
Tissus de fantaisie — Unis — Quadrillés — Tweeds.
2e étage AUBAINES EXCEPTIONNELLES 1/2 PRIX

D'Angleterre
HONAN PURE SOIE
Largeur 36" *Se vendait 5.95*
Choix de 24 teintes unies, claires et foncées. Lavable à la main — Résistant aux taches. 2.95 la verge
Rez-de-chaussée

SURAH IMPRIMEE DE FRANCE
Largeur 36" *Valant rég. 3.95*
Vaste assortiment pour satisfaire tous les goûts. Lavable à la main. 1.99 la verge
1er étage

De Suisse
IMPRIMES DE COTON COUTURIER
Largeur 36" *Valant jusqu'à 6.95*
Dessins exclusifs à Marshalls pour cette grande vente de janvier. 3.95 la verge
2e étage

Les voici de nouveau
IMPRIMES EN ACRYLIQUE FACILE D'ENTRETIEN LAVABLE — VITE SEC
Largeur 45" *Valant jusqu'à 3.49*
Ravissants motifs — Couleurs éclatantes — Pour costumes-pantalons — vêtements de détente — pyjamas — vêtements de plage. Ne manquez pas cet article. 1.99 la verge
Rez-de-chaussée

IMPRIMES DE COTON COUTURIER
Largeur 36" *Valant jusqu'à 4.95*
Choix d'imprimés "européens". Styles de toute beauté offerts pour cette grande vente de janvier faite d'aubaines-mode. 1.95 la verge
2e étage

Mini-imprimés
DE COTON ET AVRIL
Largeur 45"
Ces élégants motifs constituent le choix idéal pour blouses — vêtements pour fillettes. La verge 99¢

IMPRIMES DE COTON GLACE
Largeur 36" *Valant jusqu'à 1.95*
Vaste assortiment à prix d'aubaines de janvier. La verge 89¢
2e étage

TISSUS TEX-MADE
Willow-Wisp — Largeur 38" — Imprimés lingerie VENTE 49¢

IMPRIMES DE BATISTE LINGERIE
Facile d'entretien, largeur 38". VENTE 59¢

PERCALE IMPRIMEE ET AUTRES
Valant 1.29
Lavable — Pré-rétréci VENTE 49¢
2e étage

ASSORTIMENT DE LAINAGES
Largeur 54" *Valant jusqu'à 6.95*
Pour robes — pantalons — costumes — Pour solde rapide de janvier. 2.99 la verge

D'Espagne
VISCOSE "FANTASIA" QUADRILLES "CARREAU"
Largeur 47/48"
Choix de 10 couleurs assorties. 3.77 la verge
1er étage

De Hongrie
SHANTUNG DE VISCOSE
Largeur 36"
Sélection de 18 teintes paprika à votre choix. Lavable à la main. 1.79 la verge
1er étage

IMPRIMES TANA LAWN "LIBERTY"
Largeur 36" *Rég. 2.49*
Lavable à la main. Imprimés de coton peigné "Liberty of London". 1.00 la verge
2e étage

AUBAINE SPECIALE
TISSU IMPORTE GENRE TOILE
Largeur 36" *Valant jusqu'à 5.95*
Qualités désassorties et annulées, couleurs discontinuées — le tout groupé pour constituer un éventail sensationnel de qualités, textures et couleurs. 1.99 la verge
Rez-de-chaussée

EPAIS COTON A COSTUMES
Les tissus du printemps ont encore l'apparence de la toile. Largeur 45" — Pour vêtements sport ou costumes — 21 teintes printanières. 1.49 la verge
2e étage

Cotonnade en vedette durant la VENTE de JANVIER
Popeline — canevas — coutil cotonnade glacée pour vêtements sport et autres
Unis et imprimés
Largeur 45" *Valant jusqu'à 2.49*
Ne ratez pas ce vaste assortiment ! Venez tôt ! 1.00 la verge
2e étage

G. K. MARSHALLS FABRICS OF MONTREAL — QUI DIT TISSUS A LA VERGE DIT MARSHALLS — 844-2558

Tentatives pour rapprocher Biafra et Nigéria

LONDRES (AFP) — Les efforts pour amener les représentants nigérians et biafrais à reprendre contact se sont multipliés, au cours de la fin de semaine, en marge de la conférence des premiers ministres du Commonwealth.

Les présidents de la Tanzanie et de la Zambie, les deux pays africains qui ont reconnu le Biafra, ont rencontré des membres de la mission officieuse biafraise, après avoir longuement conversé avec le chef Awolowo, le représentant nigérian à la conférence. Le secret est gardé sur ces entretiens et seul M. Ignatius Kogbara, l'envoyé spécial biafrais, a publié un communiqué annonçant que "le Biafra était toujours prêt à entamer des négociations avec le Nigéria, sans condition préalable et dans une atmosphère dénuée d'hostilité".

M. Awolowo, lui, met un préalable à toute reprise de négociations: celle de la reconnaissance par le Biafra de l'unité constitutionelle du Nigéria, c'est-à-dire en pratique, la renonciation à l'indépendance nationale par le Biafra. Nul ne voit encore par quel biais on pourrait concilier ces deux points de vue.

Tandis qu'une partie des premiers ministres dînait hier soir aux Chequers, la résidence de campagne officielle du premier ministre britannique, d'autres ont déjeuné chez M. Michael Stewart, à Dorneywood, le manoir du ministre des Affaires étrangères.

L'atmosphère était hier plus détendue qu'à l'ouverture de la conférence: l'affaire rhodésienne a finalement divisé les délégations de façon beaucoup moins profonde que certains le craignaient. En fait, M. Wilson s'en est tiré avec habileté, faisant implicitement prévaloir sa politique de la porte ouverte à l'égard du régime de M. Ian Smith. Le communiqué final enregistrera sans doute les divergences de vues, à moins que les experts chargés de sa rédaction ne trouvent une formule miracle qui concilie les fermes intentions des Afro-asiatiques et la souplesse du gouvernement de Londres. Mais la réalité politique n'en sera nullement changée et M. Wilson restera le maître de la situation sans pour cela que le Commonwealth éclate.

Aujourd'hui, la conférence aborde le problème économique. Après avoir soutenu la Grande-Bretagne sur le problème rhodésien, l'Australie et la Nouvelle-Zélande pourraient exprimer leur préoccupation à l'égard des intentions britanniques d'entrer dans le Marché commun. Cette position n'est pas nouvelle, mais, malgré deux ans d'efforts, la Nouvelle-Zélande ne parait pas avoir trouvé à ses exportations de produits alimentaires, des marchés pouvant remplacer celui des îles britanniques.

Le Sud-Est asiatique

Enfin, bien que le sujet ne figure pas à l'ordre du jour des séances plénières, la défense du Sud-Est asiatique, ébranlée par le prochain départ des troupes britanniques, notamment de leurs bases de Singapour, va faire l'objet de réunions organisées par le premier ministre australien, M. John Gorton, et celui de la Malaysia, le tunku Abdul Rahman. Elles réuniraient le premier ministre néo-zélandais, celui de Singapour et M. Denis Healey, le ministre de la Défense britannique. Le but serait essentiellement de former une commission permanente qui serait chargée d'étudier la possibilité de créer une force représentant ces cinq nations et qui remplacerait la Grande-Bretagne.

Les plus inquiets de tous sont la Malaysia et Singapour. Il a été remarqué que le tunku Abdul Rahman s'est longuement entretenu avec M. Edward Heath, le chef de l'opposition conservatrice. Les conservateurs ont en effet promis de revenir sur "la politique d'abandon travailliste" s'ils parvenaient au pouvoir lors des prochaines élections. Or, celles-ci ne sont plus très éloignées — octobre 1970 au plus tard — et les "Tories" ont actuellement le vent en poupe.

Samedi, un premier projet de communiqué final de la conférence des premiers ministres du Commonwealth, portant sur la situation politique internationale et la Rhodésie, fut examiné par les représentants des 28 délégations. Cette première réunion, une autre eut lieu hier, s'était tenue sous la présidence de M. Arnold Smith, le diplomate canadien qui exerce les fonctions de secrétaire général du Commonwealth. Apparemment, il n'y aura pas de communiqué intérimaire sur la Rhodésie, ce point étant englobé dans le communiqué final général.

Vendredi, M. Harold Wilson avait purement et simplement refusé de revenir sur les propositions qu'il avait faites en octobre 1968 à bord du "Fearless", en rade de Gibraltar. Il a également refusé une fois de plus, en termes catégoriques, d'envisager l'emploi de la force.

Teach-in de Trudeau au Westminster Theatre

par Fernand BEAUREGARD

envoyé spécial de LA PRESSE

LONDRES — "Ce qui est l'essence même du citoyen intelligent et responsable, vivant sous un système fédératif de gouvernement, c'est de savoir quel palier de gouvernement doit être blâmé pour certaines situations qu'il considère et qui sont souvent déplorables." C'est à un étudiant originaire d'Ottawa, l'un des 600 étudiants canadiens en stage dans les universités et autres institutions d'enseignement britanniques venus le rencontrer au "Westminster Theatre", que M. Trudeau faisait cette réponse.

L'étudiant, Don Carmichael, avait pris le premier ministre du Canada à partie, ou du moins attribuait au gouvernement fédéral le blâme pour ce qu'il appelait "la révoltante pauvreté" qui sévit au Canada. Et il avait cité, pour appuyer ses dires, le dernier rapport du Conseil économique du Canada. Cette pauvreté, M. Carmichael la disait évidente principalement dans le secteur du logement et de l'hospitalisation, se référant en particulier aux Canadiens souffrant de déficience mentale.

Le premier ministre qui avait, au milieu de nombreuses interruptions, de haussements d'épaules et de ricanements de ce même étudiant, calmement tenté de souligner que le problème de la pauvreté est évidemment un problème révoltant et ajoutait: "Il faut tout de même reconnaitre que tous les gouvernements font l'impossible pour le combattre." Il donnait comme exemple l'assurance-chômage, les allocations familiales, l'assurance-hospitalisation, l'assurance soins-médicaux, etc. Mais au sujet du problème de l'habitation et du soin des malades mentaux, il déclarait: "Ce sont là des domaines de juridiction provinciale. Le gouvernement fédéral ne peut pas intervenir directement. Pour le faire, il faudrait amender la constitution, "et c'est pourquoi nous avons des conférences fédérales-provinciales sur la constitution". "Mais d'ici à ce que la constitution soit amendée ne me demandez pas d'intervenir dans ces domaines. Si nous disons aux provinces de respecter la constitution, nous devons nous aussi la respecter".

"Je ne peux pas aller à Halifax, à Montréal et dire : "Bon, maintenant nous allons construire des habitations à loyer modique. Nous allons démolir les taudis. Nous allons construire des écoles. Cela n'est pas possible". "Ce qui est possible et ce que nous faisons à Ottawa, c'est de consacrer des centaines de millions de dollars par l'entremise de la Société centrale d'hypothèque et de logement dont les provinces grâce aux entrepreneurs peuvent se prévaloir pour financer leurs projets de construction domiciliaire. Pour ce qui est de l'éducation, nous avons transféré au Québec par exemple, quatre points de l'assiette fiscale, soit environ 200 millions de dollars". "Voilà les faits, voilà la réalité, voilà la situation au Canada".

Et M. Trudeau ajoutait, s'adressant directement à l'étudiant Carmichael : "Si vous n'êtes pas prêt à les accepter, eh bien, ne revenez pas au Canada". Cette déclaration a soulevé un tonnerre d'applaudissements.

Le problème des Indiens

A l'étudiant qui lui demandait s'il entrevoyait une solution satisfaisante aux problèmes des Indiens du Canada, le premier ministre a répondu qu'il n'en avait pas et que les Indiens eux-mêmes ne peuvent pas s'entendre sur le rôle qu'ils doivent jouer au pays.

Les uns voudraient que le gouvernement fédéral abolisse la loi sur les Indiens, et leur permette de s'intégrer à la société canadienne comme citoyens à part entière, avec les mêmes droits et aussi les mêmes responsabilités. Il en est d'autres qui accepteraient volontiers qu'on leur accorde les droits d'un citoyen à part entière, mais refusent de se départir des privilèges que leur vaut actuellement leur statut d'Indien, notamment la possibilité d'importer ou d'exporter sans frais de douanes. D'autres, et ils semblent de plus en plus nombreux, veulent maintenir le statu quo, rester dans leurs réserves, accroitre l'autorité des chefs. Certains demandent même que leur soient restitués des territoires ancestraux.

Et sous les rires de l'auditoire M. Trudeau déclarait que "le gouvernement fédéral a même été saisi d'une requête à l'effet que tout le territoire de la Colombie-Britannique leur soit remis. "Vous voyez que ce problème est difficile et que la solution n'est pas prochaine. Nous avons deux ministres qui plus qu'aucun de leurs prédécesseurs multiplient les consultations avec les divers représentants autorisés de la population indienne. Il faudra bien un jour en arriver à un 'consensus', mais ce consensus devra se faire chez les Indiens eux-mêmes. Il leur faudra consentir à dissocier les problèmes qui sont typiquement des problèmes indiens des problèmes tels la pauvreté et le manque d'éducation qui sont des problèmes canadiens".

Les problèmes monétaires internationaux seront résolus par la prudence

— *Roy Jenkins*

LONDRES (AFP) — C'est en utilisant une "méthode plus prudente" que celle qui consisterait à rassembler une conférence mondiale du type de celle de Bretton Woods que les problèmes monétaires internationaux se régleront le plus aisément, a déclaré, ce matin, à Londres, M. Roy Jenkins, chancelier de l'échiquier, en s'adressant à la conférence du Commonwealth. Il a tenu à souligner qu'en 1968 la production et le commerce avaient enregistré, dans le monde, une croissance très satisfaisante. Malgré les troubles qui ont eu lieu en France et la spéculation contre le franc, a ajouté M. Jenkins, l'année qui vient de s'écouler a été marquée par un certain nombre de phénomènes encourageants et notamment par le fait que les gouvernements et les banques centrales avaient résolument adopté une attitude rationnelle face aux crises monétaires.

C'est aussi sur la prudence que M. Jenkins a insisté en traçant les différentes étapes suivies par l'économie britannique depuis la dévaluation de novembre 1967. La situation économique en Grande-Bretagne, a-t-il dit, inspire à Whitehall, une "confiance indiscutable mais prudente

Moscou s'intéresse au rôle du Canada au sein de l'OTAN

MOSCOU (PC) — Les propos du premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, sur le rôle futur du Canada au sein de l'OTAN ont pour la première fois retenu l'attention de la presse soviétique.

Plusieurs journaux ont envoyé de Londres des dépêches rapportant les pressions que la Grande-Bretagne exerce sur M. Trudeau pour maintenir intacte la position canadienne à l'OTAN. L'agence officielle Tass, a également consacré un long article à la révision de la politique étrangère du Canada.

Jusqu'à présent, l'Union soviétique avait été extrêmement discrète sur le rôle du Canada dans l'OTAN, ne voulant probablement pas être taxée d'ingérence.

ANNONCE

VOTRE DENTIER vous gêne-t-il?

Ne souffrez pas la gêne de sentir votre dentier bouger, voire même se détacher complètement chaque fois que vous ouvrez la bouche pour parler ou rire. Saupoudrez votre dentier d'une petite quantité de FASTEETH. Cette poudre agréable vous garantira un maximum de sécurité et de confort en tenant votre dentier fermement en place. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. Formule alcaline (non acide). FASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

COURS DU SOIR EN PHOTOGRAPHIE

Tous les lundis soir à 8 heures p.m. à partir de lundi 20 janvier au 2 juin inclusivement.

Les inscriptions se feront le LUNDI 13 JANVIER à 8 heures p.m.
ECOLE SECONDAIRE DELORIMIER
2015, rue de Lorimier

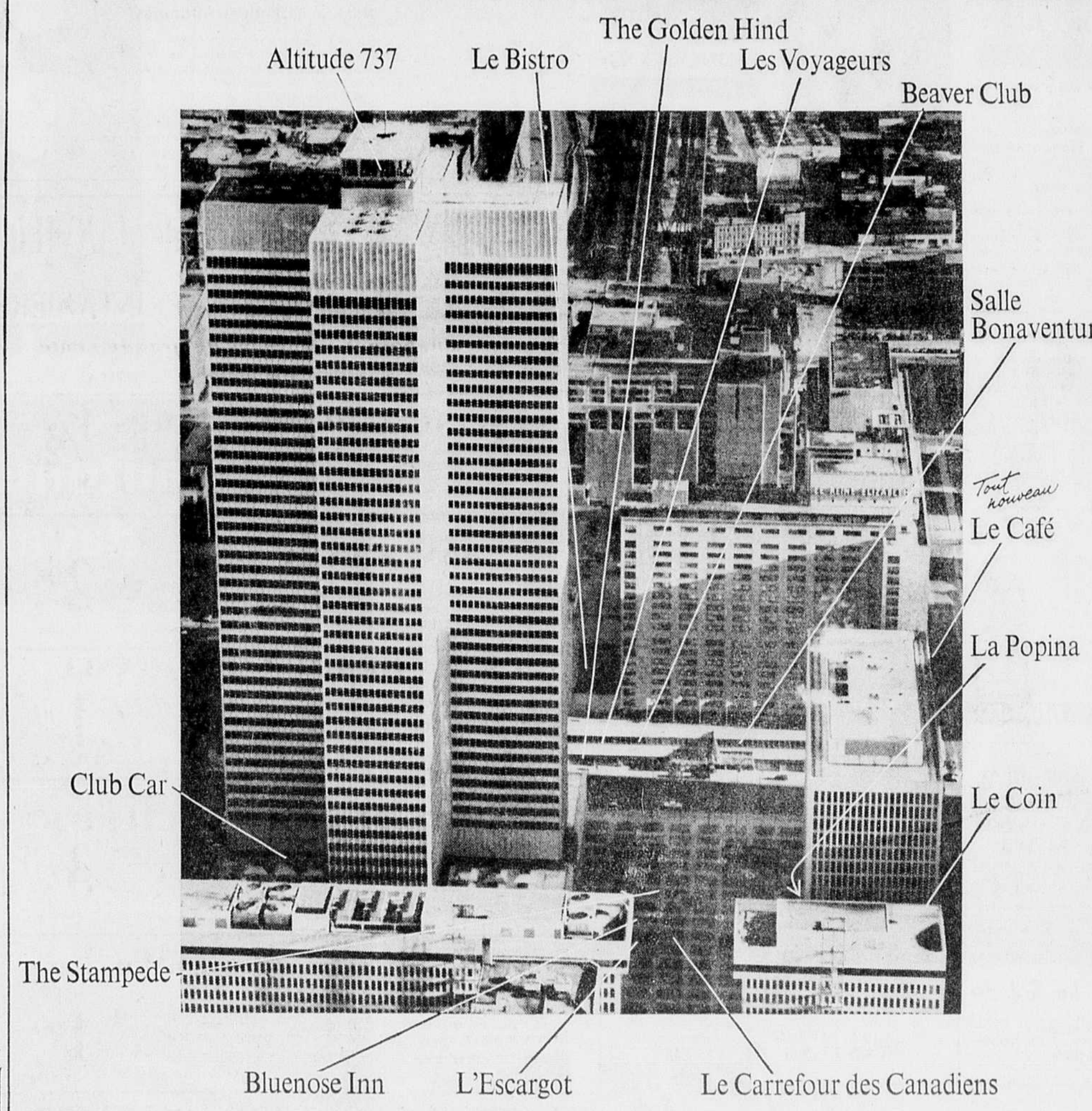
LUNETTES *auditives*
● MARQUES REPUTEES ●
• Dépositaire des minuscules appareils auditifs •
"FIDELITY ELECTRONIC DU CANADA"
Piles de tous genres
Accumulateur de pile
Spécial 12.00
Yeux artificiels en plastique faits sur mesure
J.A. Racette
6528 St-Denis
(Au nord de Beaubien)
CR. 2-9572 — 272-9014



BUREAU FERME TOUS LES LUNDIS

Northside
NETTOYAGE DE HAUTE QUALITÉ
Tricots • Robes de toilette
Suède • Tentures
115-119 est, HENRI-BOURASSA, Montréal — 388-3513

VENTE DE SOLDE
à un seul bas prix
DERNIERS MODELES
ROBES
De haute qualité
Pour maintenant et le printemps — Toutes tailles
$9.95
Val. rég. de $30, $40 et plus
The DRESS CORNER Reg'd
2010, rue CRESCENT



CHARGEX
Pour tout...partout chez nous!

NECROLOGIE

Mgr Lucien Sylvestre



Mgr Lucien Sylvestre du diocèse de Joliette et curé de l'Epiphanie est décédé subitement le 10 janvier à l'âge de 51 ans.

Fils de feu François Sylvestre et de feu Clara Perreault, Mgr Sylvestre est né le 26 mai 1917. Après ses études classiques au Séminaire de Joliette et ses études en théologie au Grand Séminaire de Montréal, il fut ordonné prêtre en 1941.

Nommé secrétaire de Mgr Papineau évêque de Joliette de 1941 à 1943 et de 1947 à 1950 il reçut un doctorat en droit canon à l'Université Laval de Québec. Successivement directeur des oeuvres diocésaines il est nommé vice-chancelier poste qu'il occupa de 1947 à 1966. Nomé chanoine titulaire en 1962 il est nommé aussi Vicaire Général et en 1966 il est nommé Procureur Diocésain.

Professeur à l'Université de Montréal en droit canon à l'Institut des Sciences religieuses et en Morale Juridique à la Faculté de Droit, il devint par la suite avocat au tribunal ecclésiastique de 1947 à 1961 et Juge au Tribunal Ecclésiastique de 1961 à 1965. Il était Vice-Officiat au tribunal d'appel depuis 1965.

En 1964 il est nommé Prélat Domestique.

Le défunt laisse dans le deuil ses frères: M. l'abbé Sylvestre, curé à St-Joachim de la Plaine, le docteur Viateur Sylvestre, dentiste de Montréal et Jean-Paul Sylvestre, dentiste de St-Jovite. Ses soeurs: Soeur Laurentienne Sylvestre, des Soeurs de Ste-Anne de Montréal, Mme Jacques Marion, (Cécile) de Montréal,Mme Maurice Beaudoin, (Thérèse) de Montréal, ses deux belles-soeurs: Mme Viateur Sylvestre, (Jacqueline Gaudry) de Montréal, Mme Jean-Paul Sylvestre, (Cécile Dumaine) de St-Jovite, son beau-frère, M. Jacques Marion de Radio-Canada de Montréal.

La dépouille mortelle est exposée à l'Epiphanie où les funérailles seront chantées mardi à 10 h., l'inhumation se fera au cimetière de St-Barthelemy.

Abbé H. Primeau

M. l'abbé Honoré Primeau, autrefois curé de la paroisse Saint-Joseph de Rivière-des-Prairies, est décédé le 10 janvier, au Foyer de la Providence, à l'âge de 88 ans.

Né à Châteauguay le 9 janvier 1881, il avait fait ses études classiques au collège de Marieville.

Après sa philosophie et sa théologie à Halifax, il y fut ordonné prêtre le 10 septembre 1911.

Il fit du ministère tour à tour à Montréal et à Chambly avant d'être nommé curé à Rivière-des-Prairies, où il demeura vingt ans.

Il fit plus tard du ministère à Saint-Jean Berchmans et à Saint-François d'Assises.

Enfin, il se retira à l'hôpital Saint-Charles Borromée puis au Foyer de la Providence où il expira.

Il laisse plusieurs neveux et nièces, dont Mgr Ernest Primeau, évêque de Manchester, USA.

La dépouille mortelle est exposée au salon du Foyer de la Providence rue Fullum.

Les funérailles auront lieu lundi, 13 janvier, à 10 h. à l'église Saint-Vincent-de-Paul, rue Sainte-Catherine, angle Fullum. L'inhumation aura lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

L'âge requis pour consommer des boissons alcooliques: 18 ans

QUEBEC (PC) — Le gouvernement du Québec aurait l'intention de soumettre un projet de loi visant à ramener à 18 ans l'âge minimum requis pour consommer de la boisson alcoolique, dès la prochaine session qui doit débuter le 25 février prochain, à l'Assemblée nationale.

Un comité formé de trois membres vient de remettre en effet au ministre intérimaire de la Justice, M. Armand Maltais, un rapport suggérant, notamment, une telle mesure. Actuellement, l'âge minimum est de 20 ans.

Un tel amendement à la loi régissant la consommation d'alcool dans des endroits publics au Québec aurait pour but de la moderniser davantage, même si la loi du Québec est considérée comme étant la plus libérale de toutes les provinces canadiennes.

Des pressions auraient été exercées en ce sens au ministère de la Justice afin d'abaisser à 18 ans l'âge minimum pour consommer de la boisson alcoolique, comme c'est le cas, par exemple, au Royaume-Uni et dans l'Etat de New York.

Il a été impossible de rejoindre M. Maltais en fin de semaine en vue de recueillir ses commentaires mais un proche collaborateur du ministre de la Justice par intérim a déclaré samedi que le rapport vient à d'être remis et qu'il fera l'objet d'études sérieuses avant de prendre une décision quelconque.

Un des membres du comité chargé d'étudier les implications de la loi des alcools au Québec, a dit que les suggestions faites au ministère visent "seulement à libéraliser la loi".

Une autre recommandation du rapport, selon un quotidien de Montréal, aurait pour but de simplifier le système actuel de la distribution des permis de vente de boissons alcooliques.

Chèques de secours aux étudiants de Toronto

TORONTO (PC) — M. William Davis, ministre de l'Education de l'Ontario, a annoncé que près d'un tiers des 140,000 étudiants de l'Ontario qui fréquentent les universités, les collèges communautaires, les écoles normales et les écoles d'infirmières recevront ce mois-ci des chèques de secours.

M. Davis a dit que des 55,000 étudiants qui ont sollicité de l'aide pour cette année académique, 50,000 ont reçu des prêts et bourses d'une moyenne de $995. Près de 7,000 ont reçu uniquement des prêts.

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays.
MARION, ROBIC & ROBIC
2100, Drummond, Montréal 25
Téléphone 288-2152

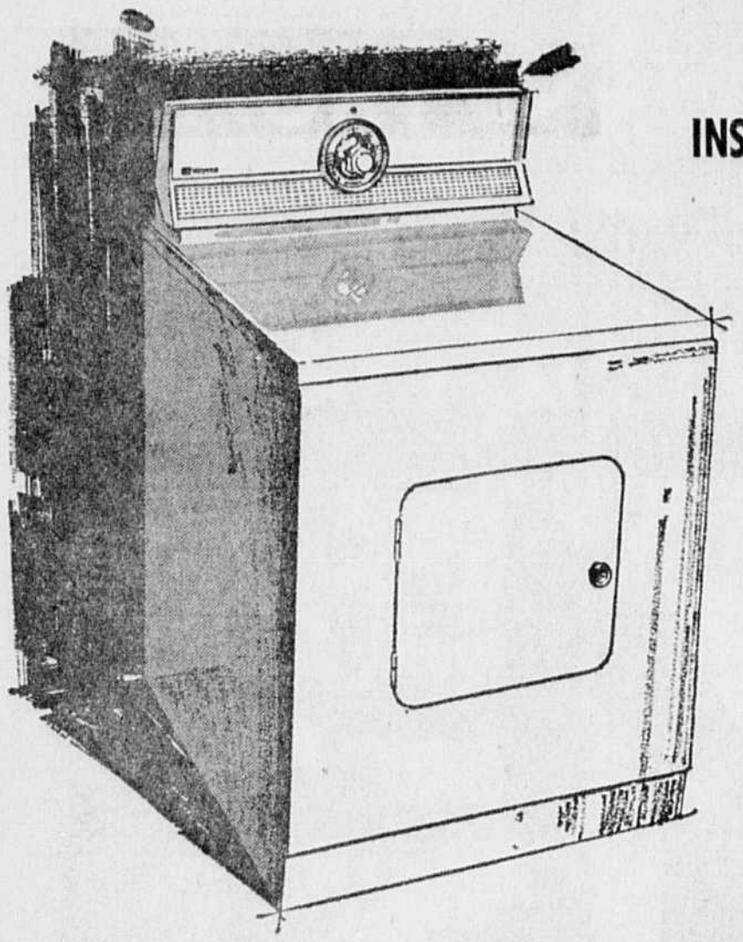




MAYTAG

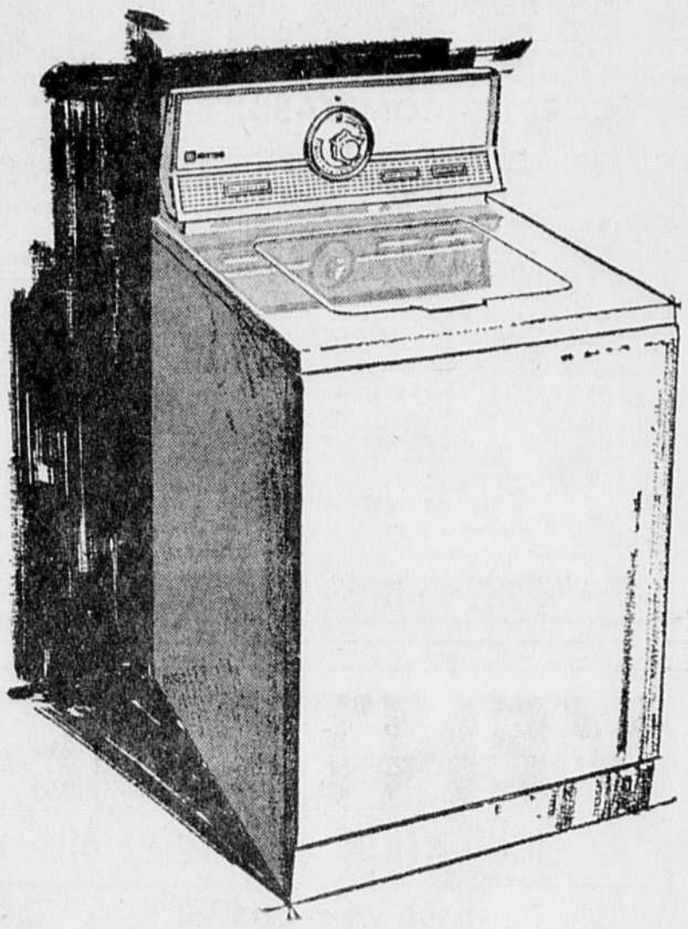
LA COMPAGNIE FIABLE

INSTALLATION ET SERVICE PAR MAYTAG



GRATIS! UNE BONNE PROVISION DE TIDE
Avec l'ACHAT D'UNE LESSIVEUSE MAYTAG





NOUVELLE GARANTIE MAYTAG 5-2-5

5 ans sur la transmission
2 ans sur toute la lessiveuse
5 ans antirouille sur la carrosserie

TOUTES LES LESSIVEUSES ET SÉCHEUSES MAYTAG SERONT VENDUES AUX PLUS BAS PRIX

Tél.: 273-7711

HEURES D'AFFAIRES :
OUVERT TOUS LES JOURS JUSQU'A 6 H. —
JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 10 H. — SAMEDI JUSQU'A 6 H.

VISITEZ NOTRE ELEGANT
Département de Colonial

UN SEUL MAGASIN SUR LA PLAZA
Clermont
DE LA PLAZA-TEL:273-7711
6255, rue ST-HUBERT, Montréal
au nord de Bellechasse

- ENTREPOSAGE GRATUIT
- 4 ETAGES DE MARCHANDISES EN ETALAGE
- JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER
- STATIONNEMENT GRATUIT VOISIN ET A L'ARRIERE DE NOTRE MAGASIN

SUPERBE
Département de teck

Un vol de bijoux qui avait été préparé de longue main

Alors que les deux individus louaient une chambre au 322 est, rue Sainte-Catherine, des bijoux évalués à $20,000 ou $30,000 disparaissaient la nuit dernière de la bijouterie Saint-Jean qui, comme par hasard, est située juste au-dessous de la chambre mentionnée, au 324 est, rue Sainte-Catherine.

Evidemment, la police ne voit rien de fortuit dans ces deux faits. Les deux hommes avaient fort bien calculé leur coup et ils ont pris toutes les dispositions pour ne pas attirer l'attention pendant qu'ils se creusaient un chemin vers la bijouterie en pratiquant un orifice dans le plancher de leur chambre.

Pendant qu'ils travaillaient, les deux hommes ont fait jouer un tourne-disque à pleine force. Les voisins ont bien entendu la musique mais n'ont pas perçu les bruits du percement du plancher.

Se glissant dans la bijouterie par le trou, les malfaiteurs ont fait le vide sur les comptoirs et les tablettes.

Les détectives de la Section des enquêtes criminelles de la Sûreté de Montréal mènent présentement une enquête sur cet important cambriolage.

Conseil de la tribune de la presse parlementaire

QUEBEC (PC) — Les membres de la tribune de la presse parlementaire de Québec ont élu leur nouvel exécutif pour l'année 1969 et c'est M. Normand Girard, correspondant du quotidien "Le Soleil" de Québec, qui a été élu président.

Il remplace à ce poste M. Gerry McDuff, du réseau anglais de Radio-Canada.

Les autres membres de l'exécutif de la galerie sont : premier vice-président : M. Peter Cowan, du Montreal Star; deuxième vice-président : M. Michel Gaudet, de la société Radio-Canada ; troisième vice-président : M. Gérald Martin, de l'agence Broadcast News ; secrétaire: M. Gilles Morin, de la station radiophonique CHRC de Québec ; conseillers : MM. Gilbert Athot, du Soleil, et Gilles Lesage, correspondant du Devoir.

Pour la quatrième année consécutive, M. François Trépanier, du journal La Presse, a été élu trésorier de la tribune de la presse du Parlement de Québec.



photo Robert Nadon, LA PRESSE

Un sourire de $100,000!

C'est avec son plus beau sourire que Mme Elisabeth Charest accepte du maire de Montréal, M. Jean Drapeau, et en présence de son mari, M. Germain Charest, détective de Greenfield Park, $100,000 en lingots d'argent. Mère de quatre enfants, Mme Charest a remporté hier le grand prix du tirage mensuel de la "taxe volontaire" de la ville de Montréal. Mme Charest est la septième femme de même que la septième personne de la région à gagner le gros lot. M. Gaston de Courval, de Longueuil, a gagné $10,000 et M. Frank Webb, de Don Mills, dans la banlieue de Toronto, $5,000. La gagnante du gros lot, Mme Charest, a donné la bonne réponse à quatre des sept questions prévues par le règlement du tirage. Elle était au nombre des 153 finalistes désignés par le sort, lundi dernier.

Des scientifiques veulent faire interdire l'usage du DDT

MADISON — (UPI) — Un groupe de scientifiques américains tente actuellement de faire interdire l'usage de l'insecticide DDT, parce qu'il constitue un danger pour les hommes et les animaux.

Les scientifiques ont choisi de présenter leur pétition dans l'Etat du Wisconsin, une région agricole. S'ils gagnent leur point, les fermiers des autres Etats américains cesseront de se servir de DDT et utiliseront d'autres insecticides.

La cause est entendue par le département des ressources naturelles du Wisconsin. Il ne s'agit pas d'un procès à proprement parler, mais de la présentation d'une pétition.

Les adversaires du DDT affirment que cet insecticide, parce qu'il ne se décompose pas, cause des dommages énormes aux animaux et a même provoqué l'extinction de plusieurs espèces. Le DDT, disent-ils, augmente la pollution sur terre, dans l'air et dans l'eau.

Les partisans du DDT se recrutent chez les fermiers et les manufacturiers de produits chimiques. S'ils empêchent le groupe des scientifiques de gagner sa cause au Wisconsin, il y a peu de probabilités que l'emploi du DDT soit interdit dans d'autres états.

Personne encore n'a témoigné sur les effets du DDT sur les humains, mais au moins un témoin a affirmé que l'insecticide pourrait provoquer de graves conséquences.

Même s'il faudra des mois avant qu'une décision soit rendue dans cette affaire, la controverse a déjà eu des retentissements au Wisconsin.

L'Université du Wisconsin et le département d'Agriculture de l'Etat ont conjointement déconseillé le DDT dans la lutte contre la maladie hollandaise de l'orme. Ils ont recommandé un insecticide substitut, moins persistant.

Deux banlieues de Milwaukee ont déjà suivi le conseil.

Violent incendie à Louiseville

LOUISEVILLE — Sept chevaux de course sont morts dans l'incendie qui a causé pour près de $15,000 de dégâts, samedi après-midi, rue Notre-Dame-Nord, à Louiseville.

Les flammes ont ravagé deux bâtiments de ferme appartenant à M. Jules Ricard. Dix pompiers volontaires ont mis près de deux heures et demie à circonscrire l'élément destructeur.

Programme d'éducation populaire sur les stupéfiants à Toronto

TORONTO (PC) — Les commissaires d'écoles de Toronto ont réclamé un programme populaire d'éducation sur les stupéfiants après avoir pris connaissance des résultats d'une enquête selon laquelle l'usage des stupéfiants, parmi les étudiants des écoles secondaires publiques de Toronto, atteint des "niveaux élevés".

Le rapport, publié par la Fondation de recherches sur l'alcoolisme et la toxicomanie, après une étude poursuivie pendant cinq mois, déclare que 9.5 p. 100 des 6,447 élèves interrogés au cours du sondage ont admis avoir utilisé au moins une fois des tranquillisants.

M. William Ross, ancien président du conseil d'éducation de Toronto, a déclaré qu'un programme scolaire intensif devrait être établi dans le but de prévenir les étudiants des dangers des stupéfiants. Ce programme, a-t-il dit, devrait être concentré particulièrement sur les drogues comme la méthédrine et la morphine.

Le sondage a démontré que 7.3 p. 100 des élèves avaient déjà fait usage de stimulants, 6.7 p. 100 de marijuana, 5.7 p. 100 de colle, 4.6 p. 100 de drogues hallucinogènes, comme le LSD, 3.3 p. 100 de barbituriques et 1.9 p. 100 de codéine et de morphine.

Le nombre le plus considérable d'élèves ayant fait usage de drogues se retrouvait dans la 9ème année, avec 10.8 p. 100 pour la marijuana, 9.4 p. 100 pour la colle et 3.9 p. 100 pour le LSD. 3 p. 100 des élèves de 9ème ont admis avoir fait usage d'opiacées.

Les garçons semblent être plus enclins à faire usage de drogues que les filles, sauf dans le cas des tranquillisants, où 10.4 p. 100 des filles ont répondu affirmativement, contre 8.1 p. 100 chez les garçons.

Le rapport a démontré également que seulement 8.5 p. 100 des étudiants étaient d'avis que les écoles contribuaient suffisamment à leur inculquer une connaissance adéquate des drogues.

M. Kierans à Montréal vendredi

Le ministre des Postes du Canada, M. Eric Kierans, fera une visite d'une journée à Montréal vendredi, visite au cours de laquelle il rencontrera les cadres supérieurs et les employés du bureau de poste central de la métropole ainsi que les dirigeants des syndicats des postiers et des facteurs.

M. Kierans a expliqué en ces termes le but de cette tournée : "Depuis que j'ai reçu mon mandat, c'est la première occasion que j'ai de me rendre dans les services extérieurs. J'ai l'intention d'en profiter pour me familiariser avec le mode d'exploitation des Postes et pour m'entretenir avec le personnel afin de connaître ses problèmes et de lui expliquer certains de mes projets".

Torontois dépouillé

Un Torontois a été dépouillé hier, sur le boul. Dorchester, d'environ $50, peu après minuit. C'est à l'intersection de la rue Guy que M. William O'Connell a été accosté par un individu qui lui a brandi un revolver sous le nez.

Cinq évadés du Centre Berthelet

La police recherche toujours cinq jeunes de 15 à 17 ans qui se sont évadés, du Centre Berthelet, situé sur la 83e avenue, à Rivière-des-Prairies. On s'interroge toujours sur les raisons de cette disparition massive, constatée vers 6 h. du soir, et qui pourrait être imputable, croit-on, au seul désir des jeunes de passer quelques heures en liberté.



COURS DE PREPARATION A POSTES DANS COMPAGNIES AERIENNES

HOMMES et FEMMES

Si, âgés de 17 à 34 ans, vous avez complété votre 11e année, voici l'occasion de vous préparer pour une nouvelle carrière passionnante au service des compagnies commerciales d'aviation. Acquérez les connaissances requises pour devenir commis aux passagers, communications, manoeuvres, billets, gares, etc. Les premiers cours ne devraient gêner en rien votre travail actuel. Obtenez tous les détails dès aujourd'hui, sans engagement de votre part. Ecrivez, indiquant votre degré d'instruction et votre numéro de téléphone, à AIRLINES TRAINING DIVISION, Atlantic School, Case 10139 LA PRESSE, Montréal

"LA PLACE DU SOUL"
1650 BERRI
A l'arrêt de Metro Berri-De Montigny (palais du Commerce)

jusqu'au 19 janvier
The World Famous
"HOT TAMALES"
STAX* OUT OF SIGHT



De Boston

*ASTRO SOUND
Jusqu'au 19 janvier
en vedette
FRENCHIE THOMPSON
et LES SENSATIONNELS
"CLASSELS"
TRANS-CANADA



De Montréal
POUR UNE SEMAINE SEULEMENT

Lundi au samedi de 7.00 h à minuit
Dimanche de 2.00 à 7.30 p.m.
ORCHESTRE CONTINUEL
Admission lundi au jeudi .99
Admission vend. au dim. $1.50
Pas de boisson
Inf. 842-2405

LE PORTAGE

Le bar-cabaret le plus sensationnel de Montréal présente



THE ANDY ANGEL QUARTET Un quatuor dont la virtuosité obtient des sonorités de grand orchestre qui s'estompent en un murmure lorsque Andy dépose sa trompette pour chanter de douces mélodies populaires. Un sommet dans le jazz contemporain. Un répertoire du tonnerre!



MARY-LOU COLLINS Etoile de la radio, de la télévision et des boîtes de nuit, cette chanteuse canadienne a été la vedette d'un grand nombre de spectacles dont une émission télévisée d'une heure, en couleur. Ses succès dans les grands hôtels du Canada et de Porto-Rico sont sensationnels.

DU 30 DÉCEMBRE AU 18 JANVIER. SPECTACLE ININTERROMPU DE 8h P.M. À 1h 45 A.M., TOUS LES SOIRS SAUF LE DIMANCHE. AUCUNS FRAIS D'ENTRÉE OU DE COUVERT.

Hotel Bonaventure
Au coeur même de Montréal, au faîte de la Place Bonaventure. Le seul hôtel-belvédère au monde.
Un hôtel du réseau WESTERN INTERNATIONAL

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON



Offre spéciale

Houbigant

Profitez de ces rabais extraordinaires pour vous procurer ces articles délicieusement parfumés aux essences de Houbigant.

A. Sachet crème
Chantilly ½ oz et parfum de sac à main. Valant 6.50 — $3

B. Lotion à mains
et corps Chantilly, 17 oz Valant $5 — $3

C. Lotion à mains
et corps Quelques Fleurs, 17 oz (non représentée) Valant $5 — $3

Téléphoner à 842-6261

ARTICLES DE TOILETTE, RAYON 42, AU REZ-DE-CHAUSSEE CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON



Rabais annuel...

crème
Privilège
John Robert Powers



Pour l'élégante qui veut paraître jeune le plus d'années possible

"Privilège" est la crème des crèmes de nuit. Formule étudiée, composée d'huiles super-riches et concentrées, d'ingrédients spéciaux et de vitamines, elle hydrate l'épiderme. Privilège contient en plus du Viacel, produit exclusif qui a la propriété de revitaliser les peaux fatiguées, en leur apportant un teint radieux et plein de jeunesse... c'est son "privilège". Appliquez "Privilège" tous les soirs, après un bon démaquillage, et vous verrez, en très peu de temps, les lignes et rides causées par la sécheresse, sembler diminuer et s'atténuer; vous verrez bientôt l'épiderme paraître plus souple, plus satiné et plus jeune. Profitez de ce rabais annuel John Robert Powers et essayez cette crème merveilleuse "Privilège". En pot de 2 oz. Ord. $11 — 6.75

Téléphoner à 842-6261

ARTICLES DE TOILETTE, RAYON 42, AU REZ-DE-CHAUSSEE, CENTRE-VILLE SEULEMENT

OUVERTURE VENDREDI À 7H45

NOUVEAU CALENDRIER DES COURSES DU 17 JANVIER AU 2 FÉVRIER:
MERCREDI ET VENDREDI À 7H45
DIMANCHE À 2H00

Blue Bonnets



C'est un premier départ!

EN TRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

Boston, le club de l'avenir dans la ligue Nationale!

Pendant huit longues années, qui ont paru un siècle à la direction du club, les Bruins de Boston ont été incapables de se qualifier pour les séries éliminatoires. Six fois, au cours de cette période, ils ont terminé la saison régulière au bas du classement et deux fois en cinquième position.

Même si le Boston était membre régulier de la ligue tout autant que le Chicago qui, lui, fut finalement aidé en joueurs par d'autres clubs notamment le Canadien quand il traversa une période de difficultés, il n'obtint pas de secours de ses rivaux. Probablement parce que ses partisans continuèrent à remplir la plupart du temps le Garden de Boston pour ses matches. Ou encore parce que son propriétaire Weston Adams n'avait pas la sympathie comme Jim Norris des Black Hawks des dirigeants des autres clubs. Peut-être bien également parce que le même Adams n'ouvrit jamais la bouche pour se plaindre et réclamer de l'aide.



Gerry Cheevers

Mais patiemment et graduellement, le Boston se mit en frais de se bâtir un système de filiales. Il dépensa beaucoup d'argent et d'efforts pour développer des jeunes. Il y a déjà trois ans, les Bruins considéraient qu'ils avaient raison de croire qu'ils étaient sur la bonne voie. Des jeunes très prometteurs poussaient dans leurs filiales.

Samedi, Milt Schmidt, leur directeur-gérant, nous parlait avec joie et fierté du fait que le Boston possède quelques-uns des meilleurs joueurs dans les ligues mineures. Il nous signalait la présence dans l'alignement de son club pour le match de la soirée contre le Canadien des jeunes Jim Harrison, un centre auquel il avait fait appel pour remplacer Rick Smith, un défenseur, et Grant Erickson, un ailier gauche de 21 ans qui a compté 24 buts pour le club Oklahoma City, l'an dernier.

"Nous sommes sans Derek Sanderson, notre centre étoile qui ne pourra revenir au jeu avant une autre semaine à la suite d'une blessure à la hanche, Tom Williams hors du hockey pour le reste de l'année à la suite de ligaments déchirés au genou, Eddie Shack, qui n'est pas à son poste depuis trois semaines à cause d'un bras blessé et Gary Doak lui aussi blessé", de remarquer Schmidt.

"Mais nous avons ce que nous n'avions pas autrefois, c'est-à-dire des jeunes auxquels nous pouvons faire appel. C'est ce qui nous avait toujours fait défaut et qui a toujours fait la force du Canadien."

Cette force de reserve sur laquelle peut maintenant compter le Boston fait dire à Schmidt qu'il considère que son club n'a jamais été aussi puissant depuis bien, bien des années.

Malheureusement, déplore-t-il, le repêchage de juin prochain et surtout celui de 1970 viendront enlever aux Bruins le fruit de leurs efforts. Le Boston réussira sûrement à protéger quelques-uns de ses jeunes joueurs étoiles mais pas tous. D'autres clubs profiteront de l'argent dépensé et du travail de recrutement et de développement de son équipe. Il constate tout simplement le fait et ne le critique pas. "Le Boston ne sera pas le seul à être affecté de cette façon", ajoute-t-il.

Schmidt nous fait remarquer que deux clubs fermes des Bruins, le Hershey, de la ligue Américaine et l'Oklahoma City de la ligue Centrale, sont tous deux en tête de leurs circuits respectifs. C'est là une autre preuve que le Boston a de jeunes joueurs à la veille de percer dans la LNH.

Le directeur-gérant des Bruins refuse de faire des prédictions sur la course au championnat, sauf pour dire que si les accidents cessent de harceler son club, celui-ci devrait batailler pour la première position jusqu'à la fin de la saison. Son club disputera six matches consécutifs à l'étranger vers la fin de février. Ce sera le "test" par excellence de la saison.

Soulignons que les Bruins et le Canadien s'affronteront deux fois au cours du dernier week-end de la saison, le samedi 29 et le dimanche 30 mars. La lutte pour la 1ère place pourrait donc se poursuivre jusqu'à la toute dernière journée.

* * *

Incroyable! Le monde du baseball admet qu'il cherche maintenant son nouveau commissaire hors de ses rangs. Lui qui avait prétendu après la démission de l'ancien général de l'air William Eckert que le choix de celui-ci avait été une erreur non pas à cause de l'homme lui-même mais du fait qu'il n'était pas un homme qui avait grandi dans le baseball parle maintenant sérieusement de répéter le même geste.

Dans une causerie prononcée la semaine dernière, le directeur-gérant Gabe Paul des Indiens de Cleveland a mentionné que le baseball sera vraisemblablement forcé d'aller hors de ses cadres pour choisir un successeur à Eckert. Le président Charles Finley du club Oakland a pour sa part suggéré la candidature du juge "Wizzer" White alors que d'autres ont parlé de Hubert Humphrey, le candidat défait à la présidence des USA.

C'est que, admet-on, il existe une telle rivalité entre les deux ligues que les propriétaires des clubs n'acceptent pas quelqu'un qui soit identifié à l'un ou l'autre circuit. Dans le cas de John McHale des Expos celui-ci avait l'avantage d'avoir joué dans la ligue Américaine et occupé un poste au bureau du commissaire et d'être présentement avec une équipe de la ligue Nationale.

Lors de leur récente réunion à Chicago, les magnats des deux ligues ont décidé que d'ici la nomination de son successeur, le général Eckert exercera toute l'autorité du rôle de commissaire et sera seul et entièrement responsable du bureau du baseball. Cette décision, nous assure-t-on, a paru réjouir grandement M. Eckert.

Certains cyniques disent que le baseball, sans retirer sa résolution à l'effet qu'il se doit de nommer un nouveau commissaire, sera heureux de voir Eckert continuer indéfiniment à remplir son rôle, cela jusqu'à ce que le comité nommé pour étudier la restructuration du baseball ait fait part du résultat de son travail. Car, souligne-t-on, supposons que le comité se prononce en faveur de l'abolition du poste de commissaire et favorise la création d'un comité de trois membres pour diriger les destinées du baseball, pourquoi nommer un successeur à Eckert pour une période sept ans, alors qu'il doit encore payer celui-ci pour quatre autres années à raison de $75,000 par saison?

Tout ceci ajoute encore plus d'intérêt à la réunion des propriétaires de clubs le 4 février à Bar Harbour en Floride. Elle a été convoquée dans une nouvelle tentative pour en arriver, prétend-on, à un choix d'un commissaire.

Dans les cercles de baseball, on suit, paraît-il avec intérêt les développements en marge de la franchise des Seals d'Oakland de la ligue Nationale de hockey. Si les Seals déménagent, cela amènera certains magnats à soutenir qu'eux aussi ont commis une erreur en permettant au Kansas-City d'aller s'installer à Oakland. Ce que l'on est aussi intéressé de savoir, c'est d'apprendre à quelle division appartiendra Buffalo si cette ville obtient la franchise d'Oakland. Buffalo dans la section de l'Est, fait-on remarquer, sauverait beaucoup de dépenses de voyages aux équipes de sa division. Mais pour le Buffalo d'appartenir à la division ouest serait très coûteux.

La défensive du Canadien croule devant les Bruins

par Gilles TERROUX

Certains instructeurs de hockey consentent à oublier une défaite si leur équipe termine le match en force.

Fred Glover était l'un de ceux là, jeudi soir, lorsque ses Seals d'Oakland sont parvenus à marquer deux buts contre le Canadien, en troisième période.

Claude Ruel aurait pu se trouver dans la même situation, samedi soir, lorsque son Canadien a réussi à enregistrer trois buts en l'espace de quatre minutes et dix secondes, après avoir été tenu en échec pendant 47 minutes.

Mais dans le camp du Canadien, c'est différent. Pas question d'essayer de se consoler après un revers. Or samedi, le Canadien a subi une défaite de 6-3 et comme il fallait s'y attendre, le vestiaire de l'équipe avait pris son air de salon funéraire.

Et à bien y penser, peut-être faut-il donner raison à la direction du Tricolore de s'inquiéter, même si la saison est encore jeune.

Cette défaite aux mains des Bruins place le Canadien dans une position précaire. Surtout que les Bruins ont encore deux matches en mains sur le Tricolore.

"A quoi cela sert-il de parler de ces parties de plus à jouer? Ces matches signifieront quelque importance lorsque nous les aurons gagnés, pas avant", de commenter le gardien de but Gerry Cheevers, la vedette individuelle des Bruins.

Un titre qu'il n'accepte pas avec un large sourire. "Qu'est-ce qu'un gardien peut faire sans l'aide de ses coéquipiers?", ajoute-t-il.

Cheevers avait reçu l'appui de John McKenzie, auteur de deux buts des Bruins; et de Ted Green, Ken Hodge, Bobby Orr et Phil Esposito, les autres compteurs.

Il a fallu attendre à la troisième période pour voir le Canadien tromper la surveillance de Cheevers. D'abord, Ralph Backstrom, pendant une punition à Dallas Smith et ensuite, Savard, deux fois en moins de deux minutes.

Certes, ces trois buts en troisième période ont quelque peu allégé la déception des dirigeants du Canadien. "Il était temps que nous profitions de nos chances de compter", de commenter l'instructeur Claude Ruel.

Sam Pollock donne son avis

Le gérant général Sam Pollock, d'autre part, laissait de côté le rendement de l'offensive. Il n'y avait pas là matière à s'inquiéter.

"Mais défensivement, il faudra faire quelque chose. Je ne sais quoi mais nous devrons agir au plus tôt", dit-il, s'adressant surtout à Ruel tout en prenant soin que les quelques journalistes entendent bien.

"Il ne suffit pas de marquer des buts pour gagner. Il faut compter sur une défensive fiable. La nôtre n'est pas à la hauteur de la situation. Cinq buts contre Pittsburgh; six contre Chicago; quatre contre Oakland et six autres ce soir. Ca fait une moyenne de 5.4 buts contre par match. Une moyenne qui pourrait faire de nous une équipe de quatrième place", ajoute-t-il.

Aucun triomphe contre les Bruins

Un journaliste fait remarquer à Pollock qu'il s'agissait du cinquième match sans victoire du Canadien contre les Bruins.

"C'est ce qui m'inquiète le plus. Nous nous défendons bien contre les autres équipes mais nous ne triomphons pas des clubs qui peuvent nous ravir le premier rang. Notre fiche est significative: une seule victoire en neuf matches contre Boston et New York", précise-t-il.



Serge Savard

Contrairement à certaines autres rencontres au Forum, le Canadien n'a pas laissé l'adversaire dominer le jeu.

"Que voulez-vous que je fasse? Que je saute sur la patinoire, que je ramasse la rondelle et que je la lance moi-même dans le filet?", de s'exclamer Ruel.

Avec raison.

Le Canadien a bombardé Cheevers de tous les angles, dont 18 fois à la première période. Au total, 46 lancers contre seulement 29 pour les Bruins. "Encore une fois, nous avons eu toutes les chances de prendre les devants mais à notre retour à la chambre, les Bruins menaient par 1-0. La même histoire s'est trop souvent répétée depuis le début de la saison", ajoute le jeune instructeur du Canadien.

Les Bruins ont lancé moins souvent mais leur tir était plus précis.

Pendant que Provost était au banc des punitions, Ted Green a décoché un lancer bas qui n'a donné aucune chance à Rogatien Vachon.

Les Bruins menaient par 1-0 à la fin de la première période tout simplement parce que Cheevers avait frustré les Backstrom, Jean-Claude Tremblay et Béliveau de buts quasi certains.

2 buts pour Savard

Trois buts en moins de dix minutes ont fait pencher le poids de la balance au deuxième engagement.

Quelques minutes après le but de Orr, Jean Béliveau n'a pu pousser la rondelle dans le coin désert du filet.

A la contre-attaque, Ken Hodge prenait Vachon en défaut avec un puissant lancer dans le haut du filet. Puis c'était le premier but de McKenzie, moins de deux minutes plus tard.

C'en était fait des chances du Canadien.

Il y a bien eu ce sursaut d'énergie à la troisième période. Mais quand on tire de l'arrière par quatre buts, la pente est très abrupte. "A 4-2, nous avions encore des chances avec dix minutes à jouer. Mais McKenzie nous a aussitôt brisé les reins", a dit Ruel.

Savard est revenu à la charge avec son deuxième but, 34 secondes plus tard mais c'était peine perdue.

BLOC-NOTES — **Henri Richard** se plaignait d'une douleur à l'épaule gauche à l'issue du match... "Je me suis blessé en plaquant **Jim Harrison** à la fin du match", a-t-il dit... **Gilles Tremblay** s'est légèrement blessé à un genou lors d'une collision avec **Ed Westfall**, à la deuxième période... "J'ai ressenti une vive douleur sur le coup mais maintenant, tout va bien", a commenté **Tremblay**... **John McKenzie** n'a pas augmenté sa légion d'admirateurs lorsqu'il a asséné un coup de bâton à **Gilles Tremblay**, alors qu'il n'était même pas sur la patinoire, à la 1ère période... le juge de lignes **Neil Armstrong** avait encore la main gauche recouverte d'un pansement... il avait été coupé à la main lors d'un combat de boxe **Harris-Orban**, à Chicago, dimanche dernier... les joueurs du Canadien ont eu congé, hier... ils sont retournés sur la glace ce matin...

Boston 6, Canadien 3

PREMIERE PERIODE

1 Boston, Green (3e) 8:13
(Orr et Bucyk)
Punitions: Harrison 0:45, Provost 6:22, Harrison, Ferguson 13:31.

DEUXIEME PERIODE

2 Boston, Orr (12e) 6:57
(Murphy et Esposito)
3 Boston, Hodge (15e) 14:48
(Esposito et Cashman)
4 Boston, McKenzie (10e) 16:41
Punition: Harrison 7:24.

TROISIEME PERIODE

5 Canadien, Backstrom (6e) 7:32
(Redmond et Duff)
6 Canadien, Savard (4e) 10:02
(Lemaire et Laperrière)
7 Boston, McKenzie (11e) 11:08
(D. Smith et Bucyk)
8 Canadien, Savard (5e) 11:42
(sans aide)
9 Boston, Esposito (25e) 16:49
(Hodge et Green)
Punitions: D. Smith 5:39, Ferguson 16:33, Orr, Harris 16:49, Harrison, Richard 18:33.

Lancers par:

BOSTON	10	12	7	—29
CANADIEN	18	8	20	—46

Gardiens:
Boston: Cheevers
Canadien: Vachon
Assistance: 18,090.



photos Robert Nadon, LA PRESSE

Où étaient les défenseurs?

Saisissant une rondelle perdue dans le territoire des Bruins, le défenseur Bobby Orr prépare une attaque avec Phil Esposito et Ken Hodge. Esposito devait marquer un but à la fin de cette fulgurante attaque des Bruins.



Le deuxième but de Serge Savard

Les efforts du défenseur Serge Savard ont été couronnés de succès dans la troisième période samedi. Savard a marqué son deuxième but de la soirée en lançant la rondelle en dépit d'une chute sur la glace et en dépit des tentatives de Ted Green (6) et Dallas Smith.

La clé du succès du Boston: ses triomphes à l'extérieur

par Gilles TERROUX

"On me répète que Gerry Cheevers n'est pas si habile mais lorsqu'il nous affronte, il est toujours à son meilleur", a commenté l'instructeur Claude Ruel, en marge de la performance du gardien de but des Bruins de Boston, samedi.

"Vous pouvez dire à Ruel que Gerry ne réserve pas ses meilleures performances au Canadien. Il brille aussi contre les autres équipes. Tout simplement parce qu'il est, présentement, le meilleur gardien de la division Est", de prétendre l'instructeur Harry Sinden, des Bruins.

"Si nous sommes dans une position aussi avantageuse, c'est en grande partie grâce à Cheevers. En l'absence d'Eddie (Johnston), il a abattu une besogne admirable. Ce n'est pas sur la deuxième équipe d'étoiles qu'il aurait dû être choisi mais bien sur la première et de plus, avec une forte avance sur Ed Giacomin", a ajouté Sinden.

Si les Bruins sont aussi bien postés à cette période de la saison, c'est aussi dû à leur rendement à l'extérieur.

La victoire de samedi représentait le septième match consécutif sans défaite du Boston sur la patinoire de l'extérieur. "Tout instructeur est satisfait d'une fiche de .500 à l'extérieur. Je suis comblé. Notre dossier est de 7 victoires, 5 défaites et 6 nulles", a dit Sinden.

Le match de samedi était également le 38e de la saison pour les Bruins.

En récoltant trois points, le centre Phil Esposito a mérité le deuxième rang des compteurs de la première moitié de la saison, un point seulement derrière Bobby Hull, du Chicago.

L'exploit lui vaudra un boni de $250.

"Et soyez sans crainte, il me reste encore quelques buts pour la deuxième moitié de la saison", a commenté Esposito.

Déjà suffisamment robustes, les Bruins avaient voulu opposer un autre dur à cuire au Canadien.

"Jim Harrison, qui évoluait chez les juniors la saison dernière, n'a pas froid aux yeux. Dès le début du match, il malmenait Henri Richard le long de la bande. Un peu plus tard, il laissait tomber les gants devant John Ferguson. Et dans les dernières minutes du match, il répétait le geste devant Richard.

"Il est non seulement un solide gaillard mais il est un excellent joueur de hockey. Il nous a rendu de précieux services au cours des trois derniers matches", a déclaré Sinden.

Selon Sinden, Harrison était l'un des meilleurs joueurs juniors de l'Ouest du pays la saison dernière.

Deux championnats pour Alain Rioux

Leslie Harris, Hillary Forrest et Alain Rioux ont tous trois remporté deux victoires, en finale des championnats de badminton juvénile de la Cité et du District de Montréal.

Chez les garçons de 14 ans et moins, Rioux, du Centre des Loisirs de l'Immaculée-Conception, a difficilement défait Anton Schlemm, du Montreal Badminton & Squash Club, 12-10, 7-11, 12-10.

En double, Rioux et Jean Goulet ont vaincu Andy Craig et Schlemm, du MB&SC, 15-9, 15-8.

Chez les filles de même âge, Mlle Forrest, du MB&SC a défait sa coéquipière Janet Miller. Après avoir concédé le 2e set à Mlle Miller, 9-11, elle a retrouvé son aplomb du 1er match (11-5), pour surclasses sa rivale, 11-1.

En finale du double, cependant, la plaie morale avait été pansée, et Mlle Miller a formé équipe avec Mlle Forrest, et toutes deux ont défait Deirder Demers et Sandra Harris, 15-5, 15-2.

Chez les filles de 16 ans et moins, Mlle Harris a été tout simplement supérieure, et elle a défait Allyson Rawsthorn, 11-1, 11-3. Les deux évoluent au MB&SC.

En finale de double, les deux finalistes en simples ont formé équipe pour vaincre Claudette Legault et Manon Jolicoeur, de l'Immaculée-Conception, 15-7, 15-7.

Chez les garçons de même âge, Peter Prescott, du MAAA, a été proclamé champion après avoir vaincu Leonard Schlemm, du MB&SC, 11-4, 12-10.

Mais Schlemm devait venger cet échec en finale du double. Lui et Elliott Moore ont uni leurs forces pour vaincre Prescott et Stanway, 17-16, 15-12.

Ce qu'il y a des plus embarrassant quand on n'est pas ne riche, c'est d'être né fier.

Vauvenargues

Jeep
VEHICULES

Attention... Propriétaires d'hôtels, motels, etc... aller chercher vos clients, n'est plus une corvée, les conduire à la pente de ski est un plaisir maintenant avec un "Wagoneer" 69, 4 roues motrices. V-8 250 cv.

NOTRE SPECIAL $4495.00

Nous sommes le centre complet pour:
• VENTE
• SERVICE
• PIECES

Arbour
AUTOMOBILES LTEE
10,300, boul. Pie-IX, coin Fleury — Tél. 323-4330

Inédit! La pause café sur place!

Café frais moulu de la plus haute qualité... votre marque préférée... préparé sur place, dans votre bureau ou commerce —grâce à CORY le summum en fait d'appareils à café.



5¢* la tasse seulement!

y compris la crème et le sucre.
• Pas d'investissement, mais un dépot remboursable.
• Installation gratuite!
• Vous ne payez que le nombre de tasses que vous dégustez.
*Pour consommateurs de grandes quantitées jusqu'à 3¢ la tasse.

Appelez ou écrivez:

PLAN DE SERVICE DE CAFÉ CORY
Une filiale de Cory Corporation (Canada) Ltée
1570 De Louvain Ouest
Montréal, 11 Que.
Je voudrais de plus amples détails sur votre Plan de Service de Café Cory.
NOM
CIE
ADRESSE
CITE PROV
Régions où on sert: MONTRÉAL (Tél. 382-0765) QUÉBEC, SHERBROOKE, TROIS-RIVIÈRES, OTTAWA (Tél. ZENITH 6-3930)



téléphoto PA

1969 débute bien pour Sifford

Le sympathique Charles Sifford, le premier Noir à gagner un tournoi du circuit de golf américain, a entrepris l'année 1969 sur un excellent pied, soit en sortant vainqueur de l'Omnium de Los Angeles. Sifford a vaincu le Sud-Africain Harold Henning au premier trou supplémentaire. Ci-haut, le champion accepte le chèque symbolique de la bourse de $20,000 et le trophée de la compétition.

L'entraîneur des Expos en visite à Montréal

par Marcel DESJARDINS

Joe Liscio, l'entraîneur des Expos pour la prochaine saison, est arrivé à Montréal. Il a tenu à se familiariser avec certains aspects locaux de sa position, avant de se rendre au camp d'entraînement à West Palm Beach. Il a tenu à préciser qu'il avait pu se rendre compte, en visitant un local d'appareils pour un homme de son métier, que nous sommes aussi avancés sinon plus que dans la plupart des villes.

Lui, qui arrivait de Los Angeles, a déclaré que dans l'avion qui le transportait à Montréal, il a pu voir le soleil disparaître sous les nuages, mais qu'il a trouvé par ailleurs nos paysages de neige très attrayants. Il a éprouvé beaucoup de curiosité et de plaisir à voir le Parc Jarry sous la neige et a été émerveillé de voir qu'on poursuivait les travaux de construction dans de pareilles conditions.

Liscio, qui a passé les huit dernières années avec Gene Mauch à Philadelphie, nous dit que les méthodes auxquelles ont recours les gens de son métier pour tenir les joueurs en forme, n'ont pas tellement varié au cours des années, quoi qu'il y a régulièrement quelques innovations, trouvailles.

Un détail qu'il tient toutefois à souligner est que les athlètes d'aujourd'hui sont plus conscients de l'importance de se rapporter en excellente forme. Rares sont ceux qui arrivent au camp avec de l'embonpoint. Ils ne sont pas lents à apprendre qu'ils ont déçu les dirigeants du club par cette insouciance à ne pas avoir pris les mesures voulues pour être en forme satisfaisante.

Liscio nous signale qu'à son arrivée au bureau du club, il a pu constater que Ron Piché n'avait pas négligé sa condition physique depuis la fin de la saison dernière. "J'ai l'impression qu'il visite régulièrement le gymnase", nous dit-il.

S'il en juge par les années passées, les joueurs des Expos ne recevront pas la permission de leur gérant Gene Mauch de faire de la natation à Palm Beach. "On considère que la meilleure façon de se mettre en forme pour jouer au baseball est de pratiquer autant de baseball possible au camp. Pas de natation. Beaucoup de course à pieds. Une excellente diète. A ce sujet, disons qu'à l'hôtel où ils se retireront, les joueurs prendront les repas ensemble avec leurs instructeurs et leur gérant. Aucun visiteur n'obtiendra la permission de manger avec eux.

Canada opposé à la Hollande

Le Canada ira rencontrer la Hollande, dans les matches de la coupe Davis, à une date qui n'a pas été fixée encore mais qui, selon les règlements de la zone européenne dans laquelle le Canada a été admis à la toute dernière minute, ne doit pas dépasser le 15 mai.

Pour les joueurs canadiens ce devrait être une excellente expérience, mais leurs chances de succès dépendent largement sur la décision de Tom Okker de devenir ou non professionnel.

Voici le communiqué de l'Agence France-Presse annonçant la nouvelle :

Le tirage au sort de la zone européenne de la coupe Davis 1969 a été effectué dans les bureaux de la Lawn Tennis Association britannique au Queen's Club, à Kensington, samedi après-midi.

Voici les résultats du tirage : le (x) signifie pays tête de série :

GROUPE B, tour préliminaire
Israël vs Turquie
R.A.U. vs Liban.
PREMIER TOUR :
(x) Espagne vs Rhodésie
Yougoslavie vs France.
(x) Roumanie vs Liban ou R.A.U.
Portugal vs Grèce.
(x) URSS vs Grèce.
Canada vs Pays-Bas
(x) Italie vs Belgique
Norvège vs Autriche.
GROUPE A, PREMIER TOUR
Monaco vs Bulgarie.
Danemark vs (x) Tchécoslovaquie.
Pologne vs Hongrie.
Iran vs Afrique du Sud
Irlande vs Luxembourg
Suisse vs (x) Grande-Bretagne
Finlande vs Suède.
Nouvelle-Zélande vs (x) Allemagne occidentale

Le ski sera-t-il au programme des Jeux de Sapporo?

WENGEN, Suisse (UPI) — Le Suisse Marc Hodler, président de la Fédération internationale de ski (FIS), a révélé vendredi soir que son organisation devra probablement se retirer des Jeux olympiques, à cause d'un conflit qui oppose la FIS au Comité olympique international (COI).

Hodler a rappelé que le comité exécutif de la FIS a accepté une motion permettant aux skieurs de recevoir une compensation pour le temps et l'argent perdus durant les nombreuses semaines qu'ils doivent passer loin de leur travail. Si la résolution est acceptée par le congrès de la FIS, plus tard cette année, la FIS perdra automatiquement son statut amateur.

Dans un tel cas, si le COI veut garder le ski dans ses cadres, il lui faudra lui aussi modifier ses règlements, sinon le ski ne serait pas inscrit aux prochains Jeux d'hiver, à Sapporo, en 1972. Or, on sait que sans le ski, les Jeux d'hiver perdraient beaucoup de leur prestige.

"Si le COI n'accepte pas nos demandes pour des règlements amateurs plus raisonnables, il y a une grande possibilité que le ski soit rayé des cadres des Jeux olympiques. A la place, nous présenterons un championnat mondial tous les deux ans," a dit Hodler.

Selon les termes de la résolution, les fédérations nationales peuvent percevoir de l'argent de l'industrie du ski pour l'utilisation de noms, de photos des meilleurs skieurs de l'équipe, dans un but commercial, puis utiliser cet argent pour défrayer les dépenses des skieurs.

"Le COI a signé un contrat avec les Japonais où il s'engage à présenter un éventail complet de sports, à Sapporo, en 1972," a dit Hodler. "C'est ce qui m'incite à croire que nos négociations avec le COI aboutiront à quelque chose de concret."

Rallye à Chibougamau

Le 3e rallye international d'autos-neige sera présenté le 8 mars à Chibougamau. Il s'agit d'une compétition d'endurance, d'une distance de 110 milles autour du lac Chibougamau, par monts et par vaux.

Cette année, le Rallye prend une ampleur sans précédent. Sanctionné par l'Association Canadienne d'autos-neige, il est reconnu comme le championnat provincial. Un grand total de $5,500 sera distribué en prix et trophées.

Plusieurs améliorations ont été apportées. En voici quelques-unes :

1) le départ simultané de tous les coureurs.

2) la piste déboisée sur une largeur d'au moins 8 pieds.

3) l'augmentation considérable des prix attribués.

Dimanche, 9 mars, sur le lac Gilman, des courses hors-concours sont disputées pour tous les intéressés et des prix alléchants attendent les participants.

INDEPENDANCE

Il y a plus d'un siècle, le Canadien était considéré comme pouvant se suffire à lui-même dans une proportion de 90%. Chacun fabriquait ses propres produits et utilisait son surplus pour l'échanger sur le marché local. Aujourd'hui, un Canadien produit seulement 10% environ de ce dont il a besoin et doit compter sur les autres pour lui fournir ses 90%.

L'endroit tout indiqué pour vous procurer les produits de consommation dont vous avez besoin c'est les **Petites Annonces "Succès" de LA PRESSE**. C'est le "marché" idéal qui offre de tout, depuis des propriétés jusqu'aux animaux domestiques. Consultez-les !

CKAC/73

UNE RADIO TOUJOURS EN EVEIL

de minuit cinq à 6 h. a.m.

DU SOIR AU MATIN

avec Georges Whelan

MUSIQUE ET CHANSONS
ECHOS DE MONTREAL
LA NUIT



CARRIÈRES et PROFESSIONS

PLANIFICATION SUCCESSORALE

Notre entreprise est à la recherche de deux candidats dont l'un pour notre **succursale à Québec** et un second pour notre **bureau-chef à Montréal**.

LES RESPONSABILITES

- Fournir assistance aux clients en matière de planification successorale;
- Voir à l'expansion des services personnels de l'entreprise.

LES CANDIDATS

- **Age** : 25 — 30 ans;
- **Formation académique** : diplômés universitaires en commerce ou administration, ou l'équivalent acquis par environ 3 à 4 années d'expérience dans le domaine fiduciaire;
- **Expérience : pour Québec** — trois (3) années d'expérience dans une entreprise de fiducie dont un (1) an, de préférence, en planification successorale; toute expérience antérieure dans un domaine connexe (expertise successorale en assurance-vie) sera prise en considération.
  pour Montréal : deux (2) années d'expérience en administration générale s'avéreront suffisantes.

LE TRAITEMENT

Déterminé selon notre échelle de salaire auquel s'ajoute l'usage d'une automobile pour fins de travail et personnelles.

Les demandes, traitées de façon confidentielle, doivent être adressées au :

Chef de Bureau
SOCIETE DE FIDUCIE DU QUEBEC
Case postale 1180
Place d'Armes
Montréal
Qué.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

RENSEIGNEMENTS :

Les annonces publiées dans cette section sont facturées au tarif uniforme de .80 la ligne agate.
Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.
Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel.
La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 2 jours avant la date de parution.

Téléphonez à
874-7245,
7246 ou 7258
Demandez
Mlle Pierrette Lalumière
ou écrivez à
LA PRESSE
7, rue St-Jacques
Montréal

GÉRANT DES VENTES

Salaire jusqu'à $12,000

Le Défi . . .

Un important manufacturier canadien de produits de consommation bien connus désire retenir les services d'un gérant qualifié pour diriger les ventes d'une de ses divisions. Secondé par un groupe de surveillants, le titulaire sera appelé à coordonner et à orienter les efforts d'une importante équipe de vendeurs couvrant l'ensemble du territoire métropolitain. La préparation et l'administration des budgets et des prévisions de ventes, la coordination de toutes les activités de commercialisation et la liaison avec les magasins à chaine les plus importants sont les responsabilités essentielles de sa fonction. Lieu de travail : Montréal.

Le Candidat . . .

Agé de 30 à 40 ans, bilingue, son expérience a été acquise dans l'administration des ventes dans un milieu très près du consommateur. Possédant des qualités de chef il est capable de stimuler et d'entraîner une importante équipe de représentants. Il désire travailler sous un minimum de direction, et reconnaîtra que ce poste est une occasion unique de se développer à l'intérieur d'une compagnie progressive.

Vous référant au dossier JP11-114C, veuillez adresser votre demande qui sera traitée confidentiellement à : M. Jean-Pierre Bourbonnais, bureau de Montréal.

P.S. ROSS ET ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
MONTRÉAL : Place Ville-Marie
VANCOUVER • EDMONTON • WINNIPEG
HAMILTON • TORONTO • OTTAWA
QUÉBEC • SAINT JOHN

RELATIONS EXTÉRIEURES

Salaire jusqu'à $10,000

Le siège social d'une des plus importantes compagnies de Montréal recherche les services d'un adjoint au gérant des relations extérieures.

L'HOMME : Jeune diplômé d'université, parfait bilingue, ayant au moins 1 an d'expérience en relations extérieures générales dans le domaine publicitaire ou travail de promotion.

L'EMPLOI : Faire connaître la compagnie à l'aide de communiqués de presse publicitaires et promotion.

Excellent avenir pour le candidat qualifié.

Appelez M. C. GOLDEN, 849-5621

Gordon Clements Associates

CONSEILLERS EN PERSONNEL ET ADMINISTRATION

1350 ouest, rue Sherbrooke (angle rue Crescent)
Montréal, Québec

DOW

VENTE COMMERCIALE

PRODUITS DE SANTÉ POUR ANIMAUX

Attaché au bureau de vente de Montréal, cet homme assumera la responsabilité de la vente aux vétérinaires d'une grande variété de produits de santé Dow pour animaux.

Quoiqu'un diplôme universitaire serait préférable, les non diplômés ayant une expérience de la vente de produits connexes seront sérieusement considérés. Le bilinguisme est essentiel.

Les candidats sont invités à faire parvenir un résumé faisant état de leur instruction, leur expérience et leur état civil, ainsi que du salaire désiré, aux soins de :

D. V. HAMILTON
DOW CHEMICAL OF CANADA, LIMITED
2055 RUE PEEL
MONTREAL, QUEBEC

les 500 **POSITION DANS LA PRODUCTION**

Le poste :

Une importante compagnie canadienne désire retenir les services d'un homme capable de planifier, diriger et surveiller les procédés d'opération des produits fabriqués jusqu'à leur empaquetage et livraison. Se rapportant directement au gérant de l'usine, le candidat choisi jouera un rôle important dans la coordination et le contrôle de la fabrication des produits manufacturiers.

Le candidat :

Un homme dans la trentaine, avec une expérience dans la production, ayant un diplôme en génie chimique, mécanique ou métallurgique. Le salaire dépendra de la compétence du candidat. Nous désirons un individu capable de progresser au sein de la compagnie.

Pour de plus amples informations et une entrevue confidentielle appelez CHARLES THERIAULT

les 500 selection services (montreal) limitée
CONSEILLERS EN EMPLOI
615 OUEST, BOUL. DORCHESTER, MONTREAL 101
TÉLÉPHONE : (514) 861-8371

L'INSTITUT INTERNATIONAL DE STENOTYPIE
OUVRE UNE SEANCE D'INSCRIPTIONS

AUX COURS DU SEMESTRE DE 1969

Dès janvier, des cours se donneront le jour et le soir dans les matières suivantes :

— SECRETARIAT DE DIRECTION
— SECRETARIAT JURIDIQUE
— SECRETARIAT MEDICAL
— STENOTYPIE JUDICIAIRE ET DE CONFERENCE

Accédez à un poste élevé, très bien rémunéré, grâce à la sténotypie, cette sténographie incomparable des points de vue de la vitesse et de l'avant-gardisme. Engagez-vous dans la carrière idéale ... lucrative, stimulante.

Sans engagement de votre part, sans manuele coûteux et moyennant de faibles mensualités. Pour recevoir un prospectus gratuit, composez 878-9166.

Démonstration gratuite sans engagement de votre part.

INSTITUT INTERNATIONAL DE STENOTYPIE
1015, Côte du Beaver Hall
Montréal (QUEBEC)

GERANT DES VENTES

Une compagnie dynamique desservant l'est du Canada et dont les produits sont connexes au domaine de l'ameublement, est à la recherche d'un gérant des ventes. Celui-ci serait responsable de la surveillance de l'équipe de vendeurs (10), des ventes aux comptes spéciaux, de la promotion et des rapports avec les plus gros clients.
Maîtrisant très bien la langue anglaise, le candidat désiré devrait être âgé d'au moins trente ans et désireux d'occuper un poste où il peut démontrer des résultats. De plus, il devrait posséder quelques années d'expérience dans la vente préférablement dans le domaine de l'ameublement et connaître les méthodes commerciales des grands magasins à rayons.
La rémunération offerte sera à la mesure des qualifications et de l'expérience et susceptible d'intéresser les bons candidats.
Prière de faire parvenir votre curriculum vitae en mentionnant le numéro de dossier 1002.

DUFRESNE, McLAGAN, DAIGNAULT INC.
SERVICE DE SÉLECTION DE PERSONNEL
1 PLACE VILLE-MARIE, SUITE 2414 MONTREAL 2, P.Q. - 866-2623

CHEF DE LA VÉRIFICATION INTERNE

L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

a besoin, pour sa direction de la finance et de la comptabilité à son bureau principal de Cornwall (Ontario), d'un Chef de la vérification interne.

Les fonctions relatives à ce poste comportent la mise en exécution de vérifications particulières, y compris la direction d'un personnel de vérificateurs internes, la rédaction de rapports concernant les vérifications complétées et l'exécution, au besoin, de travaux connexes.

CONDITIONS DE CANDIDATURE :

Le candidat doit être un comptable agréé ou posséder des titres équivalents, ainsi qu'un minimum de cinq (5) années d'expérience comportant des responsabilités dans le secteur industriel.

Sans être essentielle, la connaissance des deux langues officielles constituera un avantage pour les candidats.

Le traitement est établi d'après l'expérience et les qualités et titres du candidat. Conditions de travail excellentes et avantages complémentaires intéressants.

Ecrire, en indiquant son numéro de téléphone, à Monsieur G. A. LaRue, Agent de l'emploi, Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, C.P. 98, Cornwall, Ontario.

TRAVAILLEUSE SOCIALE PROFESSIONNELLE

Travail régulier ou partiel, 204 lits — convalescents, Montréal-Nord.

Adresser curriculum vitae à :

HOPITAL MARIE-CLARAC,
a/s Directeur du personnel,
3530 est, boul. Gouin,
Montréal.

les 500 **INGÉNIEUR**

ADJOINT A L'INGENIEUR DE L'USINE

Notre client, une industrie d'envergure moyenne, opérant des fours électriques pour la production d'alliages ferrugineux, recherche présentement un ingénieur gradué en mécanique ou en électricité, pour travailler à son usine située près de Montréal.

Les candidats intéressés doivent posséder de 2 à 4 ans d'expérience dans l'industrie lourde comme ingénieur de projets avec de bonnes connaissances du côté entretien de la machinerie d'usine. La personne choisie doit être ambitieuse et désireuse d'accélérer à un poste plus avancé dans un avenir rapproché.

Le salaire dépendra de la compétence du candidat. La compagnie offre d'excellentes conditions de travail.

Pour de plus amples informations et une entrevue confidentielle appelez CHARLES THERIAULT

les 500 selection services (montreal) limitée
CONSEILLERS EN EMPLOI
615 OUEST, BOUL. DORCHESTER, MONTREAL 101
TÉLÉPHONE : (514) 861-8371

GÉRANT DES VENTES

Situation intéressante offerte par importante compagnie montréalaise. Nous demandons un homme parfait bilingue, âgé de 35 à 45 ans, ayant fait ses preuves en gérance de ventes et capable d'organiser, planifier et contrôler. Nous offrons un excellent salaire initial, une allocation pour l'auto et autres avantages. Veuillez écrire très confidentiellement, donnant tous détails. Notre personnel est au courant de cette annonce.

CASE 10141 LA PRESSE

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

	Valeurs	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	600	9½	9⅜	9½
Alcan	4600	29½	29⅛	29½
Algoma	—	19¾	19½	—
Arg Pr	—	13¾	13¾	—
Aquitaine	—	16¾	16½	—
Asbestos	200	27⅞	27⅞	27⅞
Atl Sg	—	6⅞	6⅞	—
Bq Can	—	13⅜	13⅛	—
Bq Epargn	—	10¼	10¼	—
Bq Commr	700	21⅝	21¾	21¾
Bq Mont	500	16⅞	16⅛	16⅛
Bq NE	1000	26	26	26
Bq Prov	800	10¼	10¼	10¼
Bq Royale	1100	26	26	26
Bq Tor D	—	22¾	22¼	—
Bell Ph	—	46⅞	46	—
Bowater P	—	7	7	—
Brazil	—	17¾	17¾	—
BC Forst	200	30¼	20¼	30¼
BC Phone	—	69	69	—
Brinco	300	6	6	6
Bruck B	—	16½	16¼	—
CAE	—	10¾	10½	—
Cal Powr	—	26½	26½	—
C Cem	—	31⅝	31½	—
Can Steam	—	33	33	—
Can Steam Pr	—	475	475	—
CBrew	900	9⅞	9⅞	9⅞
C I L	—	14¾	14¾	—
C Interur.	—	7¼	7¼	—
C Marconi	—	7¾	7¾	—
CP	200	77¼	77¼	77¼
CP 13 Pr	—	10	10	—
CPI Pr	—	30½	30¼	—
CPI Wts	200	695	695	695
Dan Tire (A)	—	65	65	—
Canron	200	19	19	19
Central Del	400	15½	15½	15½
Chemcell	—	10⅞	10½	—
Col Cell	800	5½	5½	5½
Cominco	—	36	35	—
Cons Bath	900	21	21	21
Cons Bath Wts	—	370	370	—
Corontaion	500	310	310	310
Corpex	—	6½	6	—
Couvrette	—	9⅜	9⅛	—
Crain RL	—	15	15	—
Crush Int	—	28½	27	—
Denault "A"	—	19½	19½	—
Denison	300	70	70	70
Dist Seag	200	49½	49½	49½
Dome Pete	—	85½	85½	—
D Bridge	—	18½	18½	—
D Corset	—	10¾	10¾	—
Do Fosco	—	22⅜	22¼	—
D Glass	—	17⅞	17¼	—
Dosco	1000	10½	10½	10½
D Stores	—	16⅜	16	—
Domtar	—	11⅞	11¾	—
D Textile	2000	15	15	15
Du Pont	—	35½	35	—
Dupuis A	—	6⅜	6⅛	—
Enamel A	—	6	6	—
Enamel B	200	4	4	4
Falcon	—	107	106½	—
Famous Play	—	68½	68½	—
Fin Collection	—	22¼	22	—
Fleetwood	—	23	22½	—
Fr Pete	—	790	790	—
Fulcrum Inv	—	6⅜	6⅜	—
Glengair	200	345	345	345
Harding A	—	19¼	19¼	—
Hawk Sidd	—	395	390	—
home A	—	41¼	41	—
Home B	—	41½	41	—
Horne Pit	—	395	390	—
Hud Bay M	—	76	76	—
Husky Oil	—	23	23	—
Husky D w	—	13	12⅞	—
Imp Oil	2100	81	80¾	80¼
Imp Tob	—	14⅜	14¼	—
Ind Accep	—	24	23½	—
Inglis	300	12	12	12
Inland NG	—	13¼	13¼	—
Int Nickel	1100	43¾	43¼	43¼
Int Util	—	44	43¼	—
Inter PL	1400	20¾	20¼	20¾
Inv. Gr "A"	—	8⅝	8½	—
James U Steel	—	14	13⅝	—
Jamaica PS	8400	75	75	75
Labatt	—	21¾	21¾	—
Lamont "A"	200	5⅛	5⅛	5⅛
Laura Sec	—	11¼	11¼	—
Levy	—	36	36	—
Loblaw (A)	—	7⅞	7¾	—
Loblaw (B)	—	7⅞	7¾	—
Loeb M	—	10⅛	10	—
MacLaren (A)	—	18½	18½	—
MacMillan	—	29¾	29¼	—
Marche Union	—	12¼	12	—
Marit Elec	—	24½	24½	—
Marit Tel	—	18	18	—
Massey F	—	23	22⅞	—
Melchers	200	12⅞	12⅞	12⅞
MitchR (A)	—	14	14	—
Maison (A)	—	25¼	25¼	—
Maison (B)	—	26	26	—
MLW Worth	—	15½	15½	—
Moore Corp	200	33	33	33
MorseR (A)	—	19	19	—
Mussens	—	8½	8½	—
Nat Contain	—	11	11	—
Nat Sea	300	7¼	7¼	7¼
NB Tel	—	12¾	12¾	—
NFLD Light	—	8¼	8⅛	—
Noranda	400	33¾	33⅝	33¾
NS Light	—	8⅛	8⅛	—
Oshawa	—	40	39	—
Osah Wts	—	16¾	16½	—
Pac Pete	500	25½	25½	25½
Petrof C	—	19¼	19¼	—
Phillips C	—	8½	8¼	—
Placer	—	33¾	33¾	—
P Corp	400	11	11	11
Pow C	—	13	13	—
Price	1000	14¼	14⅛	14⅛
Q Phone	600	15½	15½	15½
Radio Eng	—	45⅜	45	—
Rio Alg	700	30½	30½	30½
Q Ph arts	5800	25	25	25
Rolland A	—	8	8	—
Royal Trst	—	24⅜	24	—
St L Cem	—	29¼	29¼	—
St L Corp	—	75	75	—
Salada F	—	13¾	13¾	—
Scott LaS	—	28½	27½	—
Shell Pr	—	31	31	—
Shop Sav	—	23⅞	23⅝	—
Simpsons	—	34¾	34¼	—
Soc GF	—	7¼	7¼	—
Sogemin	—	16¼	16¼	—
Stl Can	2300	26¼	26¼	26¼
Steinbg A	—	13½	13	—
Texaco Can	—	31⅞	30¾	—
Traders Gr-A	—	11	10¾	—
Tr-C PL	—	38½	38¼	—
Tr-C PL Pr	—	42	42	—
Tr-C PL	—	72⅜	72⅜	—
Tr Mt PL	—	15	15	—
Trizex	400	275	270	275
UAP Inc	1600	18	18	18
Un Carbide	—	19½	19	—
U Westburne	—	14¼	14¼	—
Velcro	—	48	47½	—
Versafood	—	20¾	20¾	—
Viau	2700	18	17½	18
Wajax	—	15½	15	—
Walk GW	—	41⅜	41	—
W Knapp	—	45	45	—
Weldwood	—	25	25	—
Weston	—	20	19¾	—
Zeller's	—	15½	15¼	—

Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

	Valeurs	Haut	Bas	11 h.
Africana	—	75	73	—
Agassiz	19200	110	106	109
Arno	3000	5	5	5
Atl Mines	—	30	30	—
Baker Talc	—	63	60	—
Band-Ore	—	10½	10	—
Barvallee	5000	18	17	18
Bateman	30500	10	17	18
Beauce Pl	—	11	8	—
Blue Bon	—	310	300	—
Bluewater	1000	38	38	38
Bruce-Presto	—	9½	8	—
Brunswick	—	860	860	—
Burnt Hill	—	78	76	—
C Keeley	—	7	7	—
Canadore	2000	59	57	58
Cannon Mines	—	30	28	—
Capital Bldg	—	5⅞	5¾	—
Carbec	2500	35	35	35
Cartier-Que	1000	12	12	12
Cassidy's	—	9¾	9¾	—
Chemalloy	—	395	390	—
Chib Copper	—	25	24	—
Chipman	—	7½	7½	—
Comm. H.M.	—	445	445	—
Commodore	—	8¾	8¾	—
Commodore	—	500	500	—
C Manitoba	1500	82	82	82
C New Pac	200	130	130	130
C Pershcrt	5000	41	41	41
C Propriet	1000	69	68	69
C Virginia	500	140	140	140
C McKinney	1000	33	33	3
Corgemines	—	69	67	—
Crawford Ont	—	7	7	—
Cdda	—	27½	27½	—
Crawnbridge	—	12	12	—
Crusade	1500	310	300	300
Daering Ex	—	8½	8½	—
Daifen's	—	7½	7½	—
Dauphin	—	28	26	—
Deltc P	400	7½	7½	7½
Devil's Elb	—	25	24	—
Dom Exp	10600	140	134	135
Dom Lease	—	26	23	—
Domco	—	10½	10½	—
Dumagami	—	49	49	—
Dumont	2000	31	30	31
Duvan	4500	16½	15	16½
Eagle Gold	—	750	735	—
East Sull	—	780	780	—
pEmpp Min	—	9½	9½	—
Fab Met	—	7½	7½	—
Fano	83500	47	46	46
Fidelity	—	39	36	—
Fiscal	—	10½	10½	—
Fiscal p	—	70	70	—
Fontana	2000	5½	5½	5½
FT Reliance	—	175	170	—
Fox Lake	—	9	8	—
Ghislau	4000	6½	6½	6½
Glen Lake	400	284	284	284
Grt W Min	—	46	46	—
Grissol	900	11	11	11
Guardian Mns	500	55	55	55
Inland Ch	—	8¾	7½	—
Inspirt	—	145	145	—
Int Nor	—	16	16	—
Int Dred	—	5	4½	—
Israel Oil	—	14	14	—
Jockey	—	400	400	—
K Desmd	—	12½	12	—
Kiena	—	150	139	—
Kodiac Pt	3400	200	185	200
Kontiki	—	5½	5½	—
Laduboro	4500	60	57	58
Lambert (A)	—	23½	23½	—
Lithium	3000	7	7	7
Louanna	20000	31½	30	31½
Madeline	—	530	440	—
Magnetics Int	—	400	395	—
Massval	—	9½	9	—
Matachewan	2500	65	60	65
Menorah	—	15	15	—
Merrill	300	375	375	375
Mid-Chiboug	—	24	23	—
Midepsa	—	185	183	—
Mira Mines	—	29	28	—
Mistango	7000	32	30½	32
Molybdenite	—	700	600	—
Mt Pleasant	3000	40	39	40
Muscocha	—	17	17	—
Native Min	—	8½	8	—
New Formaq	24500	24	22	24
New Glacier	—	15	15	—
N MT Costig	—	81	81	—
Newrich	2000	14	14	14
NA Rare M	1000	56	56	56
NW Canalask	1500	24½	24½	24½
Opem Ex	2500	27	27	27
Pat Silver	500	45	45	45
Paul Services	—	42½	41	—
Peel-Elder	—	48	48	—
Peso S	300	370	370	370
Phoenix Can	200	975	975	975
Pine Ridge	—	16	15½	—
Pitt Gold	4000	8	8	8
Pow Corp 6	—	19½	19½	—
Prime Potash	1000	20	20	20
Que Chib	1000	67	67	67
Que Explo	—	21	20	—
Que PH 56	—	13⅛	13⅛	—
Queenston	—	34	33	—
Rancheria	7500	23	22	23
Ranger O	—	12½	11¼	—
Rouyn Ex	—	9	8½	—
RA Pete B	—	165	160	—
Rusty Lake	—	8	7	—
St-L Colum	—	210	210	—
St-L Div Lds	—	94	90	—
St Lucie Ex	000	26	23	25
Select Fin	—	465	465	—
Silver Sum	—	15	14	—
Sobeys	—	9	9	—
S Dufault	—	18	17½	—
Spartan Air	1700	135	130	135
Stf Gold	—	14	14	—
Sturgeon	4900	70	68	68
Subea	1100	270	265	265
Superpack	—	22	21¼	—
Tache	11500	15	12	15
Tazin	5500	12	11½	12
Tib Expl	—	3½	3½	—
Titan	500	14	14	14
Torcan EX	500	19	19	1 9
Torcan EX	500	19	19	19
Trsterre	—	16½	16	—
Un Obalski	—	108	107	—
Val-Mar	—	13⅞	13½	—
V Der Hout	200	6½	6½	6½
Waite Dufault	4500	34	27	34
West Hill	—	40	37½	—
West Tin	—	9	9	—
Wisconsin	1000	31½	31½	31½
Woodford B	—	6½	6½	—

titres au comptoir

Source : Bongard Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	12	15
Abitibi Asbestos	4 50	5 00
Aconic	1	3
Advance RL	4	6
Albatross	10	15
Alscope	1⅜	1⅞
Amal Mng	5	—
Amer Chib	2	5
Americ	35	45
Bald Mtn	2	4
Beacon	27	31
Beauport Holdings	12	17
Bordun	30	35
Buma Chib	12	18
Bracemac	9	11
Cambridge	9	12
Chesbar	45	49
Clearwater	63	67
Clero	33	38
Chibtown	36	40
Creswell	85	95
Creswell	65	75
Cuvier	2	5
Dasson	—	10
Delesse a	50	60
Doral	1 25	—
Dubisson	3	5
Ducros	54	59
Expo Ungava	90	1 00
Frebert	10	13
Fundy	37	40
Ganda Silver	12	15
Gaspe Copper	44	46
Gaspesia	30	40
Gold Star	3	6
Great Lakes Nickel	6¼	6¾
Great Lake Silver	75	95
Hucamp	70	90
Imp Minerals	20	25
Independant	2	4
Jack Waite	2	5
Jubilee	50	60
Juma	5	7
Kewagama	5	7
Kukatush	3 50	4 00
Lake Beaver H	14	17
Leeds Metals	7	12
Lun Echo	25	30
Madex	10	20
Main Tka	2	7
Martin Bird	1	2
Mattagami Ex	—	5
Midlands Nickel	90	95
Mogar	85	90
Molybla	10	15
Mt Cartier	25	35
Naganta	85	1 00
Nat. Malartic	2 25	2 50
Nemrod	50	60
New Assoc Dev	4	7
New Baska	5	15
New Insco	16	19
New Lorie	8	10
New Miller Copper	2½	4½
New Pascallis	45	55
Nipiron	20	24
Norque	5	8
North Bord	16	19
North Shore	45	—
Nouvelle	30	—
Oxlend	1	2
Pradu	5½	6
Que Uranium	64	68
Quelo	4	6
Radex	1.15	1.25
Radio Hill	50	60
Ram Pete	2.70	2.90
Rand Mal	1	3
Scandia Mng	53	58
Seaway	2	4
Sullico	5	6
Tagami	5	15
Thunder Bay	2⅞	3⅛
Tri-Hope	3¼	3¼
Waco Pete	5	8
Watson Lake	1	3
Weegee	75	1.25
Westville	5	15
Young Dave	16	19

SECTION INDUSTRIELLE

Source: Kippen and Co.

	Achat	Vente
Bque d'Economie Que	5 25	5 75
B C Molyb wts	6¼	7
Can Foreign Sec	13 00	15 00
Central Dynamics	7¼	7¾
Cmputel	45	47
Consol Theo A	5½	7
Crown Life	33	35
Electronic A	16	17
Grenache	3 50	4 00
District Trust	8 50	9 50
East Can Savings	5 00	5 75
Halton and Peel Tr	19½	22
Inter Systcams	8½	9
La Prevoyance	15½	17
La Stabilitee	6¼	7¼
London Life	58½	60
Les Prevoyants	—	6 00
Lincoln Trust	4 00	5 00
Marigot Inc.	4.25	4 75
Marigot wts	2 50	3.50
North West Life	6 50	8 00
NS L Pow	57	—
Id 4½ priv	65	—
Id 5 priv	35½	—
Nova Scotia Tr	42	—
Pace Indus	7½	8
People Stores	13	14
Permeatre Corp	50	51
Rapid Data	6	6½
Seaboard Life	6 50	8 00
Spar Indtr	4¾	5
Stadman Indt	18	19
S.C d'sm et de Fid	19 50	21 00
Unicon Security	8	8¾
Wellington Bk A	1 25	1 75
Zodiac A	3¼	4

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	Vente
5½, 1er oct	1969	99	99½
5¾, 1er oct	1969	99¼	99¾
5, 1er juil	1970	97¼	97¾
7, 1er avr	1973	99½	100½
3¼ 1er juin	1976	75½	76½
6, 1er avril	1971	98	99
5, 1er juin	1971	95¾	96¾
7, 15 juin	1974	99½	100½
6¾ 1er oct	1970	99¾	100¼
6½, 15 d3c.	1969	99¾	100¾
4¼, 1er sept	1972	91	92
6¼, 1er dec.	1973	97	98
5½, 1er oct	1975	90	91
5½, 1er aout	1980	85	86
4½, 1er sept	1983	74	75
5¼, 1er mai	1990	78	79
5¾, 1er sept	1992	84½	85½
6½, 1er oct	1955	92	93
CNR 2⅞, 15 sept	1969	97	98
CRN, 5½, 15 dec	1971	96½	97½
CNR, 4 1er fev	1981	71½	72½
CNR 5, 1er oct	1987	76	77
CNR 5¼, 1er jan	1985	85	86
Perse uel	—	46	50

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

		Achat	Vente
AMFC 7¼, 15 m	1990-93	94	95
BC El 6½, 1er avr	1990	88	89
M Hd 7¼, 1 aout	1986-88	93½	94½
NB 7¾, 2 juin	1988	98	99
Terren 7½, 15 fev	1988	94	95
NE 7½, 15 juin	1988	96	97
IPE 7½, jan	1988	94½	95½
O Hydro 7, 1er avr	1992	92½	93½
Q 7½, 15 jan	1972-86-89	99	100
Q 7½, 15 jan	1985-88	95	96
Q 7½, 15 mai	1980	96	97

MUNICIPALITES

Mont 7, 1er jan	1988	88	90
T Met 7¼, 1er mai	1968	93½	94½

INDUSTRIELLES

Abitibi 7¼	1987	90	91
Alu of Can 4½	1973	86½	88½
Alg Steel 5¼	1978	81	83
Bq N.E. 7	1987	91	93
B A Oil	1988	93	95
Can Cement 3¾	1975	80	82
CB Alum 5¾	1980	85	87
C.P.R. 5	1983	75	77
Domtar 6¾	1987	83½	85½
GMAC 6½	1987	83	85
Imp Oil 7⅜	1988	96	98
Ind Acc 6¾	1984	84½	86½
Noranda 7½	1988	94	96
Roymar 7½	1973	98	99
Roymar 7¼	1978	96	98
Roy Nat 6¼	1977	84½	86½
Shell Oil 5⅜	1977	88	90
St Law Corp 5	1978	80½	82
Simpson's 4¾	1973	90	92
Eaton's 5¾	1985	78	80
Triad 4¾	1973	91	93
Weston Geo 6¾	1987	87	89

SERVICES PUBLICS

Atlas Gas 5¾	1985	78	—
Ana Cn Tel 6	1983	87	—
Bell Tel 5¾	1984	82	—
Bell Tel 7¾	1991	97¼	—
Bell Tel 6¾	1989	85	—
BC Tel 6¾	1989	85	—
Calgary Pow 7⅞	1988	97	—
Cdn Elect 4	1972	86	—
Consu Gas 5	1978	80½	—
Consu Gas 6½	1979	90	—
Marit Elec 7¾	1987	96	—
NFLD L 7¾	1988	96	—
North C Gas	1989	97½	—
Northern Tel 5¼	1983	79½	—
Que Nat Gas 7	1990	82½	—
Que Tel 7	1989	90	—
TC Pipeline 5.85	1987	79	—
Union Gas 7¾	1988	98½	99½

CONVERTIBLES

Simpson's 5½	1979	156¾	—
TC Pipeline 5	1989	105	107
W Conast 5½ Ex-C/p	1988	101	103

du parquet de la bourse

Hausse étroite à Montréal à l'ouverture

La **Bourse de Montréal** ce matin a débuté légèrement en hausse dans une atmosphère modérément active. Tous les principaux indices, sauf celui des banques, s'inscrivent en hausse modérée ; le combiné s'élève de 0.61 à 183.69.

Viau Ltée gagne 1¾ à 18.00; l'offre d'achat de Viau par Grissol qui a été annoncée la semaine dernière sera accomplie au mois de mars par l'échange de 2 actions ordinaires de Grissol pour 1 action Viau.

Ailleurs sur la liste, les écarts restent en général modérés ; Alcan s'élève de ⅝ à 29½ et Inco à 41¾ et Imperial Oil à 80¾ progressent de ¼ respectivement.

A la Bourse Canadienne, Kodiak Pete aux industrielles gagne 15 cents à 2.00. Aux minières, Fano Mining, très active, gagne .01 à 46 cents et Waite Dufault en gagne 4 à 34 cents.

* * *

TORONTO. (PC) — Les industrielles étaient en hausse dans un vif mouvement de transactions à l'ouverture de la Bourse de Toronto, aujourd'hui. Les autres compartiments étaient mixtes.

CPR a avancé de ½ à 76¼, Home Oil A ½ à 41½, Electrohome ½ à 19¾, Inco ¼ à 41¾, Alcan ¼ à 29 et Falconbridge ¼ à 107¼.

Seaway a reculé de ⅜ à 32¾, Roman Corp. ⅜ à 21¼, Imperial Oil ¼ à 80¾, Ackland ¼ à 14¾ et Crush International ¼ à 28¾.

* * *

A **Wall Street** ce matin, le marché a débuté dans une tendance légèrement incertaine et irrégulière. Le Dow Jones industriel se replie de .99 à 924.54.

Les pétroles sont légèrement en baisse. Les titres d'aluminium sont fermes. Les automobiles et les chimiques évoluent dans une tendance irrégulière et quelques aciers accusent de la faiblesse.

* * *

A la **Bourse de Londres** aujourd'hui, l'indice industriel du "Financial Times" en clôture était en hausse de 6.2 à 508.9. Plusieurs gains importants ont été enregistrés notamment par les titres sujets à des offres d'absorption dus au renouvellement de la demande spéculative dans ce secteur du marché.

* * *

PARIS — La hausse s'est poursuivie mais à un rythme ralenti aujourd'hui à la Bourse de Paris. L'évolution générale est plutôt irrégulière, les principaux points de hausses étant concentrés aux valeurs pétrolières, aux produits chimiques et aux métallurgiques.

Sur le marché de l'or, les échanges se sont élevés à 6.1 millions de francs contre 7.5 millions vendredi. Le cours du lingot s'est établi à 7,085 francs contre 7,130 et celui du napoléon à 67.80 contre 68.20.

denrées agricoles

Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre : arrivages courants, 92 points, 64 cents ; 93 points, 65 cents. Prix de vente de la Commission canadienne du lait, 65 cents.

Fromage : livré à Montréal, arrivages courants, québécois blanc en a-gros 46-46½, coloré 46¼-46¾.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation no 1 en sac 20 à 22, procédé par rouleau no 1 en sac 18½ à 19, autres catégories pour nourrissante 14¼ à 14½. Poudre de lait de beurre 13¼ à 13¾. Poudre de lait 8½.

Pommes de terre : prix de gros, Québec, nouvelles : $1.00 à $1.10 les 50 livres; I.-P.-E. .28 à .30 les 10 livres, $1.90 à $2.00 les 75 livres; $1.35 à $1.40 les 50 livres. Les dix livres .36 à .36, N.-B. .29 à .30 les 10 livres, $1.10 à $1.15 les 50 livres.

Prix des oeufs : en cartons d'une douzaine: A-extra gros 64.3, A-gros 62.3, A-moyens 59.1, A-petits 48.5.

fruits et LEGUMES

Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture et la Colonisation.

Pommes : McIntosh, $2.25 à $2.75 ; 3 po et plus, $3 à $3.50 ; Cortland, $2 à $2.50 ; Lobo et Greening, $2 à $2.25 le minot.

Betteraves : $1.25 à $1.50 pour 50 livres, petites $2 pour 50 livres.

Carottes : $1 à $1.25 pour 50 livres, $1.75 à $2 pour 10 cellos de 5 livres ou 24 cellos de 2 livres.

Choux : verts $1.25 à $1.75 les 50 livres. Savoie $1.50 à $1.75 la douz., rouges $1.25 à $1.50 la douz.

Choux chinois : $2.50 pour 12.

Oignons : $1.75 à $2 pour 50 livres, gros $2.50 à $3 pour 50 livres, $2.50 à $2.75 pour 10 cellos de 5 livres ou 24 de 2 livres.

Panais : $2.50 à $2.75 le boisseau, $2.50 pour 12 cellos de 2 livres.

Pommes de terre : $1 à $1.10 les 50 livres, petites .75 les 50 livres, grosses $1.25 les 50 livres, .55 à .65 pour 25 livres.

Poireaux : $1.25 à $1.75 la douz.

Rutabaga : $1.50 à $1.80 le minot, $1.30 à $1.75 les 50 livres.

Devises étrangères

Afrique du Sud	Rand	1.50
Afrique francaise	Franc CFA	.0044
Allemagne Ouest	Mark	.2684
Antilles ang.	Dollar	.5582
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.1951
Autriche	Schilling	.0418
Belgique	Franc	.0214
Bermudes	Livre	2.5763
Birmanie	Kyat	.2270
Bolivie	Peso	.0966
Bresil	Cruziero	.2834
Bulgarie	Lew	.9175
Ceylan	Roupie	.1825
Chili	Escudo	.1256
Colombie	Peso	.0642
Costa-Riva	Colon	.1632
Danemark	Couronne	.1431
Egypte	Livre	2.4904
Equateur	Sucre	.0494
Espagne	Peseta	.0154
Etats-Unis	Dollar	1.07 11-32
Fidji	Livre	2.5118
Finlande	Mark	.2576
France	Franc	.2169
Grece	Drachme	.0361
Guatemala	Quetzal	1.0841
Haiti	Gourde	.2174
Hollande	Florin	.2967
Honduras	Lempira	.5367
Honduras Brit.	Dollar	.6655
Hongrie	Forint	.0908
Indes	Roupie	.1426
Indonesie	Rupiah	.0247
Irak	Dinar	3.0325
Iran	Rial	.0150
Islande	Krona	.0161
Israel	Livre	.3113
Italie	Lire	.001721
Jamaique	Livre	2.5644
Japon	Yen	.003002
Liban	Livre	.3394
Malaisie	Dollar	.3519
Mexique	Peso	.0860
Nicaragua	Cordoba	.1535
Norvege	Couronne	.1503
Nouv.-Zelande	Dollar	1.1992
Pacifique co.fr.	Franc CFP	.0150
Pakistan	Roupie	.2251
Panama, Rep.	Balboa	1.07 11-32
Paraguay	Guarani	.0087
Perou	Sol	.0244
Philippines	Peso	.2745
Porto-Rico	Dollar	1.07 11-32
Portugal	Escudo	.0376
Rep. Domin.	Peso	.2746
Roumanie	Leu	.1788
Royaume-Uni	L Sterling	2.5607
Salvador, El	Colon	.4294
Singapour	Dollar	.3519
Suede	Couronne	.2078
Suisse	Franc	.2486
Syrie	Livre	.2684
Tchecoslovaquie	Couronne	.1487
Turquie	Livre	.1213
U.R.S.S.	Rouble	1.1929
Uruguay	Peso	.0043
Venezuela	Bolivar	.2394
Yougoslavie	Dinar	.0859

dividendes

	Taux	Paiement	Enrg.
Amerada Petroleum	$0.75 tr.	31- 1-69	20- 1-69
Anthes Imperial (B priv)	$1.31½ tr.	1- 2-69	17- 1-69
id. (C priv)	$1.31¼ tr.	1- 2-69	17- 1-69
Banque Royale du Canada (X)	$0.19 tr.	1- 3-69	31- 1-69
C.A.E. Industries	$0.07½tr.	31- 1-69	17- 1-69
Husky Oil (A priv)	$0.75 tr.	1- 4-69	3- 3-69
id. (B priv)	$0.75 tr.	31- 3-69	3- -69
Int Bronze Powders (pr.)	$0. 7½ tr.	15- 1-69	31-12-68
Int. Utilities (ord) (XX)	$0.35

naissances·décès·remerciements·in memoriam

ANSELL (Catherine J.) — A Montréal, le 11 janvier 1969, à l'âge de 73 ans, est décédée Catherine J. Palmer, épouse de feu George Ansell. Mère de Joyce (Mme E. Cassidy) de Deux-Montagnes, Stella, (Mme W. De Pol) de Pierrefonds, et Albert de Chicago, U.S.A. Les funérailles auront lieu à la Chapelle du salon funéraire

Armstrong
3426, Ave. du Parc

lundi le 13 janvier à 2 h 30 Inhumation au cimetière Rideau Memorial Garden, Dollard-des-Ormeaux. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARCHAMBAULT (Paul) — A Verchères, le 11 janvier 1969, est décédé M. Paul Archambault, fils de feu Ladislas Archambault, notaire, et de feu Louise Marchand, demeurant à 178, boulevard Marie-Victorin, Verchères, époux d'Alice Primeau, père de Mmes Pauline Hébert, Lise Daigle, Ghislaine et Claude. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Gérard Jodoin
4, rue St-André, Verchères

pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 11 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUBIN (Alcime) — A Fabreville, le 11 janvier 1969, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Alcime Aubin, époux d'Anna Pinet. Lui survivent 1 fils Fernand et 3 filles Yvette (Mme C. Trudel), Simone (Mme Oscar Maheu) Thérèse (Mme J. Charbonneau), 1 belle-fille Madeleine Dion, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. R. Deslauriers Ltée
790 Boul. Ste-Croix, St-Laurent

pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAULIEU Gracia) — A Outremont, le 10 janvier 1969, est décédée Mme veuve J.O. Beaulieu, née Gracia Chatelain. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires J. S. Vallée Ltée, 1111 ouest, rue Laurier, Outremont, à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Hull, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Léon) — A Montréal, le 11 janvier 1969, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Léon Belanger, époux de Lucienne Descaire, demeurant 1795 Papineau. Ville Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu mardi, le 14 courant. Le service aura lieu dans la chapelle du salon B. Francoeur & Fils
163, rue St-Charles ouest
Longueuil
Inhumation Laurentide Memorial Garden, St-Hubert. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON (Aldéric) — A Laval Ouest, le 11 janvier 1969, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Aldéric Bergeron, époux en 1ères noces de Marie-Louise Gauthier et en 2èmes noces de feu Albertine Daoust, demeurant à 655-43ème Avenue Laval Ouest. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alban Mallette et Fils
3582, 24ème Rue à Laval Ouest,

à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Théophile, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIS (Roger) — A Montréal, le 12 janvier 1969, à l'âge de 70 ans 11 mois est décédé M. Roger Blais, époux de Marguerite Lamoureux, demeurant à 4582, rue Drolet. Il laisse dans le deuil ses frères Pierre-Ephrem, Ernest, Maurice, Henri-Paul, sa soeur Rosia (Mme Osias Meunier), sa belle-soeur Flore Lamoureux et de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc
4340, rue St-Denis

à 9 h 15, pour se rendre à l'église St-Sacrement, où le service sera célébré à 9 h 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUFFARD (Louis D.) — A Montréal, le 11 janvier 1969, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Louis D. Bouffard, époux de feu Albertine Gaulin, demeurant à 6835 boul. Gouin est. Pour pleurer sa perte, il laisse dans le deuil sa fille Germaine (Mme Gaspard Lecompte), ses fils Marcel et son épouse Yolande Beaudoin, Janney et son épouse Maria Anna Blainville. Les funérailles auront eu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giroux et Fils Inc.,
11130, boul Pie IX

à 9 h 40, pour se rendre à l'église Ste-Marthe de Rivière-des-Prairies où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURGEOIS (Aurore) — A Montréal, le 11 janvier 1969, à l'âge de 71 ans, est décédée Aurore Brunet, épouse de feu Irené Bourgeois, demeurant à 3288 Bellechasse, mère de Rolande (Mme Lucien Bernard), Aline (Mme Marcel Bricault). Elle laisse dans le deuil 5 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc
3254, rue Bellechasse
angle 11ème Avenue Rosemont

à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Eugène, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURQUE (Philippe) — A Ste-Anne-du-Lac, le 11 janvier 1969, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Philippe Bourque, époux de Colombe Leduc, demeurant à Ste-Anne-du-Lac. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giroux et Fils Inc.,
11130, boul. Pie IX

à 1 h 40, pour se rendre à l'église Ste-Colette à Montréal-Nord où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (Gadfroy) — A Montréal, le 11 janvier 1969, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Gadfroy Brunet, ex-marguillier de la paroisse Ste-Cunégonde, époux de Marie-Placide Brabant, demeurant à Boucherville. Les funérailles auront lieu mercredi, le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame ouest

à 9 h 40, pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARLE (Antoinette) — A Montréal, le 11 janvier 1969, est décédée Mlle Antoinette Carle. Elle laisse dans le deuil sa soeur Adrienne. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Victor Dubois Enrg.,
807, rue Roy est

à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

IMPRIMERIE
A. DESMARAIS
ENRG
Cartes mortuaires
Faire-part
Monuments
336, Cartier — Laval
SERVICE A DOMICILE
382-2822

CHABOT (Richard) — Accidentellement à Ville de Blainville, le 9 janvier 1969, à l'âge de 13 ans, est décédé Richard Chabot, fils d'Arthur Chabot et de Fabiola Peiletier, demeurant à 633 boul. Labelle à Ville de Blainville. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Sansceartier,
37 ouest, rue Blainville
à Ste-Thérèse

à 3 h 15, pour se rendre à l'église St-Rédempteur où le service sera célébré à 3 h 30 p.m. et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHALIFOUR (Jeannine) — A Montréal, le 10 janvier 1969, à l'âge de 38 ans, est décédée Jeannine Taylor, épouse de Roland Chalifour, membre de l'Assemblée Dollard, Chevalier de Colomb 4e degré, demeurant 4145 Des Erables. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. A. Gauthier Enrg.,
2521 est, rue Ste-Catherine

à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COLEMAN (William Patrick) — A l'Hôpital Royal Victoria, après une longue maladie, samedi le 11 janvier 1969, est décédé W. P. Coleman, époux bien-aimé de feu Jean Neeson, père de Eileen (Mme D. Relation) de Beekmantown, N.Y., Eleanor et Bill (Deux-Montagnes); il laisse aussi huit petits-enfants. Exposé en la Chapelle

William Wray et Walton,
2075, rue University.

Service en l'église St. Patrick, mardi le 14 janvier à 9 a.m. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges. Au lieu de fleurs, des dons peuvent être envoyés à la Société Canadienne du Cancer.

COSTANTINI (Giulio) — A l'hôpital Reine-Elizabeth, le 11 janvier 1969, est décédé Giulio Costantini, époux de Maria Biscotti, père de Dominic, Frank et de Mme O. Piccioni (Linda); lui survivent aussi deux petits-enfants. La dépouille mortelle est exposée au salon

Clark Funeral Home
3580, rue Sherbrooke ouest

Le service funèbre aura lieu à l'église St-Raymond mercredi matin à 10 heures. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges.

CREVIER (René) — A Montréal, le 10 janvier 1969, à l'âge de 68 ans, est décédé M. René Crevier, époux de Marie-Anne Poitras, demeurant au 1475 Chambly. Les funérailles auront lieu mardi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Gauthier Enrg.
2521 est, rue Ste-Catherine

à 9 h 40 pour se rendre à l'église St-Rédempteur, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAGENAIS (Joseph-Achille) — A Montréal, le 11 janvier 1969, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Joseph-Achille Dagenais, fils de feu Pascal Dagenais et de feu Marie-Louise Charbonneau, demeurant à 2147 est, boul. St-Joseph. Il laisse une soeur, Cécile, et deux frères, Martial et Henri. Les funérailles auront lieu mardi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
4737, rue de Lorimier

à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Eric) — A Montréal, le 11 janvier 1969, à l'âge de 2 ans 6 mois est décédé Eric Desjardins, fils bien-aimé de Yvon Desjardins et de Françoise Dumay, demeurant à 4434 St-Zotique Est. La cérémonie des anges aura lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse
angle 11ème Avenue Rosemont

à 8 h 15, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste Marie Vianney, cérémonie 8 h 30, et de là au cimetière de La Minerve, Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Ferdinand) — A Montréal-Nord, le 11 janvier 1969, à l'âge de 46 ans 11 mois, est décédé M. Ferdinand Desjardins, époux de Yolande Bussières, demeurant au 10618 L'Archevêque à Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giroux et Fils Inc.,
11130, boul. Pie IX

à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strambi où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-François-de-Sales (Laval), lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESLONGCHAMPS (Véronique) — A Montréal, le 11 janvier 1969, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme veuve Alfred Deslongchamps, née Véronique Dufort, demeurant 2067 rue Sicard à Montréal. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Yvon Champagne,
222, rue Notre-Dame-des-Champs
Repentigny

à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Simon et St-Jude de Charlemagne où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC (Agenor) — A Montréal, le 11 janvier 1969, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Agenor DuBuc. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.
10526, rue St-Laurent

à 9 h 15, pour se rendre à l'église St-Louis de France, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCHESNEAU (Agna) — Subitement à Bedford, le 12 janvier 1969, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Agna Duchesneau, née Emilia Jetté, mère de Joseph Duchesneau, de Bedford, de Mme Jean-Marie Gagnon (Françoise), Pike River, de Mme Paul-Emile Leduc, de Noyan, de M. Laurent Duchesneau, de Pike River, Mme Jules Buote (Anne-Marie), de Bedford. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Joseph Dion et Fils,
de Bedford.

pour se rendre à l'église paroissiale de Bedford où le service sera célébré à 2 h. 30, et de là au cimetière de Pike River, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assiter sans autre invitation.

DUGAS (Marie-Louise) — A Montréal, le 11 janvier 1969, à l'âge de 86 ans, est décédée Marie-Louise Filion, épouse de feu Dorila Dugas. Elle laisse dans le deuil 6 garçons Raoul, Dorila, Paul, Gérard, Raymond René, 3 filles Gabrielle (Mme Henri Goyer), Yvonne (Mme Lucien Goessens), Thérèse (Mme Rodolphe Cartier), ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. R. Deslauriers Ltée
5650, Chemin Côte-des-Neiges

à 8 h 50, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMONT (Joseph) — A Québec, le 11 janvier 1969, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Joseph Dumont, autrefois de Verdun, époux en premières noces d'Alice Blanchette et en deuxièmes noces de feu Eva Fournel. Les funérailles auront lieu mardi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
3925, rue Monselet

à 9 h 45 pour se rendre à l'église Saint-Vincent-Marie-Strambi, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GABOURY (Joseph Ernest) — A Montréal, le 12 janvier 1969, à l'âge de 80 ans, est décédé M. le juge Joseph Ernest Gaboury époux de Liliane Lanctôt, demeurant à 185, rue St-Charles, Gatineau. Il laisse son frère Raoul, d' Alberta, sa soeur Mme Berthe Lavergne, d'Ottawa, 2 nièces Mlles Thérèse et Françoise Lavergne, 2 neveux Emile Côté de Hull et Jean-Marie Lavergne d'Ottawa. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire

Racine, Robert et Gauthier
101, rue Notre-Dame à Hull

Avis des funérailles plus tard.

GAGNE (Avena) — A Montréal, le 12 janvier 1969, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme veuve Albert Gagné, née Avena Miron, mère de Robert, et de Jeannine (Mme R. Charbonneau) et belle-mère de Gisèle Ste-Marie, demeurant rue Ontario est. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bonnier, Duclos et Bonnier,
3503, rue Papineau

à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Eusèbe de Verceil où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAMACHE (Bernadette) — A Montréal, le 13 janvier 1969, à l'âge de 71 ans, est décédée Bernadette Hébert, épouse de Zénon Gamache; demeurant à 2817, Holt. Elle laisse dans le deuil: 6 enfants, 3 garçons, 3 filles. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,
angle 11e ave. Rosemont

à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Esprit, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUVREAU (Claire) — A Montréal, le 11 janvier 1969, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme Toussaint Gauvreau, née Claire Enos, demeurant à 4448 Bourbonnière. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée,
3198 est, rue Ontario

pour se rendre à l'église St-Albert-le-Grand où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIOSI (Olivio) — A Montréal, le 11 janvier 1969, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Olivio Giosi époux de Marie Forte, demeurant 9937, rue Esplanade. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Theriault Ltée
1120, est, rue Jean-Talon

à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Marie-Luce) — A Montréal, le 11 janvier 1969, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme veuve Ernest Gravel, née Marie-Luce De Gagné, mère de Jeanne, M. l'abbé Joseph Gravel, directeur du service de Pastorale au Centre d'animation de développement et de recherche en éducation. Elle laisse également dans le deuil une belle-fille, Mme Charles-Edouard Gravel (Marie-Jeanne). Les funérailles auront lieu mardi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
745, boul. Crémazie est

à 8 h 30 pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUOT (Roger) — Subitement, à Montréal, le 12 janvier 1969, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Roger Huot employé de la Cité de Montréal, époux d'Emilienne McKercher, père de Mme Robert Audette (Fernande), Mme Yvon Bélisle (Gisèle), Claude, Mme Paul Malo (Françoise), Alain, Jacques, Mme Serge Bourdon (Francine), ainsi que plusieurs petits-enfants, demeurant rue Dubuisson. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giguère & Tomasso Inc.
3089, rue Hochelaga

à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Bernard, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOBIN (Joseph-Louis) — A l'Hôtel Dieu de Québec, le 12 janvier 1969, à l'âge de 59 ans, est décédé Joseph-Louis Jobin, époux de dame Juliette Martel, père de Jean-Noël, Henri-Paul, Claude; il demeurait au 10 rue du Collège, Pont-Rouge, Co. Portneuf. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Julien et Fils Enrg.,
247, rue Dupont ouest, Pont-Rouge

à 2 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Jeanne de Pont-Rouge, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOANNETTE (Berthe) — A Montréal, le 11 janvier 1969, à l'âge de 69 ans, est décédée Berthe Caron, épouse de feu Philias Joannette, mère de Marcel, Camil, Bernard, André, Gérard, Mme Clément Pelchat (Thérèse), Mme Robert Bernard (Rita), Denis. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Inc.
1415, rue Fleury Est

à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JEANNOTTE (Eric-Paul) — A Southsea, Angleterre, le 7 janvier 1969, à l'âge de 52 ans, est décédé le fils du défunt Dr Emile-Alexandre Jeannotte, et de Blanche Kiely, lui survivent son frère, Paul-E.-K. Jeannotte, et Mme Hermine Stevens. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant à Southsea, Angleterre.

LAFLAMME (Blanche) — A Longueuil, le 11 janvier 1969, à l'âge de 80 ans, est décédée Blanche Duguay, épouse de feu Joseph Laflamme. Elle laisse dans le deuil Mlle Madeleine, M. et Mme Guy Laflamme (Murielle Tousignant). Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

E. Darche et Fils Inc.,
86 ouest, rue St-Charles

à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAGACE (Florida) — A Chomedey, le 12 janvier 1969, à l'âge de 64 ans, 11 mois, est décédée Florida Durocher, épouse de feu Paul Lagacé. Lui survivent 2 fils le Révérend Père Hubert O.M.I. et Pierre, 4 filles Mme Jean Hébert (Huguette) Mme Charles-Edouard Martel (Pierrette), Mme Normand Dondo (Claudette), Mme Raymond Bernardin (Rachelle), sa belle-fille: Marie-Pierre Juteau, 2 frères, Armand et Paul-Emile Durocher ainsi que 14 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. R. Deslauriers Ltée
790 Boul. Ste-Croix, St-Laurent

à 10 h 45, pour se rendre à l'église St-Maxime de Chomedey, où le service sera célébré à 11 h 15, et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Tenant lieu de fleurs des dons au Foyer de la Charité 3500-32ème Ave. Pointe-aux-Trembles, seraient appréciés.

LALONDE (Horace) — A l'Hôpital Ste-Anne-de-Bellevue, le 12 janvier 1969, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Horace Lalonde, époux de Thérèse Comtois, demeurant à 129 Hickson, Verdun. La dépouille mortelle est exposée à la residence funéraire

L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise, Verdun

Avis des funérailles plus tard.

LAMBERT (Euclide) — A Montréal-Nord, le 10 janvier 1969, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Euclide Lambert, époux de feu Marie-Jeanne Goselin, demeurant à 3282 Monselet, Montréal-Nord, père de Cécile (Mme Paul Cordau), Thérèse, Fernande (Mme James Lafond), Jean-Louis et Pierrette. Elle laisse dans le deuil sa bru Pauline Germain, ainsi que 5 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
2645, Boul. Henri-Bourassa Est

à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLOND (Lorenzo) — A Montréal, le 12 janvier 1969, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Lorenzo Leblond, époux de Louise Lapointe, père de Mme Carl Wiseman (Denise), Bernard et Gérald, frère d'Henri et de Mme Wilfrid Watson (Gabrielle). Les funérailles auront lieu mercredi, le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
745, boul. Crémazie est

à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEONARD (Joseph) — A Montréal, le 11 janvier 1969, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Joseph Léonard, époux de Malvina Beaulieu, demeurant à 4220 Bellechasse. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée,
4419 est, rue Beaubien

pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney ou le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Henri de Mascouche, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEPINE (Camille) — A Montréal, le 11 janvier 1969, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Camille Lépine, époux de Florida Huot, demeurant à 8324 Drolet. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Savaria Ltée,
340 est, rue Jarry

à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LORD (Donat) — A Montréal, le 11 janvier 1969, à l'âge de 81 ans 6 mois, est décédé M. Donat Lord, époux de feu Laura Bourque. Lui survivent 2 fils, Marcel et Jean-Louis, 1 frère M. Henri Lord (de Montréal) et 3 soeurs Eglantine (Mme Carl Thiessen de Floride), Eva (Mme Ray Gaugler de Californie) et Cécile (Mme Just Letellier de Quebec). Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. R. Deslauriers Ltée
5650, Chemin Côte-des-Neiges

à 8 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LORRAIN (Flore) — A Laval, le 11 janvier 1969, à l'âge de 62 ans, est décédée Flore Larivière, épouse de Théophile Lorrain. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. Ouimet et Fils Enrg.,
3517, boul. Lévesque, Chomedey

à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Maxime où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCHIORI (Giovanni) — A Montréal, le 10 janvier 1969, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Giovanni Marchiori, époux de Charlotte Palange, père de Louis, Giovanni Jr., Antoine, Nichy et Marie. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Granato Enrg.,
292 est, rue Jean-Talon

pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Bois-des-Filion, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Rose-Alba) — A Pointe-aux-Trembles, le 12 janvier 1969, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Alphonse Martin, née Rose-Alba Soulière, demeurant à 197 rue Denormandie à Pointe-aux-Trembles. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
11813, rue Notre-Dame est
Pointe-aux-Trembles

à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

McGRAIL (Mary-Ann) — A l'Hôpital Montreal Convalescent, le 13 janvier 1969, à l'âge de 60 ans, est décédée Mary-Ann Rioux, épouse de Harold-T McGrail; mère de Louise, Kenneth, Ethel. Elle laisse 3 soeurs: Cécile, de Trois-Pistoles, Claire (Mme Glen McVey), de Syracuse, N.Y., Jeannette (Mme Ricky Wrizon), de Levac, Ontario, 2 frères, Paul et Lou, de Toronto. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. R. Deslauriers Ltée
790, boul. Ste-Croix

pour se rendre à l'église Transfiguration of Our Lord, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

MOLLE (Francesco) — A Montréal, le 12 janvier 1969, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Francesco Molle, fils de feu Mario Antonio, demeurant à 2554 Wurtele. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée,
3198 est, rue Ontario

pour se rendre à l'église St-Anselme où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONETTE (Rita) — A Montréal, le 12 janvier 1969, à l'âge de 63 ans, est décédée Rita Bernard, épouse de feu Marcel Monette, demeurant à 557 Nicolet, mère de Gilles, Jocelyne (Mme Gilles Gendron), Nicole (Mme André Damien), Francine (Mme J. Barbagallo). Elle laisse dans le deuil 6 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
3675, rue Adam

à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Rédempteur, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONIER (Augustine) — A Montréal, le 11 janvier 1969, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Alfred Monier née Augustine Quenneville, demeurant à 1310, rue Maisonneuve, app. 10. Elle laisse 1 fille Jeanne (Mme Arthur Lapointe), 1 fils René. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative
de Frais Funéraires
302, rue Ste-Catherine Est

à 8 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Brigide, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de St-Hermas, Comté Deux-Montagnes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Rose-Aimée) — A Montréal, le 12 janvier 1969, à l'âge de 83 ans, est décédée Rose-Aimée Couture, épouse de feu Philias Morin, mère de Marie-Blanche (Mme André Thibodeau), René, Lucienne, Madeleine (Mme Léopold Gagné), Marie-Jeanne (Mme Victorien Collerette), Laurette (Mme Joachim Delorme), Thérèse, Gilles, Monique (Mme Didier Pesant), Alfred p.s.s., Paul-André, Michelle et Jean-Marie. Elle laisse ses brus, ses gendres, ses soeurs Mlle Célanire Couture et Mme Joseph Audet, plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier ouest

à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Georges, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PICARD (Emile) — A Montréal, le 12 janvier 1969, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Emile Picard, époux d'Evelina Beauregard, demeurant à 2130 Valois. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée,
3198 est, rue Ontario

pour se rendre à l'église Sainte-Jeanne-d'Arc où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PIETTE (Antonio) — A Beauharnois, le 10 janvier 1969, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Antonio Piette, époux de Marie-Antoinette Bourcier, demeurant 16, rue Beauce. Les funérailles auront lieu mardi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bourgie & Frères Inc.
127, rue Ellice, Beauharnois

pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLANTE (Gilles) — Accidentellement à Montréal-Nord, le 11 janvier 1969, à l'âge de 21 ans, est décédé M. Gilles Plante, fils de L.P. Plante et de Rachel-Mariette Fafard, demeurant au 4122 Majeau, app. 4, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giroux et Fils Inc.,
11130, boul. Pie-IX

à 1 h 40 pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Stambi, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POISSON (Bella) — A l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc, le 13 janvier 1969, à l'âge de 49 ans, est décédée Bella Paillé, épouse de Maurice Poisson, mère de Jacques, Jacqueline, Roger, Suzanne (Mme R. Cooke), lui survivent ses frères et soeurs, Clarcy (Mme Léo Lafrenière), de Valleyfield, Irène (Mme R. St-Arnaud), Wilson, Berthe (Mme F. Bergeron), de Trois-Rivières, Maurice, de Beauharnois, Ninette (Mme G. Poirier), de St-Timothée, et Rosaire, de Détroit, Michigan. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée,
3198 est, rue Ontario

à 8 h 30, pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PYSKIR (Mary) — A Montréal, le 12 janvier 1969, à l'

Simpsons

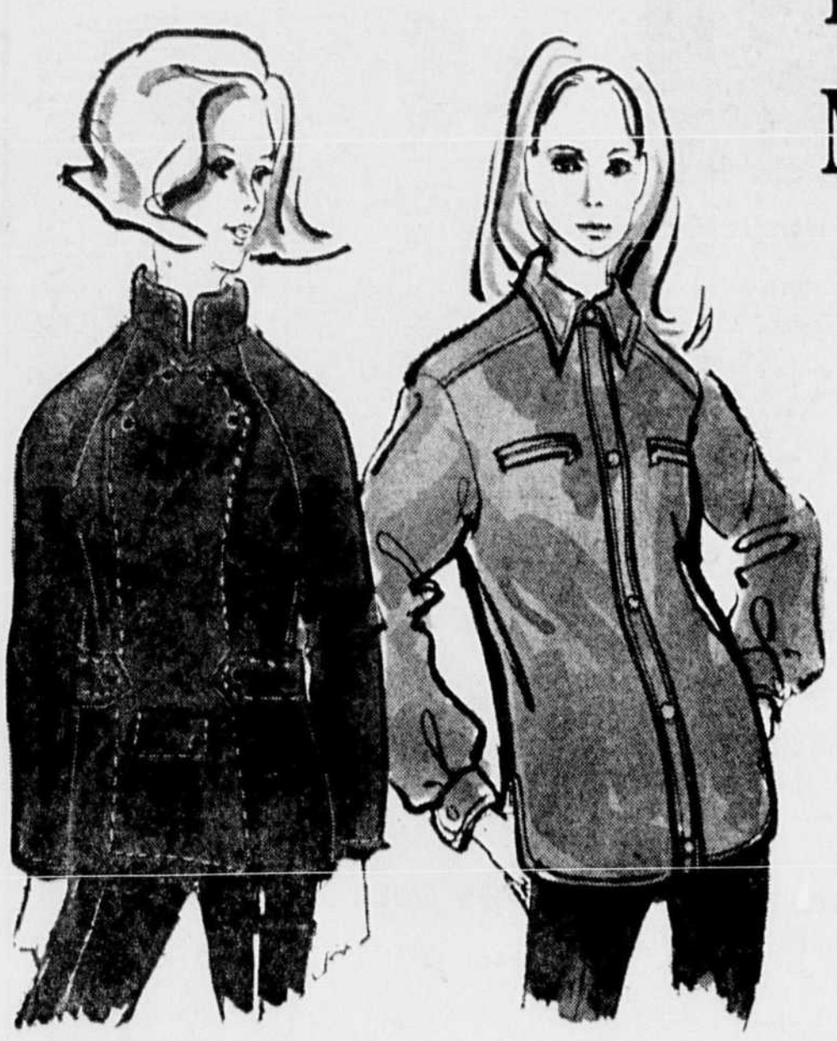
EN VILLE - FAIRVIEW - ANJOU

JANVIER

VENTE D'AUBAINES

CE SOIR ayez les règles du concours à portée de la main et syntonisez les postes CJAD ou CKVL entre 7 h. 35 et 7 h. 45.
Vous pourriez gagner une Mustang 69.





RABAIS 20% À 30%!
MARQUE CONNUE!
VESTES DE SKI

POUR DAMES

Rég. $25 à $40 ch. **19.99** à **$28**

Grand spécial à temps opportun ! Vestes de ski haute mode pour élégance sur les pentes ou au chalet.

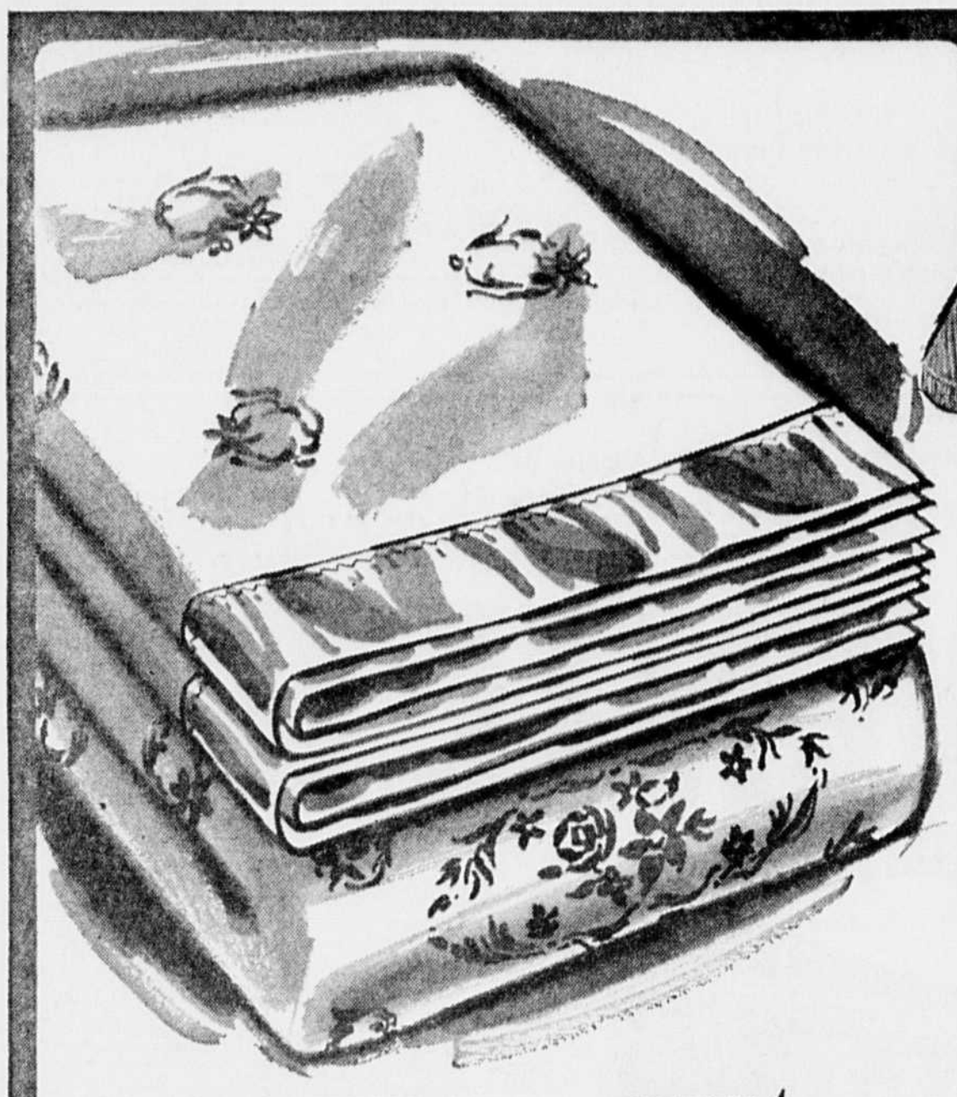
- Modèles courts ou plus longs en nylon, nylon/coton, velours coupé avec isolant Kodel ou Fortrel
- Col montant ou col roulé, avec ou sans ceinture, fermeture devant ou sur le côté
- Poches à rabat, garniture de piqûres fantaisie
- Marine, vert bouteille, bleu poudre, vert lime, jaune.
- Tailles : petite, moyenne et grande

Rendez-vous tôt pour meilleur choix ! En vente aux 3 magasins
Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.

SIMPSONS — Vêtements sport (736), au troisième. Aussi à Fairview et Anjou

36-1





Rabais de $3 !

COUVRE-LIT EN CHENILLE

Rég. 11.98 ch. **8.98**

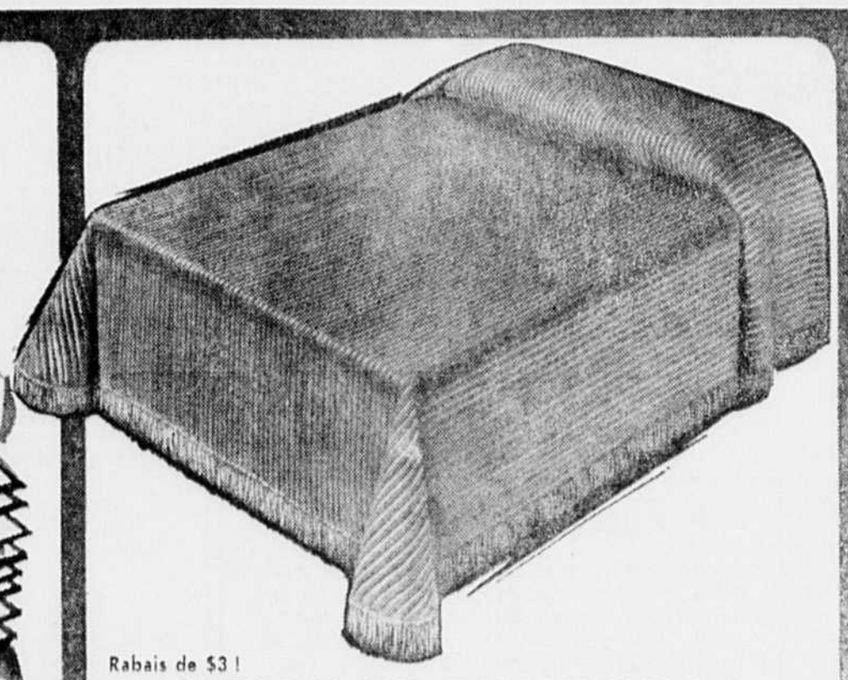
Couvre-lit en chenille de coton lavable dans la machine. Pas de repassage.

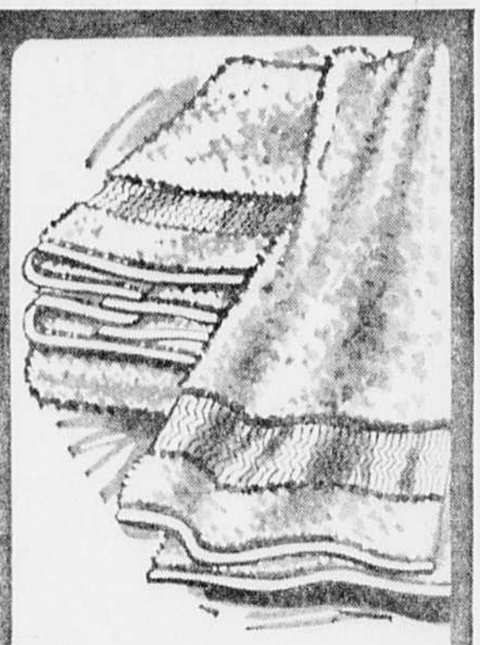
- Motif intéressant sur solide base de coton.
- Élégante frange tout autour.
- Choix de tons orange, vert, bleu, or, rouge, blanc.
- Pour lit jumeau ou double.

51-2

Commandes postales et téléphoniques exécutées — 842-7221

SIMPSONS — Linge de maison (751), au quatrième. Aussi à Fairview et Anjou





Rabais 25% à 33⅓% !

Serviettes "CAMTEX"

De bain — Rég. 2.98 pai. **2.38**

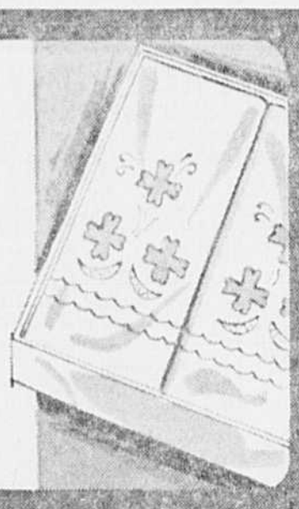
A main — Rég. 1.98 pai. **1.49**

Débarbouillette — Rég. 59¢ ch. **39¢**

Fameuses serviettes de bain "Camtex" offertes à prix d'aubaine.

- Épais tissu éponge doux et absorbant ; bordure indéformable.
- Choix de tons unis — blanc, ton or, bleu, vert, jaune.

51-3



Rabais $1 !

TAIES D'OREILLERS

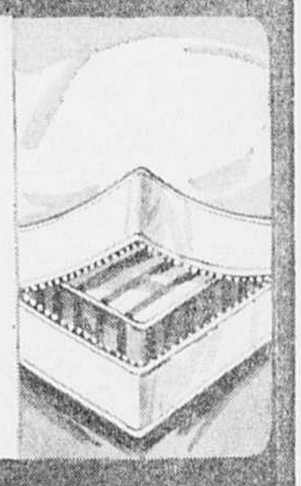
Rég. 2.98

pai. **1.98**

Chaque paire de taies d'oreillers brodées. Achetez-en plusieurs à ce bas prix.

- Fin coton blanc solide et durable.
- Attrayante broderie, motif floral tons multicolores.
- Approx. 30 x 36 po.

51-4



HOUSSE COTON POUR MATELAS

Jumeau — Rég. 4.98 ch. **3.98**

Double — Rég. 5.98 ch. **4.49**

Économisez tout en protégeant votre matelas de la poussière, de la saleté.

- Épais coton Supremacy pré-rétréci ; coutures nylon pour longue durée.
- Glissière robuste pour ajustement parfait.
- Lavable dans la machine. Blanc seulement.
- Pour lit jumeau ou double.

51-5



Rabais $3 !

Ens. TAPIS de BAIN

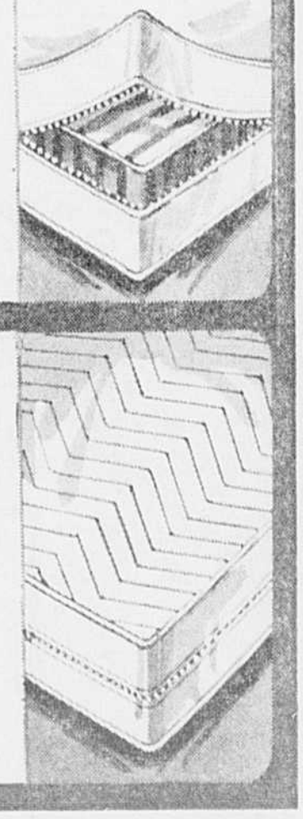
Rég. 8.98

Ens. **5.98**

Ensemble pratique et décoratif pour votre salle de bain.

- Peluche de coton lavable.
- Tapis 21 x 36 po., base latex antidérapant ; couvre-siège assorti.
- Bleu roi, orange, topaze, avocat, rose foncé, rose clair, mandarine.

51-6



COUSSINET DE MATELAS

Jumeau — ch. **3.98**

Double — ch. **4.98**

Protège votre matelas tout en vous protégeant contre les boutons.

- Modèle plat en épais matelassé de coton blanc.
- Lavable ; garde toujours sa forme première.
- Jumeau — 40 x 75 po., double — 54 x 75 po.

51-7

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221
SIMPSONS — Linge de maison (751) au quatrième. Aussi à Fairview et Anjou.

Imparfaite de qual. rég. 7.98 et 8.98

COUVERTURE Terrymade À MOTIF FLORAL

ch. **5.77**

Ce bas prix spécial Simpsons vous permet d'en acheter en quantité pour la maison, le chalet !

- Viscose/nylon doux, chaud, léger pour les nuits fraîches
- Minimes imperfections qui n'en altèrent ni la durée ni l'apparence
- Tons prédominants : rose, bleu, or ou lilas
- Dimensions approximatives : 72 x 84 pouces.

Donner second choix de couleur
Venez en personne, écrivez ou téléphonez !
Commandes postales et téléphoniques exécutées — 842-7221

51-1

SIMPSONS — Linge de maison (751), au quatrième. Aussi à Fairview et Anjou

HEURES D'AFFAIRES:

EN VILLE : 9 H. à 17 H. 30 — OUVERT JEUDI et VENDREDI SOIRS jusqu'à 21 H.

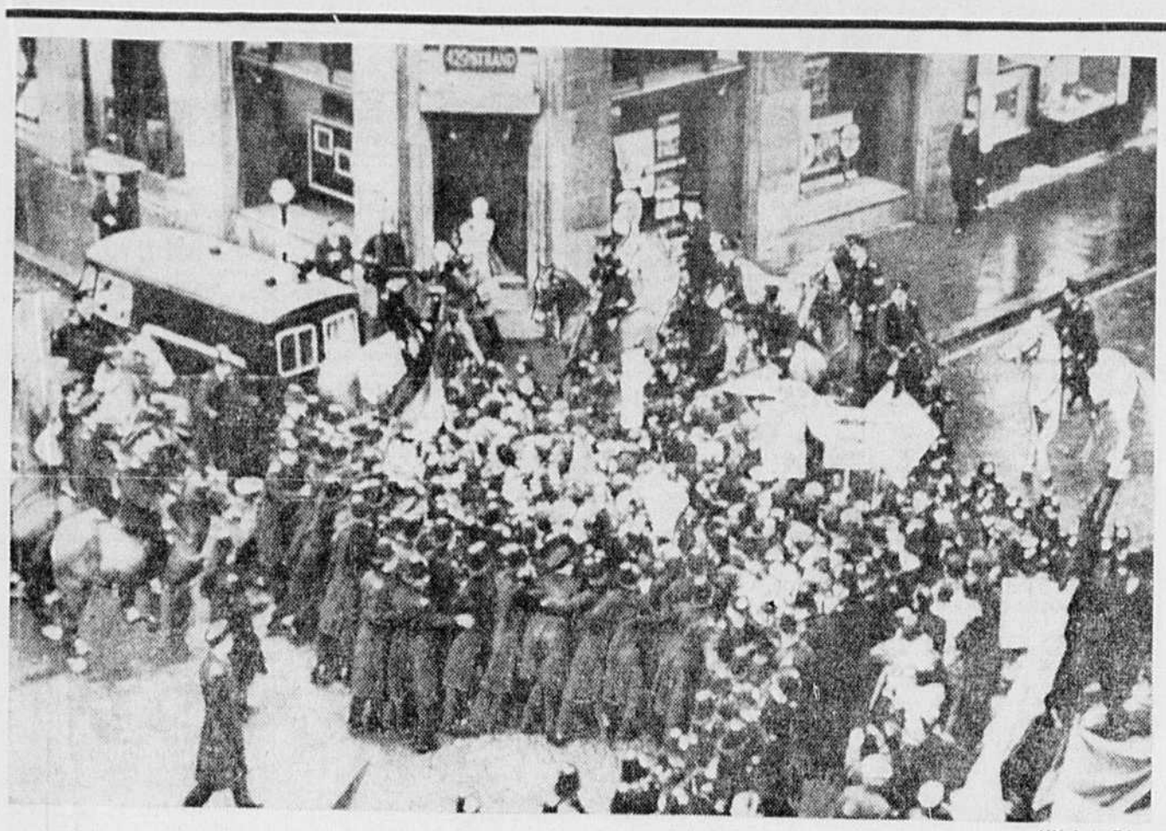
FAIRVIEW et ANJOU : 9 H. 30 à 18 H. — OUVERT JEUDI et VENDREDI SOIRS jusqu'à 22 H.

SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT dès 8 H. **842-7221**

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

CAHIER No 4 / PAGES 39-50 **la presse** ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, LUNDI 13 JANVIER 1969 — 85e ANNEE — No 10



téléphoto PA

Hanoï rejette 2 autres propositions américaines

PARIS (AFP,UPI) — Deux nouvelles propositions américaines relatives à la forme de la table et à la procédure de la conférence de Paris sur le Vietnam ont été rejetées hier par la délégation nord-vietnamienne, apprend-on de source autorisée américaine.

Ces propositions ont été transmises par l'ambassadeur Cyrus Vance, numéro deux de la délégation américaine à Paris, à son homologue nord-vietnamien, M. Ha Van Lau, au cours d'un entretien de plus de deux heures qui s'est déroulé en un lieu secret de la banlieue parisienne.

Même si elle comportait une importante concession, indique-t-on de source américaine, la proposition concernant la forme de la table (une table ronde séparée par un fil) a été rejetée d'emblée par le diplomate nord-vietnamien. Toutefois, c'est en ce qui concerne le tour de parole des participants à la conférence que les Etats-Unis et leurs alliés sud-vietnamiens ont consenti, semble-t-il, à la concession la plus spectaculaire. M. Vance a suggéré que le tirage au sort soit abandonné et que le premier orateur de toutes les séances soit un représentant d'Hanoï ou du FNL. Mais cette deuxième proposition a été rejetée comme la première après une suspension de 15 minutes pendant lesquelles les représentants des délégations ont procédé à des consultations privées.

L'ambassadeur Vance, souligne-t-on dans les milieux proches de la délégation américaine, a fait observer à ses interlocuteurs nord-vietnamiens que les Etats-Unis estimaient qu'il ne fallait pas, en matière de procédure, tenter d'imposer la conception d'une délégation ou d'un gouvernement, mais plutôt de concilier les exigences des une et des autres.

Succès diplomatique pour Hanoï

Pendant que l'impasse se prolonge à Paris, Hanoï vient de remporter un succès diplomatique spectaculaire, grâce à la décision de la Suède de reconnaître le Nord-Vietnam. La reconnaissance de la RDV, qui avait été longuement préparée, n'a pas surpris les observateurs à Hanoï, mais ils ne croyaient pas qu'elle interviendrait dans l'immédiat. Plusieurs d'entre eux pensaient que la Suède attendrait que les négociations de Paris aient pris un tour plus positif pour établir des relations diplomatiques avec Hanoï. On se demande maintenant si le Danemark ne suivra pas cet exemple dans un avenir plus ou moins proche.

Le journal nord-vietnamien "Nhan Dan" estime que l'initiative suédoise constitue "une nouvelle victoire remportée sur le plan diplomatique par notre peuple qui lutte pour son indépendance et sa liberté". Washington, d'autre part, a manifesté ouvertement son mécontentement à l'égard de la Suède. Le porte-parole du secrétariat d'Etat, M. Robert McCloskey, a déclaré en effet que le gouvernement américain ne croit pas que cette décision aidera la cause de la paix dans le Sud-Est asiatique. Il a ajouté que cette initiative suédoise était particulièrement inopportune, survenant à un moment où le régime d'Hanoï tente de renverser par la force le gouvernement constitutionnel du Sud-Vietnam.

Assauts contre les sièges diplomatiques rhodésien et sud-africain à Londres

LONDRES (AFP) — Cinq mille manifestants environ, répondant a l'appel d'une vingtaine d'organisations ou mouvements, se sont présentés en fin d'après-midi hier devant "Rhodesia House", siège diplomatique de la Rhodésie à Londres, afin de tenter de l'occuper.

La tête de la colonne des manifestants, en majorité des gens de couleur dont beaucoup étaient venus en autocar des grandes villes de province, Birmingham, Manchester et Liverpool notamment, a chargé le barrage des policiers établi autour de l'immeuble. Les manifestants brandissaient des bannières où les portraits de Mao Tsé-toung voisinaient avec des appels à "l'armement des travailleurs noirs", des drapeaux de jeunesses communistes, de jeunesses socialistes et du FNL vietnamien.

Devant "Rhodesia House", 300 policiers, aidés d'une douzaine de policiers à cheval, ont repoussé cet assaut. Avant les premiers heurts, les policiers avaient fait évacuer les trottoirs de l'immeuble, chassant les quelque 200 contre-manifestants du "Front national", mouvement d'extrême-droite.

Avant de se diriger vers "Rhodesia House", un groupe de manifestants s'était rendu à Downing Street et avait brûlé une effigie d'Enoch Powell. Ce groupe avait également fait remettre une pétition à la demeure du premier ministre, réclamant un meilleur traitement des gens de couleur en Grande-Bretagne.

Onze policiers ont été blessés, de même que plusieurs manifestants piétinés par les chevaux. Six manifestants ont pu quitter l'hôpital où ils avaient reçu des soins. D'autre part, 31 personnes ont été arrêtées et comparaissent aujourd'hui devant les tribunaux.

Après avoir été repoussés par la police dans leur attaque contre "Rhodesia House", 500 anti-racistes, maoïste, adeptes du pouvoir noir, communistes ou libéraux se sont brusquement dirigés vers l'ambassade d'Afrique du Sud, gardée seulement par une dizaine de policiers. Ils ont brisé toutes les vitres du rez-de-chaussée et du premier étage à coups de pierres et de bouteilles.

Délire de destruction de 5,000 manifestants en Irlande du Nord

NEWRY, Irlande du Nord (UPI, PA, AFP) — La violence qui couve depuis des mois en Irlande du Nord a brutalement explosé samedi soir à Newry, une petite ville de 15,000 habitants située à quelques milles de la frontière de l'autre Irlande, l'Eire indépendante.

Dans le brouillard et la nuit, quelque 5,000 manifestants incontrôlables, parmi lesquels des enfants, se sont livrés à un délire de destruction, incendiant les véhicules de la police, lançant des pavés, brisant les vitres.

La police a lancé des charges répétées à la matraque. Il lui a fallu déloger des manifestants du commissariat de la ville, de la poste centrale, de la Bourse du travail. Sans pouvoir, ou sans oser intervenir, elle a vu brûler six de ses voitures, et deux autres précipitées dans une rivière proche.

C'est tard dans la nuit seulement qu'un semblant d'ordre a pu être rétabli. Des dizaines de personnes ont été blessées, mais il n'y aura pas de bilan précis : la plupart des blessés se sont soignés chez eux. Toutefois, on signale 10 blessés chez les policiers.

Les organisateurs prévoyaient un cortège ordonné qui, dans cette petite ville à majorité catholique, se contenterait d'une incursion symbolique dans le quartier protestant : c'était, en miniature et dans des conditions localement favorables aux manifestants, tout le problème de l'Irlande du Nord, territoire rattaché à la Grande-Bretagne et où 500,000 catholiques, face à un million de protestants, veulent obtenir les logements, le travail et la dignité dont ils s'estiment lésés par les descendants des colons anglais et écossais, maîtres de la plupart des conseils municipaux.

L'Irlande du Nord vit encore à l'heure du 17e siècle et des guerres de religion. La violence n'y demande qu'un prétexte. L'instituteur timide de Newry qui organisait la marche ne prévoyait pas que des milliers de manifestants viendraient, sans invitation, des villes et des villages environnants. Beaucoup d'entre eux étaient sans doute sincères, d'autres avaient amené des barres de fer et des bouteilles d'essence.

La position du premier ministre, le capitaine Terence O'Neill, risque de devenir rapidement intenable. Pris entre deux feux, tentant à la fois de satisfaire les demandes de la minorité catholique et d'apaiser les ultra-conservateurs de son "parti unioniste", il a déjà dû se défaire d'un ministre de l'Intérieur.

Pendant ce temps, le gouvernement de l'Irlande du Nord et les organisateurs de la marche de Newry se sont rejeté hier la responsabilité des événements de samedi soir.

Le capitaine William Long, ministre des Affaires intérieures, a publié un communiqué dans lequel il dénonce les agissements du mouvement pour les droits civiques, et précise que "leur but semble être de déclencher des conflits civils afin de détruire les relations entre les différentes sections de la population d'Irlande du Nord qui se sont harmonisées et améliorées au cours des dernières années".

Pour leur part, les responsables de la marche de Newry ont publié également un communiqué qui, s'il n'excuse pas la violence dont ont fait preuve les manifestants, en rejette la responsabilité sur "les politiciens silencieux qui au cours de la réunion du cabinet vendredi dernier, imposèrent une interdiction de l'initiative proposée par la marche pour les droits civiques".

Résistance des typos tchèques

PRAGUE, (UPI,PA) — Décidés à défendre la politique réformiste mise en route avant l'invasion de la Tchécoslovaquie par les forces soviétiques, les typographes tchèques ont refusé hier de composer un numéro du magazine "Tribuna" parce qu'il contenait des articles anti-réformistes.

Cette décision a été prise au congrès du syndicat des typographes, qui s'est terminé hier. Le syndicat a également adopté une résolution par laquelle il s'engage à travailler à "l'unité d'action" de concert avec les métallos, les étudiants, les journalistes et les intellectuels.

M. Cestmir Cisar, président du Conseil national tchèque, a admis que certains articles de "Tribuna", hebdomadaire de la section tchèque du parti communiste, étaient "discutables" et seraient revisés.

Le Vietcong tue huit Américains et détruit quinze hélicoptères

SAIGON (PA) — Le Vietcong a fait irruption dans la plus grosse base aérienne des Etats-Unis dans le delta du Mékong, tôt ce matin, et détruit quinze hélicoptères, soit une valeur de cinq millions de dollars, tuant par ailleurs huit soldats américains et en blessant dix autres.

On rapporte que six autres hélicoptères ont été endommagés par un barrage au mortier au quartier général de la 9e Division d'infanterie américaine à quelque 40 milles de Can Tho, le chef lieu près d'où est située la grande base américaine en question, à 80 milles au sud de la capitale.

La violente attaque contre la base de Can Tho se trouve à affecter le 164e Groupe d'aviation de l'armée américaine, centre nerveux de toutes les opérations militaires dans les bouches du Mékong.

Deux aérobus sont déroutés sur Cuba mais un 3e pirate de l'air est déjoué par une hôtesse

MIAMI, (UPI,PA) — Un passager armé d'un fusil de chasse qui voulait détourner vers Cuba un aérobus de Delta Airlines allant de Détroit à Miami a été déjoué la nuit dernière par une hôtesse qui a fui dans la cabine de pilotage et a verrouillé la porte.

Cet incident s'est produit quelques heures après le retour à Miami des passagers de deux autres avions détournés sur Cuba au cours du weekend.

Le pirate de l'air frustré a été arrêté par la police, alertée par le pilote, dès l'arrivée de l'avion à l'aéroport international de Miami. Il s'agit de Kenneth McPeek, 31 ans, d'Orchard Lake, Michigan, qui s'est livré sans résistance. Il était accompagné de son fils de trois ans.

L'hôtesse Lynne Sargeant a raconté aux autorités que l'avion "Convair 890" portant 77 personnes s'apprêtait à atterrir lorsque le passager s'approcha subitement d'elle et, sous la menace d'un fusil de chasse, lui ordonna d'avertir le capitaine que "nous allons à Cuba."

Au lieu d'obéir, l'hôtesse se réfugia promptement dans la cabine de pilotage et ferma la porte au nez du pirate de l'air. Celui-ci, renonçant apparemment à son projet, retourna à son siège. Quand l'avion eut atterri, il fut cueilli par les policiers sans résistance. Il avait l'air découragé, le fusil déposé à ses pieds.

Deux autres aérobus avaient été détournés sur Cuba samedi alors qu'ils se rendaient Miami: l'un venait du Pérou et l'autre de Pittsburgh.

Un jeune homme de forte taille, en donnant ordre au pilote des United Airlines de se diriger sur Cuba, lui a également ordonné de lancer un message radio informant Fidel Castro "que Red s'en vient". Peu après il a tenté de quitter l'appareil qui volait à 10,000 pieds d'altitude.

Par ailleurs, les 110 passagers d'un aérobus péruvien, le premier détourné vers Cuba samedi, croyaient atterrir à Miami jusqu'au moment où ils ont aperçu les panneaux indicateurs sur lesquels ils ont pu lire "La Havane".

Il s'agissait des quatrième et cinquième aérobus détournés vers Cuba depuis le 1er janvier. Les deux appareils sont arrivés à Miami hier.

Selon le pilote M.-D. Guyot, des United Airlines, alors que l'avion faisait route depuis la Floride vers Cuba, le pirate de l'air était convaincu que le Boeing 707 avait atterri et a tenté d'ouvrir la porte à 10,000 pieds d'altitude.

Quand l'avion s'est posé à La Havane, le jeune homme a ouvert la porte avant que le débarcadaire roulant ne fut mis en place, et s'est laissé choir dans les bras des gardes cubains.

Le jeune homme de six pieds, pesant 220 livres a sorti un pistolet de calibre 38 de sa serviette et a forcé le pilote, à 11 h. samedi soir, à se diriger vers Cuba. L'appareil était parti de Jacksonville pour se rendre à Miami. Il transportait 20 personnes dont 13 passagers.

D'autre part, les 83 étudiants à bord d'un appareil Convair 990 des Peruvian National Airlines, croyaient atterrir à Miami quand ils ont aperçu les panneaux indicateurs se lisant "La Havane". Les étudiants argentins, membres d'un groupe d'échange d'étudiants, se rendaient dans des familles américaines. Ils étaient parmi les 110 passagers et huit membres d'équipage de l'avion.

L'appareil a été dérouté quelque 10 minutes avant d'atterrir à Miami, par un petit homme nerveux voyageant avec un passeport mexicain émis au nom de Jesus Amaya. Il a sorti un revolver et a dit au pilote: "Ma vie ne compte pas. Pas plus d'ailleurs que la vôtre et celle des passagers. Je veux aller à Cuba immédiatement".

Israël soutient qu'il ne prépare aucune attaque contre les Arabes

TEL AVIV (AFP,PA) — Les informations faisant état de concentrations importantes de troupes israéliennes sur la frontière jordanienne en prévision d'une attaque imminente contre des concentrations de commandos et les forces irakiennes, publiées aujourd'hui par le journal "Al Ahram", ont été immédiatement réfutées par les milieux israéliens autorisés qui assurent qu'elles sont dénuées de tout fondement.

Le quotidien arabe précise que les états-majors des armées irakienne et jordanienne s'attendent que cette opération militaire sera de grande envergure et qu'elle aura lieu avant l'entrée en fonction du président Nixon.

Dans leur démenti, les milieux israéliens soulignent que rien, dans l'activité des membres d'"El Fatah" ou des forces irakiennes, n'oblige Israël à envisager une quelconque opération de l'autre côté du Jourdain.

Pendant ce temps, le conseil des ministres israélien tient une réunion pour étudier l'aspect politique de l'embargo décrété par la France et ses conséquences pour la sécurité du pays.

Le ministre israélien des Affaires étrangères, M. Elban, y fait un rapport sur l'aspect politique tandis que le ministre de la Défense, M. Dayan, étudie la question de la sécurité d'Israël. Deux grandes tendances se font sentir dans les milieux dirigeants du pays: certains ministres estiment qu'il faut demander le remboursement immédiat des fonds versés parce qu'Israël en a besoin et pour forcer la France à prendre des décisions claires tandis que d'autres sont d'avis qu'une fois les sommes payées, le gouvernement français pourrait disposer comme bon lui semble des "Mirage" et s'efforcer de les vendre aux Etats arabes.

A Tel Aviv, le gouvernement israélien a annoncé qu'il rappelait son ambassadeur en France, M. Walter Eytan, pour discuter la question de l'embargo.

Enfin, à Washington, le président Johnson prépare actuellement sa dernière note diplomatique à l'Union soviétique au sujet du mémorandum sur la question du Moyen-Orient.

Autour du monde

La crise politique s'aggrave au Liban



BEYROUTH, (AFP) — La crise politique s'aggrave au Liban. Ni le président de la république, M. Charles Helou, ni le premier ministre désigné, M. Rachid Karamé (ci-contre) ne sont parvenus après six jours d'efforts à trouver une formule de conciliation entre les factions rivales qui, par leurs exclusives, empêchent la formation d'un cabinet de coalition nationale.

M. Karamé, qui a remplacé le premier ministre Abdullah Yafi la semaine dernière, tente depuis plusieurs jours de former un gouvernement d'union, mais il se heurte aux exigences contradictoires des groupes politiques. La crise ministérielle au Liban est le résultat de l'aggravation de la situation dans le monde arabe et surtout de l'attaque israélienne contre l'aérodrome de Beyrouth. Certains groupes d'opposition exigent notamment un appui plus ferme et liberté d'action pour les commandos palestiniens en territoire libanais.

Grève à l'avionnerie McDonnell-Douglas

ST. LOUIS, Missouri, (Reuter, UPI) — Plus de 17,000 machinistes ont cessé le travail aujourd'hui aux vastes usines de McDonnell Douglas Corporation, paralysant la production des chasseurs "Phantom", après avoir rejeté un projet de contrat qu'un porte-parole du syndicat a décrit comme le meilleur dans l'industrie aéro-spatiale. A une assemblée tenue hier, l'Association internationale des machinistes, local 837, représentant 17,600 employés, a rejeté l'offre patronale prévoyant une hausse de salaire de 12 pour cent répartie sur trois ans, plus diverses améliorations dans les bénéfices sociaux. Les salaires actuels variaient de $2.47 à $3.98 l'heure.

La Suède progresse sans augmenter les impôts

STOCKHOLM (PA) — Les Suédois qui sont surchargés de taxes et qui paient cher leur régime d'abondance ont connu quelque soulagement aujourd'hui puisque le gouvernement annonce un budget sans précédent de $8,400,000,000, lequel n'entraine aucune hausse significative des impôts.

Le ministre des Finances M. Gunnar Straeng a dit au Parlement que la seule augmentation prévue au budget n'affecte que les grosses remorques de camions et les appels téléphoniques. Ces deux postes accroitront les revenus annuellement de quelque $35 millions.

Le ministre insiste pour dire qu'on a laissé tranquille cette année ces "vaches à lait" traditionnelles qu'ont été pour l'impôt les liqueurs et le tabac. Le produit national brut est à la hausse, dit encore le ministre, et les besoins d'emprunt diminuent ce qui autorise, dit-il, "un optimisme prudent".

Elu président du comité international de la C.-R.



M. Marcel A. Naville, un banquier suisse, vient d'être élu président du comité international de la Croix-Rouge. Il occupera son poste à partir des mois d'été. Ce prestigieux comité de l'organisme international, composé uniquement de Suisses, est chargé de veiller au respect des termes des accords de Genève, de préparer les échanges de prisonniers de guerre et d'organiser l'aide et les secours aux victimes civiles des guerres notamment celles du Biafra et du Vietnam.

La mère de Lee Oswald réclame $25 millions



Mme Marguerite Oswald, mère de Lee Harvey Oswald, présumé assassin du président John F. Kennedy en 1963, vient d'intenter cinq poursuites en diffamation contre un membre du Congrès, quatre éditeurs, deux magazines et un réseau de télévision, réclamant une indemnité globale de $25 millions.

Marietta a épousé un drôle de pistolet

MANILLE (UPI) — Au cours d'une opération dirigée contre des terroristes, les gardes du gouvernement philippin ont tué Eddie Parungao, un communiste qui avait consacré son mariage à la révolution et au terrorisme et qui, de ce fait, avait donné à sa femme en cadeau de noces un pistolet de calibre .32.

Le terroriste est mort sous les yeux de sa jeune femme, Marietta Cagang, laquelle a également vu mourir dans la même échauffourée son grand-père et ses deux oncles.

COURS de CONVERSATION ANGLAISE

Enseignement audio-visuel avec laboratoire

en studio ou à la maison



COLLÈGE CANADIEN du BILINGUISME

4956, rue HOCHELAGA, MONTREAL

Tél. 254-6011

FACILITES DE PAIEMENT... VOUS POUVEZ SUIVRE VOTRE COURS MAINTENANT ET PAYER PLUS TARD.

Je désire recevoir plus de renseignements sur vos cours avec laboratoire (sans obligation).

☐ en studio ☐ à domicile

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE ..... TEL. .....

PR. 13/1/69

Humanae Vitae: son interprétation libérale est fausse

CITE DU VATICAN (UPI) — Le journal officiel du Vatican, l'Osservatore Romano a pris à partie pour la première fois aujourd'hui les conférences d'évêques catholiques qui ont interprété trop librement l'encyclique Humanae Vitae.

L'article blâme particulièrement les évêques qui permettent aux couples catholiques d'employer des contraceptifs interdits "s'ils sont d'accord avec leur conscience".

"En pratique, la question n'est pas facile à régler, mais il est absolument erroné de minimiser la portée d'une déclaration papale, affirme le journal. Et il est contradictoire d'attribuer en pratique à la conscience individuelle, une sorte d'infaillibilité."

C'est le théologien jésuite Giuseppe Greco, professeur à l'Université grégorienne de Rome et conseiller du pape au comité d'étude sur la limitation des naissances qui a signé l'article.

Le commentaire réfute les avancés des conférences d'évêques de France, de Hollande et d'autres pays (dont le Canada) qui ont déclaré que la contraception était une affaire de conscience individuelle.

Se référant à une déclaration des évêques français à l'effet qu'un couple aux prises avec un conflit de devoirs peut décider lui-même quelle attitude adopter, le père Gréco affirme: "Parler de conflit de devoirs est ambigu. En soi, un tel conflit ne peut exister puisqu'il y a toujours une échelle de valeurs qui finalement résout le problème objectivement. Une conscience droite sait où est son devoir".

Le père Greco ajoute que le premier devoir de la conscience est de "chercher loyalement la lumière" qui vient de Dieu et de l'enseignement de l'Eglise. Si les couples n'ont pas cherché la lumière et de ce fait n'adhèrent pas aux enseignements du Pape, dit le jésuite, "leur erreur est coupable". C'est-à-dire qu'il s'agit d'un péché.

Le théologien a accusé "d'authentiques groupes de pression" d'avoir investi de grandes sommes d'argent dans une campagne d'opinion en vue d'influencer la décision du pape Paul VI lorsqu'il a commencé son étude sur la contraception en 1963.

Il ajoute que des programmes de contraception dans les pays du tiers monde sont financés par les pays riches, qui veulent ainsi éviter de partager leurs richesses avec les nations en voie de développement.



Droits réservés

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, lundi 13 janvier 1969 / 85e année / No 10 / 4 cahiers / 50 pages

DERNIÈRE ÉDITION 10¢

Conférence de Kinshasa

Ottawa accepte de force la délégation du Québec

Une analyse de

Claude BEAUCHAMP

de notre bureau de Québec

QUEBEC — C'est fait: le Québec, avec la conférence des ministres de l'Education des pays francophones qui débute aujourd'hui à Kinshasa, marque définitivement son entrée dans la francophonie mondiale.

En effet, pour la première fois, le Québec délègue ses propres représentants à une conférence internationale avec "l'assentiment" du gouvernement fédéral, assentiment forcé, mais assentiment quand même.

C'est ainsi que l'on a tenté, dans les cercles gouvernementaux à Québec, d'analyser les conséquences de la participation, pour la deuxième année consécutive, du Québec à la conférence internationale des ministres de l'Education de la communauté africaine et malgache.

Tellement convaincu d'être devenu un membre à part entière de cette conférence et sûr de sa position sur le plan interne canadien, le gouvernement québécois n'a pas craint de laisser partir sa délégation avant même qu'il ne se soit définitivement entendu avec le gouvernement central sur la nature exacte des liens qu'elle aurait avec les autres représentants du Canada.

Arrangements arrachés

Tout indique, en effet, que ce n'est que vendredi, au momnet d'une escale à Paris, en route pour Kinshasa, que M. Jean-Marie Morin, ministre d'Etat à l'Education, a reçu, en tant que chef de la délégation québécoise, les instructions quant à la nature de la représentation canadienne sur place. M. Morin aurait même été avisé de la possibilité de modifications de dernière heure.

Le chef de la délégation québécoise se serait aussitôt empressé de faire connaître à d'autres gouvernements, en particulier au gouvernement français, la nature des arrangements entre Québec et Ottawa au cas où le gouvernement fédéral serait tenté d'agir unilatéralement une fois rendu à Kinshasa.

En fait, on peut maintenant déduire des propos tenus jeudi dernier par le premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, au cours de sa conférence de presse, que le chef du gouvernement québécois n'a pas laissé le choix au gouvernement fédéral et à son chef, M. Pierre Elliott Trudeau, en leur annonçant tout simplement que le Québec aurait sa délégation à Kinshasa et qu'il a en plus pris pour acquis qu'Ottawa accepterait d'emblée sa proposition d'alliance des différentes délégations canadiennes sur place.

Méfiance

Le gouvernement fédéral a nettement été pris au dépourvu par la succession rapide des événements, comme en fait foi l'insomnie et la fatigue excessive de M. Trudeau à Londres, et vendredi soir, alors qu'on attendait un communiqué sur les décisions du gouvernement fédéral, Ottawa n'a rien trouvé de mieux à faire que d'envoyer d'urgence à Kinshasa, à titre "d'observateur," le chef du cabinet de M. Trudeau, M. Marc Lalonde. C'est d'ailleurs là une des raisons qui, semble-t-il, rendent méfiant le gouvernement québécois, qui se prépare à toute éventualité.

A moins d'initiatives tardives du gouvernement fédéral et au-delà des ambiguïtés de langage diplomatique dont le gouvernement du Québec est prêt à laisser les avantages au gouvernement central, la participation québécoise à la conférence de Kinshasa apparaît, aux yeux de la capitale québécoise, comme un important pas en avant dans la reconnaissance du prolongement international des compétences internes des provinces et comme la réalisation d'un grand objectif: la participation du Québec à la francophonie mondiale.

La délégation québécoise sera dûment identifié à Kinshasa : siégeront en effet côte à côte les représentants de la "fédération canadienne" pour reprendre l'expression de M. Bertrand, mais derrière des cartes d'identification marquées: Québec-Canada, Ontario-Canada et Nouveau-Brunswick-Canada. Le drapeau québécois identifiera la délégation.

En conséquence, Ottawa ne pourra plus parler de "délégation du gouvernement fédéral" mais uniquement de "représentation ou délégation canadienne": c'est le Canada qui est représenté, et non le gouvernement fédéral. C'est donc là une importante concession qu'a dû subir Ottawa qui veut, comme on le constate dans ses communiqués officiels, confondre "gouverne-

Voir OTTAWA, page 2

Ottawa nommerait un ambassadeur au Vatican

par Fernand BEAUREGARD

envoyé spécial de LA PRESSE

LONDRES — Au cours d'une rencontre avec quelque 600 étudiants canadiens en stage au Royaume-Uni rassemblés au "Westminster Theatre", le premier ministre Trudeau a déclaré que le gouvernement canadien en est arrivé à une décision sur la question de la reconnaissance du Vatican.

Cette question était englobée dans la revision de la politique étrangère du Canada, revision qui, a-t-il dit, devrait être terminée dès le printemps de cette année.

Si l'on ajoute cette réponse de M. Trudeau aux propos qu'il tenait samedi soir lors d'une interview de 28 minutes accordée, quelque part dans la campagne anglaise, à un journaliste du réseau radiophonique de Radio-Canada et à l'annonce d'une audience papale jeudi le 16 (imprévue au départ d'Ottawa), il est permis de conclure que le premier ministre pourrait vraisemblablement profiter de son entretien avec Paul VI pour annoncer la décision du gouvernement fédéral d'établir des relations diplomatiques normales avec l'Etat de la Cité du Vatican.

Selon les rumeurs, l'ambassadeur serait déjà choisi.

C'est ainsi que ce voyage "impromptu" à Rome pourrait assumer beaucoup plus d'importance qu'une simple visite d'un chef d'Etat catholique à son chef spirituel. M. Trudeau depuis les jours de la course au leadership, pendant la campagne électorale et en réponse à certaines questions en Chambre, s'est toujours montré favorable à l'établissement de relations diplomatiques avec le Vatican.

L'université de Moncton paralysée par une centaine d'occupants

par Louis-Bernard ROBITAILLE

Une centaine d'étudiants occupent depuis samedi soir le bâtiment des Sciences — et les locaux administratifs qui s'y trouvent — à l'Université (francophone) de Moncton. Les doyens et le conseil d'administration ont décidé de suspendre tous les cours sur le campus, jusqu'à nouvel ordre, et devaient se réunir aujourd'hui pour décider des mesures à prendre.

Les étudiants ont décidé de paralyser le fonctionnement de l'institution pour attirer l'attention des gouvernements provincial et fédéral sur "la situation financière déplorable" de leur université. Ils demandent que le mémoire soumis, l'an dernier, au ministère de l'Education par les professeurs soit pris en considération et que le volume des subventions soit considérablement accru.

En même temps que l'administration, les professeurs ainsi que l'assemblée des 1,400 étudiants doivent se réunir aujourd'hui pour décider s'ils appuient les occupants.

Un des responsables de l'occupation a par ailleurs déclaré à LA PRESSE qu'il était possible que le mouvement touche un autre pavillon du campus, dès aujourd'hui, mais a préféré garder secrets les détails de l'opération.

Les quelque 125 étudiants se sont rendus maîtres du pavillon des Sciences — le centre nerveux du campus, contenant le central téléphonique, la trésorerie, etc. — vers 11 h., samedi soir.

Ils ont tout simplement demandé les clefs au gardien de nuit, et ont pénétré dans l'immeuble avec le matériel indispensable, soit: une trentaine de matelas, de la nourriture, et jusqu'à 24 boyaux d'incendies au cas où la police tenterait un coup de force.

"Aucun problème, a déclaré en riant un porte-parole des occupants: nous sommes barricadés bien solidement, et si la police s'en vient, vous allez avoir des RCMP changés en statues, parce qu'il fait à peu près 10 degrés sous zéros dehors..."

L'opération s'est déroulée dans le secret le plus total, si bien que la majorité des étudiants n'ont appris que tard hier soir que le campus était paralysé par un groupe d'occupants.

Les occupants, qui ont agi sans consulter l'exécutif de leur Fédération, déclarent que la situation financière et

Voir MONCTON, page 2

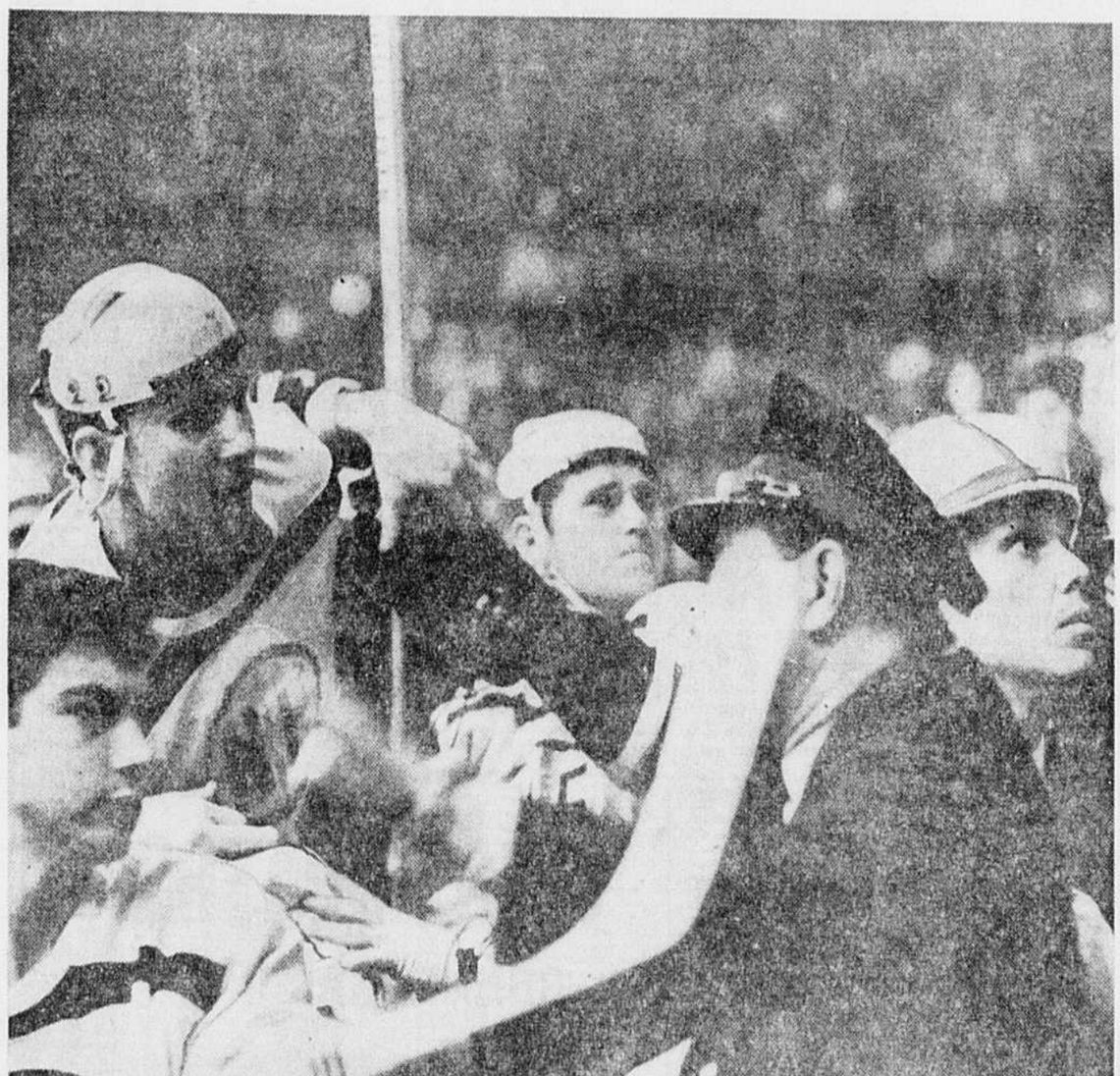


photo Robert Nadon, LA PRESSE

La boxe du dimanche soir !

L'instructeur Paul Emms, des Flyers de Niagara Falls, est sorti de ses gonds et a provoqué une bagarre hier soir dans les gradins du Forum; il fut imité dans son geste par la plupart de ses jeunes joueurs qui étaient exaspérés par la supériorité du Canadien Jr. Malgré l'excellente tenue du gardien de but adverse, les Montréalais l'ont emporté 7 - 1.

(Nos informations, page 29)

Washington rapatrierait bientôt du Vietnam quelque 20,000 hommes

SAIGON, (AFP, UPI) — Les autorités sud-vietnamiennes et américaines à Saigon se sont mises d'accord sur le principe de la relève prochaine, par les unités sud-vietnamiennes, d'un premier groupe de fantassins américains, apprend-on, aujourd'hui, de sources bien informées.

Toutefois, le général Creighton Abrams, commandant suprême des forces alliées au Sud-Vietnam, a dit qu'il ne recommanderait pas le rapatriement d'aucun régiment américain "tant que je ne serai pas absolument sûr que c'est dans l'ordre". Il reste, a-t-il ajouté, que l'armée sud-vietnamienne assume de plus en plus de responsabilités dans les opérations.

Des discussions ont eu lieu ces jours derniers entre le gouvernement sud-vietnamien et les représentants diplomatiques et militaires américains pour déterminer la date à laquelle pourrait être effectuée une première relève qui porterait sur des effectifs pouvant aller jusqu'à 20,000 hommes ainsi que les modalités de cette opération, ajoutent les sources officielles.

Tant du côté vietnamien qu'américain, on souligne que la relève envisagée ne doit pas être interprétée comme un "retrait" américain du Vietnam. Il ne s'agit, pour le moment, que du remplacement, sur le terrain, de troupes américaines au fur et à mesure des disponibilités. Un retrait ne peut être considéré que dans le cadre d'accords politiques découlant des négociations de paix et prévoyant un retrait des forces nord-vietnamiennes au-delà du 17e parallèle.

Toujours de même source, on laisse entendre que le remplacement, par des forces vietnamiennes, d'un premier contingent de 15,000 à 20,000 Américains aurait été reculé, en attendant que certains points à l'étude aient été éclaircis. Aucune date précise n'a été fixée, mais on croit savoir que cette première relève pourrait avoir lieu dès le mois prochain ou au plus tard en mars.

USA: maintien de la surtaxe

WASHINGTON (UPI, PA) — On apprend de source autorisée que le président Johnson recommandera le maintien de la surtaxe de 10 pour cent dans son discours sur l'état de l'Union qu'il lira lui-même devant le Congrès et les caméras de télévision demain soir.

Le président sortant présentera également un budget équilibré d'environ 195 milliards de dollars. Il doit soumettre ce budget au Congrès mercredi et son rapport économique de l'année, le lendemain.

Selon les mêmes sources, M. Johnson fera état d'un surplus pour l'année fiscale qui prend fin le 30 juin et recommandera que la surtaxe soit maintenue pour arriver au même résultat l'an prochain. Il aurait longuement hésité avant de se décider à en recommander le maintien car il aurait souhaité que M. Nixon se dise ouvertement en faveur. Le surplus de cette année serait approximativement de l'ordre de 3 milliards.

Annonces classées / 40 à 49
Arts et Spectacles / 24 à 26
Bandes dessinées / 32
Courrier "Que faire ?" / 16
Décès, naissances, etc. / 36
Editorial / 4
Finance / 34 - 35
Horoscope / 20
Informations étrangères / 39
Les secrets de polichinelle / 18
Loisirs et récréation / 32
Mots croisés /43
"Mot-mystère" / 32
Nouvelles nationales / 13
Nouvelles régionales / 35
Radio et télévision / 20
Sports / 27 à 31 et 33
Vie féminine / 14 à 18
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 16

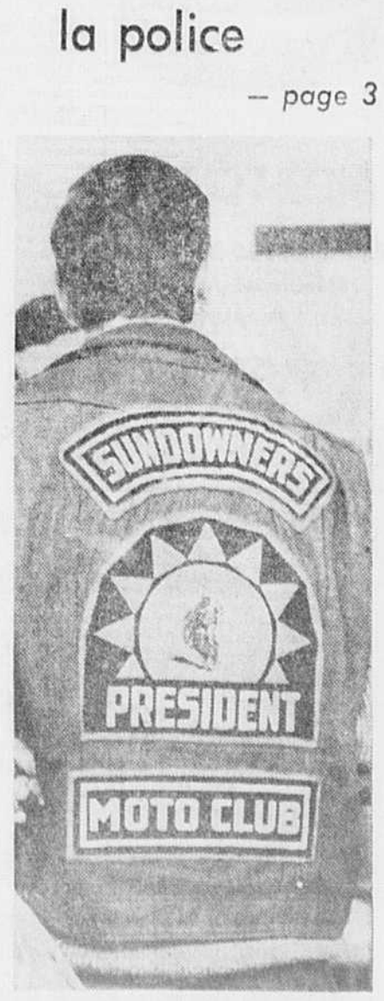
Météo : ciel variable avec neige / Min.: 10° / Max.: 25° ● Détails, page 2

AUJOURD'HUI

• Grève à Chambly transport en partie réglée — page 3

• Les employés ont des droits à la gestion des fonds de pension — page 34

• Les motards à l'école de la police — page 3



75 p. 100 des plaintes contre Logexpo n'étaient pas fondées

QUEBEC, (PC) — Environ 75 pour cent des plaintes formulées à l'endroit de Logexpo pendant l'exposition universelle de Montréal de 1967, n'étaient pas fondées, révèle le rapport remis par la commission Gosselin au secrétaire de la province, M. Rémi Paul.

La commission, présidée par le juge Roger Gosselin, de Québec, avait été instituée en vue de faire la lumière sur ce qui semblait constituer une fraude gigantesque pratiquée par des propriétaires de motels ou autres durant l'Expo 67 contre les touristes et visiteurs.

M. Paul a précisé que près de 3,070 personnes, victimes de fraudes ou de faillites, seront remboursées avant la fin de la présente année fiscale.

Il est encore trop tôt pour déterminer le montant total que devra payer le gouvernement du Québec. Les sommes qui devront être remises aux victimes varieraient entre $20 et $300.

En ce qui concerne les 9,210 personnes dont les plaintes ont été jugées mal fondées en fait et en droit, elles recevront une "lettre respectueuse", les informants de la décision des membres de la commission.

Le secrétaire de la province a ajouté que les 12,279 plaintes avaient été divisées en six catégories: celles venant de personnes qui ont fait des réservations en payant et n'ont pu se rendre à l'Expo; de personnes qui sont venues sur place mais n'ont pas jugé convenables les services offerts : de victimes d'établissements ou d'individus en faillite; de visiteurs non satisfaits des conditions de logement et qui réclament une réduction sur ce qu'ils ont payé : de personnes qui, après avoir été logées, demandent un remboursement partiel parce qu'elles n'ont pu trouver place dans le corps principal de la bâtisse; de gens ayant réservé des chambres dans des établissements qui n'ont jamais été construits.

OTTAWA

SUITE DE LA PAGE 1

ment fédéral" et "Canada", ce à quoi le Québec s'oppose en rappelant constamment que ce sont les provinces qui font le Canada.

L'argument le moins subtil mais peut-être le plus convaincant de l'identité québécoise à cette conférence est le fait que c'est Québec qui paie les dépenses... (environ $5,000).

A Kinshasa, la délégation parlera au nom du Québec et seule elle pourra parler au nom du Québec.

Même le co-président de la "délégation du Canada", M. Louis Robichaud, premier ministre du Nouveau-Brunswick, ne pourra parler qu'au nom de sa propre province en matière d'éducation. Ottawa a dû nommer le premier ministre Robichaud co-président de la représentation canadienne en dépit du fait qu'il s'agisse d'une rencontre de ministres de l'Education, parce que seul le Québec à un ministre de l'Education francophone. Le représentant de l'Ontario est un haut-fonctionnaire.

L'autre co-président de la représentation canadienne est M. Jean-Marie Morin, concession faite en dernière minute au gouvernement fédéral.

On comprend l'inquiétude manifestée par le gouvernement fédéral devant le déroulement de ces événements, inquiétude particulièrement évidente si l'on considère que le premier ministre canadien, de Londres s'est empressé de discuter au téléphone avec le premier ministre du Québec, à cause des conséquences plus lointaines qu'ils peuvent avoir.

Devant le tour de force du gouvernement du Québec, réussi au moment où le gouvernement fédéral croyait l'avoir à sa merci, les pays francophones, en particulier ceux qui sont imbriqués dans l'influence diplomatique française, pourront se sentir beaucoup plus à l'aise, à cause du fait accompli, dans leurs "relations" avec le Québec.

Manifestement, les pays francophones de la communauté africaine et malgache avaient été frappés par le geste de représaille du gouvernement fédéral à l'endroit du Gabon qui s'était permis d'inviter le Québec, comme n'importe quel autre Etat souverain, à la conférence de Libreville l'an dernier. Le gouvernement d'Ottawa s'est d'ailleurs assuré de leur bonne mémoire en la réactivant par l'envoi, d'abord d'une mission "d'aide" à l'Afrique francophone dirigée par M. Lionel Chevrier, ensuite par l'envoi de cadeaux (qui, incidemment, ont été refusés par au moins un pays, la côte d'Ivoire), puis par l'envoi d'une seconde mission, "diplomatique" celle-là, ayant Paul Martin à sa tête, il y a quelques semaines, donc directement reliée aux conférences internationales de Kinshasa, au Congo, et de Niamey, au Niger.

Ces initiatives, pour ne pas dire ces manigances du gouvernement fédéral avaient créé pendant quelques mois un vide autour du Québec mais, comme en diplomatie internationale beaucoup de forces s'affrontaient, la personnalité du Québec a finalement été mise en évidence par l'envoi d'une invitation particulière au gouvernement du Québec par le président Diori du Niger. Le geste de M. Hamini Diori, puisqu'une seconde invitation est également parvenue au gouvernement fédéral, équivalait à dire aux Canadiens: "Nous considérons le gouvernement québécois comme le représentant valable d'une communauté francophone mais étant donné que le gouvernement fédéral prétend lui aussi représenter sur le plan international une communauté culturelle francophone, eh bien! réglez vous-mêmes chez vous vos querelles intestines".

La participation québécoise et la représentation canadienne à cette conférence de Niamey fait toujours l'objet de discussions entre Ottawa et Québec, mais déjà le gouvernement québécois a répondu affirmativement à l'invitation du Niger: il y aura une délégation québécoise dont les liens avec d'autres représentants canadiens restent à définir.

La nature de la représentation canadienne à la conférence de Niamey risque d'être fort influencée par la solution arrachée à Ottawa par Québec pour la conférence de Kinshasa, même si la conférence de Niamey est différente tant par son ampleur que par la nature des sujets à l'ordre-du-jour.

C'est pourquoi le gouvernement fédéral, sachant que le Québec aurait pu détenir une position de force à cause du caractère technique de la conférence de Kinshasa, était heureux d'annoncer, il y a trois semaines, que le Québec n'avait pas reçu d'invitation.

Or, à la surprise générale et on ne sait trop comment ni pourquoi, le Québec a reçu il y a tout au plus, semble-t-il, une dizaine de jours, une invitation du secrétaire général de la Conférence technique des ministres de l'Education.

Le gouvernement fédéral, de son côté, avait déjà commencé le recrutement des membres de ce qui aurait alors été "une délégation du gouvernement fédéral". Il espérait que le Québec sacrifierait pour un instant, devant "l'oubli" dont il avait été l'objet de la part du gouvernement congolais et devant son désir de participer à la francophonie mondiale, ses principes autonomistes en matière d'éducation à ses velléités internationales.

Mais ces beaux projets se sont effondrés et la partie est maintenant remise à la conférence de Niamey, qui doit avoir lieu en février prochain.

MONCTON

SUITE DE LA PAGE 1

matérielle de l'université est absolument "déplorable": peu ou pas d'équipement de laboratoires, une bibliothèque "qui au rythme actuel atteindrait dans 91 ans les normes fixées par le rapport Parent", etc.

Au printemps dernier, les professeurs de l'université présentaient un mémoire au gouvernement du Nouveau-Brunswick pour réclamer que les subventions soient considérablement augmentées pour permettre à la jeune institution de prendre un bon départ.

Un porte-parole de l'administration a expliqué à LA PRESSE que le gouvernement provincial verse à l'Université de Moncton des subventions de $800 par étudiant, montant égal (depuis l'an dernier) à celui que reçoit la University of New Brunswick de Fredericton (5,000 étudiants).

Les occupants qui, disent-ils, ne font que reprendre les thèses avancées dans le mémoire des professeurs, déclarent que leur université a besoin de "trois ou quatre fois plus de subventions" pour acheter le matériel dont elle a besoin, "alors que l'université de Fredericton, vieille de plus de 150 ans, est une université riche et bien équipée".

Un document de sept pages, contenant les revendications des occupants, doit être rendu public ce matin et envoyé aux gouvernements de Fredericton et Ottawa.

C'est sans illusion, avouent les occupants, qu'ils font appel au gouvernement provincial "dont le dernier déficit budgétaire s'élève à plus de $40 millions" et qui selon eux, est absolument incapable de faire face à leurs demandes. C'est pourquoi les mêmes revendications doivent être envoyées au gouvernement fédéral.

Ce que demandent les occupants: que "les recommandations des professeurs soient appliquées", et que l'Université de Moncton reçoive des subventions spéciales, "tout comme l'Université de Lakehead, en Ontario, qui a reçu $31 millions à sa fondation".

D'autres développements sont attendus aujourd'hui, à l'issue de la réunion des professeurs, en particulier, dont les occupants espèrent obtenir l'appui. Quant à l'assemblée des étudiants, il est possible qu'elle ne prenne un vote sur cette question que demain.

"Nous sommes déjà assurés de l'appui de 40 p. c. des étudiants, a dit un porte-parole, et si la majorité est pour nous, on peut tenir ici pour un mois!"

le TEMPS qu'il fera

Avant la tempête...

Les températures demeureront légèrement au-dessus de la moyenne au cours des prochains jours alors qu'une neige légère intermittente rappellera périodiquement aux Montréalais que nous sommes présentement au beau milieu de la saison froide.

Ce flux d'air doux et humide nous vient de l'Atlantique nord et descend du nord-est, repoussé par une dépression qui se situe au-dessus de la côte du Labrador.

Pour aujourd'hui et demain le temps sera généralement nuageux alors que le thermomètre devrait atteindre un maximum de 25 degrés.

La nuit prochaine le minimum se situera entre 10 et 15 degrés, dépendant de la couverture nuageuse.

Si le temps s'annonce relativement calme pour le début de la semaine, les conjonctures sont moins bonnes pour ce qui regarde la fin de la semaine.

En effet, si l'on se fie au travail des ordinateurs qui ont analysé ce qui se brasse actuellement dans les hautes couches atmosphériques au-dessus du Pacifique, il se pourrait fort bien qu'un centre de tempête se développe prochainement dans le sud-ouest américain. Cette tempête pourrait arriver à Montréal jeudi ou vendredi prochain.

Entre-temps on pourra mieux apprécier le doux temps en sachant que le 13 janvier 1957 le thermomètre descendait à 23 degrés sous zéro. Ce n'était là que le début d'une vague de froid qui devait durer six jours alors que des minima se situant entre 17 et 36 degrés sous zéro étaient enregistrés à Dorval.

Maximum aujourd'hui: 25
Minimum la nuit prochaine: 10

Régions de Montréal et Ottawa: Ciel variable avec quelques chutes de neige locales aujourd'hui. Mardi nuageux avec périodes ensoleillées et quelques chutes de neige locales. Températures de saison. Vents de l'oust à 15 milles, sauf légers la nuit. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Montréal, 25 et 10, Ottawa, 20 et 10.

Régions d'Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Laurentides, St-Maurice, Québec, Cantons de l'Est et Lac St-Jean: Généralement nuageux avec chutes de neige locales intermittentes ou neige légère aujourd'hui. Mardi nuageux avec périodes ensoleillées et quelques chutes de neige locales. Moins froid. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Val-d'Or et Rouyn-Noranda, 20 et 10, Témiscamingue, Ste-Agathe, La Tuque, Québec et Sherbrooke, 22 et 10, Chicoutimi, 25 et 18.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Iles: Ciel variable avec quelques chutes de neige locales aujourd'hui et mardi. Doux. Vents du nord à 15 milles. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Baie-Comeau, Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 25 et 20, Gaspé, 30 et 20, Sept-Iles, 32 et 20.

Fête : de la férie

Quatrième prêtre arrêté en Bretagne

RENNES (AFP)—Un quatrième ecclésiastique, l'abbé Joseph Lesc'hien, directeur de l'école Saint-Pierre de Plesidy, dans l'ouest de la France, a été appréhendé hier par les policiers chargés de l'enquête sur le FLB (Front de libération de la Bretagne). Sous le plancher d'une des classes, les enquêteurs ont découvert 60 livres d'explosifs et des uniformes militaires.

Mardi et mercredi trois autres ecclésiastiques avaient été arrêtés. Leurs révélations ont notamment conduit les enquêteurs à l'école Saint-Pierre de Plesidy.

En outre, les aveux de deux de ces prêtres du diocèse de Saint Brieuc ont permis aux policiers de découvrir samedi 350 livres d'explosifs dissimulés dans une forêt. Les enquêteurs, qui avaient saisi auparavant plus de 1000 livres d'explosifs chez l'oncle des deux prêtres, semblent avoir récupéré la presque totalité de la charge d'explosifs qui avait été dérobée il y a quelques mois dans un dépôt de la région".

"Genre d'ultimatum" servi à la ville de Montréal

Les syndicats qui représentent les 18,000 employés municipaux de Montréal ont informé aujourd'hui le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, qu'ils désiraient avoir une réponse le plus rapidement possible au sujet des caisses de retraite, sinon, qu'il y aurait une assemblée monstre de tous les syndiqués, le 29 janvier prochain.

Les dirigeants des dix syndicats qui forment un "front commun" espèrent être reçus par le conseil municipal d'ici cette date qui, à défaut d'une entente, constituera le début de l'utilisation des moyens de pression.

Ils réclament de la ville qu'elle ne se prévale pas des dispositions du bill 295 qui l'autorise à suspendre ses contributions aux caisses de retraite au cours des deux prochaines années.

De plus amples détails doivent être fournis cette semaine au cours d'une conférence de presse.

La CSN poursuit son enquête sur le scrutin raté à la RAQ

La Confédération des syndicats nationaux poursuit son enquête pour découvrir les noms de ceux qui ont empêché la tenue du vote des employés de la Régie des alcools du Québec, le 23 novembre dernier.

Une dizaine de grévistes, mécontents de l'entente qui était intervenue entre leurs négociateurs et ceux de la RAQ, avaient renversé les boîtes de scrutin, lors du vote qui devait mettre fin à une grève longue de cinq mois. Le scrutin avait été repris le lundi suivant, et les grévistes avaient accepté l'entente dans une forte proportion.

Les dirigeants de la CSN avaient annoncé que les auteurs du méfait seraient punis. Selon le secrétaire-général, M. Raymond Parent, l'enquête se poursuit toujours. Il y aura rapport au prochain bureau confédéral qui sera constitué le 23 janvier. Le Conseil confédéral sera saisi du résultat de l'enquête.

Ces instances supérieures du mouvement recommanderont vraisemblablement que le syndicat prenne des sanctions contre les coupables. M. Parent a indiqué que la CSN ne peut, comme telle, intervenir directement dans la marche d'un syndicat affilié, qu'il appartient à ce dernier de prendre ses responsabilités.

Une eau bonne au goût
Une eau de bon goût



MONTCLAIR
EAU MINERALE NATURELLE
DISPONIBLE A 35¢
AUX PHARMACIES
PSM

Trudeau est déçu de n'être pas invité par de Gaulle

LONDRES (PC) — Le premier ministre Trudeau a exprimé son regret que le président de Gaulle ne l'ait pas invité à le rencontrer à Paris durant son séjour outre-mer, à l'occasion de la conférence des premiers ministres du Commonwealth.

Il semble que le gouvernement français ait systématiquement évité d'entrer en contact avec le premier ministre du Canada, selon des correspondants qui ont fait des démarches pour que l'ambassadeur de France à Londres se joigne à d'autres diplomates à un déjeuner de la presse en l'honneur de M. Trudeau, jeudi dernier.

Une réponse de l'ambassade française à l'invitation a fait savoir que M. Geoffrey de Courcell serait incapable d'assister à ce déjeuner.

Par ailleurs, le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Mitchell Sharp, a inauguré aujourd'hui une réunion de deux jours, à Londres, portant sur la politique canadienne à l'endroit de l'Europe, y compris l'Union soviétique et les pays communistes européens.

Cette réunion groupait 21 ambassadeurs canadiens et autres chefs de missions canadiennes qui se sont amenés à Londres spécialement pour cette rencontre.

Tous y étaient, sauf M. Jean Morin, ambassadeur au Portugal, qui était retenu à Lisbonne par la maladie. Hier, ils ont rencontré le premier ministre Trudeau lors d'une réception qui a eu lieu à la résidence du haut-commissaire du Canada à Londres, M. Charles Ritchie.

Êtes-vous parvenus à l'âge d'or ?

Avant de signer votre prochain bail, venez nous voir ou demandez notre dépliant. 5820 boul. Décarie, 342-2266 ou 342-2398.

Au Manoir Décarie votre bien-être est notre raison d'être

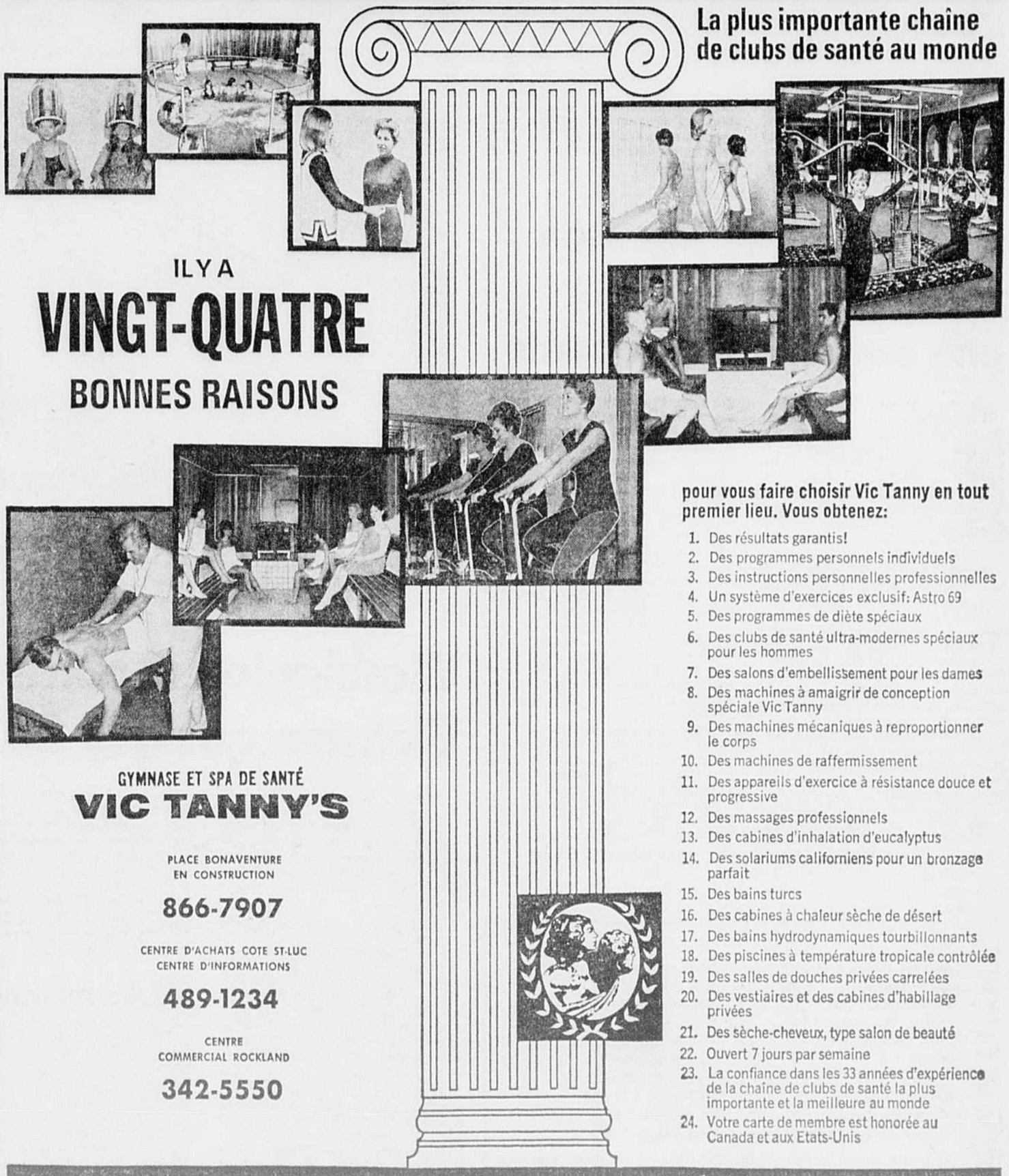
La Suède aura une ambassade à La Havane

STOCKHOLM — (UPI) — La Suède annonce aujourd'hui que sa mission diplomatique à Cuba sera élevée au rang d'ambassade. Cette décision survient trois jours après la reconnaissance diplomatique du Nord-Vietnam par le gouvernement suédois.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Torsten Nilsson, en annonçant la nouvelle au Parlement, a dit que "la situation à Cuba et l'importance des intérêts suédois dans ce pays justifient l'établissement d'une ambassade suédoise à La Havane".

La nouvelle ambassade, a-t-il précisé, sera dirigée par un chargé d'affaires qui relèvera de l'ambassadeur suédois à Mexico. Jusqu'à maintenant, la Suède n'avait qu'un consulat dans la capitale cubaine.

Pourquoi VIC TANNY'S ?



La plus importante chaîne de clubs de santé au monde

ILY A
VINGT-QUATRE
BONNES RAISONS

pour vous faire choisir Vic Tanny en tout premier lieu. Vous obtenez:

1. Des résultats garantis!
2. Des programmes personnels individuels
3. Des instructions personnelles professionnelles
4. Un système d'exercices exclusif: Astro 69
5. Des programmes de diète spéciaux
6. Des clubs de santé ultra-modernes spéciaux pour les hommes
7. Des salons d'embellissement pour les dames
8. Des machines à amaigrir de conception spéciale Vic Tanny
9. Des machines mécaniques à reproportionner le corps
10. Des machines de raffermissement
11. Des appareils d'exercice à résistance douce et progressive
12. Des massages professionnels
13. Des cabines d'inhalation d'eucalyptus
14. Des solariums californiens pour un bronzage parfait
15. Des bains turcs
16. Des cabines à chaleur sèche de désert
17. Des bains hydrodynamiques tourbillonnants
18. Des piscines à température tropicale contrôlée
19. Des salles de douches privées carrelées
20. Des vestiaires et des cabines d'habillage privées
21. Des sèche-cheveux, type salon de beauté
22. Ouvert 7 jours par semaine
23. La confiance dans les 33 années d'expérience de la chaîne de clubs de santé la plus importante et la meilleure au monde
24. Votre carte de membre est honorée au Canada et aux Etats-Unis

GYMNASE ET SPA DE SANTÉ
VIC TANNY'S

PLACE BONAVENTURE
EN CONSTRUCTION
866-7907

CENTRE D'ACHATS COTE ST-LUC
CENTRE D'INFORMATIONS
489-1234

CENTRE
COMMERCIAL ROCKLAND
342-5550

CLUBS DANS LES PRINCIPALES VILLES DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS

ESCOMPTE SPECIAL DE JANVIER

ACHETEZ mieux . . .
ACHETEZ meilleur marché . . .
ACHETEZ du manufacturier . . .

ACHETEZ MAINTENANT
PAYEZ EN MAI SEULEMENT
(sans intérêt)
279-8551
Appels interurbains acceptés

ALSCO
Manufacturiers de
FENETRES, PORTES ET REVETEMENTS EN ALUMINIUM. AUVENTS EN FIBRE DE VERRE
1530 EST, rue BEAUBIEN, Mtl

Vingtième anniversaire de l'"Accord" vendredi

par André LUCHAIRE

Le XXème anniversaire de l'"Accord" va être célébré vendredi prochain 17 janvier par une grande soirée dansante avec spectacle au grand salon de l'hôtel Reine Elisabeth, avec la participation de Gilles Vigneault et la présence de hautes personnalités de la politique canadienne et québécoise.

Cette soirée, à laquelle on attend 600 à 700 personnes, marquera ainsi le 20e année d'existence d'un mouvement d'accueil aux immigrants et étrangers dont la formule originale, spécifiquement humaine, a été d'année en année un succès grandissant, au point que les autorités respectives d'immigration, tant à Ottawa qu'à Québec, ont de plus en plus recours à lui pour réaliser divers projets qu'ils organisent soit en commun, soit séparément. L'accueil aux réfugiés tchécoslovaques, auxquels des cours d'initiation à la vie canadienne et québécoise ont été fournis depuis septembre dernier en sont un exemple typique.

La participation aux frais est de $10 par personne.

Tous les amis de "l'Accord" voudront participer à cette manifestation unique qui consacre la réussite croissante de ce mouvement, né il y a une vingtaine d'années de l'initiative d'un groupe de jeunes filles canadiennes-françaises qui eut l'idée originale — pour l'époque — de venir en aide aux nouveaux venus, non pas sous forme de subsides de logements ou d'emplois — ce que divers organismes officiels ou privés faisaient déjà, ou font de mieux en mieux — mais sous forme d'accueil amical, de programmes récréatifs ou instructifs où ces nouveaux venus sentent la chaleur d'une sympathie authentique et spontanée.

Rigoureusement non confessionnel, bilingue en principe, "l'Accord" s'est montré un instrument décisif d'intégration à la société québécoise auprès des quelques milliers de nouveaux venus qui ont déjà bénéficié de son ambiance et de ses réalisations depuis 1948.

Un appel spécial est fait à tous les anciens membres du mouvement pour qu'ils se mettent en communication avec "l'Accord" à cette occasion, 2015 rue de la Montagne, tél.: 845-9103.

La taxe additionnelle devra être payée pour le 28 janvier

par Raymond MASSE

D'ici la fin de la semaine la Ville de Montréal va expédier aux propriétaires de biens-fonds imposables les comptes de la taxe foncière additionnelle pour fins municipales.

Cette taxe additionnelle a été votée le 20 décembre dernier par le conseil municipal se prévalant d'une autorisation que les chambres provinciales venaient de lui accorder, à la suite de démarches de l'équipe Drapeau-Saulnier.

Plus précisément, les comptes en question seront expédiés de l'hôtel de ville jeudi, vendredi et samedi de cette semaine, apprend-on, ce matin.

Cette taxe additionnelle représente une augmentation de 23 p. 100, comparativement à la taxe foncière (pour fins municipales) d'abord approuvée par le conseil municipal le 10 avril dernier, lors de l'adoption du budget 1968-1969 (année fiscale débutant le 1er mai).

En votant cette taxe foncière additionnelle, en décembre, le conseil municipal a augmenté le taux de 30 cents, soit de $1.30 à $1.60 par $100 d'évaluation. L'approbation du "budget spécial" de la part du conseil municipal fut presque unanime, un seul conseiller (un "indépendant") exigeant l'enregistrement de sa dissidence.

Note à acquitter avant le 28 janvier

Les contribuables-propriétaires de la métropole devront acquitter cet autre compte dans un délai plutôt restreint.

Ils n'auront en effet que jusqu'au mardi 28 janvier pour acquitter la note, apprend-on aussi de source on ne peut plus digne de foi, à l'hôtel de ville.

(La taxe du budget ordinaire était payable au plus tard le 1er octobre dernier).

Le montant total que l'administration D.-S. espère ainsi recueillir, grâce à ce "budget spécial", est de plus de $17,000,000.

Il y aura, au grand total, environ 142,000 comptes, dit-on.

Les contribuables-propriétaires de biens-fonds sis dans le district de Rivière-des-Prairies (district représentant la municipalité de Rivière-des-Prairies annexée à Montréal en juillet 1963) seront "touchés" par cette taxe foncière additionnelle.

Proprios de Saraguay et de Saint-Michel

Mais les contribuables-propriétaires de biens fonds situés dans le district de Saraguay (territoire annexé en avril 1964) et du district de Saint-Michel (territoire annexé en octobre dernier) ne le seront toutefois pas et ne recevront donc pas de nouveaux comptes relatifs à cette taxe foncière additionnelle.

Si cette taxe foncière additionnelle avait été exigible après avril, les propriétaires contribuables du district de Saraguay auraient dû alors écoper.

Voici le texte qui les "sauve": un article du règlement concernant l'annexion du village de Saraguay, règlement no 2926, adopté le 19 mars 1964 par le conseil municipal montréalais. Cet article — no 4 — stipule en effet: "La Ville de Montréal impose et prélève dans le territoire présent du village de Saraguay les taxes foncières générales pour fins municipales à compter du 1er janvier 1964 jusqu'au 30 avril 1969, aux taux en vigueur en 1963 dans ledit territoire".

Les contribuables-propriétaires du district de Saint-Michel n'écoperont pas non plus, cette fois-ci. Il y a un article à ce sujet dans le règlement no 3720 concernant l'annexion de la cité de Saint-Michel.

Plan d'action concernant les caisses de retraite des employés municipaux

Les dirigeants du "front commun des employés de la Ville de Montréal" ont tenu à démentir aujourd'hui certaines rumeurs selon lesquelles ils seraient perplexes devant les moyens à prendre pour contrecarrer le projet de leur employeur de suspendre ses contributions aux caisses de retraite.

Le secrétaire du front commun, M. André Plante, qui est le président de l'Association des pompiers de Montréal (FTQ), a déclaré que ces rumeurs sont fausses. "Le front commun est très viable. Des réunions des présidents des divers syndicats et des conseillers juridiques ont eu lieu vendredi jusqu'à 8 h. p.m. Les objectifs ont été bien définis. Les dirigeants responsables ont été élus. Un plan d'action a été arrêté et la structure financière du mouvement a été prévue", a dit M. Plante.

Une conférence de presse aura lieu mercredi, au cours de laquelle, MM. Louis Laberge, président de la FTQ, Marcel Pepin, président de la CSN et Jean-Paul Picard, président de la Fraternité des policiers de Montréal expliqueront les décisions qui viennent d'être prises.

Le président du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (CSN), M. Jean Des Trois Maisons a été élu président du front commun, M. Picard, trésorier et M. Plante, secrétaire.

Des voleurs attendaient les employés, dans la banque

Cinq cagoulards armés ont réussi deux vols de banque qui leur ont rapporté près de $15,000, à une quarante de minutes d'intervalles, ce matin, à Rosemère et à Montréal-Nord.

Les auteurs du vol perpétré à Rosemère, dans une succursale de la Banque de Commerce Canadienne Impériale, située dans le centre commercial Rosemère, semblaient avoir de bons contacts puisqu'ils possédaient vraisemblablement les clefs de la porte d'entrée.

Selon les informations obtenues, les trois cagoulards étaient déjà dans la banque quand les employés sont entrés, vers 9 h. 30, et ils avaient pris soin, auparavant, de débrancher tous les appareils téléphoniques, s'assurant ainsi que la police serait prévenue trop tard pour engager la poursuite.

Contrairement aux méthodes utilisées par les pilleurs de banque en général, ceux-ci ont ligoté les sept employés qui se trouvaient à l'intérieur, sans toutefois les molester, après quoi ils ont pris la fuite avec une somme évaluée à $10,000.

L'un des bandits était armé d'une carabine à canon coupé, tandis que ses compagnons brandissaient un revolver. Le trio n'a heureusement pas fait usage des armes à feu.

L'argent a été volé dans le coffre contenant les dépôts de nuit de la fin de semaine. En prenant la fuite, l'un des malfaiteurs a laissé échapper sa cagoule au sol. On ignore dans quelle direction ils sont partis.

Vers 10 h. 10, soit une dizaine de minutes après l'ouverture de la succursale de la Banque Provinciale du Canada située au 10,202, boulevard Saint-Michel, à Montréal-Nord, deux cagoulards s'emparaient du contenu de trois ou quatre tiroirs-caisses contenant près de $5,000.

Pendant que les 12 clients et les employés étaient sommés de se coucher par terre, par l'homme à la mitraillette, son complice raflait le contenu des tiroirs-caisses.

La grippe: 7 autres hôpitaux fermés

QUEBEC (PCf) — Par mesure de prudence contre une éventuelle épidémie de grippe de Hong-kong, six hôpitaux de la région de Québec et un hôpital de Hull viennent d'interdire toure visite à leurs patients.

Ce sont: l'Hôtel-Dieu de Québec, l'Hôtel-Dieu de Lévis, l'Enfant-Jésus, le Christ-Roi, l'Hôpital Saint-Ambroise de Loretteville et l'Hôpital Général de Québec. L'Hôpital Laval et l'hôpital Saint-François-d'Assise sont en outre sur le point d'emboiter le pas. D'autre part, à l'hôpital Saint-Sacrement et au Jeffrey Hale, les visiteurs continuent d'être admis aux heures régulières.

Les autorités de l'hôpital Sacré-Coeur, à Hull, ont annoncé hier qu'elles avaient fermé les portes de l'hôpital aux visiteurs à la suite de l'épidémie de grippe. C'est le premier hôpital à être fermé aux visiteurs dans la région d'Ottawa.

VENDEURS DE LINGERIE

Manufacturiers de lingerie à prix populaires pour dames demandent des vendeurs expérimentés pour Montréal et les environs. Inutile de se présenter sans expérience. Discrétion assurée aux réponses, mentionnant expérience, adressées à

Case 10150, La Presse, Montréal

AVIS DE CESSION GENERALE

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 31 décembre 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Domaine Petroleum Inc., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 8e jour de janvier 1969, sous le numéro 2111643.

Ce 9e jour de janvier 1969.

La Banque Toronto-Dominion.

CANADA
Province de Québec,
District de Montréal,
No 15091

COUR SUPERIEURE

MAX GRUBER, homme d'affaires de la ville de Mont-Royal, district de Montréal, 430 Trent, requérant, vs THERESA H. BEARDSELL, épouse de William A. Stuart, auparavant de Montréal et maintenant de lieux inconnus ou SES HERITIERS DE LA SUCCESSION DE FEU DEDIT THERESA H. BEARDSELL, de lieux inconnus.

AVIS et ordonnance aux Theresa H. Beardsell ou Les Héritiers de la Succession de feu de Theresa H. Beardsell, de lieux inconnus. Il est ordonné par les présentes aux intimés de comparaître le 18 février 1969, à 10:00 a.m., devant cette Cour, en Chambre 31, Palais de Justice, 155 est, Notre-Dame, pour répondre à la demande du requérant qui est énoncée dans la requête dont une copie est laissée à leur intention auprès du Protonotaire de la Cour Supérieure du District de Montréal. Marius d'Amour, protonotaire — Garber et Garber, 1010, rue Sainte-Catherine ouest, suite 325, Montréal, procureurs du requérant.

PROVINCE DE QUEBEC

Cité de LaSalle

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné par les soussignés, Docteur Lionel Boyer, maire de la Cité de LaSalle, et Jacqueline Giguère, greffier de ladite Cité, qu'à une assemblée spéciale tenue le 17 décembre 1968 suivant les dispositions de la charte de la Cité, en l'hôtel de ville, le Conseil de ladite Cité a passé et adopté un règlement portant le numéro 1165 intitulé:

"REGLEMENT AMENDANT LE REGLEMENT NUMERO 901 QUANT A LA ZONE 4-B (LOT 921-116)"

et que ledit règlement a été approuvé à l'unanimité par les électeurs municipaux, propriétaires d'immeubles imposables, le 31 décembre 1968 et qu'il peut en être pris connaissance et communication au bureau du greffier de la Cité de LaSalle.

DONNE à La Salle, ce 8e jour de janvier 1969.

Dr LIONEL BOYER,
Maire de la Cité de LaSalle.
JACQUELINE GIGUERE,
Greffier de la Cité de LaSalle.

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

APPEL D'OFFRES

AVIS AUX ENTREPRENEURS GENERAUX

La Commission des écoles catholiques de Montréal recevra jusqu'à 15 h. 00 (heure de Montréal), le 6 février 1969 des soumissions pour la construction de l'école élémentaire LAURIER — Projet #34 A à l'angle des rues Berri et Laurier.

La durée des travaux est fixée à 22 semaines.

Ces soumissions seront scellées et elles seront déposées entre les mains de la réceptionniste à l'entrée principale du Centre administratif de:

La Commission des écoles catholiques de Montréal,
3737 est, rue Sherbrooke,
Montréal 406.

et devront porter, en sus de l'adresse et inscrits au coin inférieur gauche de l'enveloppe les mots SOUMISSION: Ecole LAURIER — Projet #34 A.

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque de garantie au montant de $80,000.00 fait à l'ordre de la Commission des écoles catholiques de Montréal, ou d'un cautionnement de soumission au même montant.

Les entrepreneurs généraux pourront se procurer à l'adresse suivante, moyennant une somme de cent dollars ($100.00) payable en monnaie légale ou par chèque certifié à l'ordre de l'architecte chaque série des plans, devis, formule de soumission, etc...:

DUFRESNE & DALLAIRE,
Architectes,
1275, rue Hodge,
Ville St-Laurent, P.Q.

Cette somme sera remboursée à ceux qui auront retourné à l'architecte les plans, devis, etc..., en bon état, dans les huit jours qui suivent la date de l'ouverture des soumissions.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Les entrepreneurs généraux sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui se fera au cours d'une réunion qui aura lieu à l'heure et à la date indiquées ci-dessus.

AVIS AUX SOUS-TRAITANTS

Les sous-traitants dans les spécialités indiquées plus bas pourront consulter les plans et devis et devront déposer leur soumission au plus tard le 4 février 1969, à 15 h. 00 à l'adresse suivante:

Bureau des Soumissions Déposées,
4970, Place de la Savane,
Montréal, P.Q.

La soumission de chaque sous-traitant devra être accompagnée d'un chèque certifié fait à l'ordre de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal (in trust) ou d'un cautionnement de soumission pour le même montant en faveur des entrepreneurs généraux de son choix.

SPECIALITE	MONTANT DE LA GARANTIE
Acier d'armature-fourniture	$ 2,400.00
Acier d'armature-posé	500.00
Béton préfabriqué	1,000.00
Béton précontraint	1,100.00
Maçonnerie — fourniture et pose	5,850.00
Ouvertures extérieures	7,200.00
Couvertures et tôlerie	1,210.00
Finition des planchers de béton	1,000.00
Tapis fournis et posés	1,930.00
Tableaux F. & P.	850.00
Pl. susp. & C. acc.	1,240.00
Quincail. fournie	685.00
Plomberie & chauffage	14,850.00
Ventilation	4,150.00
Electricité	600.00

Le Secrétaire,
SYLVIO DE GRANDMONT.

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

APPEL D'OFFRES

AVIS AUX ENTREPRENEURS GENERAUX

La Commission des écoles catholiques de Montréal recevra jusqu'à 15:00 heures (heure de Montréal), le 7 février 1969, des soumissions pour **la construction de l'école élémentaire Saint-Enfant-Jésus, (projet 580) paroisse St-Enfant-Jésus, angle des rues Coloniale, Villeneuve et St-Dominique.**

La durée des travaux est fixée à **vingt-deux (22) semaines.**

Ces soumissions seront scellées et elles seront déposées entre les mains de la réceptionniste à l'entrée principale du Centre administratif de:

La Commission des écoles catholiques de Montréal,
3737 est, rue Sherbrooke,
Montréal, 406.

et devront porter, en sus de l'adresse et inscrits au coin inférieur gauche de l'enveloppe les mots SOUMISSION: **La construction de l'école élémentaire St-Enfant-Jésus, projet 580).**

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque de garantie au montant de $80,000.00 fait à l'ordre de la Commission des écoles catholiques de Montréal, ou d'un cautionnement de soumission au même montant.

Les entrepreneurs généraux pourront se procurer à l'adresse suivante, moyennant une somme de cent dollars ($100.00) payable en monnaie légale ou par chèque certifié à l'ordre de l'architecte chaque série des plans, devis, formule de soumission, etc...:

De Varennes & Venne, architectes,
4113 est, rue Jean-Talon, ch. 101,
Montréal 453, tél: 729-5217

Cette somme sera remboursée à ceux qui auront retourné à l'architecte les plans, devis, etc., en bon état, dans les huit jours qui suivent la date de l'ouverture des soumissions.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Les entrepreneurs généraux sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui se fera au cours d'une réunion qui aura lieu à l'heure et à la date indiquées ci-dessus.

AVIS AUX SOUS-TRAITANTS

Les sous-traitants dans les spécialités indiquées plus bas pourront consulter lees plans et devis et devront déposer leur soumission au plus tard **le 5 février 1969 à 14:00 heures,** à l'adresse suivante:

Au: **Bureau des Soumissions déposées de Montréal**
4970 Place de la Savane, Montréal — Tél.: 739-3681

La soumission de chaque sous-traitant devra être accompagnée d'un chèque certifié fait à l'ordre de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal (in trust) ou d'un cautionnement de soumission pour le même montant en faveur des entrepreneurs généraux de son choix.

SPECIALITE	MONTANT DE LA GARANTIE
Maçonnerie (fourniture et pose)	$ 3,700.00
Quincaillerie (fourniture)	$ 600.00
Fenêtres (fourniture et pose)	$ 1,400.00
Enduits (fourniture et pose)	$ 1,700.00
Couverture et tôlerie (incluant isolation) (fourniture et pose)	$ 1,800.00
Peinture (fourniture et pose)	$ 4,200.00
Taips (fourniture et pose)	$ 2,800.00
Tableaux (fourniture et pose)	$ 500.00
Acier d'armature (fourniture)	$ 3,000.00
Plomberie (fourniture et pose)	$ 4,500.00
Structure) béton pré-fabriqué (fourniture et pose)	$ 1,000.00
Panneaux pré-fabriqués (fourniture et pose)	$ 1,700.00
Chauffage (fourniture et pose)	$ 1,900.00
Ventilation (fourniture et pose)	$12,000.00
Contrôles (fourniture et pose)	$ 800.00
Electricité (fourniture et pose)	$ 9,000.00

Le Secrétaire,
SYLVIO DE GRANDMONT.

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

APPEL D'OFFRES

AVIS AUX ENTREPRENEURS GENERAUX

La Commission des écoles catholiques de Montréal recevra jusqu'à 15:00 heures (heure de Montréal), le 5 février 1969, des soumissions pour la construction de: l'ECOLE ELEMENTAIRE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE, angle des rues Tellier et Liebert à Montréal, projet no 522.

La durée des travaux est fixée à 23 semaines.

Ces soumissions seront scellées et elles seront déposées entre les mains de la réceptionniste à l'entrée principale du centre administratif de:

La Commission des Ecoles catholiques de Montréal,
3737 est, rue Sherbrooke,
Montréal 406, Québec.

et devront porter, en sus de l'adresse et inscrits au coin inférieur gauche de l'enveloppe les mots:

"SOUMISSION: ECOLE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE, PROJET 522"

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque de garantie au montant de $80,000.00 fait à l'ordre de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, ou d'un cautionnement de soumission au même montant.

Les entrepreneurs généraux pourront se procurer, à compter du 6 janvier 1969, à l'adresse suivante, moyennant une somme de cent dollars ($100.00) payable en monnaie légale ou un chèque visé, à l'ordre de l'architecte, une série des plans, devis, formule de soumission, etc., chez:

Jodoin, Lamarre, Pratte, Carrière, architectes,
2245, rue Sherbrooke est,
Montréal, Qué.

Cette somme sera remboursée à ceux qui auront retourné à l'architecte les plans, devis, etc., en bon état, dans les huit jours qui suivent la date de l'ouverture des soumissions.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Les entrepreneurs généraux sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui se fera au cours d'une réunion qui aura lieu à l'heure et à la date indiquées ci-dessus.

AVIS AUX SOUS-TRAITANTS:

Les sous-traitants pourront consulter les plans et devis au bureau des soumissions déposées de Montréal, 4970, Place de La Savane, Montréal.

Les sous-traitants dans les spécialités indiquées plus bas devront déposer leur soumission au bureau des soumissions déposées au plus tard le 3 février 1969, à 15:00 heures.

La soumission de chaque sous-traitant devra être accompagnée d'un chèque certifié fait à l'ordre de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal (in trust) ou d'un cautionnement de soumission pour le même montant en faveur des entrepreneurs généraux de son choix.

Les sous-traitants en fenêtres devront faire approuver leur produit avant le dépôt de leur soumission, en conformité avec les devis.

SPECIALITE	Montant de la garantie
Pieux	$ 3,500.00
Béton précontraint	$ 600.00
Acier d'armature (fourniture)	$ 4,000.00
Pose de l'acier (armature)	$ 2,500.00
Toiture et isolant des toits	$ 1,800.00
Fenêtres	$ 1,300.00
Couvre-plancher	
Vinyle amiante	$ 400.00
Tapis	$ 3,000.00
Quincaillerie	$ 900.00
Tableaux	$ 2,000.00
Plomberie - chauffage	$ 4,800.00
Ventilation	$10,000.00
Contrôle	$ 1,200.00
Electricité	$ 8,100.00

Le secrétaire,
SYLVIO DE GRANDMONT

visitez 'Design Canada'

Voyez l'exposition GDC 68 jusqu'au 1er mars

Cette exposition des meilleurs travaux graphiques réalisés au Canada au cours des deux dernières années se tient sous les auspices de la "Society of Graphic Designers of Canada", en collaboration avec le Conseil national de l'esthétique industrielle, ministère de l'Industrie et du Commerce du Canada.

CENTRE 'DESIGN CANADA', Place Bonaventure
ouvert tous les jours de 10h30 à 18h, sauf le dimanche

Banque Canada

7¾%

Sur les Certificats de Dépot

CANADA TRUST

631 DORCHESTER BLVD. W.
PHONE 861-9781

7040 ST. HUBERT STREET
PHONE 861-9781

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi	1920	9½	9⅜	9⅜
Alcan	20791	30	28⅞	30
Algoma	—	19¾	19½	—
ArgC pr	—	13¾	13¾	—
Aquitaine	200	16⅛	16⅛	16⅛
Asbestos	1393	28	27⅝	27⅝
Atl Sug	1200	6¾	6⅝	6¾
Bq Can Nt	—	13⅜	13⅛	—
Bq Eparg	—	10¼	10¼	—
Bq Commer	1940	21⅞	21⅝	21¾
Bq Mont	1768	16¼	16⅛	16⅛
Bq NE	1835	26	25¼	25⅝
Bq Provin	1028	10¼	10¼	10¼
Bq Roy	2600	26	25¾	25¾
Bq Tor D	220	22½	22½	22½
Bell Phon	1330	46⅛	45⅞	46
Bowat Pap	—	7	7	—
Brazil	255	28	28	28
BC Forest	300	30¼	30¼	30¼
BC Phone	—	69	69	—
Brinco	1660	6	5⅞	6
Bruck B	—	16½	16¼	—
CAE	200	10½	10½	10½
Cal Pow	25	26¼	26¼	26¼
Can Cem	55	32¼	32¼	32
Can Malt	100	20½	20½	20½
CP Mortgage	200	10⅜	10⅜	10⅜
Can Steam	—	33	33	—
Can Steam Pr	—	475	475	—
C Brew	1280	9⅞	9⅞	9⅞
C I L	185	14⅜	14⅜	14⅜
C Interur.	—	7¼	7¼	—
C Marconi	—	7¾	7¾	—
CP	1470	78⅛	76⅞	78⅛
CP 13 Pr	—	10	10	—
CPI Pr	800	30½	30½	32½
CPI Wts	450	695	695	695
Can Tire (A)	—	65	65	—
Canron	300	19	19	19
Cent Del	640	15½	15⅛	15⅛
Cemcell	1300	10⅜	10⅜	10⅜
Cel Cell	800	5½	5½	5½
Cel Cell Pr	200	14½	14⅜	14⅜
Cominco	910	37	36	36⅛
Cons Bath	1850	21	21¾	20¾
Cons Bath Wts	—	370	370	—
Coronation	4200	325	310	325
Corpex	—	6⅛	6	—
Couvrette	1400	9⅜	9⅜	9⅜
Crain RL	—	15	15	—
Crush Int	200	28½	28½	28½
Denault "A"	—	19½	19½	—
Denison	560	70½	70	70½
Dist Seg	300	49½	49½	49½
Dom Pete	—	85½	85½	—
D Bridge	100	18½	18½	18½
D Corset	—	10¾	10¾	—
D Fasco	1640	22½	22⅛	22¼
D Glass	—	17	17¼	—
Dosco	1000	10½	10½	10½
D Stores	1475	17¼	17	17¼
Dumtar	200	11⅞	11⅞	11⅞
D Textile	1370	15¼	14⅞	14⅞
Du Pont	120	35¼	35	35
Dupuis A	—	6⅜	6⅛	—
Enamel A	1600	7¾	7⅞	7¾
Enamel B	200	4	4	4
Falcon	300	106¾	106¾	106¾
Fam Play	—	68½	68½	—
Fellection	150	22¼	22¼	22¼
Fleetwd	—	23	22½	—
Fr Pete	—	790	790	—
Fider Inv	1600	6¼	6¼	6¼
Fider Pr	200	9½	9½	9½
Gaspair	550	345	340	340
G Paper	500	24	24	24
Harding A	—	19¼	19¼	—
Hawk Sd	—	395	390	—
Hiram A	6511	41⅜	41	41
Hiram B	100	41	41	41
Home Pt	100	395	395	395
Hud Bay	265	77¼	76	77¼
Husky Oil	100	22⅜	22⅜	22⅜
Husky Dw	200	12½	12½	12½
Imp Oil	4525	81	80¾	80¾
Imp Tob	100	14¼	14¼	14¼
Ind Accep	100	23½	23½	23½
Inglis	370	12	12	12
Inland NG	—	13¼	13¼	—
INL NG	500	30	30	30
Int Nickel	4995	41⅜	41⅜	41⅜
Int Util	—	44	43¼	—
Inter PL	1650	20¾	20⅜	20¾
Invest Gr	1000	8⅝	8⅝	8⅝
James U Steel	—	14	13⅜	—
Jamaica PS	8400	75	75	75
Kelbatt	—	21¾	21¾	—
Kontiki	400	5⅛	5⅛	5⅛
Labrador Sec	—	11¼	11¼	—
Lavalin	—	36	36	—
Law A	—	7¾	7¾	—
Law B	150	7¾	7¾	7¾
Lob M	445	10	9⅞	9⅞
MacLaren A	700	18½	18½	18½
MacLaren B	700	20	20	20

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
MacMillan	200	29¾	29½	29¾
March3 Union	750	12¼	12⅛	12⅛
Marit Elec	—	24½	24½	—
Marit Tel	—	18	18	—
Massey F	470	22⅞	22⅝	22⅝
Melchers		500		
Melchers	500	13	12⅞	13
MitchR A	—	14	14	—
Molson A	60	25½	25½	25½
Molson B	—	26	26	—
Moore Corp	2400	33	32¾	32⅞
MorseR A	—	19	19	—
Mussens	—	8½	8½	—
Nat Contain	200	11¼	11¼	11¼
Nat Sea	350	7¼	7¼	7¼
NB Tel	—	12¾	12⅝	—
NFLD Light	490	8¼	8	8
Noranda	1030	34	33⅝	34
NS Light	—	8⅛	8⅛	—
Osahawa A	—	40	39	—
Osahawa	—	16¼	16½	—
Pac Pete	650	25⅝	25½	25½
Petrof Can	—	19¼	19¼	—
Phillips C	—	8½	8¼	—
Placer	—	33¾	33¾	—
Pow Corp	2850	11	11	11
Pow S	—	13	13	—
Price	2950	14⅜	14⅛	14⅜
QN Gas	100	14¼	14¼	14¼
Que Phone	600	15½	15½	15½
Radio Eng	175	45	44½	44½
Rio Algom	1360	30½	30¾	30¼
Que Ph	7000	30	25	30
Rolland A	125	8	8	8
Royal Trust	800	25¼	25	25⅛
Royal Trust	800	25⅛	25	25⅛
St-L Cem A	—	29¼	29¼	—
St-L Corp A	—	75	75	—
Salada F	—	13¾	13¾	—
Scott Las	—	28½	28½	—
Shell Can	353	30¼	30	30
Shop Save	—	23⅞	23⅞	—
Simpsons	—	34¾	34¾	—
Soc GF	—	7¼	7¼	—
Sogemines	—	16¼	16¼	—
Steel Can	4570	26¼	25⅞	25⅞
Steinbg A	—	13¼	13¼	13¼
Texaco Can	300	31	30¾	30¾
Traders Gr-A	800	10¾	10¾	10¾
Tr-C PL	—	38½	38¼	—
Tr-C PL Pr	—	42	42	—
Tr-C PL 2.75	—	72⅜	72⅝	—
Tr Mt PL	400	14⅞	14¾	14⅞
Trizec	1500	27⅝	26⅝	26⅝
UAP Inc	4000	18	18	18
Un Carbide	140	19	19	19
U Westburne	816	14¾	14¼	14¾
Velcro	572	48¾	48	48¾
Versafood A	—	20¾	20¾	—
Viau	3720	18	17	18
Walax	—	15½	15	—
Walk GW	100	41¼	41¼	41¼
W Knapp	600	45	45	45
Weldwood	75	25	25	25
WCoast Tr	500	27½	27½	27½
Weston	—	20	19¾	—
Zeller's	460	15⅜	15½	15⅜

Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Africana	22000	74	73	74
Agassiz	50400	110	106	109
Anthonian	2000	8½	8½	8½
Arno	12000	5	5	5
Atl Mines	—	30	30	—
Baker Talc	500	62	62	62
Band-Ore	2000	10½	10½	10½
Barvallee	12000	19	17	18
Bateman	54500	19	17	18
Beauce	500	9	9	9
Blue Bon	300	315	300	315
Bluewater	5500	38	36	38
Bruce-Presto	5000	9½	9	9½
Brunswick	—	860	860	—
Burnt Hill	1500	78	74	74
C Keeley	—	7	7	—
C Magnesite	500	26	26	26
Canadore	3500	59	56	56
Can Min	2000	30	30	30
Cap Bldg	—	57⅜	53¼	—
Carbec	5000	37	35	37
Cassidy's	—	9¾	9¾	9¾
Chemalloy	100	410	410	410
Chib Cop	2000	24	24	24
Chipman	—	7½	7½	—
Comm HM	800	465	450	450
Commodore	—	8¾	8¾	—
Commodore A	—	500	500	—
C Canorama	1500	19	19	19
C Dolsan	2500	36	36	36
C Manitoba	8000	82	75	75
C Magador	1000	12½	12½	12½
C New P	1800	130	126	130
C Pershcrt	5000	41	41	41
C Propriet	4500	64	65	65

titres au comptoir

Source : Bongard Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	12	15
Abitibi Asbestos	4 50	5 00
Aconic	1	3
Advance RL	4	6
Albatross	10	15
Alscape	1⅛	1⅞
Amal Mng	5	—
Amer Chib	2	5
Americ	35	45
Bald Mtn	2	4
Beacon	27	31
Beaupart Holdings	12	17
Bordun	30	35
Buma Chib	12	18
Bracemac	9	11
Cambridge	9	12
Chesbar	45	49
Clearwater	63	67
Clero	33	38
Chibtown	36	40
Creswell	85	95
Creswell	65	75
Cuvier	2	5
Dasson	—	10
Delesse s	50	60
Doral	1 25	—
Dubisson	3	5
Ducrcs	54	59
Expo Ungava	90	1 00
Firebert	10	13
Fundy	37	40
Ganda Silver	12	15
Gaspe Copper	44	46
Gaspesia	30	40
Gold Star	3	6
Great Lakes Nickel	6¼	6¾
Great Lake Silver	75	95
Hucamp	10	90
Imp Minerals	20	25
Independant	2	4
Jack Waite	2	5
Jubilee	50	60
Juma	5	7
Kewagama	5	7
Kukatush	3 50	4 00
Lake Beaver H	14	17
Leds Metals	7	12
Lun Echo	25	30
Madex	10	20
Main Ika	2	7
Martin Bird	1	2
Mattagami Ex	—	5
Midlands Nickel	90	95
Magar	85	90
Molybia	10	15
Mt Cartier	25	35
Naganta	85	1 00
Nat. Malartic	2 25	2 50
Nemrod	50	60
New Assoc Dev	4	7
New Baska	5	15
New Insco	16	19
New Lorie	8	10
New Miller Copper	2½	4½
New Pascalis	45	55
Nipiron	20	24
Norque	5	8
North Bord	16	19
North Shore	45	—
Nouvelle	30	—
Oklend	1	2
Pradu	5½	6
Que Uranium	64	68
Quela	4	6
Radex	1 15	1 25
Radio Hill	50	60
Ram Pete	2 70	2 90
Rand Mal	1	3
Scandia Mng	53	58
Seaway	2	4
Sullico	5	6
Tagami	5	15
Thunder Bay	2⅞	3⅛
Tri-Hope	3¼	3¾
Waco Pete	5	8
Watson Lake	1	3
Weegee	75	1 25
Westville	5	15
Young Dave	16	19

SECTION INDUSTRIELLE

Source: Kippen and Co.

	Achat	Vente
Baie d'Economie Que	5 25	5 75
B C Molyb wts	6¼	7
Cdn Foreign Sec	13 00	15 00
Central Dynamics	7¼	7¾
Cmputel	45	47
Consol Thea A	5⅛	7
Crown Life	33	35
Electronic A	16	17
Grenache	3 50	4 00
District Trust	8 50	9 50
East Can Savings	5 00	5 75
Halton and Peel Tr	19½	22
Inter Systcams	8½	9
La Prevoyance	15½	17
La Stabilitee	6¼	7¼
London Life	58½	60
Les Prevoyants	—	6 00
Lincoln Trust	4 00	5 00
Marigot Inc.	4 25	4 75
Marigot wts	2 50	3 50
North West Life	6 50	8 00
NS L Pow	57	—
Id 4½ priv	65	—
Id 5 priv	35½	—
Nova Scotia Tr	42	—
Pace Indus	7½	8
People Stores	13	14
Permeatre Corp	50	51
Rapid Data	6	6½
Seaboard Life	6 50	8 00
Spar Indtr	4¼	5
Stadman Indt	18	19
S. D'sm et de Fld	19 50	21 00
Unican Security	8	8¾
Wellington Bk A	1 25	1 75
Zodiac A	3¼	4

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
5½, 1er oct	1969	99	99⅛
5¼, 1er oct	1969	99¼	99¼
5, 1er juil	1970	97¼	97¾
7, 1er avr	1973	99½	100½
3¼ 1er juin	1976	75½	76½
6, 1er avril	1971	98	99
5, 1er juin	1971	95⅜	96¾
7, 15 juin	1974	99½	100½
6¾ 1er oct	1970	99¾	100¼
6½, 15 déc.	1969	99¾	100¾
4¼, 1er sept	1972	91	92
6¼, 1er dec.	1973	97	98
5½, 1er oct	1975	90	91
5½, 1er aout	1980	85	86
4½, 1er sept	1983	74	75
5¼, 1er mai	1990	78	79
5¾, 1er sept	1992	84½	85½
6½, 1er oct	1955	92	93
CNR 7⅞, 15 sept	1969	97	98
CRN, 5½, 15 dec	1971	96½	97½
CNR, 4 1er fev	1981	71½	72½
CNR 5, 1er oct	1987	76	77
CNR 5¼, 1er jan	1985	85	86
Perp et uel	—	46	50
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
AMFC 7¼, 15 m	1990-93	94	95
BC El 6½, 1er avr	1990	88	89
M Hd 7¼, 1 aout	1986-88	93½	94½
NB 7¼, 2 juin	1988	98	99
Terren 7½, 15 fev	1988	94	95
NE 7½, 15 juin	1988	96	97
IPE 7½, jan	1988	94½	95½
O Hydro 7, 1er avr	1992	92½	93½
Q 7½, 15 jan	1972-86-89	99	100
Q 7½, 15 jan	1985-88	95	96
Q 7½ 15 mai	1980	96	97
MUNICIPALITES			
Mont 7, 1er jan	1988	88	90
T Met 7¼, 1er mai	1968	93½	94½
INDUSTRIELLES			
Abitibi 7¼	1987	90	91
Alu of Can 4½	1973	86½	88½
Alg Steel 5¼	1978	81	83
Bq N.E. 7	1987	91	93
B A Oil	1988	93	95
Can Cement 3¾	1975	80	82
CB Alum 5¾	1980	85	87
C.P.R. 5	1983	75	77
Domtar 6¾	1987	83½	85½
GMAC 6½	1987	83	85
Imp Oil 7⅜	1988	96	98
Ind Acc 6¾	1984	84½	86½
Noranda 7½	1988	94	96
Roymar 7½	1973	98	99
Roymar 7¾	1978	96	98
Roy Nat 6¼	1977	84½	86½
Shell Oil 5⅞	1977	88	90
St Law Corp 5	1978	80½	82
Simpson's 4¾	1973	90	92
Eaton's 5¾	1985	78	80
Triad 4¾	1973	91	93
Weston Geo 6¾	1987	87	89
SERVICES PUBLICS			
Atlas Gas 5¾	1985	78	—
Ana Cn Tel 6	1983	87	—
Bell Tel 5¾	1984	82	—
Bell Tel 7⅛	1991	97¼	—
Bell Tel 6¾	1989	85	—
BC Tel 6¾	1989	85	—
Calgary Pow 7½	1988	97	—
Can Elect 4	1972	86	—
Consu Gas 5	1978	80½	—
Consu Gas 6½	1979	90	—
Marit Elec 7¾	1987	96	—
NFLD L 7¼	1988	96	—
North C Gas	1989	97½	—
Northern Tel 5¾	1983	79½	—
Que Nat Gas 7	1990	82½	—
Que Tel 7	1989	90	—
TC Pipeline 5.85	1987	79	—
Union Gas 7¾	1988	98½	99½
CONVERTIBLES			
Simpson's 5½	1979	156¾	—
TC Pipeline 5	1989	105	107
W Coast 5½ Ex-C'p	1988	101	103

du parquet de la bourse

Hausse maintenue à Montréal, Wall Street en baisse

La tendance à la **Bourse de Montréal** cet après-midi, à l'intar de la matinée, continue de se maintenir en hausse dans tous les secteurs du marché, s'inscrit à 183.51, en hausse modérée de 0.43.

Viau Ltée mène aux industrielles avec une hausse de 1½ à 18 à la suite de l'offre d'achat de Grissol qui a été annoncée la semaine dernière; Grissol a offert d'acheter environ 52% des actions de Viau par l'échange de 2 actions Grissol pour 1 action Viau.

Parmi les autres gains les plus importants, Canadien Pacifique s'élève de 1½ à 77¾, Enamel "A" de 1½ à 7½, Dominion Stores de 1¼ à 17¼, Alcan de 1⅛ à 30, Hudson Bay Mining de 1¾ à 77¼ et Velcro de 1 à 48¾. A l'encontre de la tendance, Husky Oil perd ⅝ à 22⅜, Central Rel Dio ½ à 15⅛ et Asbestos ¼ à 27⅝.

A la **Bourse Canadienne**, Kodiak Pete aux industrielles gagne 40 cents à 2.25. Spartan Air à 1.45 et Blue Bonnets à 3.15 gagnent 15 cents chacune.

Aux minières, Barvallee gagne .04 à 19 cents, Louanna .03 à 34, St. Lucie Exploration .02½ à 24½ et Fano .01 à 46 cents. Molybdenite, sur un volume restreint, gagne 50 cents à 7.50. Agassiz perd .03 à 1.07 et Bateman .01 18 cents.

* * *

A **Toronto**, le marché est modérément actif et sa tendance est ferme en fin de matinée. L'indice industriel s'inscrit à 186.97; en hausse de 0.60. Les aurifères et les métaux non ferreux sont aussi en hausse modérée mais les pétroles de l'Ouest, à l'indice, sont en baisse de 3.23.

Parmi les principales variations aux industrielles, Canadien Pacifique gagne 1½ à 77½, Alcan 1 à 29¾. Dominion Stores à 17 et Hand Chemical à 23 s'élèvent de ¾ chacune, Exquisite Form de ⅝ à 8¼ et Aimco de ½ à 17.

Hudson Bay Mining gagne ⅞ à 76⅞ et Bethlehem Copper ¾ à 18. Dome Pete baisse de ⅛ à 84 et Jefferson Lake de ⅛ à 33.

* * *

Incertain et légèrement en baisse en matinée, le marché de **Wall Street** continue de se replier dans une atmosphère modérée vers l'approche de la fermeture.

Les hausses par rapport aux baisses l'emportent par la marge de près de 3 contre 1. Une heure avant la clôture, l'indice industriel de Dow Jones s'inscrit à 923.42, en baisse de 2.11 et l'indice général de la Bourse se replie de 0.38 à 56.76.

Selon les courtiers, l'indice Dow Jones étant maintenant si près de son niveau critique de support de 920, tout nouvel achat ou investissement devrait être fait avec plus de prudence. L'indice des 60 titres clés de la Presse Associée est aussi en baisse, de 1.4 à 346.4.

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.87	3.14
A.G.F. Special Fund	4.44	—
Andreae Equity	4.12	4.50
All Cdn Com	8.62	9.42
All Can Div	10.38	11.35
All Cdn Ven	10.29	11.25
American Growth	7.36	8.04
Associate Investors	5.62	5.68
Beaubran	44.57	48.40
Canada Growth	7.78	8.55
Canada Security	4.66	4.91
Cdn Channing Venture	5.89	6.45
Cdn Gas Energy	14.47	15.86
Cdn Investment Fund	4.51	4.95
Cdn Scudder Fund	21.13	21.13
Cdn Sec Growth	10.33	11.32
Cdn Trusteed	4.89	5.34
Canafund	62.33	65.45
xChase Fund	13.96	15.26
Champion Mutual	8.14	8.85
Collective Mutual	7.61	8.31
Commonwealth Intl	12.76	13.98
Commonwealth Intl Lever	16.70	18.30
xCompetitive Capital	10.61	11.60
Corporate Investors	6.45	7.05
Codporate Inv Stock Fund	6.22	6.80
xDividend Shares	3.94	4.32
Dominion Compound	5.12	5.57
xDreyfus	15.92	17.38
Entarea Investment	6.11	6.68
ExecutiveFund of Cda	8.84	9.28
Exac Inv. Intl Ltd.	8.54	8.97
Federated Financial	6.70	7.32
Federated Growth	6.85	7.49
xFidelity Trend	27.08	30.41
Fonds Collectif A	7.83	8.56
Fonds Collectif B	5.18	5.34
Fonds Collectif C	10.05	10.98
Fonds Desjardins A	5.65	—
Fonds Desjardins B	4.34	—
Fraser Fund	12.49	15.58
Gis Compound	11.17	12.21
Gis Income	4.74	5.18
Growth Equity	8.86	9.68
Guardian Growth	10.43	—
Harvard	10.12	11.06
Growth Oil and Gas	22.71	—
Investors Growth	12.24	13.31
Investors Intl Mutual	8.65	9.44
Investors Mutual	5.78	6.29
Keystone Canada	8.45	9.27
xKeystone Cust X-1	22.35	24.39
xKeystone Cust S-4	7.11	7.77
xKeystone Cust K-2	6.44	7.04
Le Fonds P.E.P.	4.44	4.84
xLexington Research	17.72	19.37
Magna Carta	4.57	4.96
Maritime Equity	4.18	4.57
Maison M. Fund	5.68	6.21
Mutual Accumulating	6.04	6.61
Mutual Bond	8.67	9.06
Mutual Bond Income	4.92	5.14
Mutual Growth	7.96	8.70
Mutual Income	6.42	7.02
Natrusco	14.75	15.37
Natural Resources	8.69	9.50
xOne William Street	17.42	17.42
Pension Mutual	11.32	12.37
Principal Growth	6.35	6.93
Provident Mutual	7.50	8.16
Prov Stock Fund	7.04	7.66
xPutnam Growth	12.53	13.69
Radisson	4.57	—
Regent Fund	11.89	12.99
Royfund	5.94	6.13
Pret et Rev.	8.15	8.95
Sav Inv Am Pret	12.39	13.62
Spec	11.83	12.93
Taurus	7.97	8.76
xTechnol	8.81	9.66
Timed Investment Fund	6.99	6.93
United Accumulative	12.17	13.30
United American	3.19	3.51
United Venture	6.09	6.69
Universal Savings Equity	7.13	7.79
Western Growth	6.11	6.68
York Fund of Canada	5.21	5.66

fruits et LEGUMES

Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture et la Colonisation.

Pommes : McIntosh, $2.25 à $2.75 ; 3 po et plus, $3 à $3.50 ; Cortland, $2 à $2.50 ; Lobo et Greening, $2 à $2.25 le minot.

Betteraves : $1.25 à $1.50 pour 50 livres, petites $2 pour 50 livres.

Carottes : $1 à $1.25 pour 50 livres, $1.75 à $2 pour 10 cellos de 5 livres ou 24 cellos de 2 livres.

Choux : verts $1.25 à $1.75 les 50 livres. Savoie $1.50 à $1.75 la douz., rouges $1.25 à $1.50 la douz.

Choux chinois : $2.50 pour 12.

Oignons : $1.75 à $2 pour 50 livres, gros $2.50 à $3 pour 50 livres, $2.50 à $2.75 pour 10 cellos de 5 livres ou 24 de 2 livres.

Panais : $2.50 à $2.75 le boisseau, $2.50 pour 12 cellos de 2 livres.

Pommes de terre : $1 à $1.10 les 50 livres, petites 75 les 50 livres, grosses $1.25 les 50 livres, 55 à 65 pour 25 livres.

Poireaux : $1.25 à $1.75 la douz.

Rutabaga : $1.50 à $1.80 le minot, $1.50 à $1.75 les 50 livres.

Cours du dollar

Le dollar canadien aujourd'hui est coté à 0.93 13/64, en baisse de 1/32, par rapport au dollar américain et la livre sterling gagne 1/16 à $2.38 19/32.

Le dollar américain, par rapport au dollar canadien, est coté $1.07 9/32 en baisse de 1/32 et la livre gagne 1/8 à $2.56.

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Clot.	Ch. Net
Abbot L 1	x68	66½	65½	66½ +	⅛
Addres 1.40	110	66⅛	65½	65⅞ —	⅛
Admirl	55	19¾	19⅛	19⅛ —	¼
AirRed 1.50	118	31⅞	31⅛	31⅜ —	½
AlcanAl 1.10	947	28⅛	27¼	27⅝ +	1
AllegC .20e	83	23½	22¾	23 —	⅜
AllegL 2.40	16	59	57⅜	57⅜ —	1½
Alld C 1.20	167	36	35½	35⅝ —	⅜
Alld Su .60	88	19⅞	19⅜	19⅜ —	⅛
AAirlin .80	264	33⅞	33¼	33⅜ —	½
ABC 1.60	33	69⅜	67	67 —	1¾
AmCan 2.20	x103	56⅜	55¾	56	
ACyan 1.25	703	32¾	32⅛	32¼	
AmEIP 1.58	2613	36¾	36⅛	36⅛ +	¼
AHome 1.30	140	58⅞	58	58⅛ +	⅛
AHosp .22	108	32¼	31¼	31½ —	¼
AmFdy .90	208	25⅞	25½	25¾ —	⅛
AMet 1.90	206	52¼	50⅛	52¼ +	1¼
AmMot	296	12⅞	12½	12⅞ +	¼
APhot .03g	150	16	15⅝	15⅝ —	⅜
AmStd 1	78	43	42⅜	42⅞ —	⅛
AT T 2.40	860	53	52½	52⅞ —	⅛
AmTob 1.90	173	38	37	37 —	⅞
AmZinc	10	26½	25⅞	26¼ +	⅜
Ampex Cp	100	35⅞	35¼	35⅝ —	⅛
Ancdall 2.50	441	65	63½	64⅛ —	½
AnkenC	74	13¼	12⅝	12⅞ +	¼
Arlans .20	52	34	33¾	33⅞	
Armco 3	128	55⅞	55⅛	55½ —	¼
Armor 1.60	41	56⅜	55¾	55¾ —	⅞
ArmC 1.40a	63	73⅛	72½	72⅝ —	⅜
ArmRub 1.60	13	53⅜	52¾	53⅜ +	⅝
Atchisn 1.60	25	32⅝	32⅛	32⅛	
AtlRich 1.80	258	109⅜	107	107	—2½
Avon 1.60	99	127½	125¼	126½ —	2⅛
Babck 1.36	173	37⅜	36¾	37⅛ —	½
Baxter .18	70	40¼	39⅝	40 +	⅛
Beckmn .50	50	49¾	47¾	48 —	2¼
BeechAir .75	47	40⅝	40	40 —	½
BellH .60	26	67¼	66	67¼ —	1
Bndix 1.60	45	46⅜	45⅛	46	
BenF 1.60	148	46⅞	45½	46 —	1¼
BethSt 1.60	191	31⅜	31	31¼	

naissances·décès·remerciements·in memoriam

ANSELL (Catherine J.) — A Montréal, le 11 janvier 1969, à l'âge de 73 ans, est décédée Catherine J. Palmer, épouse de feu George Ansell. Mère de Joyce (Mme E. Cassidy) de Deux-Montagnes, Stella, (Mme W. De Pol) de Pierrefonds, et Albert de Chicago, U.S.A. Les funérailles auront lieu à la Chapelle du salon funéraire

Armstrong
3426, Ave du Parc

lundi le 13 janvier à 2 h 30. Inhumation au cimetière Rideau Memorial Garden, Dollard-des-Ormeaux. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARCHAMBAULT (Paul) — A Verchères, le 11 janvier 1969, est décédé M. Paul Archambault, fils de feu Ladislas Archambault, notaire, et de feu Louise Marchand, demeurant à 178, boulevard Marie-Victorin, Verchères, époux d'Alice Primeau, père de Mmes Pauline Hébert, Lise Daigle, Ghislaine et Claude. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Gérard Jodoin
4, rue St-André, Verchères

pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 11 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUBIN (Alcime) — A Fabreville, le 11 janvier 1969, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Alcime Aubin, époux d'Anna Pinet. Lui survivent 1 fils Fernand et 3 filles Yvette (Mme C. Trudel), Simone (Mme Oscar Maheu) Thérèse (Mme J. Charbonneau), 1 belle-fille Madeleine Dion, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. R. Deslauriers Ltée
700 Boul. Ste-Croix, St-Laurent

pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAULIEU Gracia) — A Outremont, le 10 janvier 1969, est décédée Mme veuve J.O. Beaulieu, née Gracia Chatelain. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires

J. S. Vallée Ltée,
1111 ouest, rue Laurier, Outremont,

à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Hull, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Léon) — A Montréal, le 11 janvier 1969, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Léon Belanger, époux de Lucienne Descaire, demeurant 1795 Papineau, Ville Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu mardi, le 14 courant. Le service aura lieu dans la chapelle du salon

B. Francoeur & Fils
163, rue St-Charles ouest
Longueuil

Inhumation Laurentide Memorial Garden, St-Hubert. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON (Aldéric) — A Laval Ouest, le 11 janvier 1969, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Aldéric Bergeron, époux en 1ères noces de Marie-Louise Gauthier et en 2èmes noces de feu Albertine Daoust, demeurant à 655-43ème Avenue Laval Ouest. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alban Mallette et Fils
3582, 24ème Rue à Laval Ouest,

à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Théophile, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BILLETTE (Antonio) — A Beauharnois, le 10 janvier 1969, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Antonio Billette, époux de Marie-Antoinette Bourcier, demeurant 16, rue Beauce. Les funérailles auront lieu mardi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bourgie & Frères Inc.
127, rue Ellice, Beauharnois

pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIS (Roger) — A Montréal, le 12 janvier 1969, à l'âge de 70 ans 11 mois est décédé M. Roger Blais, époux de Marguerite Lamoureux, demeurant à 4562, rue Drolet. Il laisse dans le deuil ses frères Pierre-Ephrem, Ernest, Maurice, Henri-Paul, sa soeur Rosia (Mme Osias Meunier), sa belle-soeur Flore Lamoureux et de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
4340, rue St-Denis

à 9 h 15, pour se rendre à l'église St-Sacrement, où le service sera célébré à 9 h 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUFFARD (Louis D.) — A Montréal, le 11 janvier 1969, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Louis D. Bouffard, époux de feu Albertine Gaulin, demeurant à 6835 boul. Gouin est. Pour pleurer sa perte, il laisse dans le deuil sa fille Germaine (Mme Gaspard Lecompte), ses fils Marcel et son épouse Yolande Beaudoin, Vianney et son épouse Maria-Anna Mainville. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giroux et Fils Inc.,
11130, boul Pie IX

à 9 h 40, pour se rendre à l'église Ste-Marthe de Rivière-des-Prairies où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURGEOIS (Aurore) — A Montréal, le 11 janvier 1969, à l'âge de 71 ans, est décédée Aurore Brunet, épouse de feu Irené Bourgeois, demeurant à 3288 Bellechasse, mère de Rolande (Mme Lucien Bernard), Aline (Mme Marcel Bricault). Elle laisse dans le deuil 5 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc
3254, rue Bellechasse
angle 11ème Avenue Rosemont

à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Eugène, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURQUE (Philippe) — A Ste-Anne-du-Lac, le 11 janvier 1969, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Philippe Bourque, époux de Colombe Leduc, demeurant à Ste-Anne-du-Lac. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giroux et Fils Inc.,
11130, boul. Pie IX

à 1 h 40, pour se rendre à l'église Ste-Colette à Montréal-Nord où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (Gadfroy) — A Montréal, le 11 janvier 1969, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Gadfroy Brunet, ex-marguillier de la paroisse Ste-Cunégonde, époux de Marie-Placide Brabant, demeurant à Boucherville. Les funérailles auront lieu mercredi, le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame ouest

à 9 h 45 pour se rendre à l'église Ste-Cunegonde, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetiere de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

IMPRIMERIE
A. DESMARAIS
ENRG
Cartes mortuaires
Faire-part
Monuments
336, Cartier — Laval
SERVICE A DOMICILE
382-2822

CARLE (Antoinette) — A Montréal, le 11 janvier 1969, est décédée Mlle Antoinette Carle. Elle laisse dans le deuil sa soeur Adrienne. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Victor Dubois Enrg.,
807, rue Roy est

à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHABOT (Richard) — Accidentellement à Ville de Blainville, le 9 janvier 1969, à l'âge de 13 ans, est décédé Richard Chabot, fils d'Arthur Chabot et de Fabiola Pelletier, demeurant à 633 boul. Labelle à Ville de Blainville. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Sanscartier,
37 ouest, rue Blainville
à Ste-Thérèse

à 3 h 15, pour se rendre à l'église St-Rédempteur où le service sera célébré à 3 h 30 p.m. et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHALIFOUR (Jeannine) — A Montréal, le 10 janvier 1969, à l'âge de 38 ans, est décédée Jeannine Taylor, épouse de Roland Chalifour, membre de l'Assemblée Dollard, Chevalier de Colomb de degré, demeurant 4145 Des Erables. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. A. Gauthier Enrg.,
2521 est, rue Ste-Catherine

à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COLEMAN (William Patrick) — A l'Hôpital Royal Victoria, après une longue maladie, samedi le 11 janvier 1969, est décédé W. P. Coleman, époux bien-aimé de feu Jean Neeson, père de Eileen (Mme D. Relation) de Beekmantown, N.Y., Eleanor et Bill (Deux-Montagnes). Il laisse aussi huit petits-enfants. Exposé en la Chapelle

William Wray et Walton,
2075, rue University.

Service en l'église St. Patrick, mardi le 14 janvier à 9 a.m. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges. Au lieu de fleurs, des dons peuvent être envoyés à la Société Canadienne du Cancer.

COSTANTINI (Giulio) — A l'hôpital Reine-Elizabeth, le 11 janvier 1969, est décédé Giulio Costantini, époux de Maria Biscotti, père de Dominic, Frank et de Mme O. Piccioni (Linda); lui survivent aussi deux petits-enfants. La dépouille mortelle est exposée au salon

Clark Funeral Home
5580, rue Sherbrooke ouest

Le service funèbre aura lieu à l'église St-Raymond mercredi matin à 10 heures. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges.

CREVIER (René) — A Montréal, le 10 janvier 1969, à l'âge de 68 ans, est décédé M. René Crevier, époux de Marie-Anne Poitras, demeurant au 1475 Chambly. Les funérailles auront lieu mardi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. A. Gauthier Enrg.
2521 est, rue Ste-Catherine

à 9 h 40 pour se rendre à l'église St-Rédempteur, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAGENAIS (Joseph-Achille) — A Montréal, le 11 janvier 1969, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Joseph-Achille Dagenais, fils de feu Pascal Dagenais et de feu Marie-Louise Charbonneau, demeurant à 2147 est, boul. St-Joseph. Il laisse une soeur, Cécile, et deux frères, Martial et Henri. Les funérailles auront lieu mardi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
4737, rue de Lorimier

à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Eric) — A Montréal, le 11 janvier 1969, à l'âge de 2 ans 6 mois est décédé Eric Desjardins, fils bien-aimé de Yvon Desjardins et de Françoise Dumay, demeurant à 4434 St-Zotique Est. La cérémonie des anges aura lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse
angle 11ème Avenue Rosemont

à 8 h 15, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste Marie Vianney, cérémonie 8 h 30, et de là au cimetière de La Minerve, Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Ferdinand) — A Montréal-Nord, le 11 janvier 1969, à l'âge de 46 ans 11 mois, est décédé M. Ferdinand Desjardins, époux de Yolande Bussières, demeurant au 10818 L'Archevêque à Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giroux et Fils Inc.,
11130, boul. Pie IX

à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strambi où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-François-de-Sales (Laval), lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESLONGCHAMPS (Véronique) — A Montréal, le 11 janvier 1969, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme veuve Alfred Deslongchamps, née Véronique Dufort, demeurant 2067 rue Sicard à Montréal. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Yvon Champagne,
222, rue Notre-Dame-des-Champs
Repentigny

à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Simon et St-Jude de Charlemagne où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC (Agenor) — A Montréal, le 11 janvier 1969, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Agenor Dubuc. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.
10526, rue St-Laurent

à 9 h 15, pour se rendre à l'église St-Louis de France, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCHESNEAU (Agna) — Subitement à Bedford, le 12 janvier 1969, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Agna Duchesneau, née Emilia Jetté, mère de Joseph Duchesneau, de Bedford, de Mme Jean-Marie Gagnon (Françoise), Pike River, de Mme Paul-Emile Leduc, de Noyan, de M. Laurent Duchesneau, de Pike River, Mme Jules Buote (Anne-Marie), de Bedford. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Joseph Dion et Fils,
de Bedford

pour se rendre à l'église paroissiale de Bedford où le service sera célébré à 2 h. 30, et de là au cimetière de Pike River, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assiter sans autre invitation.

DUGAS (Marie-Louise) — A Montréal, le 11 janvier 1969, à l'âge de 86 ans, est décédée Marie-Louise Filion, épouse de feu Dorila Dugas. Elle laisse dans le deuil 6 garçons Raoul, Dorila, Paul, Gérard, Raymond René, 3 filles Gabrielle (Mme Henri Goyer), Yvonne (Mme Lucien Goessens), Thérèse (Mme Rodolphe Cartier), ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. R. Deslauriers Ltée
3650, Chemin Côte-des-Neiges

à 8 h 50, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMONT (Joseph) — A Québec, le 11 janvier 1969, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Joseph Dumont, autrefois de Verdun, époux en premières noces d'Alice Blanchette et en deuxièmes noces de feu Eva Fournel. Les funérailles auront lieu mardi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
3925, rue Monselet

à 9 h 45 pour se rendre à l'église Saint-Vincent-Marie-Strambi, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAMACHE (Bernadette) — A Montréal, le 13 janvier 1969, à l'âge de 71 ans, est décédée Bernadette Hébert, épouse de Zénon Gamache; demeurant à 2817, Holt. Elle laisse dans le deuil: 6 enfants, 3 garçons, 3 filles. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,
angle 11e ave, Rosemont

à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Esprit, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUVREAU (Claire) — A Montréal, le 11 janvier 1969, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme Toussaint Gauvreau, née Claire Enos, demeurant à 4448 Bourbonnière. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée,
3198 est, rue Ontario

pour se rendre à l'église St-Albert-le-Grand où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIOSI (Olivio) — A Montréal, le 11 janvier 1969, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Olivio Giosi époux de Marie Forte, demeurant 9937, rue Esplanade. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Thériault Ltée
1120, est, rue Jean-Talon

à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Marie-Luce) — A Montréal, le 11 janvier 1969, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme veuve Ernest Gravel, née Marie-Luce De Gagné, mère de Jeanne, M. l'abbé Joseph Gravel, directeur du service de Pastorale au Centre d'animation de développement et de recherche en éducation. Elle laisse également dans le deuil une belle-fille, Mme Charles-Edouard Gravel (Marie-Jeanne). Les funérailles auront lieu mardi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
745, boul. Crémazie est

à 8 h 30 pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUOT (Roger) — Subitement, à Montréal, le 12 janvier 1969, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Roger Huot employé de la Cité de Montréal, époux d'Emilienne McKercher, père de Mme Robert Audette (Fernande), Mme Yvon Bélisle (Gisèle), Claude, Mme Paul Malo (Françoise), Alain, Jacques, Mme Serge Bourdon (Francine), ainsi que plusieurs petits-enfants, demeurant rue Dubuisson. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giguère & Tomasso Inc.
8969, rue Hochelaga

à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Bernard, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Avena) — A Montréal, le 12 janvier 1969, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme veuve Albert Gagné, née Avena Miron, mère de Robert, et de Jeannine (Mme R. Charbonneau) et belle-mère de Gisèle Ste-Marie, demeurant rue Ontario est. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bonnier, Duclos et Bonnier,
3503, rue Papineau

à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Eusèbe de Verceil où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GABOURY (Joseph Ernest) — A Montréal, le 12 janvier 1969, à l'âge de 80 ans, est décédé M. le juge Joseph Ernest Gaboury époux de Liliane Lanctôt, demeurant à 185, rue St-Charles, Gatineau. Il laisse son frère Raoul, d' Alberta, sa soeur Mme Berthe Lavergne, d'Ottawa, 2 nièces Mlles Thérèse et Françoise Lavergne, 2 neveux Emile Côté de Hull et Jean-Marie Lavergne d'Ottawa. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire

Racine, Robert et Gauthier
101, rue Notre-Dame à Hull

Avis des funérailles plus tard.

GAGNE (Lorenzo) — A Montréal, le 12 janvier 1969, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Lorenzo Leblond, époux de Louise Lapointe, père de Mme Carl Wiseman (Denise), Bernard et Gerald, frère d'Henri et de Mme Wilfrid Watson (Gabrielle). Les funérailles auront lieu mercredi, le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
745, boul. Crémazie est

à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEONARD (Joseph) — A Montréal, le 11 janvier 1969, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Joseph Léonard, époux de Malvina Beaulieu, demeurant à 4220 Bellechasse. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée,
4419 est, rue Beaubien

pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Henri de Mascouche, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEPINE (Camille) — A Montréal, le 11 janvier 1969, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Camille Lépine, époux de Florida Huot, demeurant à 8324 Droiet. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Savaria Ltée,
340 est, rue Jarry

à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LORD (Donat) — A Montréal, le 11 janvier 1969, à l'âge de 81 ans 6 mois, est décédé M. Donat Lord, époux de feu Laura Bourque. Lui survivent 2 fils, Marcel et Jean-Louis, 1 frère M. Henri Lord (de Montréal) et 3 soeurs Eglantine (Mme Carl Thiessen de Floride), Eva (Mme Ray Gaugler de Californie) et Cécile (Mme Just Letellier de Québec). Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. R. Deslauriers Ltée
5650, Chemin Côte-des-Neiges

à 8 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LORRAIN (Flore) — A Laval, le 11 janvier 1969, à l'âge de 62 ans, est décédée Flore Larivière, épouse de Théophile Lorrain. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. Ouimet et Fils Enrg.,
3517, boul. Lévesque, Chomedey

à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Maxime où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCHIORI (Giovanni) — A Montréal, le 10 janvier 1969, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Giovanni Marchiori, époux de Charlotte Palange, père de Louis, Giovanni Jr., Antoine, Nichy et Marie. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Granato Enrg.,
292 est, rue Jean-Talon

pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Bois-des-Filion, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Rose-Alba) — A Pointe-aux-Trembles, le 12 janvier 1969, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Alphonse Martin, née Rose-Alba Soulière, demeurant à 197 rue Denormandie à Pointe-aux-Trembles. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
11813, rue Notre-Dame est
Pointe-aux-Trembles

à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

McGRAIL (Mary-Ann) — A l'Hôpital Montreal Convalescent, le 13 janvier 1969, à l'âge de 60 ans, est décédée Mary-Ann Rioux, épouse de Harold T. McGrail; mère de Louise, Kenneth, Ethel. Elle laisse 3 soeurs: Cécile, de Trois-Pistoles, Claire (Mme Glen McVey), de Syracuse, N.Y., Jeannette (Mme Ricky Wrizon), de Levac, Ontario, 2 frères, Paul et Lou, de Toronto. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. R. Deslauriers Ltée
790, boul. Ste-Croix

pour se rendre à l'église Transfiguration of Our Lord, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

MOLLE (Francesco) — A Montréal, le 12 janvier 1969, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Francesco Molle, fils de feu Mario Antonio, demeurant à 2554 Wurtele. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée,
3198 est, rue Ontario

pour se rendre à l'église St-Anselme où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONETTE (Rita) — A Montréal, le 12 janvier 1969, à l'âge de 63 ans, est décédée Rita Bernard, épouse de feu Marcel Monette, demeurant à 557 Nicolet, mère de Gilles, Jocelyne (Mme Gilles Gendron), Nicole (Mme André Damien), Francine (Mme J. Barbagallo). Elle laisse dans le deuil 6 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
3675, rue Adam

à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Rédempteur, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONIER (Augustine) — A Montréal, le 11 janvier 1969, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Alfred Monier née Augustine Quenneville, demeurant à 1310, rue Maisonneuve, app. 10. Elle laisse 1 fille Jeanne (Mme Arthur Lapointe), 1 fils René. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative
de Frais Funéraires
332, rue Ste-Catherine Est

à 8 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Brigide, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de St-Hermas, Comté Deux-Montagnes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MURRAY (Salomon dit Daniel) — A Montréal, le 12 janvier 1969, à l'âge de 90 ans, est décédé M. Salomon Murray dit Daniel, époux de feu Alexandrine Renaud, père d'Edouard, Mme Origène Robert (Annonciade), Royal, Mme Paul Bernard (Rose-Aimée), Yvon, Mme Paul Lavallée (Reina), Hubert, député provincial de Terrebonne et maire de St-Jérôme, Rubin et Sylvain, demeurant à Mascouche, les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giguère et Tomasso Inc.,
8969, rue Hochelaga

à 2 h pour se rendre à l'église St-Henri de Mascouche où le service sera célébré à 3 h p.m. et de là au cimetière de Mascouche, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Rose-Aimée) — A Montréal, le 12 janvier 1969, à l'âge de 83 ans, est décédée Rose-Aimée Couture, épouse de feu Philias Morin, mère de Marie-Blanche (Mme André Thibodeau), René, Lucienne, Madeleine (Mme Léopold Gagné), Marie-Jeanne (Mme Victorien Collerette), Laurette (Mme Joachim Delorme), Thérèse, Gilles, Monique (Mme Didier Pesant), Alfred p.s.s., Paul-André, Michelle et Jean-Marie. Elle laisse ses brus, ses gendres, ses soeurs Mlle Céleanire Couture et Mme Joseph Audet, plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier ouest

à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Georges, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PICARD (Emile) — A Montréal, le 12 janvier 1969, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Emile Picard, époux d'Evelina Beauregard, demeurant à 2130 Valois. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée,
3198 est, rue Ontario

pour se rendre à l'église Sainte-Jeanne-d'Arc où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLANTE (Gilles) — Accidentellement à Montréal-Nord, le 11 janvier 1969, à l'âge de 21 ans, est décédé M. Gilles Plante, fils de L.P. Plante et de Rachel-Mariette Fafard, demeurant au 4122 Majeau, app. 4, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giroux et Fils Inc.,
11130, boul. Pie-IX.

à 1 h. 40, pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Stambi, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POISSON (Bella) — A l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc, le 13 janvier 1969, à l'âge de 49 ans, est décédée Bella Paillé, épouse de Maurice Poisson, mère de Jacques, Jacqueline, Roger, Suzanne (Mme R. Cooke), lui survivent ses frères et soeurs, Clarcy (Mme Léo Lafrenière), de Valleyfield, Irène (Mme R. St-Arnaud), Wilson, Berthe (Mme F. Bergeron), de Trois-Rivières, Maurice, de Beauharnois, Ninette (Mme G. Poirier), de St-Timothée, et Rosaire, de Détroit, Michigan. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Moshonas & Ouimet
4896, avenue du Parc

pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PYSKIR (Mary) — A Montréal, le 12 janvier 1969, à l'âge de 73 ans, est décédée Mlle Mary Pyskir, tante de Mme André Régimbald (Marie Usypchuck) Mme Edwin Ptaszek (Irene Usypchuck), Mme Joseph Hyieck (Stella). Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc
10,526, rue St-Laurent

à 9 h pour se rendre à l'église Catholique Ukrainienne Holy Ghost, de Pointe Ste-Charles, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REGIMBALLE (Arthur) — A Montréal, le 12 janvier 1969, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Arthur Regimbalie, père de Louis, Joseph, Paul, Jeannine (Mme Aubin), René, Hélène (Mme Montreuil), Emile. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires

Raoul Bourgie Inc.
620, rue Provost, Lachine

à 9 h 45, pour se rendre à l'église Très St-Sacrement, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERGE (Thérèse) — A Montréal, le 11 janvier 1969, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Adrien Roberge, née Thérèse Durand, demeurant 298 St-Augustin. Les funérailles auront lieu mardi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame ouest

à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROGER (Pierrette) — A Montréal, le 13 janvier 1969, à l'âge de 50 ans, est décédée Mme Roméo Roger, née Pierrette Demontigny, mère de Richard, Mme Jean Breton (Micheline), Mme Michel Boisvert (Josée), et Lise. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la

Société Coopérative de
Frais Funéraires,
2251 est, rue Jean-Talon,

pour se rendre à l'église St-Mathieu, où le service sera célébré, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVARD (Georgette) — A Montréal, le 10 janvier 1969 à l'âge de 52 ans est décédée Georgette Bonenfant, épouse d'Arthur Savard, demeurant à 3486, Ste-Catherine est, mère de Gilles et André. Elle laisse dans le deuil sa bru Madeleine Dufour, son frère Arthur. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
4504 est, rue Ste-Catherine,

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Rédempteur, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIMARD (Léopold) — A Montréal, le 11 janvier 1969, à l'âge de 43 ans, est décédé M. Léopold Simard, époux de Yolande Bélanger, demeurant au 7441 St-Denis. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

3198 est, rue Ontario

à 8 h 30, pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SYLVESTRE (Lucien) — Subitement, à L'Epiphanie, le 10 janvier 1969, à l'âge de 51 ans, est décédé Mgr Lucien Sylvestre, curé de L'Epiphanie, fils de feu François-Joseph Sylvestre et de feu Clara Perreault; frère de M. l'abbé Marcel Sylvestre, curé à St-Joachim-de-la-Plaine